This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

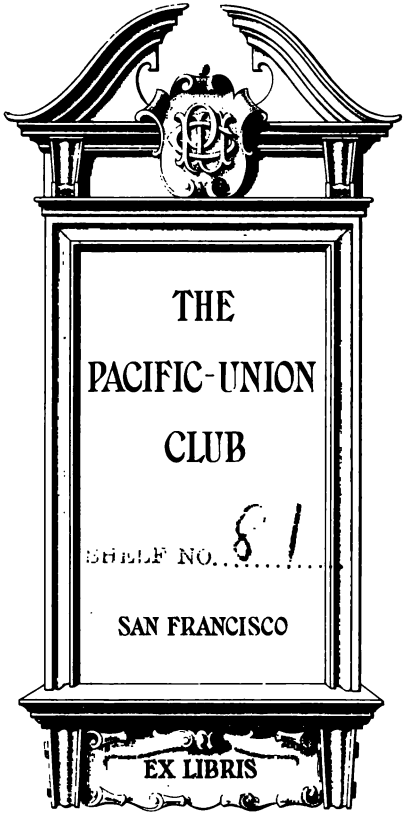

PACIFIC UNION CLUB
iversity Libraries

Hévéria del.t Al.d Johannot sculp.t

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ,

DE SA FAMILLE, ET DE SES AMIS;

ÉDITION ORNÉE DE VINGT-CINQ PORTRAITS DESSINÉS PAR DEVÉRIA,
AUGMENTÉE DE PLUSIEURS LETTRES INÉDITES,
DES CENT CINQ LETTRES PUBLIÉES EN 1814, PAR KLOSTERMANN,
DES NOTES ET NOTICES DE GROUVELLE,
ET DES RÉFLEXIONS DE L'ABBÉ DE VAUXELLES;

PRÉCÉDÉES

D'UNE NOUVELLE NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR MADAME DE SÉVIGNÉ,
ET ACCOMPAGNÉES DE NOTES GÉOGRAPHIQUES, HISTORIQUES,
POLITIQUES, CRITIQUES ET DE MŒURS,

PAR M. GAULT-DE-SAINT-GERMAIN.

TOME HUITIÈME.

A PARIS,

CHEZ DALIBON, LIBRAIRE,

PALAIS-ROYAL, GALERIE DE NEMOURS.

M.DCCC.XXIII.

846.4
S511g

২৬৭৫.

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ.

LETTRE CMXXV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, lundi 29 janvier 1685.

Je reçois aujourd'hui à quatre heures du soir votre lettre du samedi, qui étoit justement avant-hier; cela est d'une diligence qui feroit une espèce de consolation à toute autre absence que la vôtre : mais, ma chère enfant, il est impossible de ne pas entrer tendrement comme vous dans le malheur d'être tous séparés, étant tous aussi bien ensemble que nous y sommes, et nous entendant aussi parfaitement : vous ne sauriez douter que cet endroit ne me soit sensible. Je vous dirai demain le bon état où sera ma jambe, et j'espère qu'après-demain mon fils vous apprendra ma guérison; j'en suis si persuadée, que, sans notre scrupuleuse exactitude, voyant que

tout ne va que deux jours plus tôt ou deux jours plus tard, nous aurions chanté victoire dans nos lettres. Ma jambe est comme l'autre, plus de rougeur, plus de fluxion, plus de douleur; n'est-ce pas une cruauté de vous faire languir après une chose qui nous est assurée? Parlons, ma très-chère, de la journée *des monstres;* elle est tout admirable et toute prodigieuse. Nous avons ri aux larmes de vos trois visites; la première est une véritable peinture, dont je me représente parfaitement l'original. Ne me venez point parler de mes lettres et de mes narrations; si vous revoyiez et si vous lisiez les vôtres, vous seriez obligée d'avouer que je ne suis pas le meilleur peintre de l'hôtel de Carnavalet : enfin nous avons le regret de sentir mieux que vous le charme de vos lettres. La maison où l'amour de mon nom vous a fait aller, est encore une description rare et qui est au naturel; vous pouviez ajouter à la figure de madame de Bussy, l'air que lui donnoit le toupet et la fontange de cette modeste personne, dont il sembloit que les meubles vinssent d'être jetés par les fenêtres : il faut avoir bien de la force dans l'imagination pour rappeler le souvenir des noms au milieu de tout cela. Mais notre souper[1] d'hier au soir, ma fille, il me semble qu'il étoit fort beau, fort bien servi;

[1] *Voyez* la lettre précédente.

je m'y trouvai[1] avec la fleur de mes amis; je serois bien fâchée que la colique de M. de Lamoignon l'eût empêché d'y venir. M. de Coulanges m'en a fait peur; mais, non, tout a été parfait, et l'on a chanté *gaudeamus, mes frères*. Ce petit Coulanges vaut trop d'argent, je garde toutes ses lettres. On me mande que le roi veut donner un meilleur air au Palais-Royal, et veut éloigner *la maîtresse et l'amant*[2], et Coulanges m'écrit là-dessus que sa femme dit : « Le roi a trop de « piété pour vouloir ôter tout ce qui fait la bé- « nédiction de la maison de MONSIEUR. » Comme je ne l'ai point entendu répéter vingt fois, je vous avoue que cela m'a paru fort plaisamment tourné. Madame de Lavardin est fort contente d'une visite que vous lui avez faite; j'en suis ravie, et je vous en remercie bien plus que de celle que mon nom vous a fait faire. Madame de Lavardin est bonne à consulter sur tout; je suis assurée qu'elle vous consolera des trois monstres que vous aviez vus : j'aime de tout mon cœur cette bonne et ancienne amie.

Mardi 30.

Notre huile n'a pas beaucoup avancé depuis vingt-quatre heures; il ne faut point que votre

[1] Madame de Sévigné se transportoit en esprit partout où elle s'imaginoit pouvoir trouver madame de Grignan. *D. P.*

[2] Madame de Grancey et le chevalier de Lorraine.

poudre s'en offense; il n'est point question qu'elle guérisse si promptement, pourvu qu'elle guérisse. J'ai lu avec bien du plaisir une lettre de Corbinelli, où, par votre ordre, il me rend compte d'une dispute fort agréable, qui fut jugée avec beaucoup de justice par l'abbé de Polignac[1] : il me paroît étourdi et terrassé de votre esprit et de votre vivacité. Est-il possible que vous ne puissiez point faire souvenir l'abbé de Polignac de la mère que vous avez en Bretagne? l'a-t-il tout-à-fait oubliée? Il est présentement un abbé de Versailles, et n'a plus cette grande soutane où il étoit enseveli. Madame de Marbeuf a eu le courage de se tirer d'une fluxion sur la poitrine et de la fièvre continue, n'ayant voulu voir aucun médecin, ni être saignée.

Mercredi 31 janvier, à huit heures du soir.

Mon fils vous écrit de son côté, et je pense que, sans nous être consultés, nous vous manderons les mêmes choses : car nous écrivons sur

[1] L'abbé de Polignac ne devoit avoir alors que 25 ans environ, car il étoit né en 1661, au Pui en Velay. Le roi lui obtint le chapeau de cardinal en 1713. On a de lui l'*Anti-Lucrèce*, poëme latin, dans lequel il réfute le système et la doctrine d'Épicure, en suivant les principes de la philosophie de Descartes. Malheureusement pour lui, dit Voltaire, en réfutant Lucrèce, il combat Newton. Melchior de Polignac mourut en 1741 à 80 ans. Il étoit membre de l'Académie Française. *G. D. S. G.*

la vérité. Ma plaie est plus près de guérir qu'hier; et si vous pouvez me pardonner cette rebellion à la poudre de sympathie, et que vous vouliez bien nous accorder quinze jours au lieu de quatre, la poudre aura son effet ordinaire. L'autre jambe est toute guérie, cela est fini, tout va bien; ayez l'esprit en repos, et passez-nous seulement notre lenteur.

LETTRE CMXXVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche matin 4 février 1685.

Hormis la promptitude de la guérison, ma bonne, vous pouvez compter que vous m'avez guérie : il est vrai que nous pensions au commencement que ce seroit une affaire de quatre jours : nous nous sommes trompés, voilà tout, et en voilà quinze; mais enfin la cicatrice fait une fort bonne mine de vouloir s'avancer; et, pour la presser encore davantage, nous ôtons l'huile, avec votre permission, car nous avons suivi vos ordres exactement, et nous mettons de l'onguent noir que vous avez envoyé, et qui ne nuira pas à la poudre de sympathie, pour fermer entièrement la *boutique;* ôtez-vous donc de l'esprit tout

de cette cruelle néphrétique qui accable ce pauvre homme à tout moment : point de jours sûrs, c'est un rabat-joie continuel. Je trouve bien plaisant tout le petit tracas de l'hôtel de Chaulnes : je ne crois point la duchesse jalouse; je doute que cette belle amitié qu'elle a pour moi lui permît de m'en faire confidence. Le petit Coulanges est fort plaisant sur tout cela; j'admire comme lui *sainte Friquette*, et comme il y a des gens qui ont une sorte d'esprit pour venir à leurs fins, où d'autres ne sauroient faire un pas. Je vous remercie de vos nouvelles : je ne vois point d'où vient la disgrace de Flamarens [1] à l'égard de MONSIEUR; je ne crois pas que notre bon maréchal d'Estrades [2] fasse de grandes intrigues dans cette cour très-orageuse.

Dieu conserve votre santé comme vous me la dépeignez, ma bonne; je crois les bouillons de chicorée fort bons, j'en prendrai : ne négligez point vos amers, c'est votre vie. Je doute que vous vous serviez de la poudre de sympathie pour votre côté; vous n'avez point encore voulu essayer du

[1] M. de Flamarens avoit remplacé Purnon, maître-d'hôtel de madame Henriette, lequel étoit soupçonné du crime de poison. Le chevalier de Nantouillet remplaça Flamarens, qui fut disgracié. *G. D. S. G.*

[2] Godefroi, comte d'Estrades, maréchal de France, venoit d'être fait gouverneur de M. le duc de Chartres, depuis duc d'Orléans, et régent du royaume. *D. P.*

baume (*tranquille*). Je vous ai mandé que la Marbeuf s'est ressuscitée; voilà une succession qui vous est échappée. Je ne puis souffrir que Rhodes[1] ait vendu sa charge si ancienne dans sa maison. Vous aurez donc le plaisir de voir le doge, et de n'avoir point cette guerre[2]; c'est comme si la république venoit; mais qui peut résister aux volontés de Sa Majesté? Il me semble que j'aurois encore été aujourd'hui à votre dîner chez Gourville; toute la *case* de Pomponne ne m'auroit pas chassée. Jamais, ma chère comtesse, vous n'avez passé un hiver qui me convînt tant; j'envie et je regrette tous vos plaisirs, mais bien plus celui de vous voir, ma bonne, et d'être avec vous,

[1] Charles Pot, marquis de Rhodes, vendit sa charge de grand-maître des cérémonies de France à Jules Armand Colbert, marquis de Blainville. M. de Rhodes étoit le cinquième de sa maison qui avoit exercé cette charge. *D. P.*

[2] Le doge de Gênes (*François-Marie-Impériale Lercaro*), accompagné de quatre sénateurs, étoit attendu en France pour faire sa soumission au roi au nom de la république. Ce fut le 15 de mai suivant qu'il eut sa première audience de Louis XIV. *D. P.* C'est ce doge qui, lorsqu'on lui demanda ce qu'il trouvoit de plus extraordinaire à Versailles, répondit : *c'est de m'y voir.* Traité avec autant de politesse par le roi que de hauteur par Louvois et Croissy, il dit : « Le roi ôte à nos cœurs la liberté, par la manière dont il « nous reçoit; mais ses ministres nous la rendent. » *A. G.* C'étoit faire adroitement l'éloge de la véritable grandeur, et la critique du sot et fier dédain, qui n'en est que la caricature. Les grands modèles de cette espèce d'imitation sont ordinairement des élèves de l'antichambre. *G. D. S. G.*

LETTRE CMXXVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 7 février 1685.

Vous ne sauriez mieux faire que de promener votre tristesse à Versailles; ce qui seroit pourtant encore mieux, seroit de n'avoir point de tristesse. Je crois que la poudre de sympathie n'est point faite pour de vieux maux: elle n'a guéri que la moins fâcheuse de mes petites plaies : j'y mets présentement de l'onguent noir qui est admirable; et je suis si près d'être guérie, que vous ne devez plus penser à moi que pour m'aimer et vous intéresser à la solide espérance que j'ai actuellement. Je n'ai pas un moment de fièvre, je suis tout comme une autre, je mange sagement; quand il fait beau, je me promène; on veut que je marche parce que je n'ai point d'inflammation ; j'écris, je lis, je travaille, je reçois vos lettres avec tendresse et empressement : voilà, ma très aimable, comme je suis, sans rien déguiser; les *grisons* vous sont inutiles, je vous dirai toujours la vérité : j'aime trop à n'être point trompée sur votre sujet, pour en vouloir user autrement avec vous. Je suis présentement dans ma chambre, le soleil brille

autour de moi, et je ne voudrois pas jurer que je ne fisse un tour de mail. Redressez donc votre imagination, ma chère comtesse, et tirez les rideaux qui vous empêchent de me voir : laissez-là cette pauvre femme pleurante, et *le pieux Énée*[1] à ses pieds; tout cela est faux, je vous assure. Mais conservons nos jambes tant que nous pourrons; elles sont difficiles à apaiser, quand une fois elles sont fâchées. Je voulus l'autre jour me purger avec ces bouillons du frère Ange; je m'en étois bien trouvée; cela ne fit que m'émouvoir : je me suis demandé pardon et je me laisse rapaiser, résolue de ne jamais attaquer une parfaite santé : les légères médecines sont cruelles. Je finis et je vous laisse au milieu du beau tourbillon où je vous crois : je suis assurée que vous ne m'y oubliez non plus que dans votre chambre; et de qui pourroit-on dire la même chose? Mais aussi peut-on mieux sentir que je fais tous les charmes de votre amitié?

[1] Le marquis de Sévigné.

LETTRE CMXXVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 14 février 1685.

Je n'ai point reçu de vos lettres cet ordinaire, ma chère bonne, et quoique je sache que vous êtes à Versailles, que je croie et que j'espère que vous vous portez bien, que je sois assurée que vous ne m'avez point oubliée, et que ce désordre vient d'un laquais et d'une paresse, je n'ai pas laissé d'être toute triste et toute décontenancée; car le moyen, ma bonne, de se passer de cette chère consolation? Je ne vous dis pas assez à quel point vos lettres me plaisent, et à quel point elles sont aimables, naturelles et tendres; je me retiens toujours sur cela par la crainte de vous ennuyer. Je relisois tantôt votre dernière lettre, je songeois avec quelle amitié vous touchez cet endroit de la légère espérance de me revoir au printemps, et comme après avoir trouvé les mois si longs, cela se trouveroit proche présentement; car voilà tous les préparatifs du printemps; ma bonne, j'ai été sensiblement touchée de vos sentiments et des miens qui ne sont pas moins tendres, et de l'impossibilité qui s'est si durement

présentée à mes yeux; ma chère Comtesse, il faut passer ces endroits, et mettre tout entre les mains de la Providence, et regarder ce qu'elle va faire dans vos affaires et dans votre famille.

Mon fils et sa femme sont à Rennes depuis lundi, ils y ont quelques affaires. Je trouve cette petite femme si malade, si accablée de vapeurs avec des fièvres et des frissons à tous moments, des maux de tête enragés, que je leur ai conseillé de s'approcher des capucins; ils viendront peut-être de Vannes où ils sont, ou bien ils écriront; ce sont eux qui ont mis le feu à la maison par leurs remèdes violents : mon fils achève avec l'essence de Jacob, deux ou trois fois le jour; il faut que tout cela fasse un grand effet : il vaut mieux être dans une ville qu'en pleine campagne. Je suis donc ici très-seule; j'ai pourtant pris, pour voir une créature, cette jolie petite femme dont M. de Grignan fut amoureux tout un soir. Elle lit quand je travaille, elle se promène avec moi; car vous savez, ma bonne, et vous devez me croire, que Dieu, qui mêle toujours les maux et les biens, a consolé ma solitude d'une très-véritable guérison. Si on pouvoit mettre le mot d'*aimable* avec celui d'emplâtre, je dirois que celui que vous m'avez envoyé mérite cet assemblage; il attire ce qui reste, et guérit en même temps; ma plaie disparoît tous les jours. Il me

semble que le dernier que vous m'avez envoyé est meilleur. Enfin cela est fait : si je n'en avois point fait du poison, par l'avis de sottes gens de ce pays, il y a long-temps que celui que j'ai depuis trois mois m'auroit guérie. Dieu ne l'a pas voulu, j'en ressemble mieux à M. de Pomponne, car c'est après trois mois : on veut que je marche parce que je n'ai nulle sorte de fluxion, et que cela redonne des esprits et fait agir l'*aimable* onguent; remerciez-en M. de Pomponne. Jusqu'ici la foi avoit couru au-devant de la vérité, et je prenois pour elle mon espérance; mais, ma bonne, tout finit, et Dieu a voulu que c'ait été par vous [1]. Mon fils s'en plaignoit l'autre jour; car c'a été lui qui au contraire m'a fait tous mes maux, mais Dieu sait avec quelle volonté! Il partit lundi follement, en disant adieu à cette petite plaie, disant qu'il ne la reverroit plus, et qu'après avoir vécu si long-temps ensemble, cette séparation ne laissoit pas d'être sensible. Je n'oublierai pas aussi de vous remercier mille fois de toute l'émotion, de tout le soin, de tout le chagrin que votre amitié vous a fait sentir dans cette occasion : quand on est accoutumée à votre manière d'aimer, les autres font rire. Je suis fort digne, ma bonne, de tous ces trésors par la manière aussi dont je les sais sentir, et par la par-

[1] *Voyez* ci-dessus la lettre du 4 février.

faite tendresse que j'ai pour vous et pour tout ce qui vous touche à dix lieues à la ronde. Parlez-moi un peu de votre santé, mais bien véritablement, et de vos affaires. N'avons-nous plus d'amants[1]? Il nous revient beaucoup de temps et de papier, puisque nous ne parlerons plus de cette pauvre jambe. La Marbeuf est transportée d'une lettre que vous lui avez écrite; elle m'attire si fort que j'en suis honteuse; elle veut vous envoyer deux poulardes avec mes quatre, je l'en gronde, elle le veut; vous en donnerez à M. du Plessis, et vous direz à Corbinelli d'en venir manger avec vous, comme vous avez déja fait, car que ne faites-vous point d'obligeant et d'honnête? Ma bonne, je finis, j'attends vendredi vos deux lettres à la fois, et je suis sûre de vous aimer de tout mon cœur.

La princesse vient de partir d'ici; dès qu'elle a su que mon fils, qui est encore mal avec elle[2], étoit parti pour Rennes, elle est courue ici d'une bonne amitié. Le *bien bon* vous est tout acquis, et moi à votre époux et à ce qui est avec vous.

[1] Pour mademoiselle d'Alerac, si difficile à marier. (*Voyez* la lettre du premier mars 1684, et ci-après celle du 15 août 1685.
G. D. S. G.

[2] *Voyez* la lettre du 15 novembre 1684.

LETTRE CMXXIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN

Aux Rochers, dimanche 25 février 1685.

Ah! ma bonne, quelle aventure que celle d la mort du roi d'Angleterre[1] la veille d'une mas carade!

AU MARQUIS DE GRIGNAN[2].

Mon marquis, il faut que vous soyez bie malheureux de trouver en votre chemin un évé nement si extraordinaire.

Rodrigue, qui l'eût cru? — Chimène, qui l'eût dit[3]?

[1] Charles II, après la mort de Cromwell, fut couronné roi d'An gleterre en 1661. Il régnoit en paix avec la France depuis 1674 Il mourut le 16 février 1685, à 65 ans. Burnet *(Histoire d'Angle terre)* dit de lui « Avec de grands défauts il n'avoit presque poi « de vertus pour les réprimer, et ce n'étoit guère chez lui qu « quelques défauts plus légers qui servoient de contrepoids au « autres. » Il étoit capable de tout dans les affaires pressantes, incapable d'application quand elles ne l'étoient pas, dit Hamil ton. Enfin, Hume, l'impartial, achève de peindre le caractère d ce prince : *dangereux pour ses sujets et peu honorable pour lui-mém* Louis XIV, en ordonnant son deuil à la cour, fit cesser toutes l réjouissances du carnaval. *G. D. S. G.*

[2] Louis de Provence, marquis de Grignan, petit-fils de madam de Sévigné. *D. P.*

[3] *Voir* le *Cid*, acte III, scène IV.

Lequel vous a le plus serré le cœur, ou le contre-temps, ou quand votre méchante maman vous renvoya de Notre-Dame? vous en fûtes consolé le même jour; il faut que le billard et l'appartement et la messe du roi, et toutes les louanges qu'on a données à vous et à votre joli habit, vous aient consolé dans cette occasion, avec l'espérance que cette mascarade n'est que différée. Mon cher enfant, je vous fais mes compliments sur tous ces grands mouvements, mais faites-m'en sur toutes mes attentions mal placées; j'avois été à la mascarade, à l'opéra, au bal, je m'étois tenue droite, je vous avois admiré, j'avois été aussi émue que votre belle maman, et j'ai été trompée.

A MADAME DE GRIGNAN.

Ma bonne, je comprends tous vos sentiments mieux que personne; vraiment oui, on se transmet dans ses enfants, et comme vous dites, plus vivement que pour soi-même: j'ai tant passé par ces émotions! C'est un plaisir, quand on les a pour quelque jolie petite personne qui en vaut la peine et qui fait l'attention des autres. Votre fils plaît extrêmement; il a quelque chose de piquant et d'agréable dans la physionomie : on ne sauroit passer les yeux sur lui comme sur un autre, on s'arrête. Madame de La Fayette me mande qu'elle avoit écrit à madame de Montespan qu'il y alloit de

son honneur que vous et votre fils fussiez contents d'elle : il n'y a personne qui soit plus aise que madame de La Fayette de vous faire plaisir. Je ne suis pas surprise que vous ayez envie d'aller à Livry; bon Dieu! quel temps! il est parfait ; je suis depuis le matin jusqu'à cinq heures dans ces belles allées, car je ne veux point du froid du soir. J'ai sur mon dos votre belle *brandebourg* qui me pare; ma jambe est guérie, je marche tout comme une autre. Ne me plaignez plus, ma chère bonne, il faudroit mourir, si j'étois prisonnière par ce temps-là. Je mande à mon fils que je n'ai que faire de lui, que je me promène, et qu'avec cela je l'envoie promener. Ils sont dans les plaisirs de Rennes, d'où ils ne reviendront que la veille du dimanche gras : j'en suis ravie, je n'ai que trop de monde. La princesse vient jouir de mon soleil; elle a donné d'une thériaque céleste au bon abbé, qui l'a tiré d'un mal de tête et d'une foiblesse qui me faisoient grand'peur. Dites à ce *bien bon* combien vous êtes ravie de sa santé. La princesse est le meilleur médecin du monde; tout de bon, les capucins admiroient sa boutique : elle guérit une infinité de gens; elle a des compositions rares et précieuses, dont elle nous a donné trois prises, qui ont fait un effet prodigieux. Le *bien bon* voudroit vous faire les honneurs de Livry; si c'est le carême, ma bonne,

vous y ferez une mauvaise chère : mais songerez-vous à l'entreprendre avec votre côté douloureux ? On ne me parle cependant que de votre beauté; madame de Vins m'assure que c'est tout autre chose que quand je suis partie. Vous parlez du temps qui vous respecte pour l'amour de moi : c'est bien à vous à parler du temps ! Mais que c'est une plaisante chose que nous n'ayons pas encore parlé de la mort du roi d'Angleterre ! Il n'étoit point vieux, c'est un roi; cela fait penser que la mort n'épargne personne : c'est un grand bonheur si, dans son cœur, il étoit catholique, et qu'il soit mort dans notre religion. Il me semble que voilà un théâtre où il se va faire de grandes scènes; le prince d'Orange, M. de Monmouth, cette infinité de luthériens, cette horreur pour les catholiques : nous verrons ce que Dieu voudra représenter, après cette tragédie [1]; elle n'empêchera point qu'on ne se divertisse encore à Versailles, puisque vous y retournez lundi. Vous me dites mille amitiés sur la peine que vous auriez

[1] Charles II avoit reçu en effet les sacrements suivant le rite romain, cédant plutôt, dit-on, aux instances de son frère, qu'à sa conscience. Madame de Sévigné parle ici de l'état d'Angleterre en personne bien informée. La révolte de Montmouth et sa fin tragique dans la même année, Jacques II détrôné et chassé trois ans après par son gendre, justifièrent trop bien ses pressentiments. *A. G.* Consultez l'*Histoire secrète des intrigues de la France*, et les *OEuvres de Louis XIV*. (*Pièces historiques.*)

à me quitter, si j'étois à Paris; j'en suis persuadée, ma très-aimable bonne; mais cela n'étant point, à mon grand regret, profitez des raisons qui vous font aller à la cour; vous y faites fort bien votre personnage; il semble que tout se dispose à faire réussir ce que vous souhaitez. Les souhaits que j'en fais de loin ne sont pas moins sincères ni moins ardents que si j'étois auprès de vous. Hélas! ma bonne, j'y suis toujours, et je sens, mais moins délicatement, ce que vous me disiez un jour, dont je me moquois : c'est qu'effectivement vous êtes d'une telle sorte dans mon cœur et dans mon imagination, que je vous vois et vous suis toujours; mais j'honore infiniment davantage, ma bonne, un peu de réalité.

Vous me parlez de votre *Larmechin*, c'est assez pour mon fils; vous vous en plaignez souvent; il est peut-être devenu bon; parlez-en à *Beaulieu*, et qu'il en écrive à mon fils, j'en rendrai de bons temoignages. Celui qu'il avoit étoit bon, il s'est gâté; il ne gagneroit que ses gages, quarante ou cinquante écus, point de vin ni de graisse, ni de levûre de lard. Je crois que mon fils ne plaindroit pas de plus gros gages pour avoir un vrai bon cuisinier; je craindrois que celui-là ne fût trop foible. Mais, ma bonne, quelle folie d'avoir quatre personnes à la cuisine! Où va-t-on avec de telles dépenses, et à quoi servent

tant de gens? Est-ce une table que la vôtre pour en occuper seulement deux? L'air de *Lachan* et sa perruque vous coûtent bien cher. Je suis fort malcontente de ce désordre; ne sauriez-vous en être la maîtresse? Tout est cher à Paris, et trois valets-de-chambre! Tout est double et triple chez vous. Je vous dirai comme l'autre jour, vous êtes en bonne ville, faites des présents, ma bonne, de tout ce qui vous est inutile. N'est-ce point l'avis de M. Enfossy. M. de Grignan peut-il vouloir cet excès? Ma chère bonne, je ne puis m'empêcher de vous parler bonnement là-dessus. Après cette gronderie toute maternelle, laissez-moi vous embrasser chèrement et tendrement, persuadée que vous n'êtes point fâchée. Ma bonne, il faut que votre mal de côté soit de bonne composition pour souffrir tous vos voyages de Versailles; songez au moins que le maigre vous est mortel, et que le mal intérieur doit être ménagé et respecté. Bien des amitiés aux grands et petits Grignan. Je veux vous dire ceci. Vous croyez mon fils habile, et qu'il se connoît en sauces, et sait se faire servir; ma bonne, il n'y entend rien du tout. *Larmechin* [1] encore moins, le cuisinier encore moins : il ne faut pas s'étonner si un cuisinier qui étoit assez bon, s'est entièrement gâté; et moi, que vous méprisez tant, je suis

[1] Valet-de-chambre de madame de Sévigné.

l'aigle; on ne juge de rien sans avoir regardé la mine que je fais. L'ambition de vous conter que je règne sur des ignorants m'a obligée de vous faire ce sot et long discours, demandez à *Beaulieu*.

LETTRE CMXXX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 28 février 1685.

Vous revoilà donc à Versailles, et votre mascarade sur pied : la mort du roi d'Angleterre n'a pu tenir contre la jeunesse avide des plaisirs du carnaval. On ne parle que de votre beauté : comme vous n'êtes pas encore à l'entre-deux âges, jouissez de ce joli visage qui vous faisoit tant d'honneur, même quand vous étiez malade; il ira bien loin, dans votre santé; c'est une agréable chose que la régularité des traits, les proportions, en un mot, la beauté. J'espère que vous me direz bien des nouvelles de mon enfant (*le petit marquis*) : j'ai été toute dérangée; j'avois été deux jours à Versailles, attentive à le voir danser, me tenant droite; il faut recommencer. Je crus être dimanche au souper de l'hôtel de Chaulnes, et ce fut un dîner lundi : enfin vous abusez de ma crédulité Bon Dieu! la plaisante histoire, et plaisamment.

contée que celle de Bouquet! quelle confusion à l'ancienne maison des Bouquet! la *bouquetière Glycera* n'en est-elle point offensée? Je vous avoue que je n'eusse jamais imaginé une telle aventure. Cette personne si fière, ce pauvre innocent qui ne savoit pas l'eau troubler; ce qui me ravit, c'est la récidive : mais ces grands frères sont bien importuns avec leurs grandes épées; dites-moi comment ils ont pu surprendre une promesse. Soyez sûre, ma fille, que je n'ouvrirai pas la bouche de tout cela : outre que vous m'en priez, et que c'est assez, c'est que j'en ferois scrupule.

L'histoire de cet abbé roué est affreuse; il étoit de fort bonne maison, demandez à Corbinelli. C'eût été une belle lumière de l'église! Il est vrai que quand on a lu la destinée de ce pauvre misérable, il faut prendre du sel de soufre, dont je me trouve fort bien : huit jours sous terre, la tête en bas, ah! j'étouffe; mais peut-on être huit jours sans manger? Il y a d'étranges étoiles : voyez que cet abbé a bien profité du vol de cette lettre-de-change : voilà de quoi nous sommes capables quand Dieu nous abandonne.

Le *bien bon* est tout-à-fait revenu de ses éblouissements : il ne voyoit goutte, il ne pouvoit se soutenir, j'étois tout effrayée. Je vous écrivis une lettre, que j'ai mise dans mon cabinet,

diroit point plus vrai que moi sur ma jambe : je vous ai dit la pure et sincère vérité; quand ma petite dernière plaie a été fermée, il s'est jeté aux environs un feu léger, et des sérosités se sont répandues en six ou sept petites cloches qui se sont percées et séchées en même temps, à la faveur de votre eau d'arquebusade, dont je me suis souvenue, et qui en deux jours m'a remise en état de marcher : *la toile Gauthier* n'y étoit pas bonne; elle avoit fait ce qu'il falloit, et votre eau a fait le reste. On dit que cela est assez ordinaire aux longues plaies : il se jette des sérosités entre cuir et chair, et comme elles ne s'en vont plus par la plaie, elles prennent cette voie, et cela passe comme une flamme, surtout quand on a une eau de sa chère fille, qui se trouve à point nommé pour tout guérir : *C'est ainsi qu'en partant je vous fais mes adieux;* après quatre mois de liaison et d'habitude, il falloit quelque séparation éclatante, c'est ce qui consomme la guérison : cela est ainsi, ma très-chère, et je m'en vais reprendre le train de mes promenades, interrompues seulement pendant quatre jours. Je suis assurée que vous voyez bien que je ne vous trompe pas; je me suis fort bien portée de ma médecine, elle a bien raccourci mes sérosités : trouvez-vous, ma fille, que je vous parle de moi en passant? mon silence vous donnera-t-il du

soupçon? je veux vous croire aussi sur votre santé, je vous en souhaite une parfaite, et pour vous et pour moi : c'est une étrange chose dans mon cœur que le souvenir de vos maux passés, et la crainte de leur retour; Dieu vous en préserve, et moi aussi! Coulanges m'a mandé fort joliment votre dîner de l'hôtel de Chaulnes; c'est un style si particulier pour faire valoir les choses les plus ordinaires, que personne ne sauroit lui disputer cet agrément. Vous vous êtes mise en politique : vos derniers convives étoient justement ce qui s'appeloit autrefois *des importants*[1]; vous me manderez comme se sera passé ce *gaudeamus* de conversation.

Notre petit homme a été admiré de tout le monde; madame de La Fayette et son fils m'en écrivent des merveilles : voici, ma chère enfant, un *grand* hiver pour lui : sa vie est pressée d'une manière, que si vous aviez donné à l'enfance ce qu'on y donnoit autrefois, vous n'y auriez pas trouvé votre compte; vous avez pris vos mesures selon sa destinée; il faut qu'il joue un grand rôle à quatorze ans, il faut donc qu'on commence à le voir deux ans auparavant : on va parler de lui,

[1] Mot de parti, pendant les guerres de la Fronde, qui désignoit celui du duc de Beaufort, au commencement de la régence, comme *le parti des petits-maîtres* désignoit celui des princes de Condé et de Conti, contre Mazarin et la cour. *G. D. S. G.*

LETTRE CMXXXII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 11 avril 1685.

N'êtes-vous pas trop bonne, ma chère comtesse, de me dire seulement un mot de Versailles? je vous admire dans ce tourbillon : vous me faites pâmer de rire, je vous vois avec le morceau au bec, allant au sermon; et puis toute touchée du sermon, vous passez à la comédie : cela est excellent, ma belle, mais revenez vous reposer; quand on a un côté qui se fait sentir, c'est en abuser et le mettre en furie, que de faire trop de choses en un jour. Je vous demande votre conservation, comme vous me demandez la mienne : il vous est si aisé de juger de mes sentiments par les vôtres, que vous êtes coupable quand vous hasardez de me donner des chagrins infinis. Vous ne devez plus être inquiète de moi; c'est le temps qui m'empêche présentement d'exercer ma nouvelle jambe : je la traite encore comme une compagnie, je ne la mets pas à tous les jours : c'est une étrangère que je veux qui se raccoutume insensiblement avec moi ; je ne lui propose rien d'extraordinaire, ni d'extravagant,

quand elle a fait un grand tour, je ne lui demande point, comme je ferois à l'autre, si elle veut recommencer : j'ai enfin des égards pour cette nouvelle revenue.

J'ai fait vos compliments aux pères *Esculapes*[1]; je vous en avertis, ils en reçoivent de toute l'Europe : vous n'êtes point dans cette affaire, c'est pourquoi vous ne comprendrez pas la force de mes paroles. Ces bons pères, qui étoient comme des gens prêts à partir avec tache et ignominie, sont transportés d'être rétablis dans leur bonne réputation par le jugement de Salomon : car l'arrêt du roi paroît tel. Le duc de Chaulnes en est cru le premier ministre, et c'est une grande circonstance pour eux. Toute la province a dans les mains le *factum* des pères, et dans l'esprit, la persuasion de leur innocence, avec la joie de leur triomphe, et de tout ce qui le suit et qui le précède. Enfin, M. le duc, je me réjouis avec vous de la gloire qui vous en revient, parce que je vous aime et vous honore : ma fille vous répondra de cette vérité.

Que voulez-vous dire, ma chère enfant, avec vos songes? de quoi vous mêlez-vous de prendre

[1] *Les Pères* dont il s'agit étoient connus sous le nom de *capucins du Louvre*. Ils s'étoient rendus célèbres en Bretagne par les cures qu'ils y avoient faites, et M. le duc de Chaulnes les avoit pris sous sa protection. *D. P.*

ma pauvre personne pour l'objet de votre imagination agitée de bile noire? Vous me voyez dans un état affreux, et cela vous trouble, et vous fait sentir un mal que je n'ai pas : ah, ma belle! vous seriez bien rassurée si vous me voyiez présentement, demandez à la princesse. Ne voulez-vous point la remercier de la thériaque céleste qu'elle vous fait venir? je l'aurois fait, sans que souvent elle m'a demandé à voir l'endroit de vos lettres où il est question d'elle, et je n'aimerois pas à être confondue. Je viens d'écrire au petit Coulanges : ma fantaisie étoit de le prêcher sur sa mauvaise petite conscience, dont il ne fait tous les ans que diminuer la quantité, craignant toujours la plénitude, sans jamais ôter de la qualité; car je suis assurée qu'au bout de la semaine (*sainte*) à Bâville, son unique péché, qui est *gaudeamus*, sera tout aussi bien établi chez lui qu'auparavant : tout le monde est quasi de même; la différence, c'est que son habitude étant moins honteuse et moins mauvaise que celle de bien des gens, on prend plus aisément la liberté de le gronder. Je le prie de dire à M. de Lamoignon que j'accepte bien volontiers le rendez-vous de Bâville pour le mois de septembre avec vous.

Je voudrois que les abbés que vous avez nommés, le fussent déjà par Sa Majesté : leur temps viendra. Je trouve cette mode bien noble

et bien agréable pour les gens de qualité, de ne plus vendre les charges d'aumônier : oh, que cela fera un beau séminaire! Je vous conjure d'envoyer prier l'abbé Bigorre de faire souvenir M. le cardinal de Bouillon[1] de la petite aumône qui m'est remise tous les ans sur les aumônes du roi; c'est peu, mais c'est la vie d'une pauvre personne : je vous dirai où il faudra que cet argent soit envoyé.

LETTRE CMXXXIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 15 avril 1685.

Voici la suite de mes sincérités. Vous avez, ma chère enfant, un esprit prophétique qui voit tout, et vous me faites frémir quand vous faites des songes affreux de moi. Vous dites que ma guérison n'est pas véritable, malgré cette journée si triomphante de Vitré, et tout le bon état où je vous ai dit que j'étois; car je ne vous ai jamais menti : tout cela ne vous persuade point, et je commence, en vérité, à croire que vous avez raison. Il y a quatre jours qu'il prit une fantaisie

[1] Alors grand-aumônier de France. *M.*

à ma jambe de s'enfler et de jeter des feux et des sérosités selon qu'il lui plaisoit : je fus surprise, et tout ce qui étoit ici, de cette trahison ; je me mis en repos, je la laissai faire ; il me semble que ce soit une crise que la nature ait souhaitée : la jambe a bien coulé, les feux sont amortis, je trouve qu'elle se désenfle, et je suis persuadée que c'est une guérison ; en effet, rien n'étoit capable de guérir ces duretés et ces roideurs de gras de jambe qu'une telle évacuation. J'en ai donc été fort contente, ainsi que de ma médecine. Cependant, nous envoyâmes prier les capucins qui sont à Rennes de venir nous voir ici : mon fils les souhaite pour sa femme, qui va reprendre de leurs remèdes ; et moi, pour faire quelques lavages que je sais qu'ils ordonnent, et qui sont admirables pour guérir en un moment. Ils nous ont mandé « que dans l'état de leurs af-« faires, avec des ennemis et des envieux de tous « côtés, il leur étoit absolument impossible de « quitter leur couvent : qu'ils me conjuroient « instamment d'aller à Rennes ; que dès qu'ils « auroient vu ma jambe, ils me guériroient ; « qu'ils osoient bien m'en assurer : mais que, « pour appliquer les herbes et les cataplasmes à « propos, il falloit voir ma jambe. » Et enfin ils m'en pressent de si bon cœur, et madame de Marbeuf me donne une chambre si commode,

que je m'y en vais demain. Il me semble que vous le voulez, que vous me le conseillez, que vous serez bien aise que je change d'air, et qu'étant traitée par des mains savantes, je puisse m'assurer d'une véritable guérison. Je m'en vais seule avec *Marie* et deux laquais, un petit carrosse et six chevaux. Je laisse ici mon pauvre *bien bon*, avec mon fils et sa femme : je reviendrai tout le plus tôt que je pourrai; car ce n'est pas sans beaucoup de regret que je quitte le repos de cette solitude, et le vert naissant qui me rajeunissoit : mais je songe aussi que d'être toujours trompée sur cette guérison, c'est une trop ridicule chose; et qu'enfin, il faut suivre vos conseils, il faut savoir s'il y a encore des loups dans les bergeries, et les en faire sortir. Il y a toute sorte d'apparence qu'il n'y en a plus, et que la nature très-sage les a chassés par les dernières irruptions : mais j'en serai encore plus sûre quand les capucins me l'auront dit. Cette petite plaie est fermée et point fermée : il faut une main maîtresse pour me tirer de cette longue misère, où je n'ai été soutenue que de l'espérance, qui m'a fait croire vingt fois ma guérison : voilà, ma très-chère, à quoi je me résous, parce que je vois que vous le voulez absolument. Je vous entends d'ici m'approuver, et me dire que vous êtes lasse de me voir trompée, et toujours la dupe des appa-

rences d'une guérison qui se moque de moi. Madame de Marbeuf est si transportée de m'avoir, elle me marque tant d'empressement et tant d'amitié, que j'en suis tout embarrassée : quand on ne peut être sur le même ton, on ne sait que répondre.

A MONSIEUR DE GRIGNAN.

Nous vous aimons d'une telle sorte, mon cher Comte, que nous ne pensons pas qu'Adonis fût plus beau ; du moins il n'étoit pas d'une si bonne mine que vous, et c'est là le *tu autem* des messieurs. Allez, allez à Livry, après avoir bien prié Dieu dans votre aimable et simple retraite : votre chère femme vous dira dans quel lieu ma destinée me fait passer ces jours saints ; j'étois trop charmée de les passer dans cette solitude ; Dieu ne l'a pas voulu. Votre petit beau-frère s'y plonge de tout son cœur, et prétend bien n'être pas triste et malheureux dans l'autre monde ; il est fort occupé de ces pensées : Dieu les lui conserve ; il viendra un temps où tout le reste nous paroîtra pour le moins bien inutile. Nous vous faisons nos compliments à tous sur la mort de ce pauvre chevalier de Buous[1] ! nous l'aimions extrêmement ; il n'y avoit qu'à le connoître pour

[1] Il étoit de la maison de Pontevez, et cousin-germain de M. de Grignan. *D. P.*

l'aimer; je ne vois plus mourir que des gens plus jeunes que moi, cela fait tirer des conséquences.

A MADAME DE GRIGNAN.

Je reviens à vous, ma fille. Rien n'est égal à la beauté de cette galerie de Versailles : cette sorte de royale beauté est unique dans le monde: je la vois d'ici, en prenant une partie pour le tout. N'avez-vous point dans tous ces beaux lieux rencontré les yeux de cette digne favorite (*madame de Maintenon*)? Quoi! dans un si grand espace, pas un pas pour aller à elle, ni elle pour venir à vous! Je ne vous dis point tous les bons succès que je vous souhaite, à vous, ma chère enfant, et à toute la république des Grignan, qui sera bientôt rassemblée. On me mande que les mariages doubles de M. le duc de Bourbon et de M. du Maine [1] seront pour le mois de juillet, et que plusieurs dames se tourmentent pour les places de dames d'honneur. J'ai mandé à madame de La Fayette que je donne ma voix à madame de Moreuil pour la duchesse de Bourbon. Je vous demande des souvenirs à l'hôtel de Pomponne; je ne veux pas être oubliée dans cette maison. Je n'écrirai point aujourd'hui au petit Coulanges, il est à Bâville.

[1] Le mariage de M. le duc de Bourbon avec mademoiselle de Nantes se fit le 24 juillet 1685; mais celui de M. le duc du

Ma jambe est si considérablement désenflée depuis hier, que si j'y pouvois prendre confiance, et que je ne fusse pas offensée de ses trahisons, je n'irois point du tout à Rennes : mais mon fils m'y envoie et tout le monde, et j'y vais; je compte revenir ici le lundi ou le mardi de Pâques; ce seroit même plus tôt, si les jours saints ne faisoient demeurer où l'on est. C'est à présent qu'il faut tout espérer, mais je ne saurois me consoler de vous avoir tant trompée; c'étoit de bonne foi, et j'étois trompée moi-même la première, avec tout ce qui étoit autour de moi.

DE MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

En un mot, ma belle petite sœur, nous sommes si fatigués, si importunés de la longueur du mal de ma mère, et de toutes les trahisons que sa jambe nous a faites, que moi-même je l'envoie à Rennes, où les capucins du Louvre ne la perdront pas de vue. Sa jambe se désenfle et se guérit à vue d'œil; mais nous avons été si souvent attrapés, et cette guérison si souhaitée a si souvent fait comme le papillon de Polichinel, qu'enfin, pour terminer nos inquiétudes et les nôtres, et pour éviter tous les scrupules qu'on pourroit avoir, nous l'envoyons à la source de

Maine avec mademoiselle de Bourbon n'eut lieu que le 19 mars 1692. *D. P.*

toute habileté. Vous savez que le parfait ménage demeure ici avec le *bien bon*.

LETTRE CMXXXIV.

DE M. DE COULANGES A MADAME DE GRIGNAN.

A Bâville, ce 26 avril 1685.

J'étois fort en peine de vous, Madame, et de monsieur votre mari; je l'étois fort aussi de madame votre mère, dont je ne vois plus les *sacrés caractères;* enfin, mon attachement pour tout ce qui vous regarde commençoit à troubler le doux repos que j'ai ici, quand votre messager m'a rendu votre lettre. J'ai été fort aise d'apprendre de vos nouvelles, mais fâchée en même temps que cette maudite fièvre soit venue aussi mal-à-propos rompre tous nos desseins. Ceux de M. de Lamoignon sont de passer ici encore toute la semaine prochaine, pour ne s'en retourner à Paris que le dimanche 6 de mai; pour moi, je vivrai au jour le jour, c'est-à-dire, que si je trouve quelqu'un qui veuille me ramener à Paris, je n'en perdrai point l'occasion, parce que je serai bien aise d'aller faire un tour à Versailles, et qu'il est bon même que je sache des nouvelles de M. de Seignelay,

chercher du secours à Paris, et d'y voir ma chère et mon aimable fille, Dieu soit béni. Je regardois ainsi avec tranquillité ce qu'ordonneroit la Providence, et mon cœur choisissoit la continuation d'un mal qui me redonnoit à vous trois mois plus tôt: car vous jugez bien que pour ne pas suivre cette pente, il faut que la raison fasse de grands efforts. Je me fusse servie des généreuses offres de madame de Marbeuf, qui sont aussi sincères qu'elles sont solides, et je m'en servirois encore sans balancer, si ma jambe, comme par malice, ne se guérissoit à vue d'œil : vous savez ce que c'est aussi que de se charger de rendre ce qu'on prend si agréablement. Ainsi je vais aux Rochers observer la contenance de cette jambe, qui est présentement sans aucune plaie ni enflure; elle est tout amollie, et pour la figure elle est entièrement comme sa compagne, qui depuis près de six mois étoit *sans pareille*. La couleur n'est pas agréable, la lessive ne la blanchit pas, ni l'eau d'arquebusade; il y a encore quelques marques de *fructus belli*, qui dureront long-temps, mais ce n'est que les places des feux qui y ont passé. Je ne sais si c'est la sympathie des petites herbes qui me guérit à mesure qu'elles pourrissent en terre j'avois envie d'en rire, mais les capucins en font tous les jours des expériences : je voudrois bien savoir ce qu'en dit Alliot. Je ne sais donc si c'est la cérémonie de

ces petits enterrements deux fois le jour, ou si c'est la lessive ou le baume; mais il est toujours vrai que je n'ai point été comme je suis, et que si cette guérison n'est pas véritable, je n'en irai chercher qu'auprès de vous. Voilà, ma chère bonne, des vérités dont je vous conjure de ne pas douter; mais vous me dites quelque chose en passant, comme si vous ne disiez rien, qui m'a fait une terrible impression : c'est que si je reviens pour cette jambe, vous ne courrez pas le risque de vous en aller de votre côté, pendant que je serai ici. Ma fille, que me dites-vous? ne me trompez point là-dessus, ce seroit pour moi une douleur insupportable : vous m'assurez que je vous trouverai au commencement de septembre, et que vous serez encore dans toutes vos affaires; pour moi, je presse et dispose les miennes sans y perdre un moment : j'ai une terre à raffermer, j'ai mille choses trop longues à dire : mais dans une telle extrémité, je ferois bien, pour vous voir et pour vous embrasser, ce que je voulois faire pour ma jambe; ainsi gouvernez-moi avec votre sagesse d'un côté, et votre amitié de l'autre. Vous savez mes affaires, vous savez combien je vous aime, vous savez aussi vos engagements, gouvernez-moi; et, à moins qu'il ne soit arrivé quelque changement dans vos affaires, songez à la quantité que vous en

avez à finir, et qu'il n'y a plus que trois mois jusqu'à celui que nous souhaitons; car je compte que nous sommes au mois de mai : je me fie enfin et me confie en vous de ma destinée. Il est vrai que vous devez bien me compter pour un de vos malades, puisque l'éloignement ne vous empêche pas d'être occupée de moi et de me donner des soins. Mais je suis fort en peine du chevalier; vous me représentez son mal d'une étrange manière; il est bien malheureux que les pilules, si salutaires à tout le monde, lui soient si mauvaises; c'est cela qu'on doit appeler des maux et des douleurs, quand on n'a point de situation et qu'on étouffe ; j'en suis vraiment affligée. La fièvre de M. de Grignan me paroît moins considérable; ne le faites point tant saigner, les médecins sont cruels. Mais vous, mon enfant, je ne puis croire que parmi tout cela vous soyez en parfaite santé : le printemps vous fait toujours quelque émotion : dites-moi dans quel état vous êtes; parlez-moi aussi sincèrement que je vous parle, et surtout ôtez-moi du nombre de vos inquiétudes. Celles de la duchesse du Lude sont trop bien fondées; vous me représentez son mari dans un étrange anéantissement : nos capucins seroient bien loin de donner de la bouillie dans cet état, ils donneroient de bons cordiaux qui vont retirer une ame des portes de la mort.

J'ai vu depuis peu la procureuse générale, autrement *la petite personne*[1] que nous connoissons tant; elle est toujours fort aimable : nous fûmes fort aises de nous voir : je voudrois que vous l'eussiez entendue conter, mais plutôt son mari, car elle étoit morte, dans quelle extrémité la laissa le grand médecin de ce pays, et de quelle manière habile et miraculeuse les capucins la retirèrent de cette agonie; c'est un récit digne d'attention : vous me direz, c'est qu'elle ne devoit pas mourir; je le crois plus que personne, mais je ne puis m'empêcher d'admirer et d'honorer les causes secondes dont Dieu se sert pour redonner la vie à une créature si près du tombeau. On peut appliquer à ces sortes de talents ce que le père Bossu dit si agréablement[2] du respect que les hommes devoient avoir dans les premiers temps pour ceux qui étoient visiblement protégés des dieux.

Ma fille, je m'égare, et je veux revenir à madame de Marbeuf, qui a lu avec un plaisir et une reconnoissance extrêmes ce que vous me dites d'elle : c'est la personne du monde la plus sensible à votre estime; elle me fait passer ici de

[1] Madame de La Bedoyère, que Grouvelle croit être Anne-Éléonore du Puy-Murinais. (*Voyez* ci-dessus, lettre du 5 novembre, et la note.) *G. D. S. G.*

[2] Dans son *Traité du poème épique.*

fort agréables jours : bonne compagnie, de la musique. Je fus avant-hier au cours avec un air penché, parce que je ne veux point faire de visites. J'en reçus une jeudi de la princesse de Bade, qui me conta tout ce que je savois déjà de sa colère, qui est comme celle d'Achille, et de son exil : je fus le soir chez elle, et comme je voyois qu'elle ne s'ennuyoit point, je l'écoutai trois heures : j'avois un siége sous le pied, car sans cette attention je craindrois de ne plus reconnoître la jambe malade, et de m'y tromper comme Arlequin. Voilà mes nouvelles ; mandez-moi des vôtres, c'est ma vie. Je pars mardi au grand déplaisir de notre bonne Marbeuf ; le *bien bon* languit de mon absence. J'embrasse délicatement vos pauvres malades ; mais vous, ma très-aimable, avec moins de façon, et une tendresse qu'il n'est pas aisé d'exprimer. J'écrirai des Rochers à mon petit Coulanges. Voilà les capucins qui vous disent mille choses, et vous assurent de ma bonne guérison : ils sont persuadés que la poudre d'yeux d'écrevisse, dans la première cuillerée du lait du grand-maître (*M. du Lude*), feroit des merveilles ; son état est digne de compassion.

LETTRE CMXXXVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 13 juin 1685.

Per tornar dunque al nostro proposito, je vous dirai, ma bonne, que vous me traitez mal de croire que je puisse avoir regret au port du livre du carrousel; jamais un paquet ne fut reçu ni payé plus agréablement : nous en avons fait nos délices depuis que nous l'avons; je suis assurée qu'à Paris je ne l'aurois lu qu'en courant et superficiellement : je me souviens de ce pays-là, tout y est pressé, poussé; une pensée, une affaire, une occupation pousse ce qui est devant elle; ce sont des vagues, la comparaison du fleuve est juste. Nous sommes ici dans un lac : nous nous sommes reposés dans ce carrousel, nous avons raisonné sur les devises. Répondez à nos questions : la devise d'un chien qui ronge un os, faute de mieux, nous trouble tout-à-fait : nous serons cause que vous lirez ce livre. Je trouve bien plaisant la petite course dont les deux jambons de M. de Luxembourg font le prix : le *bien bon* s'est écrié sur cet endroit, et regrette de n'être pas un des paladins. M. le duc de Bourbon étoit-

il bien joli? de bonne foi, comment paroissoit-il? approche-t-il de la taille du marquis[1] (*de Grignan*)? Ah! j'ai bien peur que non : je m'y suis affectionnée : je suis triste de tant de grandeurs avec tant de disgrace du côté de la taille. On dit qu'il y aura encore une belle fête à sa noce, et des chevaliers plus choisis. Je dirai à madame de La Fayette ce que vous me mandez du sien; elle en sera ravie. Elle se plaint tendrement de ne vous voir plus, et dit que vous êtes partout belle comme un ange, et toujours cette *beauté*; je ne fais jamais retourner ce que vous m'écrivez que de cette manière, et jamais pour rien gâter.

Madame de La Troche me mande que madame de Moreuil entra mercredi dans le carrosse de madame la dauphine, et que l'on croit que c'est pour être dame d'honneur de madame la duchesse (*de Bourbon*), parce que le roi a dit qu'il vouloit que celle qui *la*[2] seroit y entrât par elle-même; et tout le monde juge que sans cela rien ne pressoit de lui accorder ce qu'elle demandoit depuis si long-temps. Je souhaite qu'elle ait cette place : vous savez que je lui ai donné ma voix depuis long-temps.

[1] Tout ceci est une ironie. Le duc de Bourbon étoit petit et fort laid, mais il avoit beaucoup d'esprit : mademoiselle de Nantes, qu'il épousa, étoit très-aimable et pleine de graces, quoique boiteuse. *A. G.*

[2] Faute que faisoit madame de Sévigné par système. *G. D. S. G.*

Pour des vapeurs, ma très-aimable bonne, je voulus, ce me semble, en avoir l'autre jour ; je pris huit gouttes d'essence d'urine, et, contre l'ordinaire, elle m'empêcha de dormir toute la nuit: mais j'ai été bien aise de reprendre de l'estime pour cette essence; je n'en ai pas eu besoin depuis. En vérité, je serois ingrate si je me plaignois des vapeurs : elles n'ont pas voulu m'accabler pendant que j'étois occupée à ma jambe; c'eût été un procédé peu généreux. A l'égard de la jambe, voici le fait : il n'y a plus aucune plaie il y a long-temps; mais l'endroit étoit demeuré si dur, et tant de sérosités y avoient été *recognées* par des eaux froides, que nos chers pères l'ont voulu traiter à loisir, sans me contraindre, et en me jouant, avec ces herbes que l'on retire deux fois le jour toutes mouillées : on les enterre, et à mesure qu'elles pourrissent, riez-en si vous voulez, cet endroit sue et s'amollit; et ainsi par une douce et insensible transpiration, avec des lessives d'herbes fines et de la cendre, je guéris la jambe du monde la plus maltraitée par le passé, et je ne crois pas qu'il y ait rien de plus aimable pour moi qu'une sorte de traitement qui est sûr, et qui n'est ni contraignant ni dégoûtant, et qui me donne tous les jours le plaisir de me voir guérir sans onguents, sans garder un moment la chambre. C'est dommage que vous n'alliez

conter cela à des chirurgiens, ils pâmeroient de rire; mais moi je me moque d'eux.

Voulez-vous savoir où j'ai été aujourd'hui? J'ai été à la place *Madame*; j'ai fait deux tours de mail avec les joueurs. Ah! mon cher Comte, je songe toujours à vous, et quelle grace vous avez à pousser cette boule. Je voudrois que vous eussiez à Grignan une aussi belle allée : j'irai tantôt au bout de la grande allée voir *Pilois* qui y fait un beau degré de gazon pour descendre à la porte qui va dans le grand chemin. Ma bonne, vous voilà instruite de reste; vous ne direz plus que je vous cache des vérités, que je ne fais que mentir; vous en savez autant que moi.

Oui, nos Capucins sont fidèles à leurs trois vœux : leurs voyages d'Égypte, où l'on voit tant de femmes comme Ève, les en ont dégoûtés pour le resté de leurs jours. Enfin, leurs plus grands ennemis ne touchent point à leurs mœurs, et c'est leur élogea, étnt haïs comme ils le sont. Ils ont remis sur pied une de ces deux femmes qui étoient mortes.

Parlons de M. de Chaulnes : il m'a écrit que les états sont à Dinan, et qu'il les a fait commencer le premier jour d'août, pour avoir le temps de m'enlever au commencement de septembre, et puis mille folies de vous : *Qu'il vous a réduite au point qu'il désiroit*; *que vous êtes coquette*

avec lui, et que bientôt.... Enfin, il est d'une gaillardise qui me ravit; car, en vérité, j'aime ces bons gouverneurs; la femme me dit encore mille petits secrets. Je ne comprends point comme on peut les haïr, et les envier, et les tourmenter; je suis fort aise que vous vous trouviez insensiblement dans leurs intérêts. Si les états eussent été à Saint-Brieux, c'eût été un dégoût épouvantable : il faut voir qui sera le commissaire; ils ont encore ce choix à essuyer : si vous êtes dans leur confiance, ils ont bien des choses à vous dire, car rien n'est égal à l'agitation qu'ils ont eue depuis quelque temps.

Pour M. Bruan, le *bien bon* dit que ce n'est point un homme à recevoir une pistole pour une conférence; d'en donner deux, ce seroit trop; il faut savoir de M Le Cour, qui l'a souvent consulté, et de M. de La Trousse, qui ne le paiera qu'à la fin de son bâtiment. A-t-il fait un devis? On donne plus ou moins selon la peine : il est difficile de dire précisément d'ici ce qu'il lui faut; pour moi, je vous conseille de nous attendre, ce n'est pas un homme qu'on paie jour à jour[1].

[1] A peine se doute-t-on que madame de Sévigné nomme ici un des plus grands architectes du XVIIe siècle, Libéral Bruant, ami de l'infortuné Fouquet, auteur des plans et dessins d'une grande partie des bâtiments somptueux de l'Hôpital-général, ou a Salpétrière, des Invalides, et autres monuments qui font hon-

Pour votre chambre, ma bonne, je comprends qu'elle est fort bien avec tout ce que vous me mandez ; si la sagesse ne faisoit point fermer les yeux sur tout ce qui convient à la magnificence des autres et à la qualité, on ne se laisseroit pas tomber en pauvreté. Je sais le plaisir d'orner une chambre; j'y aurois succombé sans le scrupule que je me suis toujours fait d'avoir des choses qui ne sont pas nécessaires, quand on n'a pas les nécessaires : j'ai préféré de payer mes dettes, et je crois que la conscience oblige, non-seulement à cette préférence, mais à la *justice* de n'en plus faire de nouvelles. Ainsi je blâme, maternellement et en bonne amitié, l'envie qu'a M. de Grignan de vous donner un autre miroir : contentez-vous, ma chère bonne, de celui que vous avez ; il convient à votre chambre qui est encore bien imparfaite; il est à vous par bien des titres, et tout mon regret est de ne vous avoir donné que la glace[1]; j'aurois été bien aise, il y a long-temps,

neur à sa mémoire. M. d'Argenville le fils a oublié Libéral Bruant, dans son volume intitulé : *Vies des fameux Architectes*, etc. Paris 1787, et cet oubli de sa part paroîtra toujours étrange.

G. D. S. G.

[1] L'art de fondre les glaces étoit déjà trouvé en France, mais Venise fournissoit encore l'Europe de miroirs qui n'étoient jamais d'une grande dimension, soufflés, et toujours chers. Ceux qu'on fabriquoit en France, n'excédant point en proportion ceux de Venise, on préféroit ces derniers par ton et par habitude. On ne

de la faire ajuster comme vous avez fait. Jouissez donc, ma chère bonne, de votre dépense, sans en faire une plus grande qui seroit superflue et contre les bonnnes mœurs que nous professons.

Je voudrois que Corbinelli ne vous eût point dit un mot du doge que je présente à M. le chevalier. On lui demanda ce qu'il trouvoit de rare et d'extraordinaire à la cour et à Paris; il répondit que c'étoit lui.—Monsieur, vous m'en voulez d'ailleurs, ou vous êtes malade, si vous ne trouvez cela juste et plaisant. Mais hélas! oui; mon pauvre Monsieur, vous êtes malade : je serois fort bien avec vous, si vous saviez combien je suis touchée de la tristesse de votre état; j'en vois toutes les conséquences, et j'en suis triste à loisir; car ici, toutes les pensées ont leur étendue; elles ne sont ni détournées ni effacées. Concevez donc une bonne fois ce que je sens sur votre sujet; vous irez à Livry, vous y marcherez; au moins ne me parlez point d'être porté dans une chaise : un menin est bien étonné d'être

se doutoit pas qu'il sortiroit un jour de notre manufacture, des pièces de cent douze pouces de hauteur, et d'une moindre proportion, aussi multipliées qu'elles le sont de nos jours. Une boutique de limonadier à Paris, déroule en glaces, sous nos yeux, plus de luxe que tous les palais des souverains du monde au commencement du 18e siècle. *G. D. S. G.*

si accablé au lieu de briller au carrousel. O Providence!

Ma bonne, voyez un peu comme s'habillent les hommes pour l'été; je vous prierai de m'envoyer d'une étoffe jolie pour votre frère, qui vous conjure de le mettre du bel air, sans dépense, savoir comme on porte les manches, choisir aussi une garniture, et d'envoyer le tout pour recevoir nos gouverneurs. Mon fils a un très-bon tailleur ici. M. du Plessis vous donnera de l'argent du bon abbé, pour les rubans; car, avec un petit billet que j'écrirai à *Gautier*, à qui je ne dois rien, il attendra mon retour; je vous prie aussi de consulter madame de Chaulnes pour l'habit d'été qu'il me faut pour l'aller voir à Rennes; car pour les états, ma chère bonne, je vous en remercie. Je reviendrai ici commencer à faire mes paquets pour me préparer à la grande fête de vous revoir et de vous embrasser mille fois. Madame de Chaulnes en sera bien d'accord. J'ai un habit de taffetas brun piqué avec des campanes d'argent, un peu relevées, aux manches et au bas de la jupe; mais je crois que ce n'est plus la mode, et il ne se faut pas jouer à être ridicule à Rennes, où tout est magnifique. Je serai ravie d'être habillée dans votre goût, ayant toujours pourtant l'économie et la modestie devant les yeux : je ne veux point de *Toupers*, rien

que la bonne madame *Dio*; elle a ma mesure. Vous saurez mieux que moi quand il faudra cet habit, puisque vous serez informée du départ des Chaulnes, et je courrai à Rennes pour les voir; en vérité, je serois ingrate si je ne les aimois; tous les ingrats qu'ils ont faits en ce pays font horreur, et je ne voudrois pas leur ressembler.

On nous mande (ceci est *fuor di proposito*) que les Minimes de votre Provence ont dédié une thèse au roi, où ils le comparent à Dieu, mais d'une manière qu'on voit clairement que Dieu n'est que la copie. On l'a montrée à M. de Meaux, qui l'a portée au roi, disant que Sa Majesté ne la doit pas souffrir. Le roi a été de cet avis : on a renvoyé la thèse en Sorbonne pour juger; la Sorbonne a décidé qu'il la falloit supprimer. *Trop est trop*, je n'eusse jamais soupçonné des Minimes d'en venir à cette extrémité. J'aime à vous mander des nouvelles de Versailles et de Paris, *ignorante!!!*

Vous conservez une approbation romanesque pour les princes de Conti [1]; pour moi, qui ne l'ai plus, je les blâme de quitter un tel beau-père, de ne pas se fier à lui pour leur faire voir assez de guerre : hé, mon Dieu! ils n'ont qu'à prendre

[1] Les princes de Conti et de La Roche-sur-Yon étoient partis pour aller servir en Hongrie, où ils se trouvèrent au combat de Gran, et firent des prodiges de valeur. *D. P.*

patience, et à jouir de la belle place où Dieu les a mis; personne ne doute de leur courage : à quel propos faire les aventuriers et les chevaux échappés? Leurs cousins de Condé n'ont pas manqué d'occasions de se signaler, ils n'en manqueroient pas aussi. Et *con questo* je finis, ma très-aimable et très-chère bonne, toute pleine de tendresse pour vous, dévorant par avance ce mois de septembre où nous touchons, car vous voyez comme tout cela va. Quand M. du Plessis se sera bien promené dans notre parc, il vous le donnera; il l'a reçu, et vous lui ferez comprendre et à mademoiselle d'Alerac nos grandes allées droites tout de travers.

Le *bien cher* vous aime comme il a toujours fait : il lui prend des furies d'envie de voir *Pauline*, qui me font rire. Votre frère, votre belle-sœur, que ne vous disent-ils point? Ils vous assurent que le *tranquille* ne se sert que de sa boîte pour guérir efficacement. Je ne crois pas que les pères viennent ici, ils sont trop occupés à Rennes; ils me disent de continuer toujours, en me jouant et en marchant, leurs aimables remèdes. J'embrasse mille fois encore ma chère bonne.

LETTRE CMXXXVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 17 juin 1685.

Que je suis aise que vous soyez à Livry, ma très-chère bonne, et que vous y ayez un esprit débarrassé de toutes les pensées de Paris! Quelle joie de pouvoir chanter ma chanson, quand ce ne seroit que pour huit ou dix jours! Vous nous dites mille douceurs, ma bonne, sur les souvenirs tendres et trop aimables que vous avez du bon abbé et de votre pauvre maman; je ne sais où vous pouvez trouver si précisément tout ce qu'il faut penser et dire; c'est, en vérité, dans votre cœur, c'est lui qui ne manque jamais, et quoi que vous ayez voulu dire autrefois à la louange de l'esprit qui le veut contrefaire, l'esprit manque, il se trompe, il bronche à tout moment; ses allures ne sont point égales, et les gens éclairés par leur cœur n'y sauroient être trompés. Vive donc ce qui vient de ce lieu, et entre tous les autres, vive ce qui vient si naturellement de chez vous!

Vous me charmez en me renouvelant les idées de Livry; Livry et vous, en vérité, c'est trop; et

je ne tiendrois pas contre l'envie d'y retourner, si je ne me trouvois toute disposée pour y retourner avec vous à ce bien-heureux mois de septembre; peut-être n'y retournerez-vous pas plus tôt : vous savez ce que c'est que Paris, les affaires et les infinités de contre-temps qui vous empêchent d'aller à Livry. Enfin, me revoilà dans le train d'espérer de vous y voir: mais, bon Dieu! que me dites-vous, ma chère bonne? le cœur m'en a battu : quoi! ce n'est que depuis la résolution de mademoiselle de Grignan de ne s'expliquer qu'au mois de septembre, que vous êtes assurée de m'attendre? Comment! vous me trompiez donc, et il auroit pu être possible qu'en retournant à Paris dans deux mois, je ne vous eusse plus trouvée! Cette pensée me fait transir, et me paroît contre la foi : effacez-la-moi, je vous en conjure, elle me blesse, tout impossible que je la voie présentement : mais ne laissez pas de m'en redire un mot. *O sainte Grignan,* que je vous suis obligée, si c'est à vous que je dois cette certitude!

Revenons à Livry; vous m'en paroissez entêtée; vous avez pris toutes mes préventions, je reconnois mon sang : je serai ravie que cet entêtement vous dure au moins toute l'année. Que vous êtes plaisante avec ce rire du père prieur, et cette tête tournée qui veut dire une approbation. Le

bien bon souhaite que *du Harlay* vous serve aussi bien dans le pays, qu'il nous a bien nettoyé et parfumé les jardins. Mais où prenez-vous, ma bonne, qu'on entende des rossignols le 13 de juin? Hélas! ils sont tous occupés du soin de leur petit ménage, il n'est plus question ni de chanter, ni de faire l'amour, ils ont des pensées plus solides. Je n'en ai pas entendu un seul ici; ils sont en bas vers ces étangs, vers cette petite rivière; mais je n'ai pas tant battu de pays, et je me trouve trop heureuse d'aller en toute liberté dans ces belles allées de plain-pied.

Il faut tout de suite parler de ma jambe, et puis nous reviendrons encore à Livry; non, ma bonne, il n'y a plus nulle sorte de plaie, il y a long-temps; mais ces pères vouloient faire suer cette jambe pour la désenfler entièrement, et amollir l'endroit où étoient ces plaies, qui étoit dur; ils ont mieux aimé avec un long temps, me faire transpirer toutes ces sérosités par ces herbes qui attirent de l'eau, et ces lessives, et ces lavages, et à mesure que je continue les remèdes, ma jambe redevient entièrement dans son naturel, sans douleur, sans contrainte. On étale l'herbe sur un linge, on le pose sur ma jambe, et on l'enterre après une demi-heure: je ne crois pas qu'on puisse guérir plus agréablement un mal de sept ou huit mois. La princesse (*de Tarente*) qui est

habile, est contente de ce remède, et s'en servira dans les occasions. Elle vint hier ici avec un grand emplâtre sur son pauvre nez, qui a pensé en vérité être cassé. Elle me dit tout bas qu'elle venoit de recevoir cette petite boîte de *thériaque céleste* qu'elle vous donne avec plaisir; j'irai la prendre demain dans son parc où elle est établie; c'est le plus précieux présent qu'on puisse faire; parlez-en à MADAME quand vous ne saurez que lui dire. On croit que madame l'électrice pourroit bien venir en France, si on lui assure qu'elle pourra vivre et mourir dans sa religion, c'est-à-dire, qu'on lui laisse la liberté de se damner [1]. La princesse nous a parlé du carrousel. Je me doutois bien, ma bonne, que nous étions ridicules de tant retortiller sur ce livre, je vous l'ai mandé; je le disois à votre frère; il en étoit assez persuadé; mais nous avous cru qu'il suffisoit d'avoir fait cette réflexion, et qu'en faveur des Rochers, nous pouvions nous y amuser un peu plus que de raison. Nous nous souvenons encore fort distinctement comme tout cela passe vite à Paris; mais nous n'y sommes pas, et vous aurez fait conscience de vous moquer de nous. Parlons de Livry; vous couchez dans votre chambre ordi-

[1] Elle étoit veuve de Charles II, électeur de Bavière, mort le 26 maï de cette même année. Cette princesse étoit élevée dans la confession des églises réformées. *G. D. S. G.*

naire, M. de Grignan dans la mienne; celle du *bien bon* est pour les survenants, mademoiselle d'Alerac au-dessus, le chevalier dans la *grande blanche*, et le marquis au pavillon. N'est-il pas vrai, ma bonne? je vais donc dans tous ces lieux embrasser tous les habitants, et les assurer que s'ils se souviennent de moi, je leur rends bien ce souvenir avec une sincère et véritable amitié. Je souhaite que vous y retrouviez tout ce que vous y cherchez, mais je vous défends de parler encore de votre jeunesse comme d'une chose perdue; laissez-moi ce discours; quand vous le faites, il me pousse trop loin, et tire à de grandes conséquences. Je vous prie, ma chère bonne, de ne point retourner à Paris pour les commissions dont nous vous importunons, votre frère et moi : envoyez *Enfossy* chez *Gautier*, qu'il vous envoie des échantillons; écrivez à la d'Escars; ne vous pressez point, ne vous dérangez point; vous avez du temps de reste, il ne faut que deux jours pour faire mon manteau, et l'habit de mon fils se fera en ce pays : au nom de Dieu, ne raccourcissez point votre séjour; jouissez de cette petite abbaye pendant que vous y êtes et que vous l'avez. J'ai écrit à la d'Escars pour vous soulager, je lui envoie une échantillon d'une doublure or et noir, qui feroit peut-être un joli habit sans doublure, une frange d'or au bas; elle me coûtoit sept

livres; en voilà trop sur ce sujet, vous ne sauriez mal faire, ma chère bonne. Nous avons ici une lune toute pareille à celle de Livry; nous lui avons rendu nos devoirs : et c'est passer une galerie que d'aller au bout du mail. Cette place *Madame* est belle, c'est comme un grand belvédère, d'où la campagne s'étend à trois lieues d'ici vers une forêt de M. de La Trémouille : mais cette lune est encore plus belle sous les arbres de votre abbaye; je la regarde, et je songe que vous la regardez : c'est un étrange rendez-vous, ma chère mignonne; celui de Bâville sera meilleur. Si vous avez M. de la Garde, dites-lui bien des amitiés pour moi; vous me parlez de Polignac comme d'un amant encore sous vos lois; un an n'aura guère changé cette noce. Dites-moi donc comme le chevalier (*de Grignan*) marche, et comme ce comte (*M. de Grignan*) se trouve de sa fièvre. Ma chère bonne, Dieu vous conserve parmi tant de peines et de fatigues. Je vous baise des deux côtés de vos belles joues, et suis entièrement à vous; et le *bien bon*, il est ravi que vous aimiez sa maison. Je baise la belle d'Alerac et mon marquis. Comment M. du Plessis est-il avec vous? dites-m'en un mot.

Mon fils et sa femme vous honorent et vous aiment, et je conte souvent ce que c'est que cette madame de Grignan : cette petite femme dit :

«Mais Madame, y a-t-il des femmes faites comme «cela?»

LETTRE CMXXXVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 20 juin 1685.

Que je suis aise, ma fille, que vous jouissiez de la petite abbaye! le bon abbé en est ravi; il dit que vous y entendez mieux votre ménage, et que vous êtes plus habile que nous; en vérité, je le crois : mais on pleure à Bâville de ne vous avoir point : Coulanges m'en écrit les douleurs de M. de Lamoignon; il me parle du mois de septembre, et de la circonstance de vous y trouver: j'ai renoué cette partie plus que jamais, et je la vois tous les jours approcher avec beaucoup de plaisir, quoiqu'il m'en coûte; mais puisque c'est une dépense qu'il faut toujours faire malgré soi, il vaut mieux que ce soit en avançant vers quelque chose d'agréable, que de passer les jours tristement, sans espérance; voilà où j'en suis. Vous vous amusez fort joliment; il faut, comme vous voyez, quelque espèce de règle sans aucun vœu; c'est la règle qui empêche le désepoir de

ceux qui sont en communauté et l'ennui de ceux qui n'y sont point : par elle on fait ce qu'on a à faire, et par elle on remplit le temps : le vôtre n'a rien de vide ni de languissant, et je crois qu'avec une si bonne compagnie, vous seriez long-temps à Livry sans vous ennuyer; c'est pourquoi je ne voudrois point vous en faire sortir pour nos commissions. Je me suis réjouie de voir Corbinelli à Livry avec les Polignac; il me semble que cela ne sent point la rupture, et que ce feu s'augmente à force d'être contesté. Nous avons ri de vos réponses courtes et vives aux demandes de mon fils : nous ne sommes pas si modestes que vous pensez, nous avons entendu finesse à deux principalement; mais la modestie nous a empêchés de vous en demander l'explication. J'ai compris aisément les disputes et les conversations de Corbinelli; mais vous devriez par amitié l'empêcher de scandaliser les foibles : je suis assurée qu'on l'accuse de vouloir faire une nouvelle théologie. Vous me faites pleurer du chevalier : quoi! il ne marche point! quoi, on le porte! j'en ai le cœur serré. Il y a un siècle qu'il n'a été à Versailles; cela est fâcheux par bien des raisons; dites-lui comme je sens son état. Celui de M. de Grignan ne me plaît guère; il durera aussi long-temps que sa bile noire sera en campagne : plût à Dieu que nos capucins fussent à portée de le

traiter! ce ne seroit pas une affaire. Une des deux femmes qu'ils ressuscitent est entièrement sur pied, l'autre est bien mieux : mais savez-vous comme ils trouvèrent cette dernière? affoiblie de douze saignées par les médecins, et fortifiée de ses derniers sacrements. Là-dessus ils travaillent, en disant toujours : elle ne mourra au moins que demain; et depuis un mois cette pauvre personne se croit guérie : je vous en manderai la suite; il faut que vous ayez cette complaisance en faveur de nos bons pères. Je leur écrivis l'autre jour que ma jambe suoit; ils me répondirent qu'ils le savoient bien, que c'étoit là le but de leurs remèdes, et que j'étois entièrement guérie : ils m'ont envoyé d'une essence qu'ils appellent de *l'émeraude*, qui guérit et console et perfectionne tout, et sent divinement bon. Je me fais violence pour me taire de ces gens-là : ils ont envoyé un dernier remède à ma belle-fille, après lequel ils n'ont plus rien à dire; mais comme ils ne sont point charlatans, et qu'ils ne promettent rien, ils ne sont point embarrassés quand ils n'ont point tout le succès qu'ils désirent : il est vrai que cela n'arrive pas souvent. Pour mes vapeurs, ma chère enfant, je n'en ai pas eu depuis; elles n'ont rien de commun avec ma jambe, et si elles me revenoient, je ne me tiendrois pas éconduite de l'esprit d'urine, pour n'avoir pas dormi une

nuit; on a des dispositions qui empêchent quelquefois de dormir, sans l'esprit d'urine, et sans qu'on sache pourquoi. J'admire que vous vous portiez si bien; Dieu vous conserve et veuille bénir tous nos desseins et tous nos projets! Le bon abbé est fâché que madame de Chelles dégrade partout notre forêt dans un temps que vous l'honorez de votre présence. Faites bien toutes mes amitiés aux habitants de Livry; il est vrai que vous êtes le centre de bien des cœurs et de bien des pays, qui sont liés par vous : vous devez être bien aimée quand vous aimez, et même quand vous n'aimeriez pas. N'ai-je pas raison d'avoir souhaité de jouir d'un bien dont le fonds étoit dans votre cœur? Le mien est à vous, il y a long-temps : vous en avez fait et en ferez toujours la véritable tendresse.

LETTRE CMXXXIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 1er juillet 1685.

Si la fantaisie me prenoit de dire que je partirai le mois qui vient, je ne vois rien qui pût m'en empêcher; je soutiens que les trois ou

quatre jours que l'on traîne d'ordinaire d'après le jour nommé, font justement mon compte. Voilà donc, ma très-aimable, où nous en sommes venus à force d'aller, à force de désirer, à force de passer des jours les uns après les autres, tels qu'il a plu à Dieu de les donner. Je veux, à votre exemple, m'abandonner à la douceur d'espérer de vous voir et de vous embrasser le mois qui vient; je veux croire que Dieu nous permettra cette parfaite joie, quoiqu'il n'y eût rien au monde de si aisé que d'y mêler quelque amertume, si nous le voulions : mais il n'y auroit pas un moment de repos dans cette vie, et c'est une bonté de la Providence que nous fassions trève aux tristes réflexions qui seroient en droit de nous accabler journellement, soit pour nous, soit pour nos intimes : il est donc question, ma très-chère, de respirer et de vivre.

J'entre bien aisément dans les raisons de mademoiselle de Grignan pour ne point s'attacher à Gif[1] : il est certain qu'après avoir été à l'école de saint Augustin, elle se trouveroit à l'école de Molina[2], et que ce changement ne seroit pas soutenable. Je vous approuve fort de souhaiter

[1] *Voyez* la lettre du dimanche 5 octobre 1684.

[2] Nous renvoyons encore à la lettre du dimanche 15 janvier 1690, et une de ses notes, pour se familiariser avec la pensée de madame de Sévigné sur l'école des enfants de Loyola. *G. D. S. G.*

de la ravoir chez vous, comme le bonheur de votre maison et l'édification de toute votre famille. Ne pourriez-vous point faire dire à cette sainte fille que je l'honore toujours infiniment? J'ai eu si long-temps le bonheur de vivre avec elle, que je voudrois bien n'en être pas oubliée entièrement. Nous causerons quelque jour sur la destinée des deux sœurs, il faut laisser faire Dieu, comme dit M. d'Angers (*Henri Arnauld*), et regarder sans cesse sa volonté et sa Providence; sans cela, il n'y a pas moyen de vivre en ce monde, et on ne finiroit jamais de se plaindre de toutes les pauvres causes secondes.

Voilà un morceau de lettre de la bonne Marbeuf, que je trouve tout à propos pour vous faire juger, sans que vous puissiez vous en douter, de l'état de ma jambe. Il est vrai que cette longueur me donnoit du chagrin, et je mandois à mon amie que je croyois qu'on me flattoit : voilà une réponse toute naturelle, qui vous fait voir que nos pères se moquent de moi : j'en suis ravie : je suis donc parfaitement guérie, puisqu'il y a six semaines et au-delà que je n'ai plus aucune plaie, ni approchant. Je marche tant que je veux; je mets d'une eau d'*émeraude* si agréable, que si je ne la mettois sur ma jambe, je la mettrois sur mon mouchoir; si j'en ai besoin, je mettrai du sang de lièvre; mais je suis si bien aujourd'hui,

que je crois que je prendrai le parti qu'ils me conseillent, qui est de mépriser ma jambe, et de ne point la questionner à tout moment : je suis assurée que si j'étois à Paris je n'y penserois pas. Il me semble que c'est cette négligence que vous voulez présentement inspirer à M de Grignan ; vous trouvez qu'il se porte mieux, depuis qu'il a été à Versailles. Vous expliquez divinement cette manière de s'oublier soi-même en ce lieu-là, quoiqu'en effet on n'y songe qu'à soi, sous l'apparence d'être entraîné par le tourbillon des autres ; il n'y a qu'à répéter vos propres paroles : « On y est si caché et si enveloppé qu'on a toutes « les peines du monde à se reconnoître pour le « but des mouvements qu'on se donne. » Je défie l'éloquence de mieux expliquer cet état. Il faut donc chercher à s'éloigner directement de soi-même, et à porter son attention sur d'autres sujets. Les capucins sont bien de cet avis, et ne répondent point quand on leur dit des bagatelles. Au reste, ils sont fâchés qu'on ait saigné M de Grignan ; ils disent que rien ne lui étoit si mauvais, et qu'ils seroient ravis de le traiter, s'ils étoient auprès de lui, mais que de loin ils ne veulent seulement pas dire leur avis. Ils sont grands observateurs de tous les moments, de l'humeur, des chagrins, de la physionomie : si vous en voulez davantage, faites agir M. de Chaulnes, il tient

les bons pères dans sa manche, comme vous tenez M. de Chaulnes dans la vôtre; je ne vois que ce chemin : pour moi, j'avoue que je n'y ai point de pouvoir; mais au moins plus de saignées. Ce n'est pas tout perdre que le roi ait demandé des nouvelles de vos malades, cela console de pauvres courtisans qui ne pensent qu'à lui. Une des femmes que traitoient nos capucins est morte, parce qu'ils n'ont pas eu l'esprit de lui refaire un poumon tout neuf : elle avoit vidé plus de la moitié du sien quand ils la prirent; aussi n'ont-ils jamais dit qu'ils la guériroient, mais qu'ils lui donneroient des jours, et feroient en sorte qu'elle mourroit doucement : ils ont tenu leur parole. Que je vous plains, ma fille, obligée de quitter Livry! vous revoilà accablée de mille choses. Je crois que vous aurez eu un assez vilain temps depuis trois jours; nous avons ici du froid et de la pluie glacée; ce ne sont point de ces temps doux et humides qu'on doit avoir l'été. Vous aurez vu par mes lettres que mon fils ne nous dédira point, qu'il sera charmé d'être dans votre goût : sa femme a ri à pâmer de voir toutes les couleurs que vous ne lui donnerez point, en l'assurant d'une fort aimable garniture. Nous courons après notre livre du carrousel, que nous avons prêté, afin de voir la quadrille que vous lui destinez. Vous lui donnerez aussi telle coiffure

que vous voudrez : vous êtes maîtresse de tout, pourvu que vous teniez un peu bride en main pour la dépense : *J'épouserai qui vous voudrez, pourvu que ce soit mademoiselle Hortense.* Pour moi, ma très-chère, vous ferez tout ce qu'il vous plaira : vous savez mieux que moi s'il me faut un habit, vous êtes à la source. Coulanges me mande que nos états sont remontés au premier août; vous êtes en lieu de faire précisément tout ce qu'il faut; mais il est certain que je n'ai besoin de rien, si les gouverneurs ne viennent point à Rennes; car je n'irai point aux états, et je suis assurée qu'ils m'en dispenseront, et qu'ils ne voudront pas m'empêcher d'être juste au rendez-vous que vous m'avez donné.

LETTRE CMXL

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 8 juillet 1685.

Vous êtes trop bonne et trop aimable, ma chère Comtesse, vous prenez des peines infinies pour nos habits; mais vous contez cet embarras si plaisamment qu'il n'y a pas moyen de vous en plaindre. Vous me faites plus *brave* que je ne voulois; mais je prends la chose en patience, quand je songe que

je serai à votre goût, que je serai à la mode, que je serai comme mesdames de Schomberg et de La Fayette, et qu'assurément je verrai madame de Chaulnes en quelque lieu qu'elle passe; et mieux que tout le reste, c'est que je vous verrai aussi, et vous ferai honneur de ce que vous avez choisi pour moi. Mon fils est fort content d'être aussi bien que M. de Coulanges. Nous avons ici un temps épouvantable : quand la pluie commence en ce pays, on est perdu. Madame de Chaulnes ne doit pas craindre les chaleurs, elle me paroît transportée d'avoir M. de Fieubet pour commissaire[1]; j'en suis ravie aussi, et j'avoue que je n'eusse jamais cru qu'on eût mis la main en si bon lieu. Je trouve que nos gouverneurs ont gagné, dans toute cette manœuvre, la partie, la revanche et le tout. M. de Coulanges m'écrit un vrai livre; rien n'est plus digne d'attention et de curiosité que tout ce qu'il m'apprend; il nous a mis en état de comprendre certaines choses qui se passeront dans les états, et dont nous n'aurions point su les raisons : en un mot, il nous a montré le dessous des cartes. Il vous a conté ses visions sur mon sujet; elles sont venues à d'autres, et j'y ai déjà répondu. Si vous voyez madame de La Fayette, dites-lui qu'elle cause avec vous sur toute cette imagination. Mandez-

[1] Il venoit d'être nommé commissaire près les états de Bretagne.

moi bien de vos nouvelles, de celles des voyages de la cour, de la santé de M. de Grignan; c'est tout cela qui fait la règle de mon départ, et vous en serez la maîtresse. J'attends un homme pour mes affaires, après quoi je serai toujours prête à partir. Madame de Chaulnes me veut emmener : cette pensée ne seroit pas mauvaise, mais le moyen de ne pas aller à Chaulnes avec elle? et je souffrirois trop de m'arrêter un moment. Nous verrons enfin, et nous aurons sans cesse des nouvelles l'une de l'autre.

Je serois surprise bien agréablemeut si les eaux de Vichi faisoient du bien à cent lieues de la grille : je crois que le chevalier en doute comme moi. Je voudrois être trompée, et que M. de Grignan s'en trouvât bien; sa maigreur, sa langueur, sa colique, sa bile répandue et cette disposition de fièvre me donnent une véritable inquiétude : il n'a point assez pris de quinquina : parlez-moi toujours de lui et du chevalier. La Garde est la grande santé. Enfin, ma fille, vous irez à Gif, et souvent à Versailles, où vous ferez peut-être mieux votre profit du deuil de M. de Saint-Andiol[1], que nous aux états, c'est-à-dire, mon fils, qui commence à devenir si avare de moi, que je ne puis plus m'adonner à la contemplation, comme je faisois dans ces bois quelque-

[1] Beau-frère de M. de Grignan.

fois, sans le voir à mes côtés. Ne soyez point en peine de ma jambe, les capucins l'ont emporté sur moi; ils ont voulu la faire suer, elle a sué; j'en ai eu du chagrin, parce que je ne m'y attendois point : cela est passé, et nous sommes bons amis. Plût à Dieu qu'ils pussent traiter notre cher comte! j'y songe mille fois le jour. M. du Plessis (le nôtre[1]) est un si joli homme, qu'il a ri comme nous de sa serge de Nîmes : vous dites tout cela fort plaisamment. Il ne prétendoit pas que ce fût vous qui sussiez l'austérité de son vêtement, il en meurt de honte, et vous demande mille pardons : il a de vous une idée que mes récits ont fortifiée, et qui vous représente à lui comme une divinité : il est fort de nos amis : j'ai reçu de lui mille consolations cet hiver passé. Nous avons ici, au lieu de sa sœur, une fille de Sainte-Marie; vous la croyez professe de la Visitation? non, elle n'a que quinze ou seize ans : son père l'amena ici ce carême, et l'y a laissée : elle est jolie, et nous l'aimons; sa fantaisie toute naturelle, c'est d'être le bâton de vieillesse du *bien bon*; elle en a des soins qui nous font rire, et qui sont trop plaisants.

Madame de La Fayette me manda il y a quelques jours, que madame de Moreuil étoit dame

[1] C'est-à-dire M. du Plessis le Breton, et non le gouverneur du marquis de Grignan. *M.*

d'honneur de madame la duchesse; j'en suis en vérité fort aise. Je vous conjure de lui faire tomber mes compliments à propos; ne l'oubliez point. Il me sembloit bien qu'elle n'étoit point entrée dans le carrosse de la reine : les règles anciennes qui donnoient ce droit aux filles sont abolies; nous avons changé tout cela, comme *le cœur à gauche*. Enfin, la voilà bien placée : son mari a-t-il quelque place dans cet hôtel de Condé? Mon fils m'a conté des merveilles de M. d'Angers (*H. Arnauld*); il a quatre-vingt-huit ans : il porta le Saint-Sacrement sur ses épaules le jour de la fête (*Dieu*); la procession est d'un grand quart de lieue; il chanta tout de suite la grand'messe, et ne mangea qu'à quatre heures. Tout le monde étoit en admiration du miracle visible qui le soutient, *forza non ha, ma l'animo non manca*. Contez cela à M. de Pomponne : tous les ans c'est un nouveau prodige.

DE MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

J'en ai été témoin de ce prodige, j'ai reçu la bénédiction de ce saint homme, et j'ai baisé sa main avec un plaisir extrême. C'est une chose admirable que la crainte qu'a tout son diocèse de le perdre, et de voir venir à sa place quelque *Freluquet* qui ne songe qu'à plaire aux ennemis du prélat; au lieu que celui-ci ne songe qu'à leur pardonner tous les dégoûts dont ils prennent

plaisir d'accabler sa vieillesse. Je parlerois longtemps là-dessus; mais il vaut mieux vous remercier, ma belle petite sœur, de toutes les peines que vous avez prises pour mon habit. Je vous avoue que je crains fort que vous n'ayez été prendre pour ma garniture de certaines couleurs vives et tranchantes : mon dessein étoit de supplier *ma princesse* (*mademoiselle d'Alerac*) de la choisir à son gré; et comme elle aime la pastorale, je lui aurois demandé un nœud couleur de rose et blanc, une veste blanche et une des plus jolies houlettes que l'on porte présentement. Est-il possible que les quilles et l'escarpolette soient dans une aussi grande décadence que vous les représentez ? Si personne ne peut dignement remplir ma place à l'escarpolette, il faut au moins que M. de Polignac remette les quilles en honneur : je ne donne ma voix qu'à lui pour cela. Je suis très en peine de M. de Grignan; sa petite fièvre, sa tristesse et sa maigreur effraient ceux qui l'aiment et à qui l'on fait ce portrait de lui. Vous n'êtes point du tout dans les bons principes sur les vipères ; vous croyez qu'elles dessèchent, et c'est précisément le contraire; votre belle-sœur l'éprouve ainsi tous les jours, et je l'avois moi-même éprouvé dès l'année passée. C'est à ces vipères que je dois la pleine santé dont je jouis; et que je ne me connoissois plus depuis des temps

si funestes pour moi. Elles tempèrent le sang, elles le purifient, elles rafraîchissent au lieu d'échauffer et de dessécher, comme vous vous l'imaginez : mais il faut que ce soit de véritables vipères en chair et en os, et non pas de la poudre; car la poudre échauffe, à moins qu'on ne la prenne dans de la bouillie ou de la crême cuite, ou quelque autre chose de rafraîchissant. Priez M. de Boissy de vous faire venir dix douzaines de vipères de Poitou dans une caisse séparée en trois ou quatre, afin qu'elles y soient bien à leur aise avec du son et de la mousse; prenez-en deux tous les matins, coupez-leur la tête, faites-les écorcher et couper par morceaux, et en farcissez le corps d'un poulet : observez cela un mois, et prenez-vous-en à votre frère, si M. de Grignan ne redevient tel que nous le souhaitons tous : quittez votre fade bouillie de riz, et redonnez des esprits et de la vie à un pauvre homme exténué, et dont le défaut est d'être trop sujet à dormir. Ma mère vous dira bientôt, et trop tôt, combien nous en parlons tous les jours; vous l'allez revoir incessamment, et moi, par conséquent, je vais incessamment la perdre : ce qui augmente mon chagrin, c'est que les états vont tellement nous confondre les espèces, que je ne pourrai profiter du temps qu'elle sera encore en Bretagne; je ne compte que sur ce qui me reste entre-ci et

l'arrivée de M. et de madame de Chaulnes; car après cela ma mère sera comme partie pour moi, quoiqu'elle soit encore aux Rochers. Je commence donc dès à présent à sentir la douleur des adieux et de l'absence. Adieu, ma belle petite sœur, votre belle-sœur vous fait mille tendres amitiés.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je reviens à la passade pour vous dire encore une fois que vous ne soyez point en peine de ma jambe, ni de ma santé. Il vaut mieux que j'aie eu des inquiétudes que les capucins; leurs railleries ont dû vous rassurer. Ils ne m'avoient point dit que leurs lavages étoient pour faire transpirer; j'en fus étonnée et incommodée; ils en étoient ravis : cela est passé, et me revoilà simplement avec un linge trempé dans du sang de lièvre couru, pour redonner la force et toute la perfection. Cela est sec maintenant et n'est point incommode; j'ai demandé pardon aux pères; nous avons badiné, et nous sommes fort bien ensemble. Adieu, la plus aimable de toutes les filles et de toutes les femmes.

LETTRE CMXLI.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ. [1]

.... 1685.

Mayeul de Rabutin, le premier de cette maison, au moins de notre connoissance, accompagné d'une assez nombreuse noblesse, va trouver la postérité; je me suis mis dans la troupe pour faire le voyage avec lui, et j'ai cru, madame, que vous aviez des raisons pour vouloir être de la partie. Quoiqu'il soit un vieux seigneur, je suis assuré que sa compagnie ne vous déplaira pas, et que vous estimeriez encore plus celle de son père, si vous aviez l'honneur de le connoître. Toutes les apparences, Madame, sont que Mayeul de Rabutin étoit déjà de bonne maison, puisque les chartes qui parlent de lui le nomment parmi les grands seigneurs du Mâconnois; mais il est certain qu'il étoit homme d'honneur, puisqu'il

[1] Cette lettre précède la généalogie de la maison de Rabutin; l'orgueil de la naissance n'y est pas exposé d'une manière équivoque. Vanter sa race, c'est louer le mérite d'autrui, dit La Bruyère. On voit cette lettre dédicatoire à la tête des *lettres de Bussy-Rabutin*, tome Ier, page 47, édition de Paris, 1720.

G. D. S. G.

nous paroît comme garant de la foi d'un souverain.

J'aurois bien souhaité de trouver de plus grandes particularités de sa vie, et de vous pouvoir rapporter quelques-unes de ses campagnes, de vous faire voir de ses lettres d'amour, et de vous découvrir s'il n'a point eu affaire à quelque infidèle, aussi bien que ses descendants : je n'en voudrois pas jurer, car ce n'est pas d'aujourd'hui que le changement plaît à votre sexe, et même le changement de bien en mal, plutôt que de ne pas changer; mais enfin, ne pouvant avoir de *mémoires* de tous ces détails, il nous faut contenter de savoir qu'il y a plus de cinq cents ans que Mayeul de Rabutin étoit un homme de qualité.

Si les morts prennent encore dans l'autre monde quelque intérêt à leur postérité, je ne doute pas que Mayeul n'ait du chagrin du peu d'établissement de la sienne, vu le mérite des Amé, des Claude, des Christophe et de quelques autres de ses descendants; mais comme il voit beaucoup d'exemples ailleurs de pareilles injustices, je crois qu'il prend patience et d'autant plus qu'il voit en vous, Madame, tant de vertus et tant d'agréments de corps et d'esprit, qu'il semble que Dieu ait voulu le récompenser de tous les malheurs de sa maison par une personne

si extraordinaire. J'aurois moins de peine à persuader cette vérité que notre noblesse, Madame, car celle-ci dépend de contrats qu'on peut falsifier, et votre mérite est établi par le témoignage de toute la France.

Au reste, Madame, je ne vois guère de généalogies qui ne commencent par une chimère; cela vient de ce que les gens ne trouvant que des sources ou honteuses, ou trop proches à leur gré, en inventent d'illustres ou d'éloignées; pour moi qui, Dieu merci, n'ai pas eu sujet de mentir par l'une ou par l'autre de ces raisons, j'ai dit les choses comme je les ai sues, et le soin que j'y ai pris ne peut pas laisser un doute que je n'en aie su la vérité; si elle ne m'étoit pas assez honorable, je n'en aurois pas parlé plutôt que de me parer d'une fausse gloire.....

Enfin, Madame, il me semble que nous devons être contents de notre naissance; quant aux biens et aux grandes dignités, il nous faut plus de modération : ces avantages de la fortune ne sont pas proportionnés au reste, mais les regrets n'y font rien ; nous pouvions naître simples gentilshommes, avec moins de bien que nous n'en avons; consolons-nous donc, Madame, de ce que nous sommes au moins de bonne maison : je le savois confusément, quand j'étois mestre-de-camp-général de la cavalerie; mais ma disgrace

m'a donné le loisir de m'instruire à fond de particularités de ma naissance, et c'est d'ordinaire aussi dans l'adversité qu'on apprend à se connoître.

Depuis ma lettre écrite, Madame, j'ai fait réflexion que dans la généalogie que je vous adresse, je parle de vous à votre rang comme je parle des autres; cela m'a paru d'abord extraordinaire, et il m'a semblé que je voulois vous apprendre ce que vous faisiez, et comment vous étiez faite. Cependant, en y songeant davantage, je ne l'ai pas trouvé trop mal, car je ne doute pas que votre modestie ne vous ait caché ce que tout le monde connoît en vous.

LETTRE CMXLII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.[1]

Aux Rochers, ce 22 juillet 1685.

Croiriez-vous bien, mon cher cousin, que je n'ai reçu que depuis quatre jours le livre de notre généalogie, que vous me faites l'honneur de me dédier par une lettre trop aimable et

[1] On trouvera dans cette lettre quelques phrases qu'on a lues dans la lettre de madame de Sévigné au comte de Bussy, sous la date du 19 décembre 1670, et sur le même sujet. Mais c'est ainsi

trop obligeante? Il faudroit être parfaite, c'est-à-dire, n'avoir point d'amour-propre, pour n'être pas sensible à des louanges si bien assaisonnées. Elles sont même choisies et tournées d'une manière que, si l'on n'y prenoit garde, on se laisseroit aller à la douceur de croire en mériter une partie, quelque exagération qu'il y ait. Vous devriez, mon cher cousin, avoir toujours été dans cet aveuglement, puisque je vous ai toujours aimé, et que je n'ai jamais mérité votre haine. N'en parlons plus; vous réparez trop bien tout le passé, et d'une manière si noble et si belle, que je veux bien présentement vous en devoir de reste. Ma fille n'a pas eu le livre entre les mains, sans se donner le plaisir de le lire, et elle s'y est trouvée si agréablement, qu'elle en a sans doute augmenté l'estime qu'elle avoit de vous et de notre maison, comme j'en redouble aussi de tout mon cœur mes remercîments. Mon fils n'est pas si content; vous le laissez guidon, sans parler de la sous-lieutenance qui l'a fait commander en chef quatre ans la compagnie des gendarmes de monseigneur le dauphin, et comme cette première charge l'a fort long-temps ennuyé, il a soupiré en cet endroit, croyant y être

qu'on a inséré l'une et l'autre dans le recueil de Bussy; et il y avoit beaucoup moins d'inconvénient à répéter ces phrases qu'à les supprimer ou à les changer. *A. G.*

encore. Sa femme[1] est d'une des bonnes maisons de Bretagne, mais cela n'est rien.

Venons à nos Mayeul et à nos Amé. En vérité, mon cher cousin, cela est fort beau; ce sont des vérités qui font plaisir. Ce n'est point chez nous que nous trouvons ces titres, c'est dans des chartes anciennes et dans des histoires. Ce commencement de maison me plaît fort, on n'en voit point la source; et la première personne qui se présente est un fort grand seigneur, il y a plus de cinq cents ans, des plus considérables de son pays, dont nous trouvons la suite jusqu'à nous. Il y a peu de gens qui puissent trouver une si belle tête[2]. Tout le reste est fort agréable; c'est une histoire en abrégé, qui pourroit plaire même

[1] *Voyez* la note de la lettre du 4 décembre 1683.

[2] Bussy, en écrivant sa généalogie, ignoroit sans doute que de son temps, le cardinal Jean-Nicolas Conti, évêque d'Ancône et de Sabine, excelloit bien davantage en fait d'origines hyperboliques; car il se disoit descendant en droite ligne de Jules-César. Voici la meilleure réponse à toutes ces forfanteries d'aïeux bien souvent chimériques :

. . . . . .
Mais qui m'assurera qu'en ce long cercle d'ans,
A leurs fameux époux vos aïeules fidèles
Aux douceurs des galants furent toujours rebelles?
Et comment savez-vous si quelque audacieux
N'a point interrompu le cours de vos aïeux;
Et si leur sang tout pur, ainsi que leur noblesse,
Est passé jusqu'à vous de Lucrèce en Lucrèce?

BOILEAU, Satire V.

G. D. S. G.

à ceux qui n'y ont point d'intérêt. Pour moi, je vous avoue que j'en suis charmée, et touchée d'une véritable joie que vous ayez au moins tiré de vos malheurs, comme vous dites fort bien, la connoissance de ce que vous êtes. Enfin, je ne puis assez vous remercier de cette peine que vous avez prise, et dont vous vous êtes payé en même temps par vos mains. Je garderai soigneusement ce livre. Je crois voir ma fille avant qu'elle retourne en Provence, où il me paroît qu'elle veut passer l'hiver. Ainsi, nos affaires nous auront cruellement dérangées. La Providence le veut ainsi. Elle est tellement maîtresse de toutes nos actions, que nous n'exécutons rien que sous son bon plaisir, et je tâche de ne faire de projets que le moins qu'il m'est possible, afin de n'être pas si souvent trompée; car qui compte sans elle, compte deux fois. Qu'est donc devenu mon grand cousin de Toulongeon? Où a-t-il lu qu'on ne fasse point de réponse à sa cousine germaine, quand elle nous console sur la mort d'une mère? J'ai vu son oraison funèbre[1]; elle est bonne, hormis que feu M. de Toulongeon n'étoit point capitaine *des gardes*, mais seulement capitaine

[1] Elle fut prononcée par Nicolas Lévêque, chanoine de Notre-Dame d'Autun, et imprimée à Autun en 1685. (*Voyez* la *Bibliothèque historique* du P. Lelong, tome IV, page 219, n° 48, 190.) *M.*

aux gardes. Cette différence est grande et peut faire tort aux vérités.

Le bon abbé (*de Coulanges*) s'est trouvé fort honorablement dans notre généalogie : il en est bien content, et vous assure de ses très-humbles services.

Quand je serai à Paris, nous vous écrirons, Corbinelli et moi. Adieu, mon cher cousin, ayez bon courage.

J'ai peur que vous ne soyez abattu, mais je vous fais tort, et je vous ai vu soutenir de si grands malheurs, que je ne dois pas douter de vos forces.

LETTRE CMXLIII.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 4 août 1685.

Vous direz ce qu'il vous plaira, Madame, sur ce que je dis de vous dans notre généalogie : mais au fond vous savez que je dis vrai, et si je l'avois bien entrepris, je vous en ferois demeurer d'accord. Cependant je laisse le champ libre à votre modestie, et je ne vous demande autre chose sinon que vous croyiez que je suis persuadé,

comme de mourir un jour, que vous êtes une des plus jolies et des plus aimables femmes que j'aie jamais connues. Quoique je n'aie jamais été flatteur, il y a eu des temps où ces louanges auroient pu être suspectes: mais il faut me croire aujourd'hui.

Je suis ravi que la belle comtesse ait trouvé dans notre généalogie son compte avec moi, aussi-bien que le bon abbé, mais je suis très-fâché de n'avoir pas dit de M. de Sévigné tout ce que j'en sais, c'est-à-dire de n'avoir pas retouché à ce qui le regarde depuis qu'il étoit guidon [1]; laissez-moi faire et apportez seulement à Paris le livre que je vous ai envoyé. Je redirai bien de lui, moi son parent et son ami, ce que ses ennemis même ne pourroient s'empêcher de dire. Je n'oublierai pas même la maison et le mérite de madame sa femme.

Comme vous dites, ma chère cousine, je suis bien payé de la peine que j'ai prise, non pas par l'honneur qui m'en revient, mais par le plaisir que je vous ai donné, et par les remercîments que vous m'en faites. Nous avons eu M. le duc à Dijon quinze jours, où j'ai été pour lui faire ma cour; je l'ai faite agréablement.

Vous avez raison, ma chère cousine, de croire que la Providence règle tout. Elle ne trouve

[1] *Voyez* la lettre du 19 mai 1677.

pourtant pas mauvais que nous fassions des desseins ; elle veut même que nous nous aidions, mais aussi, que nous ne nous confiions pas trop en nos forces. Je vous plains étrangement de votre séparation d'avec madame de Grignan après même dix mois d'absence. Votre grand cousin de Toulongeon n'a bougé de chez lui que pour venir deux ou trois jours à Dijon pendant les états, où il a fait ériger sa terre d'Alonne en comté sous le titre de Toulongeon ; ainsi donnez-vous bien de garde quand vous lui écrirez de mettre à la suscription de la lettre *à Alonne* ; je lui écrivis dernièrement *A M. le comte d'Alonne à Toulongeon*. Il n'est point possible qu'il ne vous ait point fait de réponse ; il sait trop bien vivre pour y avoir manqué, et ce n'est que l'excès de la douleur de sa perte qui l'en a empêché.

Au reste, Madame, ne croyez point que les malheurs m'abattent ; on s'endurcit pour de moindres que ceux qui me sont arrivés. Dieu me donne une force de corps et d'esprit qui me surprend, et qui feroit trembler mes ennemis, s'ils la connoissoient, sans connoître ma crainte pour le Seigneur.

LETTRE CMXLIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 22 juillet 1685.

Il est vrai qu'après vous avoir dit vingt fois, je suis guérie, et m'être servie un peu légèrement de tous les termes les plus forts pour vous persuader ce que je croyois moi-même une vérité, vous êtes en droit de vous moquer de tous mes discours; je m'en moquerois la première, aussi bien que de mon infidélité, qui me faisoit toujours approuver les derniers remèdes, et maudire ceux que je quittois, sans qu'enfin, enfin, enfin, comme vous dites du mariage de M. de Polignac, il faut que toutes choses prennent fin, et que, selon toutes les apparences, cet honneur soit réservé aux remèdes doux de la princesse (*de Tarente*), et de la femme parfaitement habile qui me vient panser tous les jours; jusqu'à ce petit médecin qui a nommé le mal et commencé les remèdes convenables, je ne faisois rien que pour animer, que pour attirer, que pour mettre ma jambe en furie. Ne raisonnez point sur un érysipèle qui vient d'un cours que la nature veut prendre, et

que vous approuvez, parce qu'il ne fait pas mourir : ce n'est pas ici de même, tout a été accident, tout a été violenté ; ma machine n'est point encore entamée ni dépérie, et jamais elle n'a paru mieux faite qu'en soutenant tous les maux qu'on m'a faits. Vous savez que je ne fais point la jeune, je ne le suis nullement, mais je vous assure que je pourrois encore dire, comme vous disiez à La Mousse, la machine se démanchera ; mais elle n'est pas encore démanchée. Je suis donc sous le gouvernement de cette princesse et de sa bonne et capable garde, qui lui fait tous ses remèdes, qui est approuvée des capucins, qui guérit tout le monde à Vitré, et que Dieu n'a pas voulu que je connusse plus tôt, parce qu'il vouloit que je souffrisse, et que je fusse mortifiée par l'endroit le plus chagrinant pour moi, et j'y consens, puisqu'il le faut : je suis persuadée que Dieu veut maintenant finir ces légers chagrins ; il y a huit jours que ma jambe est enveloppée de pains de roses trempés dans du lait doux bouilli, et rafraîchis, c'est-à-dire, réchauffés trois fois le jour : ma jambe n'est plus du tout reconnoissable, elle est menue, molle, plus de sérosités, toutes les élevures séchées et flétries, plus de gras de jambe qui me tire : enfin, ma fille, tout ce qui étoit dans mon imagination et dans mes espérances est devenu vrai : mais je pense que j'ai profané toutes ces

fille (*madame de Coligny*), le reste étant vrai, on peut le trouver assez bon pour être jeté dans un fond de cabinet, sans en être plus glorieuse. Il vous traite fort bien : il me veut trop dédommager par des louanges que je ne crois pas mériter [1], non plus que ses blâmes. Il passe gaillardement sur mon fils, et le laisse inhumainement guidon dans la postérité; il pouvoit dire plus de bien de sa femme, qui est d'un des beaux noms de la province : mais, en vérité, mon fils l'a si peu ménagé, et l'a toujours traité si incivilement, que lui ayant rendu justice sur sa maison, il pouvoit bien se dispenser du reste : vous en avez mieux usé, et il vous le rend [2].

Madame de La Fayette m'a envoyé une relation de la fête de Sceaux [3], qui nous a divertis. Qu'elle

[1] *Voyez* les notices sur madame de Sévigné et madame de Grignan, tome Ier.

[2] Toute cette tournure de phrase décèle évidemment le dépit et le ressentiment : d'un côté, madame de Sévigné voyoit son fils et la famille de sa bru n'offrir qu'un bien petit relief dans l'histoire généalogique de Rabutin, de l'autre elle se ressouvenoit du portrait injurieux que son cousin avoit fait d'elle dans son *Histoire amoureuse des Gaules*. *G. D. S. G.*

[3] Cette fête fut donnée par le marquis de Seignelai dans les jardins de Sceaux, récemment plantés sur les dessins de Le Nôtre. On y exécuta le poëme de Racine sur la paix, qu'il appela une *idylle*, mais qui méritoit plutôt le nom de *cantate*, étant tout-à-fait dans le style lyrique. Rien de plus brillant que la fête de Sceaux. Celle de Vaux, que vingt-cinq ans auparavant on avoit tant ad-

étoit jolie! qu'il y a d'esprit et d'invention dans ce siècle! que tout est nouveau, galant, diversifié! je ne crois pas qu'on puisse aller plus loin. La querelle de mesdames d'Heudicourt et de Poitiers est plaisante : ah! que cette dernière disoit vrai! *Vous êtes un plaisant visage de fête*[1] : vraiment elle a raison; il faut dans une fête un visage qui ne gâte point la beauté de la décoration; et quand on n'en a point, il en faut emprunter, ou n'y point aller. Je voudrois que vous y eussiez porté le vôtre, il y en avoit peu de pareils. On me parle d'une chaise[2] que traînent des Suisses, et

mirée, n'étoit, disoit-on, qu'une fête de village auprès de celle-là. On avoit mis huit mille lanternes pour éclairer le chemin de Sceaux à Versailles. L'exemple de ces plaisirs dispendieux, comme celui des grandes armées permanentes, fut suivi par tous les princes de l'Europe, au grand préjudice de l'humanité, quoi qu'en disent les prôneurs du luxe stérile, et des profusions mal-entendues. *A. G.* (*Voyez* le château de Sceaux, sous la date du 1er décembre 1690.)

[1] Mademoiselle de Poitiers, fille d'honneur de MADAME, appela madame d'Heudicourt *beau visage de fête* : madame de Sévigné dit *plaisant visage de fête*. L'ironie s'entend mieux. Madame d'Heudicourt, en effet, pendant son exil, avoit tellement changé, qu'on ne pouvoit s'imaginer qu'elle eût été belle, dit madame de Caylus dans ses *Souvenirs*. Madame de Maintenon cite aussi cette anecdote dans ses *Lettres*, (*Voyez* la lettre de madame de Sévigné, vendredi 16 octobre 1676.) *G. D. S. G.*

[2] Le *Mercure Galant* (juillet 1685, page 271), fait mention de cette singularité du mécanisme, qui n'offriroit qu'un ridicule de nos jours. Antoine Coypel a fait un dessin de cette chaise, le jour de son triomphe, dont j'ai été propriétaire, et que j'ai donné à la marquise de Marnesia en 1787. *G. D. S. G.*

dans la quelle madame de Maintenon se mit avec madame la Dauphine, puis madame la maréchale de Rochefort[1] : je ne vois point notre bonne d'Arpajon ; lui feroit-on souffrir des dégoûts, j'en serois très-fâchée. Madame de La Fayette s'est redonné son mal de côté en allant en carrosse à deux pas de chez elle ; elle pleure et regrette ce pauvre M. Valan, qui étoit, dit-elle, son médecin, son confesseur et son ami. Mais ne me trouvez-vous pas bien raisonnable de vous entretenir des nouvelles de Paris? Je ne savois pas que La Trousse fût à un camp sur la Saone[2]. Mon fils est à Rennes; je lui ai envoyé la feuille qui est pour lui. Le petit Coulanges m'a mandé je ne sais quoi d'un très-bon dîner qu'il a fait chez vous, où étoient, ce me semble, deux Provençales et M. de Lamoignon : il faut toujours me dire ces sortes de débauches. Je serai ravie de voir ces bons Chaulnes et le petit Coulanges : mais je vous assure que si je n'étois pas en état d'y aller, je n'irois pas; car je ne souhaite au monde que de guérir, afin de partir dans le très-petit commencement de septembre. C'est vous,

[1] Catherine-Henriette d'Harcourt de Beuvron, duchesse d'Arpajon, dame d'honneur de madame la dauphine. *D. P.*

[2] Il commandoit sur la Saone un camp de dix mille chevaux. Il y avoit quatre autres camps qui étoient sous les ordres du marquis d'Uxelles, de Saint-Ruth, de Beaupré et de Montbron. (*Journal manuscrit de Dangeau*, 24 mars 1685.) *M.*

ma très-chère, qui réglerez ce jour bien heureux suivant vos affaires de la cour; je suis persuadée que vous serez à Fontainebleau jusqu'au voyage de Chambord. A propos, notre coadjuteur sera-t-il archevêque d'Aix? On me le mande. Votre frère ne pense pas à quitter sa maison; ses affaires ne lui permettent point de songer à Paris de quelques années, il est dans la fantaisie de payer toutes ses dettes; et comme il n'a point de fonds extraordinaires pour cela, ce n'est que peu à peu sur ses revenus : cela n'est pas sitôt fait. Quant à moi, je n'aspire point à tout payer, mais j'attends un fermier qui me doit onze mille francs, et que je n'ai pu encore envisager, et rien ne m'arrêtera pour être fidèle au temps que je vous ai promis, n'ayant pas moins d'impatience que vous de voir la fin d'une si triste et si cruelle absence. Il faut pourtant rendre justice à l'air des Rochers; il est parfaitement bon, ni haut, ni bas, ni approchant de la mer; ce n'est point la Bretagne, c'est l'Anjou, c'est le Maine à deux lieues d'ici. Ce n'étoit pas une affaire de me guérir, si Dieu avoit voulu que j'eusse été bien traitée.

Je ne souhaite nulle prospérité à M. de Montmouth; sa révolte me déplaît; ainsi puissent périr tous les infidèles à leur Roi[1].

[1] Il périt en effet. Ce fils naturel de Charles II fut pris les

LETTRE CMXLV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 1er août 1685.

Je revins de mon grand voyage hier au soir, ma chère belle : je dis adieu à nos gouverneurs le lundi à huit heures du matin, les suppliant de m'excuser si je les quittois *avant que de les avoir vus pendus* [1]; mais qu'ayant dix lieues à faire et eux cinq, je m'ennuierois trop à Dol le reste du jour; ils entrèrent dans mes raisons, et me dirent adieu avec des tendresses et des remercîments infinis. Je vous avoue que j'ai été ravie d'avoir fait ce petit voyage en leur honneur; je leur devois bien cette marque d'amitié pour toutes

armes à la main, et décapité le 24 juillet, trois jours après la date de cette lettre. Il avoit conspiré plus d'une fois sous le règne de Charles II, et avoit mis à prix la tête de Jacques II. (Tous les historiens.) *G. D. S. G.*

[1] C'est-à-dire avant leur départ de Dol, qui devoit être ce même jour-là; mais comme M. et madame de Chaulnes n'avoient que cinq lieues à faire, et que madame de Sévigné en avoit dix, elle partit le lundi matin de bonne heure, pour n'être pas obligée de coucher en chemin, ou de s'ennuyer le reste du jour à Dol, si elle avoit remis son départ au lendemain mardi. *D. P.*

celles que j'en reçois. Nous vous célébrâmes, ils m'embrassèrent pour vous, ils prirent part à la joie que j'aurois de vous revoir dans peu de temps; enfin, ma bonne, rien ne fut oublié. M. de Fieubet étoit arrivé la veille, de sorte que nous eûmes toute la joie qu'on a de se rencontrer dans les pays étrangers. Il me sembloit que j'étois à Dol dans un palais d'Atlante[1]; tous les noms que je connois tournoient autour de nous sans que nous les vissions; M. le premier président, M. de La Trémouille, M. de Lavardin, M. d'Harouïs, M. de Charost, voltigeoient à une lieue ou une heure de nous, mais nous ne pouvions les toucher. Je partis donc le lundi matin, mais mon cher petit Coulanges voulut absolument venir passer huit jours avec nous ici, et mon fils n'a point perdu cette occasion de revenir avec lui; de sorte que les voilà tous deux joliment pour d'ici au 8 de ce mois. Ils iront passer les derniers quinze jours des états; et puis mon fils me revient embrasser et me prie à genoux de l'attendre, et je pars dans le moment : cela va, ma bonne, aux premiers jours de septembre, et pour être à Bâville le 9 ou le 10, sans y manquer. Voilà, ma chère-bonne, ce que je compte, s'il plaît à Dieu, et je sens

[1] On sait que l'Arioste suppose que le palais du magicien Atlante, dans lequel il tient Roger enfermé avec beaucoup de chevaliers chrétiens, étoit inaccessible et même invisible. *A.G.*

avec une tendresse extrême les approches de cette joie sensible : il n'est plus question, comme vous dites, ma bonne, des supputations que notre amitié nous faisoit faire; c'est un calendrier tout commun qui nous règle présentement. Nous avons encore trouvé ici le cher abbé Charrier, qui vous a vue, qui vous a trouvée belle, comme tout le monde, et toute pleine de sensibilité pour moi. Hélas! ma bonne, voulez-vous toujours être pénétrée de mon misérable naufrage? Il faut l'oublier, ma chère-bonne, et regarder la suite comme une volonté de Dieu toute marquée : car, de songer que, d'une écorchure où il ne falloit que de l'huile ou du vin, ou rien, on y mette un emplâtre dont tout le monde se loue, et qui devient pour moi du poison, parce qu'on ne veut pas le lever; et que de cette sottise soient venus de fil en aiguille tous mes maux, toujours dans l'espérance d'être guérie, et qu'enfin ce ne soit que présentement que je sois guérie; il y a si peu de vraisemblance à cette conduite, qu'elle ne doit être regardée que comme un aveuglement répandu pour me donner des chagrins trop bien mérités, et soufferts avec trop d'impatience. Je n'ai point eu, ma bonne, les douleurs, la fièvre et les maux que vous imaginez; vous ne me trouverez point changée, ma chère; demandez à mon petit Coulanges, il vous dira que je suis comme

sorte que je m'en vais posséder mon petit Coulanges sans distraction. Je vous ai dit comme mon habit étoit joli, je vous le mandai de Dol. Je vous assure, ma très-chère bonne, que ce petit voyage ne m'a donné que de la joie, sans nulle sorte d'incommodité. Je n'aime point que notre pauvre Grignan fonde et diminue; ne lui faites-vous plus rien? Est-il possible qu'en dormant et mangeant, il ne se remette point? Je suis touché de cet état. Pour celui du pauvre chevalier, je ne m'y accoutume pas. Quoi! ce visage de jeunesse et de santé? Quoi! cet âge qui ne sort qu'à peine de la première jeunesse, est compatible avec l'impossibilité de marcher! on le porte comme Saint-Pavin[1] : ma bonne, je baisse la tête, et je regarde la main qui l'afflige; il n'y a vraiment que cela à faire, toute autre pensée n'est pas capable de nous apaiser un moment : j'ai senti cette vérité Mon fils vous fait mille tendres amitiés : sa perruque est à Dinan[2], il ne doute point qu'elle ne soit fort bien; je voudrois que vous eussiez tout fait payer à M. du Plessis, il n'importe d'avoir payé *Levacher* ou non, c'est

[1] Poète françois, abbé de Livry, qui fut tourmenté de la goutte les dernières années de sa vie.

[2] Dans la lettre du 13 juin précédent, on voit que les états se tenoient à Dinan, ville des plus considérables de la Bretagne, alors dans le diocèse de Saint-Malo. Les états y ont été souvent assemblés. *G. D. S. G.*

que nous avions peur que les fonds ne manquassent; nous avons reçu toutes ces sommes et nous ne ferons point attendre *Gauthier*. Voilà un de nos fermiers venu, j'attends l'autre, et tout sera si bien rangé que je n'abuserai plus, ma bonne, ni de votre patience, ni de la mienne. J'aime celle du duc de Bourbon, dans ce grand lit, avec sa petite épouse à dix pas de lui [1]: il est vrai qu'avec de tels enfants, il ne falloit point douter que le *sablonnier* en passant sur le minuit ne leur servît de garde. M. le prince et madame de Langeron étoient inutiles. J'ai pensé plusieurs fois à ce rang au-dessus de votre princesse [2] : quelle noce! quelle magnificence! quel triomphe! *Sangaride ce jour est un grand jour pour vous* [3]. Nous causerons un jour de M. de Luynes [4]; oh, quelle folie! madame de Chaulnes le dit avec nous. Si madame de La Fayette avoit voulu, elle vous auroit montré une réponse où je lui disois des raisons solides pour demeurer comme je

[1] Mademoiselle de Nantes, fille du roi et de madame de Montespan.

[2] La princesse de Vaudémont.

[3] Vers de l'opéra d'*Atys*, premier acte de la sixième scène.

[4] Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, veuf d'Anne de Rohan, sa seconde femme, morte le 29 octobre 1684, se remaria le 23 juillet 1685 à Marguerite d'Aligre, veuve en mars 1684 de Charles Bonaventure, marquis de Manneville. *D. P.*

suis[1]; elle et madame de Lavardin m'en ont louée : elle auroit pu m'en faire honneur auprès de vous, dont *j'estime* infiniment *l'estime*.

Ah! que je vous approuve d'avoir vu M. le prince avec madame de Vins; que je suis assurée que vous avez été bien reçue, et qu'il a trouvé votre visite trop courte! Vous êtes quelquefois trop discrète de la moitié de beaucoup de différentes réflexions.

Je vous remercie de tous les baisers donnés et rendus aux Grignan : jetez-en toujours quelques uns pour entretenir commerce; surtout j'en veux un pour moi toute seule sur la joue de M. de Carcassonne; il me semble qu'il y a long-temps que je n'ai eu de familiarité avec elle. Adieu, bonne, adieu, chère, adieu, très-aimable : l'abbé Charrier, en me contant comme vous êtes pour moi, m'a fait vous payer comptant votre tendresse, et le moyen de n'être pas sensible à tant de vraie et de solide amitié! celle de la princesse de Tarente étoit aveuglée, comme tout le reste; ce fut un hasard plaisant qui me fit connoître *Charlotte*; elle m'auroit guérie; il ne falloit pas que je le fusse.

[1] Madame de Sévigné étoit demeurée veuve à l'âge de vingt-cinq ans; et, si elle n'avoit pas eu la pensée de se remarier, ce n'est pas qu'elle n'eût été extrêmement recherchée. *D. P.*

DE MONSIEUR DE COULANGES.

J'ai vu le temps que j'écrivois dans vos lettres un mot à madame votre mère, et présentement c'est dans les siennes que je vous écrirai un mot, un ordinaire encore tout au moins, car je m'en vais être ici huit bons jours à me reposer auprès d'elle de toutes mes fatigues. Elle vous a conté son voyage de Dol, qui a été très-heureux, hors qu'elle a versé deux fois dans un étang, et moi avec elle; mais comme je sais parfaitement bien nager, je l'ai tirée d'affaire sans nul accident, et même sans qu'elle ait été mouillée; ainsi de cette chute ne craignez ni jambe affligée, ni rhume quelconque. Il fait parfaitement beau dans les allées des Rochers, je m'en vais bien les arpenter: mais il sera triste pourtant, après avoir bien fait de l'exercice, de ne pas trouver tout-à-fait l'ordinaire de M. de Seignelay, auquel je suis accoutumé. Vous avez donc été à Sceaux; vous ne pouviez jamais en être contente avec la compagnie qui y a été faufilée avec vous. Seroit-il bien arrivé que vous n'y auriez pas prononcé mon nom? Adieu, ma belle Comtesse; permettez-moi de vous embrasser très-tendrement, et de faire mille compliments à toute la bonne *couvée* des Grignan.

LETTRE CMXLVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 8 août 1685.

Si vous pouviez faire que le premier jour de septembre ne fût point un samedi, ou que le *bien bon* n'eût point appris de ses pères à préférer le lundi, pour ne pas trouver le dimanche au commencement d'un voyage, j'aurois été fort juste au rendez-vous : mais la règle du lundi, qui va de pair avec les ailerons de volaille et le blanc d'une perdrix, nous fera arriver deux jours plus tard. Je n'ose m'abandonner à toute la joie que me donne la pensée de vous embrasser; je la cache, je la mitonne; j'en fais un mystère, afin de ne point donner d'envie à la fortune de me traverser : quand je dis la fortune vous m'entendez bien. Ne disons donc rien, chère-bonne, soyons modestes, n'attirons rien sur nos petites prospérités. Nous avons été fort surpris de la nouvelle que vous nous mandez : la princesse de Tarente n'en savoit rien; elle l'apprit hier ici, comme une vraie Allemande. Nous croyons que les exilés auront encore des camarades : mais quelle douleur au cardinal de Bouillon d'être

mêlé avec l'idée qu'on a de ces petits garçons! quelle rage! nous voulons nous imaginer qu'il y a quelque chose de la cour, et que plus d'une folie et d'une imprudence étoient dans cette malle de lettres [1]. Je ne crois point que cette nouvelle

[1] Il s'agit des princes de Conti, et de ce qui arriva pendant leur campagne de Hongrie, et les fit exiler à leur retour : « Le « roi ayant voulu savoir ce qui les obligeoit d'envoyer incessam- « ment des courriers, on en fait arrêter un; on a pris toutes « les lettres, et l'on en a trouvé plusieurs pleines de ce vice abo- « minable qui règne présentement; de très-grandes impiétés, et « des sentiments pour le roi bien contraires à ce que tout le « monde lui doit.... « C'est ainsi que madame de Maintenon mande la chose à son frère. Plusieurs autres jeunes gens de la cour furent compromis, comme le présumoit madame de Sévigné. Le fils de M. de La Rochefoucauld en étoit. Le fils de M. de Villeroi fut aussi exilé, non pour des médisances, mais pour des gaîtés irréligieuses. Sur quoi le vieux maréchal son grand-père disoit : « Au moins, mon petit-fils n'a parlé que de Dieu; il « pardonne; mais les hommes ne pardonnent point. » Quant au cardinal, sa disgrace n'avoit rien de commun avec celle des jeunes gens. Inquiet et ambitieux, il demandoit sans cesse; fier et violent, il montroit son humeur. Il écrivit au roi dans un mauvais moment; la réponse fut une lettre de cachet. Peu d'années après, il acheva de se perdre en se réfugiant près du prince Eugène et des autres ennemis du roi, dont il fut dédaigné. C'est le sort d'un mécontent inutile et d'un rebelle impuissant. *A. G.* Madame de Maintenon écrivoit à son frère (27 septembre 1685) : « Le cardinal de Bouillon est chassé pour plusieurs raisons trop « longues à déduire. Il vouloit être égal aux princes du sang : il « est peu plaint dans sa disgrace, parce qu'il est peu estimé. » La prétention des princes lorrains de marcher avec les princes du sang date de loin; madame de Sévigné en parle sous la date

passe si vite à Paris; on pourra s'en taire à Versailles : mais elle embrasse trop de gens pour ne pas répandre beaucoup de tristesse. Je ne comprends pas qu'on puisse être insensé et enragé dans une cour si sage et sous un tel maître. Coulanges est demeuré avec mon fils : ils ne partiront que lundi, pour arriver la veille de la Notre-Dame, et ils ne seront que huit jours aux états. Mon fils reviendra me dire adieu : car quand je serois la cour, mon jour ne seroit pas mieux fixé.

DE MONSIEUR DE COULANGES.

Me voici encore, je ne puis quitter la *mère-beauté*. Nous nous promenons sans fin et sans cesse, et sa jambe n'en fait que rire, et augmenter d'*embonpoint* et de beauté : mais monsieur votre frère est bien chaud au jeu; il nous fait souvenir à tout moment de M. de Grignan, qui n'est guère moins pétulant que lui, avec tout le respect qu'on lui doit. Nous eûmes hier ici la bonne princesse de Tarente; elle a bien moins de grandeur que madame la présidente de Cor...; il s'en

du 8 avril 1676 (tome IV, page 383), dans une cérémonie de la Cène à la cour. Cette prétention se renouvela dans le siècle dernier, à l'occasion d'un menuet pendant la célébration des fêtes pour le mariage de Marie-Antoinette d'Autriche avec le dauphin, depuis Louis XVI, et cette importante minutie mit toute la cour en combustion. Ce qui s'est passé à cet égard est hors de notre sujet. *G. D. S. G.*

faut beaucoup qu'elle ne soit aussi jalouse de son rang que cette présidente, laquelle a pleuré comme un enfant, aux états, parce que le premier président de la chambre des comptes a voulu avoir un fauteuil, aussi bien que son mari. Je viens d'écrire à toutes les présidentes à mortier de Paris, pour leur dire qu'elles ne connoissent point leurs priviléges, et qu'elles viennent les apprendre en ce pays-ci.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Il faut que je raccommode ce bel endroit, où, pour louer la beauté de ma jambe, il vous assure de son *embonpoint;* je vous dis, moi, qu'elle est de fort belle taille, et qu'elle ressemble en tout à sa compagne. Nous nous promenons le matin, cette heure me plaît, et le soir encore, sans que ma jambe en soit plus émue : si je mentois, Coulanges vous le diroit bientôt; car nulle vérité ne demeure captive avec lui. Il est toujours trop poli, et tellement vif et plaisant, et des imaginations si surprenantes, que je ne m'étonne point qu'on l'aime dans tous les lieux où l'on aime la joie : il tourne en ridicule trop joliment toutes les sottises des états, et la gloire d'une présidente de Cor... que vous avez connue, et qui est effectivement une chose rare. J'ai vu votre folle Provençale, je trouve son accusation bien hardie : vous

m'en direz la suite. Le *bien bon* vous rend toutes vos amitiés; et votre pauvre frère, qui ne se porte pas trop bien encore, vous embrasse et vous prie de le plaindre. Il dit que le pays où je le laisse est moins propre à le consoler de moi que celui où je vous laissois; il a raison, ma très-belle, et c'est ce qui augmente le prix de cette douleur et de cette tristesse, dont Versailles et Paris ne pouvoient vous guérir; ce sont pourtant de bons pays pour donner des distractions : mais votre amitié est d'une si bonne trempe, qu'elle ne se laisse point dissiper. Je n'ai rien oublié, ma fille, de tout ce qui doit m'obliger à vous aimer toute ma vie plus que personne du monde : il me semble que ce n'est pas encore assez dire.

LETTRE CMXLVII.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE GRIGNAN.

A Chaseu, ce 4 juin 1685.

Voilà l'histoire de la maison de madame votre mère, que je lui ai promise, Madame. J'aurois attendu son retour de Bretagne pour la lui envoyer, si je n'avois été pressé par ma reconnoissance sur toutes les marques extraordinaires

d'amitié que ma fille de Coligny a reçues de vous depuis quatre mois ; mais j'ai cru qu'en vous en rendant mille graces, je vous ferois plaisir de vous donner connoissance du mérite de vos grands-pères maternels. Il faut dire la vérité, Madame ; il y a eu d'honnêtes gens parmi eux, et la fortune a mis dans les grands honneurs beaucoup de gens en France qui ne les valoient pas. Quand je dis *honnêtes gens*, je n'entends pas exclure votre sexe, Madame; le mérite de madame votre mère est aussi extraordinaire que celui des Amé, des Claude, des Christophe et des Celse [1] et je n'en demeurerois pas à son éloge si je ne parlois à vous, mais je ne romps jamais en visière aux gens pour le bien non plus que pour le mal que j'en veux dire; agréez donc, Madame, s'il vous plaît, que pour ne pas blesser votre modestie, je me contente de vous dire que personne ne vous honore, ne vous estime et ne vous aime plus que je fais.

[1] Celse Bénigne de Rabutin, baron de Chantal, père de madame de Sévigné.

LETTRE CMXLVIII.

DE MADAME DE GRIGNAN AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 10 août 1685.

C'est en effet me témoigner une très-grande reconnoissance, Monsieur, et fort au-dessus de ce que je mérite à l'égard de madame votre fille, de m'envoyer un ouvrage aussi beau que celui de votre généalogie. Je savois en gros votre bonne maison; mais j'aime à connoître en particulier chaque honnête homme de votre race. Vous nous avez supprimé votre éloge, de peur d'effacer Mayeul et sa postérité. Cette honnêteté que vous avez eue pour eux seroit louable, si nous n'y perdions trop. Je suis fort contente de l'épître dédicatoire et du portrait de ma mère : je l'ai bien reconnue dans celui-là [1] Je souhaiterois d'être telle que vous me représentez; mais je ne veux rien désirer, puisque vous m'avez fait grace, et que, par un effet de votre amitié, je tiens une si jolie place parmi les gens que vous immorta-

[1] Madame de Grignan sous-entend le portrait injurieux de sa mère dans les *Amours des Gaules*. Du reste, il règne une nuance de politique dans cette lettre qui ne devoit pas être du goût de Bussy, qui vouloit des éloges à outrances. *G. D. S. G.*

lisez. C'est cela, Monsieur, qui s'appelle une obligation : aussi en serez-vous remercié par ma mère. C'est tout ce que j'ai de meilleur à mettre en œuvre pour vous marquer à quel point j'y suis sensible.

LETTRE CMXLIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 12 août 1685.

Ma bonne, vous m'avez fait suer les grosses gouttes en jetant ces pistoles qui étoient sur le bord de cette table. Mon Dieu! que j'ai parfaitement compris votre embarras, et ce que vous deveniez, en voyant de telles gens ramasser ce que vous jetiez [1]. Il m'a paru dans M. LE DUC un chagrin plein de bonté, dans ce qu'il vous disoit, de ne pas tout renverser : l'intérêt qu'on auroit pris en vous auroit fait dire comme lui ; c'eût été son tour à ramasser, si vous eussiez continué. Ma bonne, j'admire par quelle sorte de bagatelle vous avez été troublée dans la plus agréable fête du monde. Rien n'étoit plus souhaitable que la conduite qu'avoit eue madame d'Arpajon [2]. Vous

[1] Au jeu du roi à Marly.

[2] Dame d'honneur de madame la Dauphine.

étiez écrite de la main du roi; vous étiez accrochée avec madame de Louvois; vous soupâtes en bonne compagnie; vous vîtes cette *divinité* dont vous fûtes charmée : enfin, ma belle, il falloit ce petit rabat-joie : mais, en vérité, passé le moment, c'est bien peu de chose, et je ne vois pas que cela puisse aller bien loin. M. de Coulanges est si empressé de voir vos lettres, que je n'ai pas cru devoir lui faire un secret de ce qui s'est passé à la face des nations. Il dit qu'il vous auroit bien rapporté, s'il avoit été à Versailles, comme on auroit parlé de cette aventure; et puis il revient à dire qu'il ne croit pas qu'il aît été possible de reparler d'un rien comme celui-là, où il n'y a point de corps. Quoi qu'il en soit, cela ne fera aucun tort à vos affaires, et vous n'en avez pas l'air plus maladroit, ni la grace moins bonne : vous n'en serez pas moins belle, et je pense que présentement cette vapeur est dissipée. Vous me conterez quelque jour ce que c'est que la gaieté de ces grands repas, et quel conte madame de Thianges destina à divertir la compagnie, car elle en sait plus d'un. Vous me représentez madame la princesse de Conti au-dessus de l'humanité : je ne crois personne plus capable d'en juger que vous, et je fais peut-être plus d'honneur que je ne dois à votre jugement, puisque vous faites passer mon idée au-delà de

vous et de feue MADAME : mais ce n'est point pour la danse; c'est en faveur de cette taille divine, qui surprend et qui emporte l'admiration, et fait voir à la cour que *du maître des Dieux elle a reçu le jour*. Nous apprenons encore que monsieur et madame de Bouillon sont à Évreux, et qu'on a demandé au cardinal la clef de son appartement à Versailles; cela est bien mauvais; mais il a été si pleinement heureux toute sa vie, qu'il falloit bien qu'il sentît un peu le mélange des biens et des maux. Pour moi, ma chère bonne, si je ne tremblois point toujours sous la main de la Providence, je goûterois à pleines voiles les plaisirs de l'espérance; ce ne sont plus des mois que nous comptons, ce sont des semaines et bientôt des jours : croyez, ma chère bonne, que si Dieu le permet, je vous embrasserai avec une joie bien parfaite. J'apprendrai plus de vos nouvelles lundi, car votre dernière est toute remplie de celles de Versailles; celle d'ici, c'est que mon pauvre fils a une petite *lanternerie* d'émotion, comme j'en eus cet hiver, qui l'a empêché d'aller aux états : il prend de la même tisane des capucins, que vous connoissez, dont je me suis si bien trouvée, qu'il compte pouvoir partir demain avec M. de Coulanges; car enfin, il faut bien qu'ils soient au moins à la fin des états, et que le joli habit que vous avez si bien choisi,

paroisse et pare son homme. Coulanges est toujours fort aimable; il nous manquera à Bâville, si quelque chose nous peut manquer.

Larmechin[1] est marié à une très-bonne et jolie héritière de ce pays; il devient Breton, et je ne fis jamais mieux que de faire revenir *Beaulieu*. Ma santé est parfaite, et ma jambe d'une bonté et d'une complaisance dont M. de Coulanges s'aperçoit tous les jours; nous nous promenons matin et soir: il me conte cent mille choses amusantes. Je souhaite que vous n'ayez parlé qu'à moi des petites *trotteuses* que vous ne daignâtes regarder; vous aviez beaucoup de raison: mais l'orgueil ne sait point se faire justice. Je suis fort aise que vous ne me disiez rien de la santé de M. de Grignan, il me semble que c'est bon signe; je vous baise et vous embrasse très-chèrement et très-tendrement, ma très-aimable bonne.

DE MONSIEUR DE COULANGES.

Me voici encore ici; si je suivois mon inclination, il s'en faudroit bien que je ne partisse demain, pour m'en aller dans le sabbat des états; mais cependant je partirai, parce que je les crois sur le point de finir, et qu'il faut que je m'en retourne par la voie par laquelle je suis venu. Eh

[1] Valet-de-chambre de M. de Sévigné.

bien! vous avez bien fait des vôtres à Marly avec toutes ces pistoles jetées par terre? Je suis assuré que cette aventure me seroit revenue, si j'avois été à Versailles, et qu'on m'auroit bien dit que vous étiez si transportée de vous voir en si bonne compagnie, que vous ne saviez ce que vous faisiez. Ma belle Madame, laissez dire les méchantes langues, et allez toujours votre chemin : ce n'est que l'envie qui fait parler contre vous; c'est un grand crime à la cour que d'avoir plus de beauté et plus d'esprit que toutes les femmes qui y sont. Le roi ne vous estimera pas moins, et n'en donnera pas moins à monsieur votre fils la survivance que vous lui demandez, pour avoir jeté deux pistoles par terre. Adieu, ma très-belle; vous aurez incessamment votre chère maman mignonne, aussi belle et aussi aimable que jamais : elle partira sans faute, de demain en trois semaines, pour vous aller trouver. J'ai passé ici une quinzaine délicieuse : on ne peut assez louer toutes les allées des Rochers; elles auroient leur mérite à Versailles, c'est tout vous dire.

LETTRE CML.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 15 août 1685.

Vous voyez bien, ma bonne, que nous ne comptons plus présentement que par les jours : ce ne sont plus des mois, ni même des semaines; mais hélas! ma très-aimable bonne, vous dites bien vrai : pouvons-nous craindre un plus grand et un plus cruel rabat-joie, que la douleur sensible de songer à se séparer presque aussitôt qu'on a commencé à sentir la joie de se revoir? Cette pensé est violente, je ne l'ai que trop souvent, et les jours et les nuits; et même l'autre jour, en vous écrivant, elle étoit présente à mes yeux, et je disois, hélas! cette peine n'est-elle pas assez grande pour nous mettre à couvert des autres? Mais je ne voulus pas toucher à cet endroit si douloureux, et présentement je la cherche encore, ma chère bonne, afin d'être en état d'aller à Bâville, et de vous y trouver. Je ne serai point honteuse de mon équipage, mes enfants en ont de fort beaux, j'en ai eu comme eux; les temps changent, je n'ai plus que deux che-

vaux, et quatre du messager du Mans : je ne serai point embarrassée d'arriver en cet état. Vous trouverez ma jambe d'une perfection à vous faire aimer *Charlotte*[1] toute votre vie; elle vous a vue ici plus belle que le jour, et cette idée lui donne une extrême envie de vous renvoyer cette jambe digne de votre approbation et admiration, quand vous saurez d'où elle l'a tirée. Tout cela est passé, et même le temps du séjour du petit Coulanges : il partit lundi matin avec mon fils; j'allai les reconduire jusqu'à la porte qui va à Vitré. Nous y étions tous, en attendant nos lettres de Paris; elles vinrent, et nous lûmes la vôtre; le petit Coulanges jurant qu'il y en avoit la moitié pour lui; en effet, vous ne l'aviez pas oublié; mais ils crurent, comme moi, que c'étoit pour rire que vous nommez Belesbat pour la *princesse*; il fallut repasser sur ces endroits, et, quand nous vîmes que M. Chupin le proposoit sérieusement, et que les Montausier et madame de Béthune l'approuvoient, je ne puis vous représenter notre surprise; elle ne cessa que pour faire place à l'étonnement que nous donna la tolérance de cette proposition par mademoiselle d'Alerac. Nous convenons de la douceur de la vie et du voisinage de Paris; mais a-t-elle un nom et une éducation à se contenter

[1] *Voyez* ci-dessus, lettre du 22 juillet à madame de Grignan.

de cette médiocrité? Est-elle bien assurée que sa bonne maison suffise pour lui faire avoir tous les honneurs et tous les agréments qui ne seront pas contestés à madame de Polignac? Où a-t-elle pris une si grande modération ? C'est renoncer de bonne heure à toutes les grandeurs. Je ne dis rien contre le nom, il est bon, mais *il y a fagots et fagots;* et je croyois la figure et le bon sens de Belesbat[1] plus propre à être choisi pour arbitre que pour mari, par préférence à ceux qu'elle néglige. Il ne faudroit point se réveiller la nuit, comme dit Coulanges, pour se réjouir comme sa belle-mère Flesselles d'être à côté d'un Hurault; enfin, ma bonne, je ne puis vous dire comme cela nous parut, et combien notre sang en fut échauffé, à l'exemple du vôtre, ma bonne. Il faut voir ce que Dieu voudra, car s'il avoit bien résolu que les articles de l'autre[2] fussent inaccommodables, je défierois tous les avocats de Paris d'y trouver des expédients. Il faut des avocats passer à M. d'Ormesson; comme vous ne m'avez parlé que de l'agonie de sa femme, je n'ai osé lui écrire; parlez-moi de son enterrement, et j'entreprendrai de consoler son mari. Coulanges sait une chanson faite tout exprès

[1] Seigneur de Belesbat, dont on négocioit le mariage avec mademoiselle d'Alerac, et qui n'eut pas lieu.

[2] Du mariage de mademoiselle de Grignan avec M. de Polignac.

pour lui chanter cet hiver. En l'état où étoit cette pauvre personne, peut-on souhaiter autre chose pour elle et pour sa famille? Ah! ma bonne, que la lie de l'esprit et du corps est humiliante à soutenir, et, qu'à souhaiter, il seroit bien plus agréable de laisser de nous une mémoire digne d'être conservée, que de la gâter et de la défigurer par toutes les misères que la vieillesse et les infirmités nous apportent! J'aimerois les pays où par amitié on tue ses vieux parents, si cet usage pouvoit s'accommoder avec le christianisme.

Je ne doute point, ma bonne, que vous ne demandiez la réponse de votre lettre avec beaucoup de crainte et de tremblement; j'en tremble d'ici et de mille autres choses qui ont rapport à un endroit si important; je rêve beaucoup sur toutes ces affaires, mais comme vous y pensez bien mieux que moi, je vous épargnerai l'ennui d'entendre mes réflexions.

Nous sommes ici fort seuls; nos petits hommes soupèrent lundi en *gaudeamus* chez la Marbeuf. Votre frère n'est pas bien net de sa petite émotion; il va paroître avec son joli habit; c'eût été dommage qu'il eût été inutile, et celui de Coulanges qui auroit été trop court ou trop étroit. Que vous êtes plaisante quand vous voulez! ma chère bonne, je vous embrasse mille et cent mille fois. Dans moins d'un mois, vous serez tous em-

brassés aussi. Coulanges vous répondra sur madame de Louvois, et plût à Dieu que je pusse avoir l'honneur de la guérison du chevalier! *cette cure m'auroit bien donné de la peine*[1]; mais, en vérité, ses maux m'en ont beaucoup donné. Je tiens M. de Grignan guéri, et je l'en remercie. Baisez les autres où vous voudrez, et recevez les amitiés du *bien bon*, et de la petite belle-sœur. J'ai eu des conversations admirables avec Coulanges sur le sujet qu'il a tant de peine à comprendre; ce sont des scènes de Molière. Je vous embrasse encore avec une tendresse fort naturelle et fort sensible. Quand viendra sainte *Grignan?*

LETTRE CMLI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 26 août 1685.

Que vous semble du vingt-six, ma chère enfant? Il est encore meilleur que votre vingt-deux, et vous verrez comme tout le reste ira bien, s'il plaît à Dieu; s'il plaît à Dieu, car c'est là toute l'affaire. Dites-moi précisément le jour que vous irez à Bâville, afin que j'arrive le lendemain : ne

[1] Allusion à la scène VI du IIIe acte du *Médecin malgré lui*.

venez point plus loin, reposez-vous, laissez-moi arriver, et ne vous fatiguez point. Si vous doutiez de ma sincère et parfaite joie, je douterois de la vôtre : ne nous offensons point, rendons-nous justice l'une à l'autre. Pour moi, de peur de troubler mon sang, je ne veux rien envisager dans l'avenir qui puisse me déplaire. Je veux voir la noce de mademoiselle d'Alerac à Livry, dans cette même chambre; c'est une fête qui doit encore honorer cette forêt; je serai ravie d'en être. Pourquoi, ma belle, avez-vous été si peu à Versailles? C'est bien de la peine pour un moment. Je vois que vous êtes toujours contente de madame d'Arpajon; si nous avions choisi une dame d'honneur, il me semble que nous n'aurions pas pu en souhaiter une autre. J'aime vos Grignan de se déranger un peu pour moi : je suis leur *bonne*, comme à vous. Mon fils est revenu des états avec M. de La Trémouille, qui est reçu à Vitré comme le plus étranger des princes d'Allemagne. Je crois que les Rochers iront dîner à Vitré et que Vitré viendra souper aux Rochers. M. de Chaulnes pourra bientôt vous conter autant de choses que mon fils nous en conte ici; je doute que vous puissiez y avoir autant d'attention : mais en gros, M. de Chaulnes a eu des chagrins qui ont été enfin réparés et raccommodés. M. d'Harouïs a sujet d'être content des états et de tous ses amis :

en voilà assez pour vous mettre l'esprit en repos Je ne sais qui pourra vous apprendre des nouvelles de Paris, quand je ne serai plus ici; je vous en dirois beaucoup aujourd'hui, si je vous mandois tout ce que je sais : j'aime mieux remettre à Bâville. Je suis étonnée que notre petit Coulanges ne soit point alarmé de la colère de madame de Louvois; il prétend que ce ne sera pas une affaire de se justifier, et ne veut point écrire; il veut parler : mais cependant on se confirme dans tout ce qu'on croit; on se plaint, on dit des choses fâcheuses et dures, et l'on s'accoutume à ne plus nous regarder que comme des ennemis. N'admirez-vous point qu'il y ait des gens assez méchants pour accabler ce pauvre petit homme de mille choses, à quoi peut-être il n'a jamais pensé ? Obtenez au moins qu'on l'écoute, et qu'on suive la règle de ne pas le condamner sans l'entendre. Il est à Chaulnes, d'où il vous écrira. Je ne parle plus de ma jambe parce que je n'ai plus rien à en dire, et que je jouis du plaisir d'être guérie, et de me promener soir et matin; vous en jugerez, et vous aimerez *Charlotte*. Cependant je vous embrasse de tout mon cœur, et je vais rêver à tout ce qui peut flatter le plus doucement mes espérances. Je sens que je commence à négliger d'écrire, j'aspire à quelque chose de meilleur, quoiqu'en vérité votre

commerce, après vous, soit la plus agréable chose du monde.

Je voudrois bien que ce que je vous ai mandé de M. de La Trousse ne retournât point à sa source, ni dans notre quartier; vous voyez bien que j'ai raison, et que cela n'est bon que pour vous. Nous fûmes hier chez la princesse de Tarente, nous vîmes son fils; ah! qu'il a une belle taille, et qu'il est laid! Il n'est pas le premier qui soit ainsi[1]. Mon fils vous fait mille amitiés; il est guéri de sa petite fièvre, comme moi, par la tisane. Adieu, ma très-aimable, je vous baise des deux côtés : n'êtes-vous pas toujours belle et grasse? J'espère le savoir dans peu, *si Dieu me prête vie.*

[1] Madame de Sévigné veut désigner par là M. de Grignan, qui étoit bien fait sans être beau.

N. B. Jusqu'au 20 septembre 1687, on ne trouve plus de lettres de madame de Sévigné à sa fille, l'une et l'autre ayant passé ensemble ce temps à Paris.

LETTRE CMLII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 5 octobre 1685.

Il me semble que je suis votre voisine, mon cher cousin, et que présentement, si je voulois parler un peu haut, vous pourriez m'entendre. Je revins de ma Bretagne le 15 du mois passé. J'arrivai droit à Bâville, où M. de Lamoignon me fit trouver ma fille et tous les Grignan. Il y a long-temps que je n'avois eu une plus parfaite joie. Si notre Corbinelli eût voulu être de la partie, j'aurois oublié Paris; mais son tour vint deux jours après, et vous pouvez juger de mes sentiments par l'amitié que j'ai pour lui. Je fus donc fort contente et du maître de la maison, et de la maison, et de la compagnie. Le père Rapin et le père Bourdaloue y étoient. Je fus fort aise de les voir dans la liberté de la campagne, où l'un et l'autre gagnent beaucoup à se faire connoître, chacun dans leur caractère. Nous parlâmes de vous; je leur appris l'heureux accommodement de ma nièce de Coligny[1] : j'avois reçu sa lettre et la

[1] Après son ignominieux procès en séparation, la Rivière, son

vôtre avant que de partir des Rochers. Elle fut louée de son bon esprit, et admirée surtout de M. de Lamoignon, qui croyoit la chose plus impossible que les autres. On ne peut jamais sortir trop tôt d'une si fâcheuse affaire. Je prends une part sensible à la joie qu'elle a d'être en repos auprès de vous, et à celle qu'elle vous donne. Reprenez ensemble la suite de votre douce et agréable société; soyez-vous l'un à l'autre la consolation de tous les chagrins passés; tâchez même de les oublier, et conservez cette merveilleuse santé, qui réjouit vos amis autant que vous croyez qu'elle feroit trembler vos ennemis, si la crainte de Dieu ne vous retenoit. S'il lui plaît de se mêler dans la paix de votre solitude, vous serez trop heureux; sinon aidez-vous de la philosophie et de la morale, où vos beaux et bons esprits vous feront trouver des consolations et des amusements. Je plains mon pauvre neveu, votre fils, d'avoir été malade. C'est un étrange embarras pour un jeune homme orgueilleux de sa force et de sa vigueur. Je lui souhaite un aussi heureux mariage qu'à mon fils. J'ai rapporté notre *généalogie* : tout ce que vous me dites que vous y voulez ajouter est trop obligeant, mais

légitime époux, garda la terre de Lantis, et madame de Coligny prit dans la suite le titre de comtesse d'Alet. (*Voir* la lettre du 1er mars 1684, et la note.) *G. D. S. G.*

rien ne vous presse. J'ai envoyé le même livre à madame de Holstein[1], par un gentilhomme son correspondant qui est à l'ambassadeur de Venise.

J'ai trouvé, en arrivant, la place du grand-maître de l'artillerie vide par la mort du duc du Lude[2]. Cela doit toujours effrayer les contemporains; et peu après, comme vous savez, elle a été remplie par votre neveu d'Humières avec les agréments que va vous conter notre ami[3].

L'adresse que vous me donnez pour écrire à mon grand cousin (*M. de Toulongeon*) est inutile; je ne veux plus de commerce avec lui que pour le manger jusqu'aux os quand j'irai en Bourgogne.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

Les concurrents s'étoient échauffés et travailloient avec une application incroyable à fortifier

[1] Alliée à la famille Rabutin. (*Voir* la note sous la date du 14 août 1682.)

[2] Henri de Daillon, duc du Lude, mort le 29 août de cette même année.

[3] Le maréchal d'Humières étoit ami de Louvois, qui pourtant ne lui fit donner cette place que pour la rogner au profit du ministère de la guerre. Ce maréchal, qui jouit d'une faveur constante auprès du roi, passoit pour galant homme, quoique parfait courtisan, brave à la guerre, mais meilleur en second qu'en chef. *A. G.*

leurs espérances. Le maréchal de Créqui s'enveloppoit tous les jours de son mérite et de son alliance avec le ministre[1]. Le duc de Villeroy avoit amassé quatre cent mille livres pour rembourser la veuve et les héritiers du défunt; ils faisoient tous deux une cour, Dieu sait quelle! Ils s'entreprésentoient l'un à l'autre des airs de confiance qui..... *le surplus manque, un folio du manuscrit ayant été déchiré.*

LETTRE CMLIII.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 8 octobre 1685.

Je viens de recevoir votre lettre, Madame, qui m'a fort réjoui, non-seulement pour ses agréments, mais encore parce qu'elle vient de vous. J'ai été bien fâché que vous ayez été à Bâville sans moi. Quelle joie de me trouver avec vous et avec notre chère comtesse, chez un de mes meilleurs amis, et avec le bon P. Rapin, dans la liberté de la campagne, comme vous dites! Je ne comprends pas que notre ami Corbinelli ne

[1] Il avoit épousé une fille du duc d'Aumont, dont l'épouse étoit sœur du marquis de Louvois.

s'y soit point trouvé, il n'y a qu'une maladie ou qu'une maîtresse pour qui l'on fût excusable de ne se pas trouver avec tous ces amis-là. Pour moi, si j'avois été averti quinze jours avant que vous y soyez arrivée, je n'aurois pas manqué de m'y rencontrer, et de m'en revenir ici sans aller à Paris, pour vous montrer l'extrême envie que j'ai de vous voir, en faisant cent lieues pour cela.

A MONSIEUR DE CORBINELLI.

Le voyage du maréchal d'Humières en Angleterre l'a fait grand-maître de l'artillerie : ce n'est pas qu'il ait fait parler pour lui sa Majesté Britannique, car cela lui auroit fait donner l'exclusion plutôt que de lui servir ; mais le roi d'Angleterre a témoigné au roi, en général, tant d'estime et tant d'amitié pour Humières, que Sa Majesté a cru faire plaisir à ce prince en cette rencontre. J'en suis fort aise pour l'intérêt de mon parent et de mon ami [1].

Nous fûmes deux heures avec madame votre sœur à Châtillon le premier de ce mois. Nous lui trouvâmes un air d'abbesse plus que de supérieure de couvent : nous lui trouvâmes un esprit ferme, aisé et naturel, et, comme si nous eussions été

[1] Le roi avoit envoyé le maréchal d'Humières en Angleterre pour faire au roi Jacques II ses compliments sur la défaite du duc de Montmouth. (*Mémoires de Dangeau*, tome Ier, pag. 183.) *M.*

en commerce depuis long-temps, elle se plaignit à moi de votre indifférence pour elle; et, pour être de bonne compagnie, je demeurai d'accord qu'elle avoit raison.

A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je reviens à vous, Madame, pour vous dire que votre grand cousin (*de Toulongeon*) vous a écrit assurément, mais qu'il ne faut pas laisser de le manger, comme vous dites, jusqu'aux os, et d'autant plus qu'il ne demande pas mieux. Mais vous ne me dites rien de la belle Madelonne; est-ce que depuis qu'elle est devenue plus belle que jamais, elle méprise ses amis qui ne sont pas beaux? Je lui apprends pourtant que j'ai deux mentons, et pas une de ces peaux qui lui faisoient peur il y a trois ans, et qu'en cet état, je l'aime de tout mon cœur.

LETTRE CMLIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Livry, ce 28 octobre 1685

Je suis ici, mon cousin, avec ma fille, son fils, sa belle-fille, le bon abbé et le plus beau temps du monde. Il y faudroit encore notre ami Cor-

binelli pour réchauffer et pour réveiller la société : mais on ne l'a pas toujours quand on veut. Il a d'autres amis; il a des affaires; il aime sa liberté, et nous ne laissons pas de l'aimer avec tout cela. Je lui enverrai cette lettre-ci, pour mettre au bas la réponse qu'il vous fera. Il vous mandera, sans doute, l'heure et le moment de la mort de M. le chancelier. Il étoit hier à l'agonie [1]. Sa fermeté sert d'exemple à tous ceux qui veulent mourir en grands hommes, et sa piété à ceux qui veulent mourir chrétiennement. C'est tout ce qui se peut souhaiter que de faire cet heureux mélange. Avec le temps vous serez vengé de tous

[1] Michel le Tellier, chancelier de France, mourut le 28 octobre 1685, à 83 ans, peu de jours après avoir signé la révocation de l'édit de Nantes, et en s'écriant avec joie : *Nunc dimittis servum tuum, Domine, quia viderunt oculi mei salutare tuum.* Si vous lisez l'*Oraison funèbre* de le Tellier, par Bossuet (dit Voltaire), ce chancelier est un juste et un grand homme. Si vous lisez les Annales de l'abbé de Saint-Pierre, c'est un lâche, un dangereux courtisan, un calomniateur adroit, dont le comte de Gramont disoit, en le voyant sortir d'un entretien particulier avec le roi : *Je crois voir une fouine qui vient d'égorger des poulets, en se léchant le museau plein de leur sang.* (Siècle de Louis XIV.) Il fut inhumé dans l'église de Saint-Gervais. Avant le dépouillement des temples, on y voyoit son tombeau en marbre, exécuté par les sculpteurs Mazeline et Simon Urtrelle. Charles-Maurice le Tellier, archevêque de Reims, son fils puîné, mort en 1710, a été mis dans le même tombeau. La longue et fastueuse épitaphe qui achève ce monument, n'efface point le fanatisme sombre et farouche du chancelier le Tellier. A peine vit-on son corps disparoître que les

ceux dont vous vous plaignez. Il y en a un principalement dont la jeunesse est un peu difficile à user; mais qu'est-ce que le temps ne détruit pas? Vous vous portez très-bien, et si Dieu est pour vous, qui sera contre? Vous savez, sans doute, que M. de Lamoignon a perdu son beau-frère[1]. Je vous ai toujours ouï dire que les grandes successions étouffoient les sentiments de la nature: si cela est, tout doit rire dans cette maison. Cependant j'y ai vu des larmes qui m'ont paru sincères; c'est qu'avec ce qu'il étoit frère, il étoit encore ami. Je suis ravie de connoître le mari et la femme; c'est grande raison qu'on les aime quand on les connoît. Je voudrois que vous eussiez pu augmenter la bonne compagnie de Bâville, elle eût été parfaite. J'aime toujours le P. Rapin; c'est un bon et honnête homme. Il étoit soutenu du P. Bourdaloue, dont l'esprit est charmant, et d'une facilité fort aimable. Il s'en va, par

contemporains saisirent son ombre pour la montrer hideuse. Madame de Sévigné, en apprenant sa mort au comte de Bussy, lui écrit: *avec le temps vous serez vengé de vos ennemis.* Bussy répond à sa cousine: *J'aime mieux le chancelier dans la tombe que parmi nous.* Le roi lui donna des regrets, le peuple, des malédictions, et la postérité venge le sang innocent que sa lâcheté et son fanatisme ont fait verser. *G. D. S. G.*

[1] M. Voisin, fils d'un conseiller d'état. Dangeau dit dans son *Journal* que l'on apprit sa mort à Fontainebleau le 6 octobre 1685. Il ajoute que madame de Lamoignon, sœur de M. Voisin, en héritoit pour plus de cent mille livres de rente. *M.*

ordre du roi, prêcher à Montpellier, et dans ces provinces où tant de gens se sont convertis sans savoir pourquoi. Le P. Bourdaloue le leur apprendra, et en fera de bons catholiques[1]. Les dragons ont été de très-bons missionnaires jusqu'ici, les prédicateurs qu'on envoie présentement rendront l'ouvrage parfait. Vous aurez vu, sans doute, l'édit par lequel le roi révoque celui de Nantes. Rien n'est si beau que tout ce qu'il contient, et jamais aucun roi n'a fait et ne fera rien de plus mémorable[2].

[1] Le jésuite Bourdaloue, le grand prédicateur fulminant, ainsi qu'on le désignoit, étoit l'instrument propre à seconder l'autorité dans cette circonstance aussi alarmante pour les consciences que dangereuse pour l'état. *G. D. S. G.*

[2] L'édit du 22 octobre 1685 qui révoque l'édit de Nantes, n'eut lieu qu'après la mort de Colbert. La jalousie contre l'industrie et la fortune des protestants fut le mobile de la fatale persécution qui suivit la révocation de ce fameux édit. La cour, rassasiée des festins de l'immoralité, se faisoit dévote. L'ambition, de concert avec l'hypocrisie, saisirent avec avidité les foiblesses du monarque. Des missions furent ordonnées, tous les ordres religieux y furent appelés, et les jésuites de préférence (ce sont les propres paroles du roi). Et, afin de hâter les conversions et aider le prosélytisme, des mesures sanguinaires dictées par les passions furieuses de l'avarice et du fanatisme furent organisées. Bâville, intendant du Languedoc, en fut l'exécuteur, et la France fut couverte de sang, de ruines et de larmes. Cent mille familles portèrent chez l'étranger leurs découvertes, leurs arts, des bras, du courage et des ennemis irréconciliables. Tel fut le résultat funeste de la révocation de l'édit de Nantes, qu'on ne sauroit attribuer à Louis XIV

DE MADAME DE GRIGNAN.

Je vous passe pour beau, Monsieur, et je vous ai traité comme tel en faisant réponse à la lettre que vous me fîtes la grace de m'écrire en m'envoyant votre généalogie. Quant j'aurois eu du penchant à vous mépriser, elle m'en auroit bien empêchée; mais, en vérité, Monsieur, j'en suis fort éloignée : j'aime votre esprit, et j'estime votre mérite comme je dois. Quant à votre personne, j'y prends un si grand intérêt, que je veux absolument savoir de quel régime vous avez usé pour faire deux mentons de ce que j'ai vu de peaux inutiles. M. de Grignan s'est jeté dans cette superfluité, et je serois bien aise qu'il redevînt aussi beau que vous l'êtes, en suivant vos conseils.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

J'ai quitté ma plume à ma fille avec plaisir. Elle vous a dit elle-même combien il s'en faut qu'elle ne vous oublie et puisse jamais vous oublier. Adieu, mon cher cousin, adieu, ma chère nièce, vous êtes dans un état de paix, si vous

sans injustice; mais à Louvois, qui trompa la religion de son roi, en dégradant l'espèce humaine pour flatter le pouvoir absolu, l'aliment de sa puissance, de sa gloire et de sa fortune. (*Voyez* la lettre suivante et la note.) *G. D. S. G.*

attendez la mort, comme vous dites, *sans la désirer ni la craindre*[1]. Quelle sagesse! et quelle folie aussi de s'en tourmenter, si ce n'est pas rapport au christianisme, et aux dispositions qui sont nécessaires pour cette dernière action!

LETTRE CMLV.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 14 novembre 1685.

Mon Dieu, Madame, que je voudrois avoir été à Livry aussi-bien qu'à Bâville quand vous y avez été! Si je suis supportable à Paris, je suis fort bon à la campagne, et tous tant que vous êtes, vous êtes comme moi. On est trop dissipé à la ville. Quand je suis chez vous à Paris, j'ai beau vous aimer, ou je suis encore en esprit avec les gens que je viens de quitter, ou avec ceux que je veux aller voir le reste de la journée. D'ailleurs, comme je ne me hâte jamais d'avoir de l'esprit, une visite est bien souvent trop courte pour que j'aie eu une occasion d'en montrer, au lieu qu'à la campagne j'ai le loisir de paroître ce que je suis. Notre ami Corbinelli est comme moi; s'il

[1] Vers du quatrin de Maynard. (*Voir* la lettre de M. de Guitaud, 15 juillet 1680.)

est bon à Paris, il est encore meilleur à Livry. Il est bon à l'user, parce qu'il a de grandes ressources. Il m'a mandé la mort du chancelier Le Tellier : mais je l'ai sue d'ailleurs. Je la trouve aussi heureuse que sa vie, mais enfin quelque honneur qu'elle lui fasse, je ne suis pas fâché qu'il en jouisse, je l'aime mieux où il est que parmi nous. Celui qui le remplace est mon allié[1], et mon bon ami, et si j'avois occasion d'aller à son tribunal, il me feroit bonne justice. Pour mes ennemis, je vous le répète, Madame, je suis persuadé qu'un peu de temps m'en vengera; le plus jeune a plus de cinquante ans, mais la jeunesse n'y fait rien quand Dieu s'en mêle; et je puis, sans m'en faire accroire, espérer sa protection après la mort du chancelier et du Coigneux[2].

Je sus d'abord la mort de M. Voisin[3] et j'en fis compliment à notre ami. Je savois bien ce qu'il pensoit là-dessus, et je lui aurois parlé à cœur ouvert si je lui avois parlé tête à tête; mais je lui écrivis que je prenois à cette perte toute

[1] M. de Boucherat, nommé chancelier de France le 1er novembre 1685.

[2] M. Le Coigneux, second président du parlement de Paris, et frère aîné de François Le Coigneux de Bachaumont, qui doit l'immortalité au voyage de plaisir qu'il fit avec Chapelle. Le président mourut le 24 avril suivant. (*Journal de Dangeau*, 24 avril 1686.) *M.*

[3] Beau-frère de M. de Lamoignon. (*Voyez* ci-dessus la lettre, et la note.)

la part qu'il y pouvoit prendre. Il me manda en galant homme que quoique le Seigneur, en lui ôtant son beau-frère, ne lui eût pas ôté toute consolation, il avoit pourtant été plus touché de cette perte qu'il ne croyoit, par le genre de cette mort subite, par le spectacle et par la douleur extrême de toute sa famille. Voilà parler comme il faut d'un tel événement, et non pas comme madame de Scuderi, qui me mandoit que, quoique M. de Lamoignon gagnât des millions à cette mort, il en seroit inconsolable. Je ne m'en dédis pas, Madame, les grandes successions étouffent les sentiments de la nature, à moins que le mort n'ait été notre intime ami. J'admire la conduite du roi pour ruiner les huguenots : les guerres qu'on leur a faites autrefois, et les Saint-Barthélemi ont multiplié et donné vigueur à cette secte. Sa Majesté l'a sapée petit à petit, et l'édit qu'il vient de donner, soutenu des dragons et des Bourdaloue, a été le coup de grace [1].

[1] Du moins on étoit dans cette erreur. La classe qui seule se croyoit en droit d'avoir un intérêt direct avec le trône louangeoit la funèbre célébrité des conversions forcées. Madame de Sévigné, qui ne blâme pas trop les échafauds politiques en Bretagne, n'est cependant pas tout-à-fait de l'avis de son cousin sur les dragonnades. Madame de Scuderi écrivoit à Bussy : *Le roi fait des merveilles contre les Huguenots : c'est une œuvre chrétienne et royale.....* Bussy lui répond : *Sans aucune violence le roi a presque déraciné cette hérésie.....* Telles étoient les illusions mensongères qu'on em-

A MADAME DE GRIGNAN.

Je ne saurois disconvenir, Madame, que vous ne m'ayez traité de beau, et que vous ne m'ayez fait plus d'honneur que je ne mérite, dans la réponse que vous m'avez faite; mais cela n'empêche pas que vous ne m'ayez un peu méprisé, quand vous ne m'avez rien fait dire dans la lettre que m'écrivit madame votre mère à son retour de Bretagne. Il est vrai que je ne suis pas le seul beau, ni le seul de bonne maison que vous n'ayez pas bien traité. Pour l'intérêt que vous prenez à ma personne, en voulant savoir de quel régime

ployoit pour contenir le public, dont l'opinion étoit comprimée par la terreur et l'inquisition des Postes. Mais l'opinion est une puissance invincible qui brise tous les obstacles, roule et entraîne dans l'avenir le bien et le mal : elle blâme Bossuet d'avoir approuvé une mesure que l'humanité et la religion réprouvent; elle bénit Fénélon, refusant la qualité de chef des missionnaires, en disant au roi : *Sire, le glaive de la parole, la force de la grace sont les seules armes que les apôtres ont employées; à leur exemple, je n'en veux point d'autres*; elle admire Beauvilliers, gouverneur du duc de Bourgogne, l'ami de Fénélon, se plaçant à la tête d'une sainte ligue, pour ramener le roi à des sentiments et à des mesures plus modérées envers les réformés. Il faut ajouter qu'un zèle si pieux ne fut pas infructueux, car si on a bien saisi la note sous la date du 28 octobre précédent, on verra qu'il entre dans notre opinion de croire bien fermement, que Louis XIV n'a point consenti de pareilles mesures, qu'il n'en a jamais donné l'ordre, et qu'il n'existe aucun acte dans le cas de prouver le contraire.

G. D. S. G.

j'ai usé pour me faire deux mentons des peaux de votre connoissance, et afin, dites-vous, que M. de Grignan remplisse les siennes avec ce remède, je vous dirai que j'y ai trouvé des facilités qu'il ne rencontreroit pas comme moi. Il n'est pas aussi aisé aux maris des belles dames d'être gras qu'à leurs amis; il faudroit à M. de Grignan un remède qu'il trouveroit assurément pire que le mal. Vous seriez trop heureuse et lui aussi, Madame, si, vous aimant autant qu'il vous aime, il pouvoit toujours avoir deux mentons auprès de vous.

Mais on ne rencontre guères
Tant de biens tout à-la-fois.

LETTRE CMLVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Paris, ce 24 novembre 1685.

Je n'ai reçu aucune de vos lettres depuis plus de quinze mois; je ne sais si notre enragé de jaloux[1] les auroit surprises; ce n'est pourtant pas son style, il auroit plus d'inclination à vous assassiner avec cette petite épée dont vous faisiez une fois un si plaisant usage au jardin de Ram-

[1] Badinage qui désigne Corbinelli.

bouillet. Nous ne saurions oublier ni vos folies, ni vos sagesses, et j'ai passé un an en Bretagne avec mon fils, où très-souvent nous parlions de vous, avec tous les sentiments que votre sorte de mérite doit imprimer dans des têtes, sans vanité, qui ne sont pas indignes de le connoître. Vingt fois nous avons fait dessein de vous écrire des bagatelles; nous voulions vous assurer que la *rareté de la satisfaction* n'empêchoit point que vous ne fussiez toujours dans notre souvenir, et vingt fois ce démon qui détourne des bonnes pensées nous a ôté celle-là. Enfin, Monsieur, après avoir versé, avoir été noyée[1], avoir fait d'une écorchure à la jambe un mal dont je ne suis guérie que depuis six semaines, j'ai quitté mon fils et sa femme, qui est fort jolie, et j'arrive à Bâville chez M. de Lamoignon le 10 ou 12 septembre; j'y trouve ma fille et tous les Grignan, qui m'y reçurent avec beaucoup de joie et d'amitiés. Pour achever mon bonheur, ma fille m'est encore demeurée cet hiver. J'ai retrouvé notre cher Corbinelli comme je l'avois laissé, un peu plus philosophe, et mourant tous les jours à quelque chose : son détachement me fait envie; en changeant d'objet, on en feroit un saint; il est cependant si bon, et si charitable pour le

[1] *Voyez* l'apostille de M. de Coulanges, à la suite de la lettre du 1er août précédent.

prochain, que je crois que la grace de Dieu se cache sous le nom de Cartésien. Il convertit plus d'hérétiques par son bon sens, et par ne les pas irriter par des disputes inutiles, que les autres par la vieille controverse. En un mot, tout est missionnaire présentement; chacun croit avoir une mission, et surtout les magistrats et les gouverneurs de province, soutenus de quelques dragons : c'est la plus grande et la plus belle chose qui ait été imaginée et exécutée. Vous avez été surpris comme nous des autres nouvelles. Quelle mort que celle de M. le prince de Conti[1] après avoir essuyé tous les périls infinis de la guerre de Hongrie, il vient mourir ici d'un mal

[1] Louis, prince de Conti, mort à Fontainebleau le 12 novembre 1684, de la petite vérole, qu'il gagna de la princesse de Conti sa femme, fille du roi et de la duchesse de La Vallière. Le prince n'aimoit point sa femme, il n'en eut point d'enfant. Le prince de La Roche-sur-Yon, son frère, a continué cette branche par son mariage avec la fille aînée de M. le prince. La branche de Conti étoit cadette de la maison de Condé, et la dernière des princes du sang. Elle s'est éteinte avec le comte de La Marche qui prit le nom de Conti après le décès de son père, né en 1717, mort dans la maison du Temple en 1776, où nous l'avons vu à découvert dans sa chapelle ardente, le lendemain de sa mort. Il étoit seigneur de l'île Adam, grand-prieur de l'ordre de Jérusalem ou de Malte. Le mariage du comte de La Marche a été l'époque de la mésintelligence du père et du fils ; celui-ci, fils unique, a toujours répugné à l'hymen qu'on lui avoit fait contracter, il a formellement déclaré qu'il ne le consommeroit pas, et il a tenu parole; ainsi la branche de Conti est éteinte. *G. D. S. G.*

qu'il n'a quasi pas! Il est le fils d'un saint et d'une sainte, il est sage naturellement, et par une suite de pensées emmanchées à gauche, il joue le fou et le débauché, et meurt sans confession, et sans avoir eu un seul moment, non-seulement pour Dieu, mais pour lui, car il n'a pas eu la moindre connoissance. Sa belle veuve l'a fort pleuré : elle a cent mille écus de rente, et a reçu tant de marques de l'amitié du roi, et de son inclination naturelle pour elle, qu'avec de tels secours personne ne doute qu'elle ne se console. Le prince de la Roche-sur-Yon, qui n'a pas les mêmes raisons, est encore très-affligé. Vous savez et vous approuvez sans doute toutes les places remplies. Mais ne semble-t-il pas, à voir comme je bats la campagne, que j'aie dessein d'oublier de vous parler du mariage de madame votre fille? les apparences sont bien trompeuses; car c'est l'endroit principal et favori dont j'ai été touchée par rapport à la sensible part que je sais que vous y prenez, Monsieur. En vérité, j'ai une véritable joie de son établissement, que je trouve fort honnête et fort agréable. Je connois le nom de notre amant, il est des premiers de la robe. Feu madame de Fresnes [1], célèbre par son bon esprit, disoit de ces sortes de familles, que c'étoit

[1] Madame du Plessis Guénégaud, dame de Fresnes, morte en 1677.

du velours rouge cramoisi, c'est-à-dire, une belle et solide et honorable étoffe. J'ai encore une joie particulière, c'est de savoir qu'ils sont contents, et que madame votre fille est parfaitement satisfaite : Dieu leur conserve ce goût, et à vous, Monsieur, celui de m'aimer toujours un peu, malgré toutes les distances et les absences; vous savez celui que j'ai pour votre mérite. Je n'ose m'étendre davantage, car voilà notre cher et furieux jaloux.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

Je croyois avoir étouffé ce vilain commerce, et que la crainte de mes extravagances vous eût ôté l'envie de faire de nouvelles protestations. Je m'étois heureusement imaginé que vous n'aviez ni écrit, ni reçu des lettres l'un de l'autre depuis dix mois, et je jouissois tranquillement de l'idée charmante d'un oubli parfaitement établi. J'étois ravi de n'avoir plus à méditer un assassinat, ni tous les secrets de la magie noire pour vous séparer, et par malheur je me vois plus que jamais dans la nécessité d'user d'enchantement. Je vous donnerai avis de tous ceux que j'aurai pratiqués inutilement, afin que votre persévérance me réduise à consentir à la fatale nécessité de votre union. Voilà donc madame votre fille toute prête à vous faire grand-père, je n'envisage que cette

qualité pour me consoler de l'amitié dont je viens de vous parler : cela seroit vraiment beau qu'un grand-père aimât une grand'mère! Revenons à madame votre fille : faites-lui bien mes compliments, et à madame sa mère, dans l'espérance qu'elle multipliera cette race, qui, à ma jalousie près, est digne de s'étendre depuis l'orient jusqu'à l'occident. Qu'elle fasse vitement un petit garçon, qui, du côté de la mère, sera vif, bon et aimable, et, du côté du père, représente le mérite d'une infinité de Girard qu'on honore ici encore plus que là. Voulez-vous un compliment pour la mort de M. le prince de Conti? je vous le fais : en voulez-vous un autre sur ma mission aux huguenots? je vous le fais : car c'est de vos inspirations que je tiens le goût de servir mon église. Tout ce qu'il y a de gens de qualité ici me prennent pour leur guide; la canaille ne s'accommode pas si bien des talents[1]. Adieu, mon ami, je m'en vais à ma vigne.

[1] *Gens de qualité et canaille.* Il n'y a pas de milieu dans le sens que Corbinelli l'entend ici ; ainsi sa réflexion est celle d'un sot qui ignore que le mérite se niche partout, et que son privilége remonte plus haut que celui des conventions politiques.

LETTRE CMLVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 19 décembre 1685.

Nous parlons souvent, notre ami Corbinelli et moi, de vous, mon cher cousin, mais toujours tristement, parce que tout ce que nous désirons pour vous ne va pas à notre fantaisie. Je sais que mon cousin votre fils est à Paris; il vous aura mandé le choix très-exquis que le roi a fait du duc de Beauvilliers pour remplir la place du maréchal de Villeroi. C'est un mérite et une vertu qui ne sont pas contestés. Il a bien de l'esprit, et *la capacité n'attend pas le nombre des années;* au contraire, quand on est dans la fleur de son âge, on a toutes les pensées et toutes les conceptions plus vives et plus nettes : en un mot, tous les gens désintéressés sont contents de ce choix[1].

[1] Il s'agit de la place de président du conseil des finances, qu'avait eue le maréchal de Villeroi, mort le 28 novembre de cette même année, lequel avoit été gouverneur de Louis XIV. « Il y « a eu dans le conseil de Louis XIV des hommes d'une vertu « supérieure à celle des Caton. Tel fut le duc de Beauvilliers, qui « fit résoudre la paix de Ryswyck, uniquement parce que les « peuples étoient malheureux. » Ainsi s'exprime Voltaire, qui pouvoit ajouter, que le même homme, en qualité de ministre

Vous devez l'être plus qu'un autre, puisque c'est le fils de votre fidèle ami qui est à la tête du conseil, et qui sera bien avant dans les affaires. Le jeune d'Antin est menin depuis deux jours. Plût à Dieu que notre garçon le pût être! Il faut en tout regarder la Providence; sans cela, on supporteroit avec peine celles que Dieu nous envoie. La vie est courte, mon cher cousin, c'est la consolation des misérables et la douleur des gens heureux, et tout viendra au même but. Excusez ces

d'état, s'opposa fortement à l'acceptation de la succession d'Espagne, quoiqu'il eût sans doute aussi-bien que le chancelier Boucherat, pressenti la disposition du roi, et même de son fils, le grand dauphin, à accepter le testament, et l'inutilité de sa généreuse opposition. *A. G.* Grouvelle dit encore: « Nous osons « croire que ce grand personnage méritoit mieux les honneurs de « l'éloge académique que Montausier : la vertu de celui-ci agit « bien moins, quoiqu'elle se montrât davantage; et peut-être « la franchise de ses paroles, pour être réellement utile, tenoit « trop du tempérament et de la passion. » Il y a un peu de partialité dans ce jugement. La Bruyère trace un beau portrait de Beauvilliers. Il n'y a qu'une opinion sur la vertu de Montausier. Beauvilliers n'est peut-être pas assez honoré dans la postérité, et tous deux méritent des éloges académiques et des statues dans les conseils de nos rois. Le duc de Beauvilliers n'avoit pas encore quarante ans quand le roi le nomma président du conseil des finances, ce qui rend plus heureuse l'application de ces vers du *Cid*, qui passoient dans la mémoire de madame de Sévigné :

Je suis jeune, il est vrai, mais aux ames bien nées
La valeur n'attend pas le nombre des années.

Acte II, scène II.

G. D. S. G.

réflexions à une personne qui a vu mourir en un moment mademoiselle de La Trousse, retirée aux Feuillantines. Une religieuse entra le matin dans sa chambre, et la trouva appuyée contre sa chaise, comme si elle eût été endormie; aussi l'est-elle pour jamais. Elle se portoit fort bien le soir. Elle a été enterrée en habit de religieuse, avec des cérémonies et une réputation de sainteté qui ma servi de leçon et qui m'a fait faire des réflexions depuis trois jours.

LETTRE CMLVIII.

DE MADAME DE GRIGNAN A MADAME DE GUITAUD.

1685 [1].

L'on ne saurait apprendre, sans frémir, la perte que vous avez faite, Madame, elle est ac-

[1] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

N. B. Dans la série des lettres de la famille de Sévigné à la famille Guitaud, on n'en trouve point de l'année 1685. Cette raison nous a déterminé à placer ici cette lettre de madame de Grignan, qui nous paroît être motivée par la mort de M. de Guitaud, arrivée cette même année 1685, onze ans avant la mort de madame de Sévigné, qui continua toujours sa correspondance avec madame la comtesse de Guitaud. Ce n'est donc pas sans de très-pénibles recherches que nous avons pris le parti de rejeter la date du 9 octobre 1697 que porte cette lettre, date qui paroît fausse et controuvée, n'étant d'ailleurs motivée par aucune raison.

G. D. S. G.

compagnée de si cruelles circonstances, qu'il n'est pas besoin d'être à vous autant que j'y suis pour en sentir toute l'amertume. Je voudrois que mes sentiments pussent affoiblir les vôtres; mais c'est un bien que l'on ne sauroit faire, quoique l'on partage bien sincèrement la douleur des personnes que l'on honore. C'est en vous-même, Madame, que vous trouverez vos secours et votre force, par l'acquisition que vous avez faite, depuis long-temps, de beaucoup de soumission et de vertu. Je vous honore et vous admire plus que personne, et je suis, Madame, avec beaucoup de vérité, votre très-humble et très-obéissante servante.

LETTRE CMLIX.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 2 janvier 1686.

Je sais, Madame, à n'en pouvoir douter, la part que vous prenez vous et notre ami Corbinelli à tout ce qui me touche, et c'est cela avec vos agréments qui fait que je vous aime de tout mon cœur.

Mais je veux adoucir votre tristesse, et pour

cet effet vous dire que je ne suis point abattu, parce que Dieu, qui m'a donné un courage plus grand que mes peines, me donne une entière confiance en lui. Je l'ai remercié, et j'ai reçu comme une grace particulière de sa bonté la promotion de M. Boucherat[1], mon bon ami et mon allié par son gendre M. de Harlay. Je l'ai encore remercié de la place où le roi a mis le duc de Beauvilliers[2], fils de mon intime ami et lui-même mon ami particulier. Je n'ai pas cru que cet homme-là fût dans les premières places de l'état sans me servir de quelque chose, moi et les miens; il est trop parfait pour ne pas remplir les devoirs de l'amitié aussi exactement qu'il fait ceux d'honnête homme et de bon chrétien. Avec de la patience et de la santé, je verrai la fin de mes maux, et personne n'a plus que moi de l'une et de l'autre.

La préférence de M. d'Antin à mon fils[3] chez M. le dauphin ne me fait point de peine; en l'état où sont les choses, cela doit être ainsi. Son temps

[1] Louis Boucherat, après la mort de le Tellier, fut nommé chancelier et garde-des-sceaux, cette même année. *G. D. S. G.*

[2] Le duc de Beauvilliers, dont il est fait mention dans les dernières lettres, était fils du duc de Saint-Aignan, surnommé le paladin. *G. D. S. G.*

[3] M. d'Antin était fils adultérin de madame de Montespan et du Roi. (*Voyez* la lettre précédente.) *G. D. S. G.*

viendra s'il plaît à la Providence. Comme vous dites, Madame, si l'on ne la regardoit, et la brièveté de la vie, les malheureux seroient sans cesse au désespoir. Votre triste réflexion ne me fait point de peine. Il y a long-temps que je vois mourir le monde sans m'attrister, quand ce ne sont pas mes amis qui meurent; cela même ne me fait pas peur. Je vis plus régulièrement que je n'ai jamais fait : ainsi le pis qui me puisse arriver ne me donne point d'alarmes. Je vous conseille d'en user ainsi, ma chère cousine : votre vertu vous est une raison de bien moins craindre que moi.

LETTRE CMLX.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

Du 20 février 1686.

Je n'ai jamais oublié, Monsieur, votre mérite distingué; ce mérite qui m'a fait dire avec autorité que vous étiez le plus illustre de tous les *scélérats*, et le plus *scélérat* des hommes les plus illustres du siècle. Le vulgaire ne comprendra rien à ce jargon; mais c'est assez pour vour faire ressouvenir que je ne vous ai pas oublié, ou,

pour mieux dire, que votre mérite n'a pu l'être d'un homme qui l'a connu à fond. De vous dire pourquoi je ne vous ai pas écrit de temps en temps, ce seroit vous fatiguer inutilement; mais si quelque chose peut réparer le tort que je me suis fait par là, c'est de vous assurer que j'ai tâché de ne pas me rendre indigne de vos bonnes graces par mes études, et entre autres d'avoir coupé Cicéron tout entier en fragments à-peu-près grands comme les maximes de M. de La Rochefoucauld, et d'avoir placé à côté, des maximes en françois de mon style concis, sans affecter de traduire le latin. J'ai fait comme vous savez la même chose de tous les historiens latins[1]; il me semble que tout cela peut me servir à vous faire ma cour, et vous faire voir que si je vais jamais à Montpellier, je ne serai pas moins digne de l'honneur de votre estime que je l'étois. Je voudrois bien vous entretenir des sujets qui remplissent les conversations à présent; mais que sais-je si vous aimez assez le monde pour le revoir dans des lettres? Tout ce que je vous puis dire, est que vous ne le reconnoîtriez pas, et que la France de ce côté-ci est plus différente de

[1] Grouvelle dit: cet ouvrage n'a point été publié. Nous pensions comme lui; mais M. de Monmerqué avance qu'on a publié en 1694 le premier volume de ce travail, avec une préface que l'on croit être du père Bouhours. *G. D. S. G.*

ce qu'elle étoit de votre temps, qu'elle ne l'est de la nation espagnole ou allemande.

Je vous prie de dire à M. de Courson que j'ai bien de l'impatience de le revoir logé en notre quartier, et d'assurer le *scélérat* que je me fais un grand honneur de l'honorer et d'être dans son souvenir, et enfin qu'il est autant dans le mien que si je lui avois écrit tous les ordinaires, ou que j'eusse reçu de ses lettres. A propos, n'oubliez pas de lui dire que je passe ma vie à admirer celles de Cicéron, tant les familières que celles à Atticus. Je me promets d'attirer dans le même goût madame de Sévigné, et de lui faire porter quelque envie (j'entends à Cicéron) de la conformité que ce grand orateur peut avoir avec elle sur le genre épistolaire.

LETTRE CMLXI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 25 février 1686.

Il faut que je vous fasse une petite amitié, mon cher cousin, que je n'irai pas chercher bien loin, en ayant la source dans mon sang. Après cet avant-propos, je vous dirai sur la conversation que j'ai eue avec le père Rapin, touchant

vos affaires de la cour, qu'il me semble que M. votre fils doit tâcher de faire, par ses sollicitations, ce que vous demandez au père Rapin, que ce dernier feroit auprès du père La Chaise fort lentement et peut-être fort inutilement. Il faut que M. votre fils fasse des amis, qu'il soit honnête, poli, obligeant, et civil sans bassesse, mais avec l'air d'un homme malheureux qui a besoin du secours des amis et des ennemis même de son père. Il y a une certaine conduite en l'état où il est, qui seroit admirable; mais qu'on ne sauroit inspirer. Il est trop rude, trop violent et trop avantageux en paroles [1]. Cela m'est venu de traverse, je vous le dis avec amitié; si j'étois de ce pays-là (*la cour*) je serois sa gouvernante: mais j'y ai renoncé de bon cœur. Peut-être qu'il est fort bien, car il faut toujours douter de ce qu'on ne sait point par soi-même. Ce que je sais, mon cher cousin, c'est l'intérêt que je prends à vous et à vos chers enfants. Je mets ma nièce de Coligny à la tête, et je l'embrasse tendrement et *rabutinement*. Ma fille vous fait mille compliments à tous deux.

[1] Il paroît que le marquis de Bussy roulait dans le monde la grossière écorce féodale de son père, mais qu'il n'avait pas comme lui l'esprit d'en faire quelquefois supporter la rudesse, ce qui lui attira des affaires et des corrections peu favorables à son ambition.

G. D. S. G.

LETTRE CMLXII.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Autun, ce 5 mars 1686.

Je ne doute pas, Madame, que vous n'ayez parlé au bon père Rapin mieux que je n'aurois fait moi-même; car quoiqu'il soit mon bon ami, je suis assuré que ce que vous lui avez dit l'a encore animé davantage à s'employer pour moi auprès du père La Chaise. Cependant, si Dieu n'y met la main, tout cela sera inutile; quand je dis si Dieu n'y met la main, je ne veux pas dire seulement s'il laisse agir les causes secondes, j'entends que s'il ne touche le cœur du roi, l'amitié du surintendant[1], l'amitié et l'alliance du chancelier[2], tout cela sera infructueux. Je sais bien qu'il ne faut pas attendre les bras croisés les secours de la Providence, aussi m'aidé-je autant qu'on le peut faire, et mon fils emploie mes placets, mes

[1] Claude le Pelletier, l'ami de MM. de Lamoignon, Molé, Bignon et Despréaux. Il succéda à Colbert dans la place de contrôleur-général des finances. Ce fut alors que Despréaux se présentant dans la foule pour le complimenter, lui dit tout simplement: Monseigneur, *je n'envie de votre nouvelle dignité que l'occasion que vous allez avoir de faire plaisir à bien des gens. G. D. S. G.*

[2] Louis Boucherat. (*Voyez* ci-dessus, lettre de Bussy, 2 jan-

lettres et ses sollicitations pour des demandes légitimes. De vous dire maintenant si l'ambassadeur ne gâte point par ses manières la justice de mes demandes, je n'en voudrois pas jurer, car je sais qu'il est rude, hautain où il n'est pas question de l'être, enfin pétri de la férocité de Rouville et de la chaleur de Rabutin. De remède à cela je n'en sache point qu'une grande adversité, un grand âge ou la mort, car les avis ne font rien contre l'impétuosite du tempérament.

Je vous rends mille graces, ma chère cousine, de la part que vous prenez à ma famille, et surtout de votre tendresse pour la pauvre Coligny[1], elle sent cela comme elle le doit, et tous deux nous vous aimons, vous et madame de Grignan, plus que tous nos parents ensemble.

LETTRE CMLXIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Paris, ce 3 avril 1686.

Il y a dix jours, Monsieur, que ma belle et triomphante santé est attaquée; un peu de co-

[1] Sa fille, qui, de concert avec son père, avait sacrifié l'honneur et la foi jurée, à l'orgueil du sang des Rabutin. (*Voir* la lettre du 1er mars 1684, et la note.) *G. D. S. G.*

lique composée de bile, de néphrétique, de misères humaines; enfin des attaques, quoique légères, qui font penser que l'on est mortelle : c'est ce qui ma occupée assez sérieusement pour me faire une violente distraction, et m'empêcher de vous répondre. C'est tout ce que je puis dire pour vous donner une grande opinion de cette incommodité : car la pensée de vous répondre étoit assez forte pour ne pouvoir être surmontée que par quelque chose de considérable. Par bonheur, M. de Vardes m'a rendu notre *ami* dans ce même temps; de sorte que sa philosophie, déja toute préparée pour les douleurs de M. de Vardes, n'a pas fait le moindre effort pour me persuader que les miennes n'étoient pas dignes d'occuper mon ame; et, en effet, en peu de jours je me trouve en état de prêcher les autres, et je reprends doucement le fil de mon carême interrompu seulement par quelques bouillons. Je n'ai point douté, Monsieur, que votre présence et votre conversation ne vous rendissent de bien meilleurs offices auprès de M. de La Trousse, que tout ce que je pourrois écrire. Pour le P. Bourdaloue, ce seroit mauvais signe pour Montpellier s'il n'y étoit pas admiré, après l'avoir été à la cour et à Paris d'une manière si sincère et si vraie. Je comprends que ces endroits cousus par le sujet des nouveaux frères à

la beauté ordinaire de ses sermons, font une augmentation considérable. C'est par ces sortes d'endroits tout pleins de zèle et d'éloquence qu'il enlève et qu'il transporte : il m'a souvent ôté la respiration par l'extrême attention avec laquelle on est pendu à la force et à la justice de ses discours, et je ne respirois que quand il lui plaisoit de les finir, pour en recommencer un autre de la même beauté. Enfin, Monsieur, je suis assurée que vous savez ce que je veux dire, et que vous êtes aussi charmé de l'esprit, de la bonté, de l'agrément, et de la facilité du P. Bourdaloue dans la vie civile et commune, que charmé et enchanté de ses sermons. Je crois que vous saurez bien vous démêler de l'embarras de cette grande fête qui pourroit causer tant de sacriléges, si, par une adresse et une habileté chrétienne et politique, vous ne preniez d'autres chemins que ceux de la violence. M. l'abbé de Quincy, nommé à l'évêché de Poitiers, n'a pas cru sa poitrine assez bonne pour s'acquitter de ses devoirs de la manière qu'il le voudroit, et a remis cet évêché au roi. Cette action est belle et rare, elle a été fort louée. Sa Majesté a mis à sa place M. (*l'évêque*) de Tréguier, de notre Basse-Bretagne, député ici de la province, très-saint prélat, autrefois le P. Feuillant de l'Oratoire, qui très-canoniquement s'est consacré, aux dépens de sa poitrine fort large, à toutes les fatigues pastorales.

M. de Harlay et M. de Besons ont rempli les deux places vides du conseil[1], et M. de La Reynie et M. de Bignon sont devenus ordinaires. Ceux qui pourroient en avoir du chagrin seront consolés alors qu'on y pensera le moins par la mort de quelque vieux doyen. Vous savez qu'il y a un carrousel, où trente dames et trente seigneurs auront le plaisir de divertir la cour à leurs dépens[2]. Le pauvre Polignac, prêt à épouser mademoiselle de Rambures, a trouvé, sur la proposition d'être menin, que Sa Majesté n'avoit pas encore pardonné à madame sa mère[3], et le mariage a été rompu d'une manière désagréable. Mademoiselle de Rambures en a paru affligée; il faut espérer qu'il sera plus heureux à la troisième. M. Dangeau jouit à longs traits du plaisir d'avoir épousé la plus belle, la plus jolie, la plus jeune, la plus délicate et la plus nymphe de la cour. O trop heureux d'avoir une si belle femme! il en

[1] Ces deux places étoient vacantes par la promotion de M. Boucherat à la charge de chancelier, et par la mort de M. du Gué Bagnols père de madame de Coulanges, arrivée le 7 décembre 1685. (*Journal manuscrit de Dangeau*, 29 mars 1686.)

[2] Ce carrousel eut lieu les 28 et 29 mai 1686; on y fit deux courses, le comte de Brionne et le marquis de la Châtre remportèrent les deux prix, qui consistoient en deux épées enrichies de diamans. (*Journal manuscrit de Dangeau*, 29 mai 1686.)

[3] Madame de Polignac avait été compromise dans l'affaire des poisons.

faut croire Molière. L'endroit le plus sensible étoit de jouir du nom de *Bavière*, d'être *cousin de madame la Dauphine*, de porter *tous les deuils de l'Europe par parenté;* enfin, rien ne manquoit à la suprême beauté de cette circonstance; mais comme on ne peut pas être entièrement heureux en ce monde, Dieu a permis que madame la Dauphine, ayant su que cette jolie personne avoit signé par tout *Sophie de Bavière*, s'est transportée d'une telle colère, que le roi fut trois fois chez elle pour l'apaiser, craignant pour sa grossesse. Enfin, tout a été effacé, rayé, biffé, M. de Strasbourg ayant demandé pardon, et avoué que sa nièce est d'une branche égarée et séparée depuis long-temps, et rabaissée par de mauvaises alliances, qui n'a jamais été appelée que *Lowenstein*[1].

C'est à ce prix qu'on a fini cette brillante et

[1] La comtesse de Lowenstein, chanoinesse de Torn, étoit de la maison de Bavière, du côté gauche, dit-on. Sa beauté, sa jeunesse et ses grâces, ont été vantées par l'abbé de Choisy et par madame de Caylus. Le mariage du marquis de Dangeau avec cette jolie comtesse donna lieu à bien des facéties contre ce petit gentilhomme de Beauce, adroit courtisan, d'une vanité ridicule dans les Mémoires de Saint-Simon, et fort plaisant sous les pinceaux de la Bruyère. « Un Pamphile est plein de lui-même, ne se perd « pas de vue, ne sort point de l'idée de sa grandeur, de ses al- « liances, de sa charge, de sa dignité; il ramasse, pour ainsi dire, « toutes ses pièces, s'en enveloppe pour se faire valoir; il dit : « *mon ordre, mon cordon bleu*; il l'étale ou il le cache par ostenta- « tion. » (*Des grands*, 49e paragraphe.) Les Pamphiles de cette

ridicule scène, et en promettant qu'elle ne seroit point *Bavière*, ou qu'autrement ils ne seroient pas cousins : or, vous m'avouerez qu'à un homme gonflé de cette vision, c'est une chose plaisante que dès le *premier pas retourner en arrière*. Vous pouvez penser comme les courtisans charitables sont touchés de cette aventure; pour moi j'avoue que tous ces maux qui viennent par la vanité me font un malin plaisir. Ne me citez point, et croyez que je suis toujours une des personnes du monde qui vous estime et vous connoît le plus (c'est la même chose). Dites-nous quelquefois de vos nouvelles; et si vous voulez assurer le P. Bourdaloue de mes sincères respects, et M. de La Trousse de ma fidèle amitié, vous ferez plaisir à votre très-humble servante. Je voulois que notre Corbinelli mît là un mot, mais il m'est glissé des mains, je ne sais où le reprendre.

LETTRE CMLXIV.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 6 avril 1686.

Votre lettre, Monsieur, et la réponse de la fausse Créancé nous ont fort réjouis, madame de

espèce sont bien moins rares dans le 19e siècle; ils ne demandent plus *mon ordre*, etc; ils couchent avec et s'en décorent en robe-de-chambre. *G. D. S. G.*

Sévigné et moi; elles sont fort agréables. Ce qui nous a le plus surpris, c'est la tranquillité d'esprit d'où sortent ces jolies pensées et ces amusements, comme vous les appelez. Vous avez raison de dire que c'est par là que vous corrigerez les duretés de la fortune. Il faut pourtant ajouter que le tempérament et la disposition de l'esprit y contribuent beaucoup : sans cela les duretés triompheroient des amusements. Je ne vous plains donc guère d'être à la campagne, puisque vous êtes avec vous, qui êtes la meilleure compagnie que vous puissiez avoir, et que vous n'êtes point dans l'agitation où je vois tous les courtisans.

Le P. Rapin nous dit hier que le P. La Chaise étoit bien disposé pour faire avoir une abbaye de trois ou quatre mille livres de rentes à M. votre fils.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Un peu de rhumatisme, un peu de vapeurs du carême m'ont empêchée de vous dire plus tôt, mon cher cousin, la vraie joie que m'a donnée celle qui m'a paru dans votre esprit, en voyant les jolies bagatelles qui vous ont diverti à Autun. J'y ai retrouvé des traits de cette aimable humeur qui vous rendoit si charmant, si délicieux et si distingué des autres. Madame de Coligny m'a donné le même plaisir. L'un et l'autre avez été si long-temps accablés sous les horreurs de

la cruelle chicane, que je craignois que ce beau sang ne fût changé; mais j'y retrouve, Dieu merci! le même feu dont je voudrois bien avoir la moindre partie. Conservez-le, mon cher cousin et ma chère nièce, et nous en faites part de temps en temps.

LETTRE CMLXV.

DU COMTE DE BUSSY A MONSIEUR DE CORBINELLI.

A Chaseu, ce 25 avril 1686.

Pour répondre à votre lettre du 6 avril, Monsieur, par laquelle vous me mandez que la lettre et la réponse de la fausse Créancé vous ont fort divertis, madame de Sévigné et vous, je vous dirai que, quand je vous ai mandé que nous corrigions par ces amusements les duretés de la fortune, je n'ai pas voulu dire que cela vint seulement de notre philosophie. Je suis d'accord avec vous que sans le bon tempérament la mauvaise fortune nous empêcheroit bien de nous divertir : *Gaudeant benè nati.* S'il n'y avoit beaucoup de naturel en notre fait, nous ne vous aurions pas plu par nos badineries, et même nous ne les aurions pas faites; ce n'est pas que nous les trouvassions excusables, si nous étions encore dans les an-

goisses où nous avons été; mais ayant mis tout l'ordre que nous pouvions mettre dans nos affaires, ma fille et moi, le temps même les ayant bien adoucies, nous sentons comme un bonheur l'état d'être moins malheureux; et, nous servant toujours de notre jugement et de l'application à la conduite de nos affaires, nous nous servons quelquefois de notre esprit pour nous réjouir et pour réjouir nos bons amis comme vous. La plupart des envieux et de ceux que le malheur a abattus condamneroient ces amusements, disant qu'on est ridicule de rire et de faire des vers quand on est dans l'adversité : dans le fort de l'adversité, j'en demeure d'accord; dans une adversité adoucie, je le nie. Je crois la plupart des courtisans plus agités que nous, aussi ne font-ils guère de vers.

Je ne doute pas que le P. La Chaise ne fasse avoir bientôt une abbaye à mon fils. Cela est juste, il a du crédit, et je suis persuadé qu'il a de la bonne volonté pour nous.

Au reste, nous ne sommes pas les seuls en Bourgogne qui ayons de l'esprit. Un fort honnête garçon de Dijon, appelé Grammont, de mes amis de longue main, à qui j'envoyois tous nos *factum*, ayant su que ma fille s'étoit donné du repos, malgré l'injustice du Parlement, me vient d'écrire une lettre en vers que j'ai trouvée digne de vous.

A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Ma fille de Montataire me vient d'apprendre votre rhumatisme, Madame, et que s'étant trouvée chez vous le jour qu'on vous alloit saigner, elle avoit offert son bras au chirurgien pour vous épargner la peine de la piqûre, et ne doutant pas que la décharge du sang de Rabutin ne vous soulageât, de quelque source qu'il sortît : mais vous crûtes que ce seroit violer les droits de l'hospitalité, et vous la remerciâtes de ses offres. Nous sommes ravis, ma fille et moi, de vous avoir un peu divertie. Je mande à notre ami que la tranquillité où nous nous sommes mis, dans une fortune qui n'est pas telle que nous la devrions avoir, nous a fait reprendre notre belle humeur. Je suis d'accord avec lui que notre tempérament a beaucoup de part au parti que nous avons pris. Nous rendons aussi grace à Dieu de nous avoir donné l'esprit d'être contents dans un moindre mal, comme la plupart des autres le sont dans un bien. Pour vous, ma chère cousine, vous n'avez que faire de souhaiter plus de feu que vous en avez; je ne vous souhaite que plus de santé encore, et que vous nous aimiez toujours.

LETTRE CMLXVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Paris, lundi 29 avril 1686.

Vous aimez donc mes lettres, j'en suis ravie, Monsieur; en voici une qui en vaut cent. Il y a un mois que ma triomphante santé est un peu attaquée : un peu de colique, un peu de rhumatisme, un peu de chagrin par conséquent, tout cela me pourroit dispenser de vous écrire; mais j'aimerois mieux mourir, qu'un autre que moi vous eût mandé que M. le prince de Conti est enfin revenu à la cour; il est ce soir à Versailles, et le roi, comme un véritable père, l'a fait revenir auprès de lui, après l'avoir exilé quelque temps pour lui donner le loisir de faire des réflexions. Il les a faites sans doute, et la cour sera bien parée et bien brillante de son retour. Sa Majesté fait des chevaliers à la Pentecôte, mais ce n'est qu'une promotion de famille : M. de Chartres, M. le duc de Bourbon, M. le prince de Conti, M. du Maine, sans plus : tous les autres prétendants prendront patience, s'il leur plaît : ce n'est pas sans chagrin qu'ils verront leurs espérances

reculées. M. le duc de La Vieuville est gouverneur de M. le duc de Chartres. Madame de Polignac, qui n'est point mademoiselle d'Alerac, vint voir hier madame de Grignan[1]. Elle étoit brillante, vive, tout entêtée de la grandeur de la maison de Polignac, en aimant le nom et les personnes, se chargeant de la fortune des deux frères, et ayant soutenu fort généreusement et avec courage la première improbation du roi, et elle a pris son temps : elle a mis de bons ouvriers en campagne; et enfin, au lieu de les abandonner, comme les femmes du commun, elle s'est fait un point d'honneur de les remettre bien à la cour[2]. Je vous réponds qu'elle rétablira et ressuscitera cette maison : voilà ce que la Providence leur gardoit, et c'est ce qui nous empêchoit de pouvoir lire distinctement ce qu'elle avoit écrit pour mademoiselle d'Alerac. Adieu, Monsieur, aimez-moi, vous le devez. J'aime votre esprit, votre mérite, votre sagesse, votre folie, votre vertu, votre humeur, votre bonté, enfin, tout

[1] Mademoiselle de Rambures étoit alors l'épouse de M. de Polignac. Ce mariage fut célébré avec le consentement du Roi, le 23 avril. (Voir les *Souvenirs* de madame de Caylus et le *journal de Dangeau.*) *G. D. S. G.*

[2] Toutes ces négociations furent sans succès ; le roi avoit dit à mademoiselle de Rambures qu'en épousant M. de Polignac, elle ne devoit point espérer de vivre à la cour, et il tint parole. *(Voir la lettre du 3 avril, la note, et l'affaire des poisons, tome 4.)*

G. D. S. G.

ce qui est en vous, et vous souhaite toute sorte de bonheur, et à cette jolie couvée qui est sous votre aile, et qui vous doit donner tant de plaisir et de consolation. Tout ce qui est ici vous salue, et notre *ami* ne sait rien de cette lettre précipitée. Je parlerai bien de vous avec Bourdaloue. Madame Dangeau, ci-devant Bavière, est toute sage, tout aimable, et rend son mari heureux; il n'auroit tenu qu'à elle de le rendre bien ridicule.

LETTRE CMLXVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Paris, mercredi 1er mai 1686.

Je vous écrivis avant-hier avec une extrême joie, croyant que ce qui étoit répandu par tout Paris du retour du prince de Conti à Versailles, fût une vérité; mais j'ai su que j'ai mandé une fausseté, qui est la chose du monde que je hais le plus. Ce prince est simplement nommé pour être chevalier à la Pentecôte avec les trois autres, et ne reviendra qu'en ce temps, et Dieu veuille qu'il y demeure ce jour-là [1]. Voilà qui est bien

[1] Il est question ici d'une promotion de cordons bleus en faveur des ducs de Bourbon, du Maine et du prince de Conti, le

triste, Monsieur, de vous reprendre une si jolie nouvelle, mais je n'ai pas été seule trompée.

Tantæne animis cœlestibus iræ ?

En récompense, vous saurez que mademoiselle de Grignan prend vendredi le grand habit des grandes Carmelites; je ne reprendrai point cette vérité.

Mademoiselle d'Alerac se fatigue et se ruine pour le carrousel : admirez les différentes occu-

jour de la Pentecôte, jour que la cour célébroit la commémoraison de l'ordre du Saint-Esprit à Versailles, que Henri III institua en France, en mémoire de ce qu'il avoit été élu roi de Pologne et qu'il était parvenu à la couronne ce même jour de la Pentecôte.

La première institution de l'ordre du Saint-Esprit est de Louis d'Anjou, dit de Tarente, prince du sang royal de France, roi de Sicile, lequel, en 1333, créa cet ordre militaire le jour même de la Pentecôte, dans le château de l'OEuf, à Naples, par une constitution qui contenait vingt-cinq chapitres. Henri III l'avoit reçu des Vénitiens à son retour de Pologne. Il conserva le cordon bleu et l'emblème du Saint-Esprit, fit quelques changements dans sa constitution, et fit brûler l'original : de là l'opinion que ce prince en est l'auteur. La première promotion de cordons bleus se fit à Paris, dans l'église des Grands-Augustins, le 1 janvier 1579. Ce couvent, où le clergé de France tenait ses assemblées, étoit orné des tableaux de réceptions de chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit faites sous Henri III, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV et Louis XV. La révolution les a fait disparoître, ainsi que le monastère, qui datoit du règne de saint Louis, et où la chambre de justice a tenu ses séances. (*Voyez* le Laboureur, et après lui, Mainbourg, hist. de la ligue.) *G. D. S. G.*

pations des deux sœurs. Je suis aise que vous soyez content de M. de La Trousse, Monsieur : cette gueule enfarinée, qui m'a obligée de vous dire de si bon cœur une fausseté, ne m'empêchera pas de vous en mander peut-être encore, car je suis toujours la dupe des circonstances, et cette nouvelle en étoit toute pleine.

LETTRE CMLXVIII.

DU COMTE DE BUSSY A M. DE CORBINELLI.

A Chaseu, ce 8 mai 1686.

Je ne sais, Monsieur, si vous savez l'histoire de l'abbé Furetière, académicien, qu'une douzaine de ses confrères, qu'il appelle *jetonniers*, à cause de leur assiduité à l'Académie[1] destitua

[1] Article XLVII du réglement ordonné par le roi pour l'académie. « Pour récompenser l'assiduité aux assemblées de l'académie, Sa Majesté fera distribuer à chaque assemblée quarante « jetons à tous ceux des académiciens présents. »

Un autre article de ce réglement (XVII) porte : « Les académiciens seront assidus à tous les jours d'assemblées, etc. » Ainsi Furetière, en se servant du mot *jetonniers*, injurioit ses confrères et tournoit en ridicule le réglement très-sage ordonné par le roi, qui avait pour motif les lumières que chaque membre devoit à tous ceux qui composent l'académie, et au travail dont s'occupoit l'assemblée. Il n'est pas indifférent de faire remarquer que l'ar-

pour un prétendu vol de leur dictionnaire. L'abbé en demanda justice au roi, qui le renvoya au Parlement. On m'a envoyé deux *factum* qu'il a faits contre ses parties, qui, voulant toujours demeurer ses juges, ne se sont point encore défendues. Je suis fâché de son aventure, car il a de l'esprit; mais je suis fâché aussi de l'emportement qu'il a dans son dernier *factum* contre notre ami Benserade et contre La Fontaine : et c'est pour le redresser là-dessus que je lui écris la lettre dont je vous envoie la copie; j'ai cru devoir cela à la justice et à l'amitié; mandez-moi votre sentiment et celui de nos amis. Ne reviendrez-vous plus en Bourgogne, Monsieur? Si je vous tenois ici un mois de cet été, je suis assuré que vous ne regretteriez point Paris, et que même après cela vous le trouveriez meilleur que si vous n'en étiez point sorti. Vous connoissez la situation de Chaseu; madame de Sévigné en fut charmée : je l'avois embellie depuis que vous n'y avez été, et j'y ai encore travaillé depuis qu'elle y fut. Je me trouve mieux dans mon pays, où je

ticle XI de ce même réglement porte : « Nul ne pourra être proposé à Sa Majesté pour les places de pensionnaire ou d'associé, « s'il n'est connu par quelque ouvrage considérable. » Ainsi l'Académie n'étoit alors composée que de juges compétents, ce qui rendoit plus graves les torts de Furetière. (*Voyez* la note ci-après.)

G. D. S. G.

suis fort distingué, que d'être confondu à Par- et abymé à Versailles.

DU COMTE DE BUSSY A L'ABBÉ DE FURETIÈRE [1].

« J'ai lu vos deux *factum*, Monsieur, et j'ai
« compati aux peines qui vous ont obligé de les
« faire. J'ai été bien fâché de voir que vos con-
« frères se soient tellement emportés contre vous
« qu'ils vous aient contraint d'user d'une repré-
« saille aussi forte que celle que vous leur avez faite ;
« et comme dans toutes les querelles que j'ai ac-

[1] La discussion que Furetière eut avec l'Académie ne présente plus d'intérêt aujourd'hui, dit le dernier éditeur. Nous ne pensons pas de même. Cette discussion est plus que jamais à l'ordre du jour. Il était question, comme aujourd'hui, d'un dictionnaire de la langue française, dont s'occupait l'Académie, et certes, l'abbé Furetière étoit un des bons juges de cette solennelle entreprise. Il en a donné la preuve dans son *Dictionnaire universel* (2 vol. in-fol.), où il explique les termes des sciences et des arts, avec toutes les lumières de son temps, quoique très-circonscrites. A cet égard, l'Académie en corps n'a pas fait plus que lui, et peut-être moins. Furetière fut accusé d'avoir pillé le travail de l'Académie, rayé du tableau des académiciens pour ce fait, et blâmé pour ses *factum* et autres écrits contre ses confrères. Voilà son plus grand tort. Mais depuis cette époque les choses ont bien changé de face. Furetière avait alors raison tout seul, aujourd'hui il serait en harmonie avec la nombreuse et saine partie du monde, sur l'entreprise d'un nouveau dictionnaire de la langue française. S'il revenait parmi nous, il dirait que le droit d'être autorité dans un travail aussi solennel, ne peut être exclusif, qu'il exige l'universalité de toutes les connaissances humaines, et le concours de toutes les lumières d'une nation. *G. D. S. G.*

commodées quand j'étois à la tête de la cavalerie, j'ai toujours condamné les premiers offenseurs, quoiqu'on leur eût fait quelquefois un *paroli* d'injures, parce qu'on ne leur auroit rien fait s'ils n'avoient pas commencé; je suis contre ceux qui vous ont condamné sans vous entendre, vous qui me paroissez avoir assez de mérite pour devoir être entendu, quand vous leur auriez paru encore plus coupable. Cependant il me semble aussi que vous avez trop confondu ceux que vous avez regardés comme vos parties. J'en ai trouvé deux entre autres qui peuvent avoir tort à votre égard, mais qui ne me paroissent pas mériter le dénigrement que vous en faites. C'est M. de Benserade et M. de La Fontaine.

« Le premier est un homme de naissance, dont les chansonnettes, les madrigaux et les vers de ballets, d'un tour fin et délicat, et seulement entendu par les honnêtes gens, ont diverti le plus honnête homme et le plus grand roi du monde. Ne dites donc plus, s'il vous plaît, que M. de Benserade s'étoit acquis quelque réputation pendant le règne du mauvais goût : car, outre que cette proposition est fausse, elle seroit encore criminelle. Pour les proverbes et les équivoques que vous lui reprochez, il n'en a jamais dit que pour s'en moquer. Enfin c'est

« un génie singulier, qui a plus employé d'es-
« prit dans les badineries qu'il a faites, qu'il
« n'y en a dans les poëmes les plus achevés[1].

« Pour M. de La Fontaine, c'est le plus agréable
« faiseur de contes qu'il y ait jamais eu en France.
« Il est vrai qu'il en a quelques uns où il y a des
« endroits un peu trop gaillards; et quelque ad-
« mirable *enveloppeur* qu'il soit, j'avoue que ces
« endroits-là sont trop marqués; mais quand il
« voudra les rendre moins intelligibles, tout y sera
« achevé. La plupart de ses prologues, qui sont
« des ouvrages de son cru, sont des chefs-d'œuvre
« de l'art; et pour cela, aussi-bien que pour ses
« *fables* et pour ses *contes*, les siècles suivants
« le regarderont comme un *original* qui, à la
« naïveté de Marot, a joint mille fois plus de
« politesse[2].

« Je connois extrêmement M. de Benserade,
« je l'ai vu toute ma vie à la cour. Je n'ai jamais
« vu M. de La Fontaine : et je ne le connois que
« par ses ouvrages : mais je les estime tous deux
« infiniment dans leurs manières différentes; et

[1] Bussy ne manque pas de montrer son côté ridicule en défendant le mérite de son confrère Benserade. (*Voyez* la lettre ci-après 14 mai, et la note.) *G. D. S. G.*

[2] Notre Don Quichotte de la naissance n'entrevoyoit point la région où s'élevoit le bon La Fontaine, il ne prévoyoit pas que le poète des enfants et des oisifs de cette époque grandiroit avec les siècles et qu'il seroit un géant dans le dix-neuvième. *G. D. S. G.*

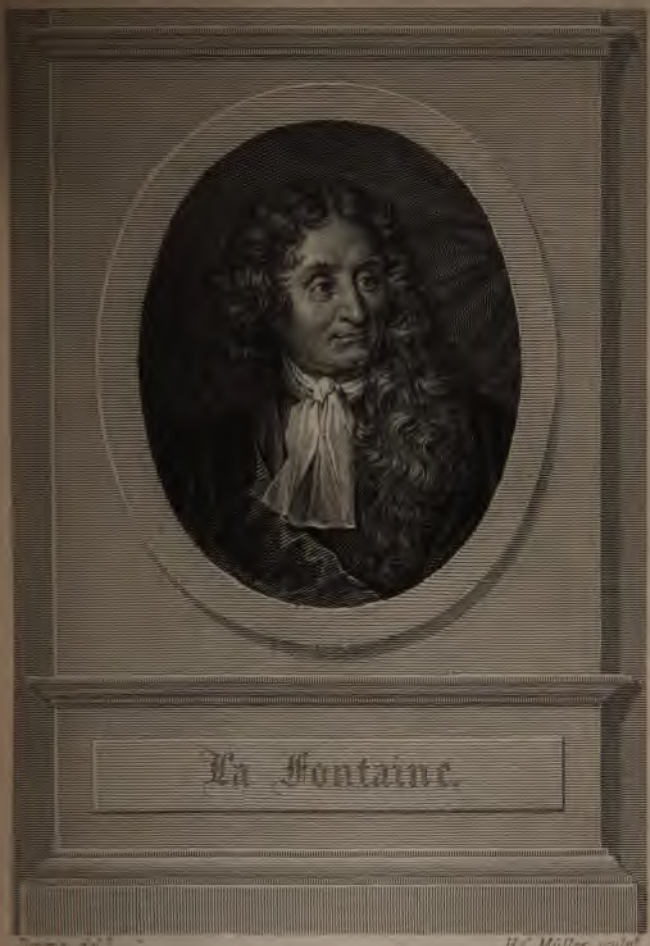

Dawma del.t H.C. Müller sculp.t

« cela m'oblige, Monsieur, de vous dire bonne-
« ment ce que je pense en cette rencontre, qui
« est que ces deux hommes sont si connus et si
« établis pour gens d'un génie et d'un mérite ex-
« traordinaire, que vous ne sauriez les vouloir
« mépriser sans vous faire tort, et sans rendre
« suspectes les vérités que vous pourriez dire
« contre les autres. Encore une fois, Monsieur,
« je vous assure que je n'ai jamais vu M. de La Fon-
« taine, et que c'est la justice seule et votre intérêt
« qui me font vous parler ainsi. J'ai trouvé d'ail-
« leurs tant de raison dans votre défense, que
« j'ai augmenté l'estime que j'avois déja pour
« vous. Et ne pensez pas que les remontrances
« que je viens de vous faire me fassent prendre
« leur parti et les vouloir excuser s'ils ont tort à
« votre égard. Je dirai, quand j'en serai per-
« suadé, que ce sont deux hommes de mérite qui
« ont fait une injustice à un homme d'honneur
« et d'esprit. Voilà comme je parle toujours,
« ami de la vérité préférablement à tout le
« monde; et vous me devez croire aussi quand
« je vous assure que c'est sincèrement que je
« suis, etc. »

LETTRE CMLXIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 14 mai 1686.

Il est vrai que j'eusse été ravie de me faire tirer trois palettes de sang du bras de ma nièce de Montataire; elle me l'offrit de fort bonne grace et je suis assurée que pourvu qu'une Marie Ra butin eût été saignée, j'en eusse reçu un notable soulagement. Mais, la folie des médecins les fi opiniâtrer à vouloir que celle qui avoit un rhumatisme sur le bras gauche fût saignée du bras droit; de sorte que l'ayant interrogée sur sa santé, et sa réponse et la mienne ayant découvert la personne convaincue d'une fluxion assez violente, il fallut que je payasse en personne le tribut de mon infirmité, et d'avoir été la marraine de cette jolie créature. Ainsi, mon cousin, je ne pus recevoir aucun soulagement de sa bonne volonté. Pour moi qui m'étois sentie autrefois affoiblie, sans savoir pourquoi, d'une saignée qu'on vous avoit faite le matin, je suis encore persuadée que si on vouloit s'entendre dans les familles, le plus aisé à saigner sauveroit la vie aux autres, et à moi, par exemple, la crainte d'être estropiée

Mais laissons le sang des Rabutin en repos, puisque je suis en parfaite santé. Je ne puis vous dire combien j'estime et combien j'admire votre bon et heureux tempérament. Quelle sottise de ne point suivre les temps, et de ne pas jouir avec reconnoissance des consolations que Dieu nous envoie après les afflictions qu'il veut quelquefois nous faire sentir! La sagesse est grande, ce me semble, de souffrir la tempête avec résignation, et de jouir du calme quand il lui plaît de nous le redonner : c'est suivre l'ordre de la Providence. La vie est trop courte pour s'arrêter si long-temps sur le même sentiment; il faut prendre le temps comme il vient, et je sens que je suis de cet heureux tempérament : *E me ne pregio*, comme disent les Italiens. Jouissons, mon cher cousin, de ce beau sang qui circule si doucement et si agréablement dans nos veines. Tous vos plaisirs, vos amusements, vos tromperies, vos lettres et vos vers, m'ont donné une véritable joie; et surtout ce que vous écrivez pour défendre Benserade et La Fontaine, contre ce vilain *factum*. Je l'avois déjà fait en basse note à tous ceux qui vouloient louer cette noire satire. Je trouve que l'auteur fait voir clairement qu'il n'est ni du monde, ni de la cour, et que son goût est d'une pédanterie qu'on ne peut pas même espérer de corriger. Il y a de certaines choses qu'on n'en-

tend jamais, quand on ne les entend pas d'abord : on ne fait point entrer certains esprits durs et farouches dans le charme et dans la facilité des *ballets* de Benserade, et des *fables* de La Fontaine; cette porte leur est fermée, et la mienne aussi; ils sont indignes de jamais comprendre ces sortes de beautés, et sont condamnés au malheur de les improuver et d'être improuvés aussi des gens d'esprit. Nous avons trouvé beaucoup de ces pédants. Mon premier mouvement est toujours de me mettre en colère, et puis de tâcher de les instruire; mais j'ai trouvé la chose absolument impossible. C'est un bâtiment qu'il faudroit reprendre par le pied; il y auroit trop d'affaires à le réparer : et enfin, nous trouvions qu'il n'y avoit qu'à prier Dieu pour eux; car nulle puissance humaine n'est capable de les éclairer. C'est le sentiment que j'aurai toujours pour un homme qui condamne le beau feu et les vers de Benserade, dont le roi et toute la cour a fait ses délices[1], et qui ne connoît pas

[1] Voltaire, en parlant de Benserade, dit: « Sa petite maison de « Gentilly, où il se retira sur la fin de sa vie, étoit remplie d'in- « scriptions en vers, qui valoient bien ses autres ouvrages; c'est « dommage qu'on ne les ait pas recueillies. » Dans ce peu de mots on ne distingue point d'opinion. Benserade a été le coryphée des plaisirs de Louis XIV, et une vraie machine poétique qui méritoit les louanges du caprice toujours bien servi. Mais de tels éloges ne changent rien aux destinées de toutes les mémoires dans l'ave-

les charmes des *Fables* de La Fontaine. Je ne m'en dédis point, il n'y a qu'à prier Dieu pour un tel homme, et qu'à souhaiter de n'avoir point de commerce avec lui. J'aimerois fort au contraire à connoître celui qui vous a loué si agréablement; notre cher Corbinelli vous dira mieux que moi l'approbation naturelle que nous avons donnée à ses vers; je lui laisse la plume après vous avoir embrassé et votre aimable fille. Croyez l'un et l'autre que je ne cesserai de vous aimer que quand nous ne serons plus du même sang. Ma fille veut que je vous dise bien des amitiés pour elle. Elle est toujours la belle Madelonne.

DE M. DE CORBINELLI.

J'oubliai de vous mander, Monsieur, que madame de Grignan avoit lu ce que vous écriviez à madame de Créancé, et ce que madame de Coligny vous répondit pour elle, c'est-à-dire, admiré; car ce ne sont pas deux choses pour ceux qui lisent ce que vous écrivez tous deux. Je dis la même chose de votre lettre à Furetière, et je pense que ce seroit gâter vos louanges que de les entreprendre en détail. C'est la faute que l'on fait sur celles du roi : on n'en voit plus

nir; et celle de Benserade n'y figurera qu'à cause des honneurs du fauteuil académique, qui n'a pas toujours été occupé sérieusement. *G. D. S. G.*

que de triviales, c'est-à-dire, au moins qui sont usées; ce sont les mêmes superlatifs répétés depuis qu'il règne, et redits dans les mêmes termes; c'est toujours le plus grand monarque du monde, et un héros passant tous les héros passés, présents et futurs. Tout cela est vrai, mais ne sauroit-on varier les expressions? Horace et Virgile n'ont-ils point loué Auguste sans redire les mêmes choses, les mêmes pensées et les mêmes termes? Il me semble qu'on ne sait point louer dignement, ni exposer la vérité avec les propres couleurs. C'est un chapitre que nous traiterons à Chaseu, si je puis venir à bout de mes desseins. Je voudrois qu'on défendît aux faiseurs de panégyriques, de jamais employer le mot de *héros* de *grand*, de *mérite*, de *sagesse*, de *valeur* qu'on louât par les choses, et point par les épithètes [1].

[1] Corbinelli avoit raison; toutefois en supprimant des éloges obligés toutes ces épithètes pompeuses, on réduiroit en un volume bien mince les noms historiques et les familles sincèrement illustrées par des vertus héroïques et civiles. *G. D. S. G.*

LETTRE CMLXX.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 17 mai 1686.

Quand vous ne m'auriez pas mandé que vous vous portez bien, ma chère cousine, je l'aurois connu à l'air de votre lettre. Votre heureux tempérament étoit dans son naturel quand vous m'avez écrit; car la mauvaise santé fait sur l'esprit le même effet que les afflictions. Ce que vous dites en faveur des gens de notre tempérament est admirable. Je suis ravi que vous approuviez le sentiment que j'ai eu de défendre mon ami Benserade et La Fontaine. Si je n'oblige le ridicule satirique de se dédire et de prendre pour eux le goût que nous avons, j'espère au moins qu'il ne les confondra plus avec les autres. Vous avez raison de dire que les gens faits comme Furetière ne se peuvent plus redresser. Ce sont des malades désespérés qui ne sauroient guérir sans miracle. Mon ami Gramont estime autant Benserade et La Fontaine que nous faisons; mais voyez aussi la différence de son caractère avec celui de Furetière.

J'aime fort l'approbation de la belle comtesse,

j'aime sa santé, j'aime même sa beauté autant que si j'y avois tout l'intérêt du monde. Ce qui étoit autrefois dans mon cœur n'est plus que dans mon esprit, et j'en suis de meilleure compagnie. Adieu, ma chère cousine; votre nièce et moi nous vous trouvons toujours la plus aimable femme de France. Jugez après cela combien nous vous aimons quand cette femme s'appelle Rabutin, et que nous sommes assurés qu'elle nous aime.

A M. DE CORBINELLI.

Il faut dire la vérité, Monsieur, ce qui a fait qu'on a mal loué le roi, c'est la grande quantité d'actions louables qu'il a faites, et la multitude de gens intéressés qui se sont mêlés de le louer pour en être récompensés. S'il n'y avoit eu que des Horace et des Virgile de notre siècle, ils se seroient bien gardés d'employer les mots de *héros*, de *grand*, de *mérite* et de *valeur*; et ils auroient loué le prince avec ces tours fins et délicats, dont un éloge fait plus d'honneur que les panégyriques de tous les colléges du royaume. Mais je voudrois qu'il fût défendu de louer les rois sans être choisi pour cela, et qu'on traitât comme une satire une louange fade sur leur sujet; car un éloge de cette nature fait tort au jugement de celui qui le reçoit; il fait croire qu'on n'a qu'à le flatter pour lui plaire.

LETTRE CMLXXI.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Châteu, ce 25 juin 1686.

Il y a quatre jours que la marquise d'Épinac, revenant de Vichy, passa ici, et entre autres nouvelles de ce pays-là, elle me dit qu'on vous y attendoit, Madame, au mois de septembre prochain; j'en fus bien fâché, parce que c'est une marque que votre santé n'est pas comme je la souhaite. Cependant, puisque vous deviez avoir besoin de ces eaux, je suis bien aise que ce soit dans le temps qu'on me les a ordonnées. Mandez-moi, ma chère cousine, si vous devez effectivement aller à Vichy, et en ce cas revenez voir encore une fois la maison de vos pères à Bourbilly, et de là ici, d'où nous irons ensemble aux eaux. Votre nièce nous accompagnera sans besoin, et pour nous tenir compagnie seulement. Ce remède vous profitera bien davantage en le prenant avec gaieté. Si la belle comtesse vouloit avoir cette complaisance pour vous de ne vous point quitter pendant ce voyage, notre joie seroit complète, et assurément les eaux auroient bien plus de vertu.

LETTRE CMLXXII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 29 juin 1686.

Il est vrai, mon cousin, que ce printemps j'avois quelque dessein d'aller l'automne prochain à Vichy, pour un rhumatisme que j'avois; mais comme je ne l'ai plus, je ne me presserai point de faire ce voyage, qui est toujours un embarras à qui n'a plus un équipage, comme j'en avois un autrefois. Ce me seroit une grande joie que de vous avoir tous deux. Bon Dieu! quelle compagnie, et de quels maux ne guéririez-vous point? L'offre et la proposition me donnent une véritable reconnoissance de l'arrangement que vous avez fait. C'eût été la mesure comble si la belle comtesse avoit voulu être de la partie, et surtout l'ami Corbinelli. Mais une chose si agréable ne peut jamais réussir; il ne nous appartient pas en ce monde de disposer si joliment de nous et de notre temps. Nous avons eu des chaleurs insupportables depuis un mois, et pour moi je n'ai point d'autre raison à vous dire de n'avoir point

répondu à votre dernière lettre. J'étois, comme tout le monde, dans une perpétuelle crise, et la plume me tomboit des mains dès que je voulois former une pensée et une lettre. J'avois pourtant à vous remercier de cette jolie lettre que vous aviez écrite à madame de Toulongeon[1]. Je l'ai lue et relue ; car on ne se lasse point de tout ce qui vient de vous. Il y a un certain caractère de finesse et de facilité qui fait toujours crier : *Es de Lope, es de Lope.* Vous serez toujours aimable, mon cousin, c'est dire en même temps que vous serez toujours aimé. Conservez votre joie et votre santé tout le plus long-temps que vous pourrez; elles sont ordinairement ensemble : je vous les souhaite toujours. Quand je dis à vous, j'entends aussi à ma nièce de Coligny; je ne puis jamais vous séparer. Vous êtes à Chaseu, allez vous promener à mon intention sur les bords de cette jolie rivière : je serois ravie que quelque hasard me fît trouver avec vous. J'embrasse le père, la fille et le petit-fils. Que la qualité de grand-père ne vous choque point : à force de vivre, il en faut venir là.

[1] Lettre en vers dignes de ceux dont il a été fait mention dans la lettre de madame de Sévigné à Bussy, 2 janvier 1681, et dans la 2e note de cette même lettre. *G. D. S. G.*

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

Ce n'est point la chaleur, Monsieur, qui m'a empêché de vous écrire, mais un traité inviolable de n'avoir de commerce avec vous que conjointement avec madame de Sévigné. Ce traité m'est avantageux, parce que mes lettres passent à la faveur des siennes.

Vous mande-t-on des nouvelles de ce pays-ci, Monsieur? Vous dit-on que l'amour y reprend ses droits et sa force, et qu'il s'est mis sous la protection de MONSEIGNEUR? Vous dit-on que le beau sexe se tue pour avoir l'honneur de ses bonnes grâces? Que tout est promenades, rendez-vous, billets-doux, sérénades, et tout ce qui faisoit les délices de notre bon vieux temps? A ne dire que la moitié des choses, on pourroit vous mander tout ceci; cependant on ne vous mentiroit pas quand on vous diroit qu'il y a dans cette cour des images de la cour de Henri III[1]; et

[1] Pendant trois ans, le Dauphin resta fidèle à sa femme. Ils se brouillèrent ensuite. Il eut beaucoup de maîtresses de toute classe. Une femme-de-chambre de la Dauphine fut chassée grosse de son fait. A peine put-il trouver vingt mille francs pour la dédommager. Il eut de la comédienne Raisin une fille qu'il ne voulut jamais reconnoître. Il fut très-amoureux de la comtesse de Roure, et de mademoiselle de Rambures, que le roi se hâta de marier à un Polignac, comme on a vu plus haut. Enfin, on sait son attachement si durable pour mademoiselle Choin, femme fort laide, mais qui le charmoit par une ample gorge et par beaucoup d'esprit. Le Dauphin

si le maître n'y tenoit la main, il n'y auroit plus de maris jaloux à Versailles.

LETTRE MLXXIII,

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Livry, ce 25 octobre 1686.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre : elle s'est présentée à moi comme si vous vouliez me faire quelque honte de mon silence, et me faire croire que j'ai été malade, pour rentrer en discours avec moi. Elle m'a fait souvenir d'une jolie comédie, où quelqu'un qui veut avoir un éclaircissement avec celle qui entre, lui fait croire qu'elle l'appelle et rentre ainsi en conversation. Si vous avez eu le même dessein, je vous en rends mille

étoit lui-même fort gras; le Roi disait qu'il avait la *bonne mine d'un prince allemand.* Les mémoires originaux du temps le représentent comme excessivement paresseux et insouciant; au surplus portant la soumission pour son père jusqu'à courtiser tous les gens en faveur. A. G. Grouvelle ajoute dans cette note qu'on croit que le Dauphin épousa mademoiselle Choin; nous avons réfuté cette erreur grossière dans une note sous la date du 24 janvier 1680.

G. D. S. G.

graces, Monsieur, et je ne puis jamais comprendre comme, vous estimant comme je fais, me souvenant de vous avec tant d'agrément, en parlant si volontiers, ayant tant de goût pour votre esprit et votre mérite, *pour ne rien dire de plus, crainte des jaloux,* je puisse, avec toutes ces choses, si propres à faire un commerce, vous laisser sept ou huit mois sans vous dire un mot: cela est épouvantable, mais qu'importe? demeurons dans ce libertinage, puisqu'il est compatible avec tous les sentiments que je viens de vous dire. J'ai vu M. de La Trousse, nous parlâmes de vous, un moment après nous être embrassés; je le trouvai, par ce qu'il m'a dit, fort digne de l'estime que vous paroissez avoir pour lui. Le coup est double pour le moins; je le trouvai tout instruit, et touché autant qu'on le peut être de tout ce que vous valez; il doit passer ici pour aller à La Trousse, je lui montrerai votre lettre, et je ne crois pas qu'elle l'oblige à changer d'avis. Vous avez présentement M. de Noailles : vous êtes si bien à cette cour, que je veux me réjouir avec vous du plaisir que vous aurez de voir un homme à qui vous aurez inspiré une si forte estime. Je comprends le dérangement que vous fait celui de vos états; mais vous ne pouvez vous dispenser d'aller à Nîmes. Il faut que je vous parle de celui de mademoi-

selle de Grignan Je suppose que vous savez qu'elle est entrée aux grandes Carmelites il y a huit mois[1], et y a pris l'habit en cérémonie avec un zèle trop violent pour durer. Dans les trois premiers mois, elle s'est trouvée si accablée de la rigueur de la règle, et sa poitrine si offensée de la mauvaise nourriture, qu'elle étoit contrainte de manger gras par obéissance. Cette incapacité de faire cette vie, même dans le noviciat, l'a obligée de sortir, mais avec une dévotion, une humiliation de sa délicatesse, et une si grande haine pour le monde, que les saintes religieuses ont conservé pour elle une tendre et véritable amitié; et elle, qui n'a changé que d'habit, et point du tout de sentiment, n'a point la mauvaise honte de celles qui veulent changer de vie, et elle est présentement avec nous ici, tout comme à l'ordinaire, et nous donnant la même édification : elle demeure à Paris aux Feuillantines, où elle est pensionnaire comme beaucoup d'autres; elle y retournera à la Saint-Martin quand nous irons à Paris; et ce qui l'attache à cette maison, c'est le voisinage des Carmelites, où

[1] Voici ce qu'on lit dans le *Journal manuscrit de Dangeau*, 20 janvier 1604. « Mademoiselle de Grignan l'aînée s'est mise dans les « Carmelites. La résolution qu'elle a prise rendra mademoiselle « d'Alerac sa cadette un parti très-considérable; on croit qu'elle « aura 500,000 fr. de biens. » *M.*

elle va quasi tous les jours, et y entre quand il y a quelque princesse : elle prend tout ce qui lui convient de ce saint couvent, c'est-à-dire, la spiritualité et la conversation, et laisse la rigueur de la règle, dont elle n'étoit point capable. C'est ainsi que Dieu l'a conduite et l'a repoussée doucement de ce haut degré de perfection où elle aspiroit, pour la soutenir dans un autre un peu au-dessous, qui ne peut être que très-bon, puisqu'il lui donne la grace de l'aimer uniquement, qui est tout ce qu'il y a dans le monde à souhaiter. Mais cette même Providence lui a inspiré la plus belle, la plus juste et la plus estimable pensée qu'il est possible d'imaginer pour sa famille. Elle n'a point voulu que son retour à la vie ôtat à monsieur son père ce qu'elle vouloit lui donner par cette mort civile : elle lui a fait à sa sortie une donation entre-vifs, très-bien conditionnée, de quarante mille écus qu'il lui devoit; savoir, vingt mille écus en fonds, et vingt mille écus d'arrérages, et de quelques sommes prêtées. Ce présent a été estimé de tous ceux, non-seulement qui aiment M. de Grignan, mais de ceux qui savoient que tout son bien étant devenu meuble à vingt-cinq ans, si elle n'eût disposé de rien par testament, alloit quasi tout entier à son père, et que de plus, M. de Grignan devra encore quatre-vingt mille écus à mademoiselle d'Alerac, en comptant

le fonds du douaire de quarante mille écus. C'est assez honnêtement pour ne pas plaindre la sœur, et pour être bien aise que cette maison soit soulagée de ce double paiement. Je vous avoue que j'ai été fort touchée de cette douceur faite si à propos, et j'admire que son bon naturel lui ait fait faire sans art la seule chose qui étoit capable de lui redonner du prix dans sa famille, où elle est présentement agréée et considérée comme la bienfaitrice. L'esprit seul auroit dû faire cet effet dans une autre personne, mais il vaut mieux que le cœur tout seul y ait eu part. Ma fille a si joliment contribué à cette petite manœuvre, qu'elle en a eu une double joie [1]. Le chevalier y a fait aussi des merveilles : car vous jugez bien qu'il a fallu aider, et donner une forme à toutes ces bonnes volontés. Enfin, tout est à souhait, mademoiselle d'Alerac même a fort bien compris la justice de ce sentiment. Je prie Dieu qu'il l'en récompense par un bon établissement, dont la Providence nous cache tellement encore toutes les apparences, que nous n'y voyons rien du tout. N'est-ce point vous accabler, Monsieur? voilà un long récit, vous aurez une indigestion de Grignan. Pour vous divertir, parlons un moment de ce pauvre Sévigné : ce seroit avec dou-

[1] *Voyez* la note de la lettre au comte de Bussy, du 5 janvier

leur, si je n'avois à vous apprendre qu'après cinq mois d'une souffrance terrible par des remèdes qui le purgeoient jusqu'au fond de ses os, enfin le pauvre enfant s'est trouvé dans une très-parfaite santé : il a passé le mois d'août tout entier avec moi dans cette solitude que vous connoissez ; nous étions seuls avec le bon abbé, nous avions des conversations infinies, et cette longue société nous a fait un renouvellement de connoissance qui a renouvelé notre amitié. Il s'en est retourné chez lui avec un fonds de philosophie chrétienne, chamarrée d'un brin d'anachorète, et sur le tout une tendresse infinie pour sa femme, dont il est aimé de la même façon, ce qui fait en tout l'homme du monde le plus heureux, parce qu'il passe sa vie à sa fantaisie. Nous avons vingt fois parlé de vous avec amitié et avec un goût extrême, et dit vingt fois : écrivons-lui, je le veux, je vous en prie ; et, sur le point de nous donner ce plaisir, un démon vient qui nous jette une distraction, et qui nous ôte cette bonne pensée. Que peut-on faire à ces sortes de malheurs, mon pauvre Monsieur ? peut-être connoissez-vous le chagrin d'avoir de bonnes intentions sans les exécuter. Je crains que notre cher jaloux (*Corbinelli*) ne compte dans sa tête d'aller passer l'hiver avec vous : vous en serez bien aise, vous en rirez, et j'en pleurerai ; car c'est une si

intime confiance, et une si véritable amitié, que celle que j'ai pour lui, qu'on ne peut perdre la présence d'un tel *ami* sans s'en apercevoir à tout moment; mais M. de Vardes, qu'il est charmé de suivre, nous le ramènera comme il nous l'enlève. J'aime que cet attachement continue, vous y ferez fort bien, et je compte beaucoup pour notre *ami* le plaisir de vous revoir, et de se renouveler dans votre cœur. M. de Vardes ne m'a point assez conté ce que vous ne me dites point; rien n'est sûr que de l'écrire soi-même, comme vous voyez. Je ne vous écris pas souvent; mais vous m'avouerez que quand je m'y mets, ce n'est pas pour peu.

LETTRE CMLXXIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Paris, vendredi 13 décembre 1686.

Je vous ai écrit, Monsieur, une grande lettre, il y a plus d'un mois, toute pleine d'amitié, de secrets et de confiance. Je ne sais ce qu'elle est devenue, elle se sera égarée, en vous allant chercher peut-être aux états : tant y a que vous ne m'avez point fait de réponse; mais cela ne m'em-

pêchera pas de vous apprendre une triste et une agréable nouvelle, la mort de M. le prince, arrivée à Fontainebleau avant-hier, mercredi 11 du courant, à sept heures et un quart du soir, et le retour de M. le prince de Conti à la cour, par la bonté de M. le prince, qui demanda cette grace au roi un peu avant que de tourner à l'agonie, et que le roi lui accorda dans le moment, et M. le prince eut cette consolation en mourant; mais jamais une joie n'a été noyée de tant de larmes. M. le prince de Conti est inconsolable de la perte qu'il a faite; elle ne pourroit être plus grande, surtout depuis qu'il a passé tout le temps de sa disgrace à Chantilly; faisant un usage admirable de tout l'esprit et de toute la capacité de M. le prince, puisant à la source de tout ce qu'il y avoit de bon à prendre sous un si grand maître, dont il étoit chèrement aimé. M. le prince avoit couru avec une diligence qui lui a coûté la vie, de Chantilly à Fontainebleau, quand madame de Bourbon y tomba malade de la petite-vérole, afin d'empêcher M. le duc de la garder, et d'être auprès d'elle, parce qu'il n'a point eu la petite-vérole; car sans cela, madame la duchesse, qui l'a toujours gardée, suffisoit bien pour être en repos de la conduite de sa santé. Il fut fort malade, et enfin il a péri par une grande oppression qui lui fit dire, comme il

croyoit venir à Paris, qu'il alloit faire un plus grand voyage. Il envoya querir le père Deschamps, son confesseur, et après vingt-quatre heures d'extinction, après avoir reçu tous ses sacrements, il est mort regretté et pleuré amèrement de sa famille et de ses amis; le roi en a témoigné beaucoup de tristesse; et enfin on sent la douleur de voir sortir du monde un si grand homme, un si grand héros dont les siècles entiers ne sauront point remplir la place. Il arriva une chose extraordinaire il y a trois semaines, un peu avant que M. le prince partît pour Fontainebleau. Un gentilhomme à lui, nommé Vernillon, revenant à trois heures de la chasse, approchant du château, vit à une fenêtre du cabinet des armes un fantôme, c'est-à-dire, un homme enseveli : il descendit de son cheval et s'approcha, il le vit toujours; son valet, qui étoit avec lui, lui dit : *Monsieur, je vois ce que vous voyez.* Vernillon ne voulant pas lui dire pour le laisser parler naturellement, ils entrèrent dans le château, et prièrent le concierge de donner la clef du cabinet des armes; il y va et trouve toutes les fenêtres fermées, et un silence qui n'avoit pas été troublé, il y avoit plus de six mois. On conta cela à M. le prince, il en fut un peu frappé, puis s'en moqua. Tout le monde sut cette histoire et trembloit pour M. le prince, et voilà ce qui est

arrivé. On dit que ce Vernillon est un homme d'esprit, et aussi peu capable de vision que le pourroit être notre *ami* Corbinelli, outre que ce valet eut la même apparition. Comme ce conte est vrai, je vous le mande afin que vous y fassiez vos réflexions comme nous. Depuis que cette lettre est commencée, j'ai vu Briole qui m'a fait pleurer les chaudes larmes par un récit naturel et sincère de cette mort : cela est au-dessus de tout ce qu'on peut dire. La lettre qu'il a écrite au roi est la plus belle chose du monde, et le roi s'interrompit trois ou quatre fois par l'abondance des larmes ; c'étoit un adieu et une assurance d'une parfaite fidélité, demandant un pardon noble des égarements passés, ayant été forcé par le malheur des temps; un remercîment du retour du prince de Conti, et beaucoup de bien de ce prince; ensuite une recommandation à sa famille d'être unie; il les embrassa tous, et les fit embrasser devant lui, et promettre de s'aimer comme frères; une récompense à tous ses gens, demandant pardon des mauvais exemples ; et un christianisme partout et dans la réception des sacrements, qui donnent une consolation et une admiration éternelle. Je fais mes compliments à M. de Vardes sur cette perte. Adieu, mon cher Monsieur.

LETTRE CMLXXV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Paris, le jour des Rois 1687.

Je laisse à part tout ce que je pourrois répondre à vos réflexions morales et chrétiennes, et je crois même que ce ne seroit pas une réponse que j'y ferois, ce ne seroit qu'une répétition. Je vous rendrois vos paroles, et ma lettre ne seroit que l'écho de la vôtre, parce que je suis assez heureuse pour penser comme vous dans cette occasion. J'aime donc bien mieux vous gronder et vous dire que vous êtes vraiment bien délicat et bien *précieux*, de vous trouver atteint d'une petite attaque de décrépitude, parce que vous êtes grand-père, et que madame votre fille a pris la liberté de vous en faire une autre. Voilà un grand malheur! Et à qui vous en plaignez-vous, Monsieur? à qui pensez-vous parler? et que feriez-vous donc, si vous en aviez une qui eût pris l'habit à la Visitation d'Aix à seize ans [1]? Vraiment vous feriez une belle vie, et moi, je soutiens cet affront comme si ce n'étoit rien; je

[1] C'est Marie-Blanche d'Adhémar de Grignan.

regarde ce mal, qui n'est point encore tombé sur moi, avec un courage héroïque; je me prépare à toutes les conséquences avec paix et tranquillité, et voyant qu'il faut se résoudre et que je ne suis pas la plus forte, je m'occupe de l'obligation que j'ai à Dieu de me conduire si doucement à la mort. Je le remercie de l'envie qu'il me donne de m'y préparer tous les jours, et même de ne pas souhaiter de tirer jusqu'à la lie. L'excès de la vieillesse est affreux et humiliant : nous en voyons tous les jours un exemple qui nous afflige, le bon Corbinelli et moi : le pauvre abbé de Coulanges, dont la pesanteur et les incommodités nous font souhaiter de n'aller pas jusque-là. Voilà comme nous philosophons chrétiennement, et voilà comme nous vous prions de faire quand votre petite fille aura seize ans. Mais il y a bien du temps encore, et vous en savez plus que nous : c'est ce qui m'a fait presser de vous dire tout ceci, afin de profiter de cette même viellesse pour vous faire un sermon, jugeant bien que si je perdois cette occasion, je ne la retrouverois jamais. Votre prince de Conti profite fort sagement de tout ce que M. le prince lui attire de bonté et d'agrément de Sa Majesté. Je suis quelquefois affligée que vous ne régniez point dans la maison de ce soleil levant. M. de La Trousse est heureux d'être aimé de *tutti quanti*,

comme vous me le représentez, mais surtout d'être estimé d'un *scélérat* comme vous; faites-lui mes amitiés, et à M. de Vardes, que j'aime et honore toujours parfaitement. Je fais mes compliments à madame votre femme. Je suis ravie de lui plaire, et que l'admiration que j'eus toute naturelle pour la pureté de sa langue qu'elle avoit conservée en ce pays, ne m'ait point brouillée avec elle. Je remercie aussi madame votre fille, et me réjouis avec elle de vous avoir donné la qualité que je possède depuis si long-temps : et pour vous, Monsieur, croyez que si je n'avois pas un jaloux qui me contraint, je vous en dirois assez pour le faire enrager. M. de Grignan vient d'arriver : toute cette *case* vous est acquise, et notre pauvre bon abbé.

DE M. DE CORBINELLI.

Il me semble, Monsieur, que la qualité de grand-père est belle, à la considérer d'un certain côté; il naît une troupe d'enfants qui nous honorent, et qui souvent nous aiment mieux que nos propres enfants : de l'autre côté, ces grands-pères sont en peine d'un plus grand nombre d'inconvénients et de contre-temps qui arrivent, ou dans leur conduite, ou dans leur fortune. Mais le plus sûr est d'aimer les ordres du Ciel, et de s'y soumettre; c'est le seul moyen de les

trouver plus doux. Je suis bien fâché de n'être pas à ces conversations des Récollets, et à ces conférences de M. de Greffeille avec vous et les bons esprits. Vous m'auriez perfectionné sur les matières de droit. J'aurois encore pris un grand plaisir d'apprendre à vos missionnaires l'art de ramener ces réformés, et de réparer les torts que la nation monacale nous a faits. Mais quoi! Dieu ne l'a pas voulu. La mort de M. le prince a édifié tout le monde, et vous autres comme nous : j'aurois voulu qu'il eût donné quelque signe de vie au public pour madame sa femme[1]. Adieu, mon ami, je vous embrasse de tout mon cœur vous et votre chère famille, femme, fille et petits-enfants, particulièrement vous, comme mon rival, sans rancune.

LETTRE CMLXXVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 15 janvier 1687.

Bon jour et bon an, mon cher cousin, et bon jour et bon an, ma chère nièce. Que cette année vous soit plus heureuse que celles qui sont passées; que la paix, le repos et la santé vous tien-

[1] La lettre du 23 janvier 1671 donnera le motif qui retenoit la princesse de Condé à Châteauroux, et qui rendit le prince inflexible à la disgrace dont elle étoit frappée. *G. D. S. G.*

nent lieu de toutes les fortunes que vous n'avez pas et que vous méritez; enfin, que vos jours désormais soient filés de soie : mais surtout plus d'enchantements; car, afin que vous le sachiez, le charme étoit double : il étoit jeté sur moi comme sur vous, et nous en sentions la force par le souvenir continuel que nous avions de vous deux, M. de Corbinelli et moi, et par l'impossibilité où nous étions de le rompre. Nous faisions quelquefois des efforts, comme des gens qui dorment et qui veulent nager ou courir; mais nous les fesions inutilement comme eux. Nous ne mangions point à la vérité de saumons qui nous donnassent occasion de vous souhaiter : mais dès que nous avions un peu d'esprit, ou que l'air de Livry, le chocolat, ou le thé avoient réveillé notre vivacité, nous étions au désespoir de ne vous avoir pas, et nous faisions scrupule de rire sans vous. Qui ne croiroit qu'au moins nous vous l'aurions mandé le lendemain? Mais non, l'enchantement étoit trop fort, il falloit une nouvelle année ; et la voilà qui tire le rideau, qui nous rend la liberté, et qui me fait commencer dès les premiers jours un commerce où nous gagnons beaucoup. Je suis toujours ravie de revoir de la joie dans votre esprit; que vous cherchiez à vous amuser, et à mettre en œuvre tout ce que vous avez emporté de ce pays-ci. Vos

vers sont jolis et aisés, et font souvenir agréablement de vous. La lettre à mademoiselle de Ragny nous a réjouis, mais celle que vous écrivez à la petite dame de Paris est encore au-dessus. Elle se défend fort joliment. Je ne puis croire que vous n'ayez point aidé à ce qu'elle vous mande en vers de ses vapeurs, et de la raison qui fit peut-être manquer M. de Montjeu aux droits de l'hospitalité : rien n'est plus joli. Il me semble que je vous dois remercier des soins que vous prenez d'embellir Chaseu. Cette situation charmante mérite bien la peine que vous y prenez. Je comprends aisément que vous aimiez les Toulongeon, les Ragny et tout Montjeu. Cela fait une bonne société. Je rencontrai l'autre jour M. d'Autun, qui me dit merveilles de vous tous. Je crois que Toulongeon est bien aise d'être riche, de manger dans de la vaisselle d'argent, et d'ajuster Alonne. M. d'Autun me dit hier que ma tante avoit payé les dettes de son fils avant de mourir. J'en suis surprise et bien aise; car je craignois toujours l'avarice, et j'étois fâchée que cette vilaine bête se trouvât dans mon sang. Pour nous, mon cousin, nous en sommes, Dieu merci, bien exempts. Cette Provençale est bien nette aussi de ce côté-là. Ce qu'elle a de Rabutin, joint à Sévigné et à Grignan, la met fort à couvert d'en être soupçonnée. Elle est toujours à Paris, oc-

cupée à plusieurs affaires. Elle a eu le plaisir de voir mademoiselle de Grignan faire une donation à monsieur son père de tout ce qu'il lui devoit, qui ne montoit pas à moins de quarante mille écus. Cette maison est un peu soulagée par ce présent, qui étoit un pesant fardeau pour elle; cette sainte fille ayant pris le voile blanc à vingt-cinq ans aux Carmelites, et en étant sortie par la délicatesse de son tempérament, qui n'a pu soutenir la règle, a voulu, en entrant pensionnaire dans un autre couvent, où elle fait peu de dépense, donner cette marque d'amitié à sa maison. Je crois que vous en aurez assez pour votre cousine, pour prendre part à ce petit bonheur : elle y a fait merveille, et comme elle s'est toujours intéressée à tout ce qui vous touche, j'ai cru que ce petit récit ne vous ennuieroit pas; elle vous fait mille baise-mains et à madame de Coligny; elle a écouté avec bien du plaisir vos lettres et la réponse de l'une de vos amies.

Vous avez su, mon cher cousin, les circonstances de la mort de M. le prince. Je crois que c'est faire son éloge en peu de mots que de dire qu'il a joint à la beauté de sa vie toute héroïque, une mort toute chrétienne; qu'il s'est également acquitté des devoirs de bon chrétien, de fidèle sujet, de bon père et de bon maître; et qu'en vingt-quatre heures, il a réglé toutes ces choses

aimer et de nous estimer; il voit bien que nous avons pour lui ces mêmes sentiments. Les Toulongeon sont fort aises d'être riches et tous le monde est fort aise aussi qu'ils le soient. Le bien qui leur est venu par la mort de leur mère leur sied beaucoup mieux qu'à elle. Alonne, qui, par ordre du roi, s'appelle aujourd'hui *Toulongeon*, avec le titre de comté, va être une des plus jolies maisons de Bourgogne, de la manière qu'ils l'accommodent.

Vous m'avez fait un fort grand plaisir, ma chère cousine, de m'apprendre le soin qu'a eu la belle Madelonne d'inspirer de nobles sentiments à l'aînée de ses belles-filles, et l'heureux succès de ses peines. Je ne m'en étonne pas, car lui peut-on refuser quelque chose! J'en suis ravi et ma fille aussi, qui dit que Dieu lui a fait une grande grace de ne lui avoir pas donné une belle-mère comme elle, parce qu'elle seroit aujourd'hui dans un couvent pour lequel sa vocation étoit très-médiocre.

On m'a envoyé la lettre que M. le prince écrivit au roi la veille de sa mort, et un récit de ses dernières actions et de ses dernières volontés. Je l'ai trouvé par tout cela tel que vous me le mandez : un héros chrétien; mais avec tous ces beaux dehors, je crois qu'il pensoit alors ce que lui mandoit autrefois Voiture.

La mort qui, dans les champs de Mars,
Parmi les cris et les alarmes,
Le feu, les glaives et les dards,
Le bruit et la fureur des armes,
Vous parut avoir quelques charmes
Et vous sembla belle autrefois,
A cheval et sous le harnois;
N'a-t-elle pas une autre mine
Lorsqu'à pas lents elle chemine
Vers un malade qui languit?
Et semble-t-elle pas bien laide
Quand elle vient, tremblante et froide,
Prendre un homme dedans son lit[1]?

La convalescence du roi en si peu de temps, après une telle opération, est un ouvrage de la même main qui l'a conduit dans toute sa vie. Je vous envoie le compliment que je lui ai fait.

LETTRE CMLXXVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

Le 27 janvier 1687.

Si cette lettre vous fait quelque plaisir, comme vous voulez me flatter quelquefois que vous aimez un peu mes lettres, vous n'avez qu'à remercier M. le chevalier de Grignan de celle-ci : c'est lui qui me prie de vous écrire, Monsieur, pour vous

[1] *Voyez* l'*Épître* de Voiture à M. le prince, sur son retour d'Allemagne : en 1644.

parler et vous questionner sur les eaux de Balaruc. Ne sont-elles pas vos voisines? pour quels maux y va-t-on? est-ce pour la goutte? ont-elles fait du bien à ceux qui en ont pris? en quel temps les prend-on? en boit-on? s'y baigne-t-on? ne fait-on que plonger la partie malade? Enfin, Monsieur, si vous pouvez soutenir avec courage l'ennui de ces quinze ou seize questions, et que vous vouliez bien y répondre, vous ferez une grande charité à un des hommes du monde qui vous estime le plus, et qui est le plus incommodé de la goutte. Je pourrois finir ici ma lettre, n'étant à autre fin; mais je veux vous demander par occasion comme vous vous portez d'être grand-père. Je crois que vous avez reçu une gronderie que je vous faisois sur l'horreur que vous me témoigniez de cette dignité : je vous donnois mon exemple et vous disois : *Pœte, non dolet*[1]. En effet, ce n'est point ce que l'on pense : la Providence nous conduit avec tant de bonté dans tous ces temps différents de notre vie, que nous ne les sentons quasi pas; cette perte va doucement, elle est imperceptible : c'est l'aiguille du cadran que nous ne voyons pas aller. Si à vingt ans on nous donnoit le degré de supériorité dans notre famille,

[1] Dévouement d'Arria, dame romaine, épouse de Pætus, sous l'empereur Claude. Madame de Sévigné n'ignoroit pas les lettres de Pline le jeune où ce trait est rapporté, et qui a aussi fait le sujet d'une belle épigramme de Martial. *G. D. S. G.*

et qu'on nous fît voir dans un miroir le visage que nous avons, ou que nous aurons à soixante ans, en le comparant avec celui de vingt ans, nous tomberions à la renverse, et nous aurions peur de cette figure : mais c'est jour à jour que nous avançons; nous sommes aujourd'hui comme hier, et demain comme aujourd'hui; ainsi nous avançons sans le sentir, et c'est un miracle de cette Providence que j'adore. Voilà une tirade où ma plume m'a conduite, sans y penser. Vous avez été, sans doute, de la belle et bonne compagnie qui étoit chez le cardinal de Bonzi[1]. Adieu Monsieur, je ne change point d'avis sur l'estime et l'amitié que je vous ai promise.

La marquise DE SÉVIGNÉ.

LETTRE CMLXXIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 14 février 1687.

Jouissons donc du plaisir de n'être plus embarrassés dans les enchantements. Il ne me faut pas louer d'être entrée d'abord dans cette pensée; car il est certain que de mon côté j'en sentois les effets. Mais, mon cher cousin, que prétendez-

[1] Il étoit archevêque de Narbonne.

vous de moi aujourd'hui? Vous n'aurez que des morts. J'en ai l'imagination si remplie, que je ne saurois parler d'autre chose.

Je vous dirai donc la mort du maréchal de Créqui en quatre jours; combien il a trouvé sa destinée courte, et combien il étoit en colère contre cette mort barbare, qui sans considérer ses projets et ses affaires, venait ainsi déranger ses escabelles[1]. On ne l'a jamais reçue avec tant de chagrin que lui : cependant il a fallu se soumettre à ses lois. Il a reçu ses sacrements, mais avec moins d'édification que ce grand prince, qui avoit rempli avec une tranquillité admirable tous les devoirs de chrétien, de bon sujet, de

[1] Le duc et le maréchal de Créqui moururent cette même année. Le duc de Gêvres succéda au premier dans le gouvernement de Paris. Le maréchal, dit Voltaire, a conservé jusqu'à sa mort la réputation d'un homme qui devait remplacer le vicomte de Turenne. Il étoit de la maison Blanchefort. Le poète Sénécé ou Seneçai, lui fit cette épitaphe :

Par le dieu des combats à la mort immolé,
Dans le milieu de sa carrière,
Créqui dont on a tant parlé,
Créqui n'est qu'un peu de poussière.
S'il eût encore vécu, que de faits éclatans
Auroient enrichi nos histoires!
Mais au lieu de compter ses ans,
La Parque a compté ses victoires.

Le maréchal de Créqui fut inhumé dans l'église des Jacobins, à Paris. La ruine de ce monastère, pendant la révolution, a entraîné celle du magnifique tombeau de ce maréchal, tout en marbre blanc, et du ciseau d'Antoine Coysevox. *G. D. S. G.*

bon maître et de bon père de famille. Le maréchal de Créqui n'a pas été de même en toutes manières.

Différents en leurs fins comme en leur procédé.

Neuf jours après, son frère aîné, le duc de Créqui, l'a suivi. Ce fut hier matin après une longue maladie; et trois heures après, le duc de Gêvres a eu son gouvernement de Paris. Il est en année; il a dit le premier cette nouvelle au roi, et il a obtenu le premier ce beau présent. Je viens de lire de mes yeux l'Almanach de Milan : *le même jour* 13 *de ce mois, dans un tel signe, un grand gouvernement sera rempli, un frère ne pleurera pas la mort de l'autre.* Vous m'avouerez que cette justesse est plaisante. Voilà cette maison de Créqui bien abattue, et de grandes dignités sorties en peu de jours de cette famille. Le duc d'Estrées [1] est mort à Rome; et le jour qu'on en reçut la nouvelle à Paris, la duchesse d'Estrées, sa belle-mère, votre cousine, mourut aussi du reste de son apoplexie. Le *chanoine* [2] est inconsolable; et

[1] M. de Monmerqué, fort exact dans ses recherches, le nomme François Annibal, duc d'Estrées, ambassadeur à Rome. Il mourut le 30 janvier de cette même année. Il étoit sans doute fils de François Annibal, duc d'Estrées, maréchal en 1628, qui se maria à l'âge de quatre-vingt-treize ans avec mademoiselle de Manicamp. Il mourut à plus de cent ans, dit Voltaire, en 1670. Sa veuve mourut le 11 février de l'année courante. *G. D. S. G.*

[2] C'est madame de Longueval. (*Voir* la page 429 et la note 1 du tome 4.)

je crois que M. de Montataire lui doit donner, par générosité, quelque légère pension, et le laisser pleurer et mourir en paix. Vous voyez bien, mes pauvres enfants, que rien n'est si triste que cette lettre : si j'en écrivois souvent de pareilles, il vaudroit mieux être encore *enchantée*. Votre belle et bonne humeur, et cette gaieté si nécessaire et si salutaire n'y pourroient pas résister. Parlons d'un autre temps. J'ai trouvé sous ma main par hasard *Moreri*[1]; j'ai cherché nos

[1] Moréri avoit publié le premier volume de son *Dictionnaire* en 1673; l'impression du second ne fut achevée qu'en 1681, un an après sa mort. Plusieurs savants ont travaillé depuis à perfectionner ce grand ouvrage, maintenant en dix volumes, rempli de fautes, de titres controuvés, d'omissions très-importantes, et de fables sur un grand nombre de familles privilégiées. On sait d'ailleurs que depuis le 17e siècle, les sciences généalogiques, héraldiques ont été d'un grand secours à la fortune et à la faveur. Pierre d'Hozier, fameux généalogiste contemporain, en feuilletant les siècles, n'a pas peu contribué à l'illustration de certaines familles : il avait une si grande mémoire et une facilité si prodigieuse à faire des aïeux, que le célèbre d'Ablancourt, en vantant son mérite dit : *Il falloit qu'il eût assisté à tous les mariages et les baptêmes de l'Univers.* Il ne faut pas oublier du Bouchet, cité dans cette correspondance (sous la date du 18 septembre 1676), et qui n'étoit pas moins sorcier; ni Chauvri, généalogiste des ordres du roi, chez lequel il se passa une scène que madame de Sévigné raconte d'une manière très-plaisante sous la date du 7 janvier 1689. C'est cette fureur d'aïeux que les mœurs du siècle peignent comme une sorte de démence, qui a fait dire à Boileau :

Mais enfin par le temps le mérite avili
Vit l'honneur en roture et le vice ennobli; . . . . .

Rabutins; je les ai trouvés fort bons et fort anciens. Ce Mayeul vivoit en grand seigneur en 1147, il y a plus de cinq cents ans. Cette source est belle. Mais j'ai trouvé que ce seigneur de Montagu, que j'ai toujours cru prince du sang de nos ducs de Bourgogne, n'a pour titre que chevalier de la Toison-d'Or et chambellan du duc; expliquez-moi cela, mon cousin.

Je consens avec le roi qu'Alonne soit devenue la comté de Toulongeon. Je voudrois ajouter au bonheur de ce ménage des enfants de toutes les façons. Je l'ai dit à mon grand cousin, il falloit pour cela amener sa femme à Paris. Mais après tout, si la Providence le veut ainsi, ma nièce de Coligny leur tiendra lieu de tout, et soutiendra dignement la grandeur de cette succession avec ce petit d'Andelot. Ne devient-il pas grand, et n'est-il pas toujours bien joli? La belle Madelonne reçoit toutes vos amitiés avec une joie et

Et l'orgueil, d'un faux titre appuyant la faiblesse,
Maîtrisa les humains sous le nom de noblesse.
De là vinrent en foule et marquis et barons:
Chacun pour ses vertus n'offrit plus que des noms.
Aussitôt maint esprit fécond en rêveries
Inventa le blason avec les armoiries.

Ce dernier vers peint le mérite de Segoing, auteur du *Mercure armorial*, et si savant dans l'idiotisme barbare du blason.

N. B. Nicolas Cotignon, seigneur de Chauvri, avoit succédé à son père dans la fonction de généalogiste des ordres du roi.

G. D. S. G.

une reconnoissance plus qu'à demi-*rabutine*. On donnoit hier au maréchal de Lorges le gouvernement de Lorraine, je ne crois pas encore cette nouvelle bien assurée. Adieu, mon cher cousin, vous avez fort bien fait d'écrire au roi : votre lettre est fort bonne; vous auriez bien de la peine d'en écrire de méchantes. J'embrasse de tout mon cœur l'aimable Coligny.

LETTRE CMLXXX.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 20 février 1687.

Je ne suis pas surpris, Madame, que le maréchal de Créqui ait appréhendé la mort, quand il lui a fallu passer le pas; cela lui arrivoit quelquefois pendant sa vie [1]. Pour M. le prince, il a eu l'esprit présent et ferme en mourant, comme il l'avoit le jour d'une bataille :

Différents en leurs fins comme en leur procédé.

Le duc de Créqui, qui n'a pas tant fait de bruit dans le monde que le maréchal, étoit un homme d'un bon gros sens, qui avoit les ma-

[1] Ce trait est relatif à la bataille des Dunes, en 1658. (*Voyez* la note de la lettre 402, tome III, pag. 435.)

nières d'un grand seigneur, et je crois que son tempérament et sa longue maladie lui ont fait prendre la mort en patience, car tout cela y contribue. Pour le duc de Gêvres, il est bien heureux; cette grace raccommodera sa maison, et lui fera mieux marier son fils qu'il n'auroit fait. J'admire comme vous la justesse de l'almanach de Milan, s'il est vrai que l'astrologue ait songé aux Créqui : mais je doute fort que les étoiles s'abaissent jusqu'aux mortels, comme disoit le cardinal Mazarin : « la comète me fait trop d'honneur [1]. » Ce que je trouve de surprenant, c'est que Canaples [2] que les opérateurs tailloient, hachoient, découpoient il y a quatre ans, survive à ses frères qui se portoient fort bien alors. Qu'est-ce que la fortune, Madame? Il y a quinze jours que l'aîné Créqui étoit duc et pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur de Hesdin, de l'Ile de France et de Paris; tout cela est perdu par sa mort, hors la charge de premier gentilhomme de la chambre, et il ne laisse qu'une fille [3]. Son cadet étoit maréchal de France, et gouverneur de Lorraine et de Béthune; tout cela est perdu par sa mort; et son fils aîné

[1] *Voyez* la lettre du 2 janvier 1681, et la note.

[2] *Voyez* la lettre du 25 avril suivant.

[3] Madeleine de Créqui, mariée le 3 avril 1677, à Charles-Belgique Holland de la Trémouille, prince de Tarente. *M.*

est en disgrace [1]. C'est donc Canaples qui est aujourd'hui le restaurateur de cette maison. Cependant il a soixante ans passés, et n'a ni biens, ni santé, ni femme.

Je ne pense pas qu'on remplace (*à Rome*) le duc d'Estrées tant qu'on y tiendra le cardinal son frère; aussi-bien celui-ci étoit-il l'ame de l'ambassade. Je crois que la duchesse d'Estrées rajeunissoit son mari, et que le bon homme la vieillissoit; si je l'avois épousée, comme c'étoit l'intention du vieux Manicamp, peut-être vivroit-elle encore. En tout cas je serois en état de convoler en troisièmes noces, ce que Dieu ne veuille. Si la douleur faisoit sur le *chanoine* (*Françoise de Longueval*) le même effet que l'apoplexie sur la duchesse, non-seulement le procès seroit fini, mais madame de Bussy pourroit avoir de quoi porter le deuil.

Mais n'admirez-vous pas comment la Providence renverse les desseins des hommes; pendant que je recherche mademoiselle de Manicamp (*depuis duchesse d'Estrées*), son père envoie à ma mère dans le dénombrement du bien qu'aura sa fille, la succession infaillible de sa cousine de

[1] François Joseph, marquis de Créqui, fut enveloppé dans l'exil du marquis de Polignac, après le mariage de ce dernier avec mademoiselle de Ramburres. (*Voyez* la lettre du 29 avril 1686, et les notes.)

Rouville qui est, dit-il, à Charonne pour être religieuse, et sur ce que nous découvrons que ce dénombrement ne contient que *billevesées*, nous rompons cette affaire, et six mois après j'épouse cette cousine de Rouville[1], laquelle, trente-cinq ans après, ou par procès, ou par succession, a tous les biens de la maison de Manicamp.

Il est vrai, ma chère cousine, que ma belle humeur ne résisteroit pas à la lecture de lettres pareilles à la vôtre du 14 de ce mois, si elles étaient fréquentes, à moins que je ne succédasse aux établissements de quelqu'un de ces *morts*. Moréri rapporte une charte de Mayéul en 1147, mais Guichenon en rapporte une autre du même Mayeul en 1118. Pour Claude de Montagu, père de Jeanne d'où nous sommes sortis, vous l'avez cru, dites-vous, jusqu'ici prince de la maison de Bourgogne; il l'est aussi, et quand Moréri le nomme chevalier de la toison d'or et chambellan du duc, cela ne lui donne pas l'exclusion à la principauté. M. le prince est bien grand-maître de la maison du roi son cousin. Si vous lisez Sainte-Marthe il vous dira que Claude de Montagu fut le dernier prince de l'ancienne maison de Bourgogne, et un des principaux officiers de la maison du bon duc Philippe, qui étoit de la mai-

[1] Fille de Jacques, comte de Rouville, et d'Élisabeth de Longueval, sœur du père de la duchesse d'Estrées. *M.*

son de France. Ne vous alarmez donc plus, ma chère cousine, et croyez assurément que Jeanne de Montagu, notre aïeule, étoit princesse.

Je ne sais pas pourquoi mon frère de Toulongeon n'a point mené sa femme à Paris, car c'est un air bien fertile. Le petit d'Andelot devient grand et toujours fort joli. Nous lui avons fait prendre le nom de Coligny à la mort du comte de Coligny-Saligny[1], il en a le marquisat; et il ne me paroît pas que cet abbé[2], qui vient de prendre l'épée sous le nom de comte de Coligny, efface votre petit neveu. Je ne me lasserai jamais d'aimer la belle comtesse, ni de vous le dire.

Dès que je sus la mort du maréchal de Créqui, je donnai le gouvernement de Lorraine au maréchal de Lorges, je ne sais si j'aurai bien deviné, mais enfin c'est un pauvre diable de qualité à qui le roi a donné des honneurs, mais qui n'a de solide que le bien que lui apportera la fille du *laquais* qu'il a épousée[3].

[1] Jean, comte de Coligny-Saligny, baron de la Motte-Saint-Jean, mourut le 16 avril 1686.

[2] Alexandre Gaspard, abbé de Saint-Denis de Reims et de l'Isle-Chauvet en Poitou, se démit de ses bénéfices, et prit le parti des armes pour soutenir le nom de sa famille

[3] Ce laquais était un garde du trésor royal, seigneur d'Auneuil, dont il est fait mention sous la date du 18 mars 1676. (*Voyez* le tome 5, page 370). *G. D. S. G.*

Le roi a bon esprit et juge bien de toutes choses; cependant les *bonnes* lettres que je lui écris ne m'attirent rien de bon de sa part. Dieu y pourvoira s'il lui plait. L'aimable Coligny vous embrasse et vous serre de tout son cœur.

LETTRE CMLXXXI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 10 mars 1687.

Voici encore de la mort et de la tristesse, mon cher cousin. Mais le moyen de ne vous pas parler de la plus belle, de la plus magnifique et de la plus triomphante pompe funèbre qui ait jamais été faite depuis qu'il y a des mortels; c'est celle de feu M. le prince qu'on a faite aujourd'hui à Notre-Dame; tous les beaux esprits se sont épuisés à faire valoir tout ce qu'a fait ce grand prince, et tout ce qu'il a été. Ses pères sont représentés par des médailles jusqu'à Saint-Louis; toutes ses victoires par des *basses-tailles* (*ou bas reliefs*), couvertes comme sous des tentes dont les coins sont ouverts, et portés par des squelettes, dont les attitudes sont admirables. Le mausolée, jusque près de la voûte, est couvert d'un dais en manière de pavillon encore plus haut, dont les

quatre coins retombent en guise de tentes. Toute la place du chœur est ornée de ces basses-tailles, et de devises au-dessous, qui parlent de tous les temps de sa vie. Celui de sa liaison avec les Espagnols est exprimé par une nuit obscure, où trois mots latins disent : *Ce qui s'est fait loin du soleil doit être caché*[1]. Tout est semé de fleurs de lis d'une couleur sombre, et au-dessous une petite lampe qui fait dix mille petites étoiles. J'en oublie la moitié : mais vous aurez le livre qui vous instruira de tout en détail. Si je n'avois point eu peur qu'on ne vous l'eût envoyé, je l'aurois joint à cette lettre : mais ce *duplicata* ne vous auroit pas fait plaisir.

Tout le monde a été voir cette pompeuse décoration. Elle coûte cent mille francs à M. le prince d'aujourd'hui; mais cette dépense lui fait bien de l'honneur. C'est M. de Meaux qui a fait l'oraison funèbre : nous la verrons imprimée. Voilà, mon cher cousin, fort grossièrement le sujet de la pièce. Si j'avais osé hasarder de vous faire payer un double port, vous seriez plus con-

[1] On retrouve cette ingénieuse pensée dans le tableau de Michel Corneille qui ornait la galerie de Chantilly. L'artiste y a représenté la Muse de l'histoire, déchirant de la vie du prince les pages qui tracent ses victoires contre sa patrie. Michel Corneille, artiste françois, étoit dans la force de son noble talent, lorsqu'il exécuta cet ouvrage pour Henri-Jules de Bourbon, héritier du nom et de la gloire du grand Condé. *G. D. S. G.*

tent. Nous revoilà donc encore dans la tristesse. Mais pour vous soutenir un peu, je m'en vais passer à une autre extrémité, c'est-à-dire de la mort à un mariage, et de l'excès de la cérémonie à l'excès de la familiarité, l'un et l'autre étant aussi originaux qu'il est possible. C'est du fils du duc de Gramont[1], âgé de quinze ans, et de la fille de M. de Noailles, dont je veux parler. On les marie ce soir à Versailles. Voici comment: personne n'est prié, personne n'est averti, chacun soupera ou fera collation chez soi. A minuit on assemblera les deux mariés pour les mener à la paroisse, sans que les pères et mères s'y trouvent, qu'en cas qu'ils soient alors à Versailles. On les mariera; on ne trouvera point un grand étalage de toilette; on ne les couchera point: on laissera le soin à la gouvernante et au gouverneur de les mettre dans un même lit. Le lendemain on supposera que tout a bien été. On n'ira point les tourmenter; point de bons mots, point de mauvaises plaisanteries. Ils se lèveront, le garçon ira à la messe et au dîner du roi, la petite personne s'habillera comme à l'ordinaire; elle ira faire des visites avec sa bonne maman; elle ne sera point sur son lit, comme une mariée de village, exposée à toutes les ennuyeuses visites[2];

[1] Le comte de Guiche

[2] *Voyez* cet usage bizarre, sous la date du 8 décembre 1679.

et cette noce (chose qui ordinairement est bien marquée) sera confondue le plus joliment et le plus naturellement du monde avec toutes les autres actions de la vie, et sera glissée si insensiblement dans le train ordinaire, que personne ne s'avisera qu'il soit arrivé quelque fête dans ces deux familles. Voilà de quoi je veux remplir cette lettre, mon cousin; et je prétends que cette peinture, dans son espèce, est aussi extraordinaire que l'autre.

Je viens de voir un prélat qui étoit à l'oraison funèbre. Il nous a dit que M. de Meaux s'étoit surpassé lui-même, et que jamais on n'a fait valoir ni mis en œuvre si noblement une si belle matière [1]. J'ai vu deux ou trois fois ici M. d'Autun *(M. de Roquette)*. Il me paroît fort de vos amis: je le trouve très-agréable, et son esprit d'une douceur et d'une facilité qui me fait comprendre l'attachement qu'on a pour lui quand on est dans son commerce. Il a eu des amis d'une si grande conséquence, et qui l'ont si long-temps et si chèrement aimé, que c'est un titre pour l'estimer, quand on ne le connoîtroit pas par lui-même. La Provençale vous fait bien des amitiés. Elle est occupée d'un procès qui la rend assez semblable à la comtesse de *Pimbêche* [2].

[1] Bussy n'étoit pas tout-à-fait de cet avis. *Voyez* sa réponse ci-après.

[2] Cette comtesse de Pimbêche, personnage des Plaideurs de

Je me réjouis avec vous que vous ayez à cultiver le corps et l'esprit du petit de Langheac. C'est un beau nom à médicamenter, comme dit Molière; et c'est un amusement que nous avons ici tous les jours avec le petit de Grignan. Adieu, mon cher cousin; adieu, ma chère nièce. Conservez-nous vos amitiés, et nous vous répondons des nôtres. Je ne sais si ce pluriel est bon: mais. quoi qu'il en soit, je ne le changerai pas.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

Je ne vous dis rien aujourd'hui, Monsieur, sinon que je vous honore parfaitement. Je viens d'achever de lire un livre intitulé: *La Vérité de la Religion chrétienne*, qui est à mon gré un livre parfait [1]. Je finirai en vous assurant que je suis entièrement à vous et à votre divine fille.

Racine, revient souvent sous la plume de madame de Sévigné. Depuis l'année 1668 que la pièce fut représentée pour la première fois, on découvroit dans les salons plus d'une caricature de l'espèce dont Racine fait la critique, et dont la comtesse de Crissé, plaideuse de profession, avoit été le modèle. *G. S. D. G.*

[1] C'est un des principaux ouvrages de Jacques Abbadie, célèbre théologien protestant, dont la meilleure édition est de 1688. La première parut à Rotterdam, en 2 vol. in-8. 1684.

G. D. S. G.

LETTRE CMLXXXII.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 31 mars 1687.

Je ne vous dirai que deux mots, Madame, sur votre lettre du 10 de ce mois, où vous me parlez de la pompe funèbre de feu M. le prince. Nous l'avons vue ici imprimée. Il est vrai qu'elle est fort extraordinaire et digne du mort pour qui elle est faite. Comme j'ai ouï parler de l'oraison funèbre qu'a faite M. de Meaux (*Bossuet*), elle n'a fait honneur ni au mort ni à l'orateur; on m'a mandé que le comte de Gramont, revenant de Notre-Dame, dit au roi qu'il venoit de l'oraison funèbre de M. de *Turenne*[1]. En effet, on dit que M. de Meaux comparant ces deux grands capitaines sans nécessité, donna à M. le prince la vivacité et la fortune, et à M. de Turenne la prudence et la bonne conduite[2].

[1] Le bon mot de Gramont étoit d'un courtisan trop adroit et pas assez corrompu pour signaler l'orateur sacré comme un séditieux. *G. D. S. G.*

[2] La mort nivèle tout ce qui respire; au-delà de la vie il n'existe plus d'inégalité, toutes les vanités du monde entrent décolorées dans la tombe: là, l'orgueil ne comprend plus le genre humain, divisé en espèces. C'est alors que s'ouvre le livre de l'histoire pour

Je trouve la noce des petites personnes fort jolie et fort commode; la mode en pourroit bien venir. Il est vrai que M. d'Autun est fort de mes amis et qu'il est fort aimable. Je ne m'étonne pas que la belle Madelonne soit un peu chagrine de son procès; il faut être né tout sucre et tout miel pour n'être pas *Pimbêche* quand on plaide.

A MONSIEUR DE CORBINELLI.

J'aurai le livre intitulé *De la Vérité de la Religion chrétienne*, s'il se vend en France. Après l'extrémité où a été depuis peu ma fille de Coligny, elle dit qu'elle voit bien qu'elle n'est pas fille de Jupiter, et qu'ainsi elle ne mérite pas le titre de divine que vous lui donnez; cependant elle vous sait le gré qu'elle doit de toute la bonne opinion que vous avez d'elle.

Condé et Turenne. Les souvenirs de Rocroy, Fribourg, Lens et Nortlingue se rattachent à la gloire du premier. Les Dunes, Dunkerque, Saint-Guillain, le Rhin, et une vie sacrifiée sur le champ de bataille immortalisent le second; lequel de ces deux capitaines fut le plus grand et le plus généreux!.... Bussy s'indignoit du parallèle, il n'étoit pas le seul, la cour partageoit un peu son opinion. On admiroit Bossuet, mais on n'étoit pas encore à la hauteur de cette philosophie chrétienne dont il jetoit les fondements, et qui ne tient compte des avantages temporels qu'avec l'éclat des vertus qui mettent le comble au bonheur et à la gloire des peuples. *G. D. S. G.*

LETTRE CMLXXXIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 5 avril 1687.

Ma nièce de Montataire m'est venue voir aujourd'hui; et me parlant de vous, elle m'a fait une frayeur étrange, mon cher cousin, de l'état où elle m'a dit qu'avoit été ma pauvre nièce de Coligny. Il n'y a qu'un degré au-delà de ce qu'elle a été; et ce degré est si terrible, que je n'ose seulement y penser, et par rapport à elle, et par rapport à vous, mon cousin, dont la vie feroit pitié sans cette douce et agréable société. Dites-moi donc vitement comment elle se porte, et comment vous vous portez. Je ne m'étonne pas que vous ne me fissiez pas de réponse : hélas! mes pauvres enfants, vous aviez bien d'autres choses à faire. Vous avez présentement votre aimable évêque *(M. de Roquette)*. Je vous plains si vous n'êtes pas en état de profiter du séjour qu'il doit faire à Autun. Il m'avoit priée de lui écrire, mais je vous déclare que je n'en ferai rien : je suis étourdie et accablée de la beauté de son esprit. Je vis par hasard, au moment

qu'il partoit, deux pièces toutes divines qu'il a faites, et à mesure que je les lisois, et que j'en étois charmée, je prenois ma résolution de n'écrire jamais à un tel homme. Qu'il revienne donc s'il veut savoir ce que je pense. La douceur et la facilité de son esprit s'accommodent à ma foiblesse; l'éclat en est caché par sa modestie et par sa bonté. Voilà l'état où je suis pour votre prélat, et pour vous dans une véritable peine de celles que vous et ma nièce avez souffertes.

Le roi s'en va le 20 à Maintenon, et peu de jours après à Luxembourg [1] voir cette belle conquête. Il ira en onze jours, il y séjournera trois jours, et en mettra onze à revenir. Cela pourra aller jusqu'au 20 de mai. M. le Dauphin, madame la duchesse, madame la princesse de Conti, madame de Maintenon et plusieurs autres dames feront le voyage. Madame la Dauphine ne partira point de Versailles. Le roi mène peu de troupes, et la moitié de sa garde. Adieu, mon cher cousin, je suis toujours tout à vous.

[1] Le roi faisoit augmenter les fortifications de Luxembourg, dont la conquête datoit de 1684.

LETTRE CMLXXXIV.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 9 avril 1687.

Je songeois à vous écrire, Madame, quand j'ai reçu votre lettre du 5 de ce mois. Je voulois vous mander toutes mes alarmes sur les grandes et longues douleurs de ma fille de Coligny. C'a été une colique de rhumatisme qui l'obligea de se mettre au lit le 4 de mars dernier, dont elle n'a été hors de péril que le 1er d'avril; encore une fois, elle a souffert dans le corps des douleurs incroyables, et moi de mortelles angoisses dans l'esprit; mais enfin nous voilà hors d'intrigue. Vous ne sauriez croire, ma chère cousine, combien nous sentons tous deux vos frayeurs pour nous. Jamais reconnoissance ne fut si tendre que la nôtre. Nous avons eu notre aimable évêque quinze jours en ce pays-ci. J'allai dîner avec lui samedi; il me mit sur votre chapitre après dîner, dans un cercle de vingt personnes où étoient entre autres le comte et le commandeur d'Espinac, et un certain père Archange, capucin, un des plus grands prédicateurs que j'aie jamais entendus, et du plus agréable commerce pour la

délicatesse de l'esprit, d'ailleurs un religieux parfait.

Mais pour revenir à M. d'Autun, il est aussi entêté de vous et de madame de Grignan, que vous de lui : j'ai même remarqué qu'il redouble d'amitié pour moi à cause des liaisons qu'il sait que nous avons ensemble. Après m'avoir dit mille choses sur le commerce qu'il avoit l'année passée avec vous, il me conta qu'il vous avoit dit qu'il aimeroit mieux avoir à faire une oraison funèbre [1], qu'à vous écrire. Il est parti aujourd'hui d'Autun; s'il avoit encore attendu un jour, j'aime tant à le faire bien aise que j'aurois couru lui montrer ce que vous me dites de lui : mais je lui enverrai la copie.

Ne vous souvenez-vous point, Madame, que quand je vous envoyai notre généalogie, vous me fîtes de grands remercîments, et en même temps quelques petits reproches d'avoir laissé monsieur votre fils dans cette charge de guidon où il s'étoit tant ennuyé, et que je n'avois même rien dit de son mariage [2]? Je m'en souviens, moi; et cela m'oblige de vous supplier de m'envoyer un petit *mémoire* du temps qu'il sortit de la charge de guidon; s'il passa par celle d'enseigne

[1] C'est de l'abbé Roquette dont il s'agit. (*Voyez* la lettre du 12 avril 1680, et la note.)

[2] *Voir* la lettre du 22 juillet 1685.

avant que de venir à la sous-lieutenance, et quand il s'en défit; quand il se maria, le nom et la maison de madame sa femme, et ce que vous jugerez à propos que je dise de tout cela.

N'allez pas me dire par un excès d'honnêteté que vous aimez mieux vous passer de voir tous ces articles dans notre généalogie que de me donner la peine de les dresser, car cela ne me coûte rien à faire, et je le veux avoir pour moi, quand vous n'en voudriez pas pour vous. Je vous enverrai ces articles écrits de ma main, et vous les ferez relier à l'endroit du livre que je vous marquerai.

Mon beau-frère de Toulongeon a failli mourir depuis huit jours. Il y avoit long-temps qu'il avoit la goutte aux genoux. Il s'avisa, il y a trois ou quatre ans, d'aller avec sa femme trouver le prieur de Cabrières pour qu'il leur fît faire des enfants. Il prit aussi de ses remèdes pour guérir sa goutte. A la vérité ce charlatan ne leur fit pas faire d'enfants, mais en récompense il guérit mon beau-frère de sa goutte aux genoux, et il la lui mit dans la tête où il a de temps en temps des douleurs insupportables : c'est de cela qu'il vient d'être à l'extrémité : il en est revenu, mais j'ai peur que cela ne lui fasse tôt ou tard un méchant tour.

La comtesse de Dalet, de la maison d'Estaing,

votre ancienne amie, n'a pas été si heureuse que lui, car elle fut enterrée le lendemain de Pâques. Adieu, ma chère cousine.

LETTRE CMLXXXV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 25 avril 1687.

Je commence ma lettre aujourd'hui, et je ne l'achèverai qu'après avoir entendu demain l'oraison funèbre de M. le prince, par le P. Bourdaloue. J'ai vu M. d'Autun qui a reçu votre lettre, et le fragment de celle que je vous écrivois. Je ne sais si cela étoit assez bon pour lui envoyer ici : ce qui est bon à Autun, pourroit n'avoir pas les mêmes graces à Paris. Toute mon espérance est qu'en passant par vos mains, vous l'aurez raccommodé, car ce que j'écris en a besoin. Quoi qu'il en soit, mon cousin, cela fut lu à l'hôtel de Guise ; j'y arrivai en même temps, on me voulut louer, mais je refusai modestement les louanges, et je grondai contre vous et contre M. d'Autun. Voilà l'histoire du fragment. La pensée d'être fâché de paroître guidon dans le livre de notre généalogie est tellement passée à mon fils, et même à moi, que je ne vous con-

seille point de rien retoucher à cela. Il importe peu que dans les siècles à venir il soit marqué pour cette charge, qui a fait le commencement de sa vie, ou pour la sous-lieutenance. Vos réflexions sont tristes et justes sur la déroute de la maison de Créqui. Canaples reste seul des trois frères après toutes ses tribulations et tous ses maux, que vous marquez si bien [1]. Mais il y a un petit Blanchefort [2] resté du naufrage, revenu glorieux de Hongrie, beau, bien fait, sage, honnête, poli et affligé sans être abattu des malheurs de sa maison, qui trouve tous les chemins bien préparés à le recevoir agréablement dans le monde. Il console fort les gens de l'absence de son frère, qui n'avoit nulle de ses bonnes qualités. Il fera peut-être une aussi grande fortune que ses pères, se voyant présentement à la hauteur de tous les autres. Rien, à mon avis, n'est meilleur pour être honnête homme, que d'avoir à recommencer une fortune tout entière.

Je suis persuadée comme vous que la destinée de la pauvre duchesse d'Estrées auroit été changée si elle avoit été attachée à la vôtre. La dignité lui a porté malheur, et l'a livrée à l'apoplexie, qui a commencé à l'attaquer par la perte

[1] *Voir* la lettre de Bussy, ci-dessus 20 février.

[2] Ce jeune Blanchefort mourut en 1696. *Voir* la lettre de cette même année 29 mars.

de son aimable esprit; ce qui est, à mon sens, un plus grand malheur que la mort.

Notre ami Corbinelli me montra l'autre jour un *factum* fait par Nuguet contre M. d'Autun; notre nouvelle amitié me défend de trouver plaisant ce que j'en lus, car je n'en lus que six lignes; mais si je l'avois vu deux mois plus tôt, j'en aurois ri de tout mon cœur. Il y a un tour malin, mais spirituel, qui réjouit les indifférents.

Je suis charmée et transportée de l'oraison funèbre de M. le prince, faite par le P. Bourdaloue Il s'est surpassé lui-même, c'est beaucoup dire. Son texte étoit: *Que le roi l'avoit pleuré, et dit à son peuple: Nous avons perdu un prince qui étoit le soutien d'Israël.*

Il étoit question de son cœur, car c'est son cœur qui est enterré aux Jésuites [1]. Il en a donc parlé, et avec une grace et une éloquence qui entraîne ou qui enlève, comme vous voudrez. Il

[1] Dans l'église magnifique des Grands Jésuites de la rue Saint-Antoine, qui a pris le nom de Saint-Louis de la Culture depuis l'interdiction et l'expulsion des jésuites en 1762, interdiction renouvelée sous le règne de Louis XVI, par un édit donné à Versailles au mois de mai 1777. On a vu dans cette église jusqu'à la révolution le tombeau de la maison de Condé, qui renfermoit les cœurs de Henri de Bourbon, de Louis de Bourbon son fils, surnommé le grand Condé, et de leurs successeurs. Ce superbe monument, tout en bronze, a été jeté en fonte par Perlan et Duval, sur les modèles de Jacques Sarrazin, statuaire françois. Une

fait voir que son cœur étoit solide, droit et chrétien. *Solide*, parce que dans le haut de la plus glorieuse vie qui fut jamais, il avoit été au-dessus des louanges; et là il a repassé en abrégé toute ses victoires, et nous a fait voir comme un prodige, qu'un héros en cet état fût entièrement au-dessus de la vanité et de l'amour de soi-même. Cela a été traité divinement.

Un cœur droit. Et sur cela, il s'est jeté sans balancer tout au travers de ses égarements, et de la guerre qu'il a faite contre le roi. Cet endroit qui fait trembler, que tout le monde évite, qui fait qu'on tire les rideaux, qu'on passe des éponges, il s'y est jeté lui à corps perdu, et a fait voir par cinq ou six réflexions, dont l'une étoit le refus de la souveraineté de Cambray, et de l'offre qu'il avoit faite de renoncer à tous ses intérêts, plutôt que d'empêcher la paix, et quelques autres encore, que son cœur dans ses déréglements étoit droit, et qu'il étoit emporté par le malheur de sa destinée, et par des raisons qui l'avoient comme entraîné à une guerre et à une séparation qu'il détestoit intérieurement, et qu'il

inscription portoit qu'il avait été érigé aux frais du président Pérault, lorsqu'il étoit intendant de la maison de Condé. Il a été déplacé pendant la révolution et conduit au Musée des monuments françois. Nous ignorons où il a été déposé depuis la clôture de cet établissement. *G. D. S. G.*

avoit réparées de tout son pouvoir après retour, soit par ses services, comme à Tollus, Senef, etc., soit par les tendresses infinies, et par les désirs continuels de plaire au roi, et de réparer le passé. On ne sauroit vous dire avec combien d'esprit tout cet endroit a été conduit, et quel éclat il a donné à son héros, par cette peine intérieure qu'il nous a si bien peinte, et si vraisemblablement.

Un cœur chrétien. Parce que M. le prince a dit dans ses derniers temps que, malgré l'horreur de sa vie à l'égard de Dieu, il n'avoit jamais senti la foi éteinte dans son cœur; qu'il en avoit toujours conservé les principes; et cela supposé, parce que le prince disoit vrai, il rapporte à Dieu ses vertus même morales, et ses perfections héroïques qu'il avoit consommées par la sainteté de sa mort. Il a parlé de son retour à Dieu depuis deux ans, qu'il a fait voir noble, grand et sincère; et il nous a peint sa mort avec des couleurs ineffaçables dans mon esprit et dans celui de l'auditoire, qui paroissoit pendu et suspendu à tout ce qu'il disoit, d'une telle sorte qu'on ne respiroit pas. De vous dire de quels traits tout cela étoit orné, il est impossible, et je gâte même cette pièce par la grossièreté dont je la *croque*. C'est comme si un barbouilleur vouloit toucher à un tableau de Raphaël. Enfin,

mes chers enfants, voilà ce qui vous doit toujours donner une assez grande curiosité pour voir cette pièce imprimée. Celle de M. de Meaux l'est déjà. Elle est fort belle et de main de maître. Le parallèle de M. le prince et de M. de Turenne est un peu violent [1]; mais il s'en excuse en niant que ce soit un parallèle, et en disant que c'est un grand spectacle qu'il présente de deux grands hommes que Dieu a donnés au roi, et tire de là une occasion fort naturelle de louer Sa Majesté, qui sait se passer de ces deux grands capitaines, tant est fort son génie, tant ses destinées sont glorieuses. Je gâte encore cet endroit; mais il est beau. Adieu, mon cousin; je suis lasse, et vous aussi. Je t'embrasse, ma nièce, et ton petit de Langheac.

LETTRE CMLXXXVI.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 18 mai 1687.

Après avoir laissé ma fille en état de rétablir sa santé, je suis venu faire ici un tour, Madame.

[1] Dans cette circonstance, madame de Sévigné n'étoit pas fâchée de faire une concession aux courtisans, peu favorable à Bossuet, qu'elle n'aimoit pas d'une manière bien cordiale, sans cependant être injuste à son égard. (*Voir* la note p. 226, ci-dessus) *G. D. S. G.*

Dans huit ou dix jours j'irai à Forléans; ce sont des terres affermées, cependant il y a toujours quelque chose à faire pour le seigneur. C'est proprement *glaner* ce que je fais; je ne sais si vous entendez ce mot; oui assurément, car que n'entendez-vous pas? Votre nièce va à Toulongeon changer d'air. J'ai reçu ici votre lettre du 25 avril, ma chère cousine, à quoi je vais répondre.

Ce que vous écrivez auroit été bon à lire à l'hôtel de Condé du temps de Voiture; à plus forte raison à l'hôtel de Guise[1] : M. d'Autun en fera le cas qu'il doit partout où il recevra vos lettres.

Je n'approuve point ce grand désintéressement de M. votre fils sur notre généalogie; cela fera plus d'honneur à sa postérité que l'on voie qu'il a été sous-lieutenant des gendarmes du Dauphin que seulement guidon : demandez-lui donc ses mémoires et me les envoyez.

Le jeune Blanchefort que vous me mandez qui entre si bien dans le monde, fera peut-être parler un jour de lui. J'ai ouï dire à Passage qu'il le feroit son héritier, et il l'a fait; il lui a laissé vingt mille livres de rente. Cela aide bien

[1] C'étoit l'hôtel d'Isabelle d'Orléans, duchesse d'Alençon et de Guise. Elle étoit fille de Gaston, duc d'Orléans, et de Marguerite de Lorraine; elle avoit perdu Louis-Joseph de Lorraine, duc de Guise, son mari, le 30 juillet 1671. *M.*

un jeune gentilhomme qui vient à la cour avec un nom et de bonnes inclinations.

Vous avez eu raison, Madame, de ne point rire du commencement du *factum* de Nuguet[1], quoiqu'il fût plaisant : l'amitié nous doit donner de l'indignation contre ceux qui disent quelque chose contre nos amis ; mais elle ne nous empêche pas d'y trouver de l'esprit, s'il y en a.

Vous me donnez une grande idée de l'oraison funèbre de M. le prince par le P. Bourdaloue, en me disant que ce que vous m'en envoyez n'est que *croqué*. Bon Dieu ! quel est donc l'original, car la copie nous paroît très-belle.

LETTRE CMLXXXVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce dernier de mai 1687.

Je demanderai à mon fils toutes les dates que vous me demandez sur le changement de ses charges ; il sait tout cela à point nommé ; pour moi, je confonds quasi toutes les années, parce

[1] *Voyez* la lettre du 25 avril précédent, et l'anecdote qui a donné lieu à ce *factum* dans les mémoires de Saint-Simon, tome IX.

qu'il n'y en a qu'une ou deux, dans mon imagination, qui aient mérité d'y demeurer, et d'y tenir leur place; j'écrirai en Bretagne.

Il faudroit n'avoir jamais été à la campagne, pour ignorer la signification du mot *glaner*[1]. C'est une petite consolation que la Providence donne aux pauvres dont nous sommes l'exemple, quand nous allons ramasser de petites parties égarées. Je ne sais comment vous vous trouvez de vos terres. Pour moi, mon cousin, ma terre de Bourbilly est quasi devenue à rien par le rabais, et par le peu de débit des blés et autres grains. Il n'y a que d'y vivre, qui pût nous tirer de la misère; mais quand on est engagé ailleurs, il est comme impossible de transporter ses revenus.

Je soupirai en voyant le manoir de nos pères à Montelon; mais Toulongeon soupiroit je crois encore davantage, en voyant la longue vie de sa mère, qui ne lui donnoit pas une assiette d'argent, ayant deux coffres pleins de la vaisselle de nos oncles. Pour moi, je me suis dépouillée avec tant de plaisir pour établir mes enfants, que j'ai peine à comprendre qu'on veuille, jusqu'à la fin de sa vie, se compter pour tout, et

[1] Bussy s'étoit servi de ce terme en parlant d'une tournée qu'il avoit faite chez ses fermiers, pour en tirer de l'argent.

A. G.

les autres pour rien. Il me semble que vous êtes assez comme moi, quoique la mauvaise fortune vous ait tellement *maté* toute votre vie, que votre bon naturel n'a pas eu toute son étendue. Je crois que vous entendez le mot de *mater*, puisque j'ai bien entendu celui de *glaner*, et sur cela passons aux nouvelles.

Nous attendons le roi dans six jours. Il a vu ces merveilleuses fortifications de Luxembourg, et ses nouveaux sujets l'ont vu en très-parfaite santé. M. de Lavardin n'est pas près de partir. Le pape a remis sur pied une ancienne bulle par où il ôte les immunités et toutes les franchises aux princes souverains, en vertu de quoi il fait faire le procès aux criminels qui se sont trouvés dans le palais de la reine de Suède[1]. Vous voyez bien qu'il faut que cette fusée soit démêlée avant le départ de l'ambassadeur. J'embrasse ma chère nièce, et je comprends le plaisir qu'elle peut trouver à changer d'air, pourvu que ce soit pour peu de temps : elle en trouvera votre conversa-

[1] Une bulle publiée le 12 mai supprima les *franchises* ou droit d'asile, dont avoit toujours joui à Rome le quartier des ambassadeurs. Christine, reine de Suède, était alors fixée à Rome, au milieu de arts qu'elle aimoit et des artistes qu'elle protégeoit; et comme les autres souverains de l'Europe, elle jouissoit du droit de *quartier*. La résistance de Louis XIV sur la suppression de ce droit fit grand bruit. *G. D. S. G.*

tion plus agréable. On s'accoutume quelquefois trop aux meilleures choses, et on en sent mieux le prix en s'en éloignant un peu; je dis un peu, car il lui serait trop cruel de n'être pas avec vous quand elle y peut être. Demandez à notre ami Corbinelli si je dis vrai. Au reste, ce que vous m'avez envoyé de vous par votre dernière lettre, me plaît fort. Mon Dieu! mon cousin, que vous avez d'esprit! et quel dommage que vous n'ayez été heureux! Car la prospérité qui fait toujours briller, nous auroit donné le plaisir de voir ce que vous eussiez fait avec elle. Il est vrai aussi que vous n'auriez pas eu le loisir de vous amuser comme vous faites. Vous auriez fait de plus grandes choses qui auroient élevé votre maison; mais vous n'auriez pas eu lieu de réjouir si fort vos amis. C'est là qu'on peut dire qu'à quelque chose malheur est bon. Pour moi, je vous admire.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

Je suis d'accord de tout ce que dit madame de Sévigné, Monsieur; le parallèle de M. le prince et de M. de Turenne n'est pas de votre goût, à ce que j'ai vu dans votre lettre; il n'est pas non plus de celui des connoisseurs de ce pays-ci; et je pris l'autre jour la liberté de dire à M. de Meaux (*Bossuet*) qu'il auroit dû ne le pas pousser jusqu'à la comparaison de leur mort.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Ma fille vous fait bien des amitiés. Il me semble vous avoir déjà mandé qu'après avoir été la belle Madelonne, elle étoit devenue la comtesse de *Pimbêche*[1]. Voilà ce que font toujours les procès.

LETTRE CMLXXXVIII.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 4 juin 1687.

A mon retour de Forléans, de Busssy et de Dijon, j'ai trouvé ici votre lettre, Madame, qui m'a fait bien aise.

Je voudrais bien savoir quelles sont les deux de vos années qui méritent de demeurer dans votre mémoire; d'une autre que vous, je dirois que c'est l'année où vous fûtes mariée, et celle où vous devîntes veuve.

Je tire plus de mes terres à proportion que vous ne tirez de Bourbilly, parce que je suis sur les lieux, et que vous en êtes éloignée. Comme vous dites, Madame, on vit de ses revenus quand on les consomme soi-même; et transportés, ils ne reviennent presque à rien. Pour ce que vous

[1] *Voir* la lettre du 10 mars précédent, et la note.

me mandez que, quand on est engagé à la cour, il est comme impossible d'y transporter ses revenus, je vous dirai que j'en demeure d'accord. Mais voulez-vous que je vous donne un remède à cela? Faites-vous exiler, Madame, la chose n'est pas si difficile qu'on pense; et vous userez vos denrées à Bourbilly.

Je crois comme vous que Toulongeon soupiroit au moins de la dureté de sa mère. Sa femme est jolie par son minois et par son esprit. J'aurois soupiré tout de bon pour elle si j'avais été plus jeune de vingt ans que je ne suis, et je ne saurois même m'empêcher d'en faire les façons. Mais pour revenir à la dureté de sa belle-mère, elle n'étoit pas imaginable. Elle s'amollissoit pourtant à mesure qu'elle tiroit à sa fin, c'est-à-dire, qu'elle leur donnoit de temps en temps quelques denrées; mais plutôt mourir que de leur donner sa vaisselle d'argent, car effectivement elle est morte sans le faire.

Ce que vous avez fait pour vos enfants, Madame, est de fort bon sens et fort humain, et même selon Dieu. En les établissant, vous vous êtes insensiblement dépouillée des biens de la terre, que vous aurez moins de peine à quitter quand il le faudra.

Je suis comme vous, Madame, et je suis prêt d'achever de me dépouiller pour mon fils quand

l'occasion s'en présentera. Pourvu que j'aie le vivre et le vêtement, je suis assez paré de ma réputation; et la fortune, qui m'a fait du pis qu'elle a pu, n'a pu m'abattre ni l'air ni le courage. J'espère que je serai jusqu'au bout plus grand que mes malheurs, et que je ferai voir au moins par là que je n'en étois pas digne. Cependant il est cruel de n'avoir point d'autre usage à mettre son esprit. Le roi est bien heureux, Madame, il est même digne de l'être; c'est un grand prince, et je l'aime fort; et dans ce sentiment là, je ne saurois m'empêcher d'avoir peur que mes disgrâces ne lui soient pas glorieuses. Je vous envoie une lettre que je lui écrivis il y a deux mois, et que mon ami Saint-Aignan lui rendit le vendredi saint. Vous m'avouerez, après l'avoir lue, qu'il faudroit être bien dur pour n'en être pas touché. J'attendrai encore quelque temps, après lequel, si je n'ai aucune réponse, je ferai un petit voyage à la cour. Il faut que j'aie une conversation avec Sa Majesté. C'est le vin émétique pour moi, ...

Comme le pape est un grand homme de bien, il est fort entier dans ses résolutions; et quand il est bien persuadé qu'il a raison, rien ne le sauroit faire changer. Il est vrai qu'il est fâcheux de trouver en son chemin de ces saints opiniâtres: mais sa vie est si sainte, que les rois chrétiens

se décrieroient s'ils se brouilloient avec lui. Il faut dire la vérité aussi, les franchises sont odieuses quand elles vont à rendre les crimes impunis. Il est de la gloire d'un grand pape de réformer cet abus, et même de celle d'un grand roi de ne s'en pas trop plaindre[1].

Je crois comme vous, Madame, que votre nièce m'a retrouvé meilleur après son absence. Il y a long-temps que j'ai dit sur l'amour, et c'est la même chose sur l'amitié :

> La longue absence en amour ne vaut rien,
> Mais si tu veux que ton feu s'éternise,
> Il faut se voir et quitter par reprise :
> Un peu d'absence fait grand bien.

La nôtre est trop longue, Madame; et, quoique nos lettres nous rapprochent quelquefois, je serois bien aise de vous revoir plus souvent. Je vous trouve encore meilleure de près que de loin. Votre nièce croit cela comme moi, et vous assure qu'elle n'aime, ni qu'elle n'estime pas une femme tant que vous.

[1] Louis XIV étoit loin de penser comme Bussy. Lavardin partit, et comme on sait, entra dans Rome avec une escorte ou une suite de mille hommes armés avec lesquels il se remit en possession du quartier de tous les anciens priviléges des ambassadeurs. Il fut excommunié : mais le pape fut forcé de céder. La violence et la hauteur avec laquelle cette affaire fut traitée, ne contribuèrent pas peu (suivant la remarque de Hénault) à fortifier la ligue d'Augsbourg, qui, dès l'année précédente, s'étoit formée, et qui fut conclue au commencement de celle-ci, pendant le carnaval de Venise. *A. G.*

LETTRE CMLXXXIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 17 juin 1687.

Je ne m'amuserai point, mon cousin, à répondre à vos réponses, quoique ce soit la suite d'une conversation. Je veux commencer par vous dire avec douleur que vous avez perdu votre bon et fidèle ami, M. le duc de Saint-Aignan[1]. Sept ou huit jours de fièvre l'ont emporté, et l'on peut dire qu'il est mort bien jeune, quoiqu'il eût, à ce qu'on dit, quatre-vingts ans. Il n'a senti, ni dans l'esprit, ni dans l'humeur, ni dans le corps, les tristes incommodités de la vieillesse. Il a toujours servi le roi à genoux avec cette disposition[2] que les gens de quatre-vingts ans n'ont jamais. Il a eu des enfants depuis deux

[1] Il mourut à Paris le 16 juin 1687.

[2] *Disposition* signifie en cet endroit l'avantage d'être *dispos*, acception qui n'est plus usitée.

N. B. Cette allusion est un sarcasme; prise au pied de la lettre, elle feroit supposer qu'on s'agenouilloit dans le service ordinaire du roi. L'usage de s'agenouiller devant le roi dans certains avénements d'apparats, cas extraordinaire, ou motif personnel, n'est pas sans exemple dans les monuments littéraires et des arts; toutefois, si on en excepte quelques réglements d'étiquette, il n'existe aucun

ans[1]. Enfin tout a été prodigé en lui. Dieu veuille le récompenser de ce qu'il a fait pour l'honneur et pour la gloire du monde. J'ai senti vivement cette mort, par rapport à vous. Il vous a aimé fidèlement. Vous étiez son frère d'armes, et la chevalerie vous unissoit. Il vous a rendu des services que nul autre courtisan n'auroit osé ni voulu vous rendre. Il a fait profession d'une amitié qui n'a point eu d'exemple depuis long-temps. Il avoit un air et une manière qui paroit la cour. Quand la mode viendroit de faire des parallèles

acte de la monarchie françoise qui en fasse mention. C'est à la souplesse de quelques courtisans qu'on peut attribuer les génuflexions qu'on rencontre dans les mémoires de Motteville et même dans cette correspondance, et non à un usage. Le duc de Saint-Aignan étoit premier gentilhomme de la chambre, en cette qualité, il approchoit souvent le monarque, peut-être apportoit-il plus de zèle et d'affection qu'un autre durant son service. Cette raison seule peut justifier la plaisanterie que fait ici madame de Sévigné, tant soit peu allusive à la prétention de ce duc, qui, au milieu des courtisans, s'efforçoit de passer aussi pour le plus preux et le plus loyal des chevaliers françois. *G. D. S. G.*

[1] Deux fils et une fille; l'aîné fut évêque de Beauvais, le second, après la mort du duc de Beauvilliers, devint duc de Saint-Aignan en 1711. Il passoit déjà pour un courtisan très-aimable à la fin du règne de Louis XIV. Quelques poésies légères et ingénieuses ont conduit ce gentilhomme sur le fauteuil académique. Il s'est encore distingué dans plusieurs négociations diplomatiques sous la régence. Il mourut dans sa quatre-vingt-douzième année, à la fin de janvier 1776. (*Voyez* une des notes sous la date du 26 juin 1680). *G. D. S. G.*

LETTRE CMXC.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 20 juin 1687.

Vous avez eu raison, Madame, d'interrompre nos conversations pour me parler de mon cher ami. Pour moi j'en parle à tout le monde; mais je vous veux dire sur son sujet des choses que je ne dis point aux autres. Il y a plus de quarante ans que nous étions frères d'armes, comme vous dites, et cette amitié dura quinze ou seize ans sans avoir de commerce ensemble. Il y a trente ans que nous nous rassemblâmes à la cour, lui premier gentilhomme de la chambre du roi, et moi mestre-de-camp-général de la cavalerie. Ce fut dès ce temps-là que mon ami, me trouvant persécuté de mauvais offices auprès du roi, commença à déclarer à Sa Majesté qu'il étoit mon ancien ami, et qu'il lui répondoit, non-seulement de ma fidélité à son service, mais de mon respect infini pour sa personne.

Un jour qu'on apporta au roi un sonnet horrible contre lui en présence des ministres, Le Tellier dit que ce pouvoit bien être moi qui l'eût fait. Le roi répondit : — Cela ne peut pas être,

Saint-Aignan m'a répondu de Bussy; et au sortir de là, Sa Majesté redit à mon ami cette conversation.

Quand j'eus cette cruelle affaire en 1664 à Fontaibleau, feu MADAME m'aida à en sortir, mais mon ami Saint-Aignan la seconda bien, et ce fut par son moyen que j'eus cette conversation avec le roi, dont je sortis si content.

Mes ennemis, enragés de me voir hors d'intrigue, redoublèrent leurs efforts pour me perdre; ils intéressèrent la reine-mère (*Anne d'Autriche*), qui dit un jour au roi, parlant de moi : « Est-ce, « mon fils, que j'aurai toujours devant les yeux « un homme qui ne fait autre chose que de me « déchirer? » Sa Majesté lui répondit qu'il ne condamnoit pas les gens sans les entendre et sans être convaincu qu'ils étoient coupables. Cependant, quelques jours après ce discours, le roi se démentit, et commença par me faire arrêter. Le jour que je fus mené à la Bastille, Saint-Aignan dit à Sa Majesté qu'il la supplioit très-humblement de trouver bon qu'il lui demandât si la raison qui causoit ma disgrace regardoit sa personne, parce qu'en ce cas-là il ne lui parleroit jamais de moi; sinon qu'il ne trouvât pas mauvais qu'il lui parût toujours mon ami, comme quand j'étois en liberté. Le roi lui répondit que le roi Philippe second fit dire à son fils, en le faisant

étrangler, que c'étoit pour son bien, et qu'il s'alloit perdre [1]; qu'il me faisoit mettre à la Bastille pour empêcher mes ennemis de m'assassiner.

Pendant les treize mois que je fus en prison, il ne se passa point de semaines que Saint-Aignan ne dît quelque chose au roi sur mon sujet, et souvent avec une hardiesse pardonnable seulement à l'amitié qu'il avoit pour moi.

Toutes les fois que madame de Bussy voulut persécuter Sa Majesté, ce fut par le moyen de mon ami, et enfin l'un et l'autre ayant fait valoir ma maladie, ils me sortirent de la Bastille [2].

Durant les seize années de mon exil, hormis une lettre que présenta M. de Pomponne au roi de ma part, et madame de Thianges une autre, mon ami lui en donna vingt, et après avoir obtenu pour moi quatre permissions de venir à Paris pour travailler à mes affaires pendant ces seize années, il n'a pas eu de cesse que Sa Majesté ne m'ait fait retourner à la cour.

Je ne vous dis pas les tournois qu'il a sou-

[1] Philippe II, fils de Charles V et roi d'Espagne, pendant les troubles des Pays-Bas contre l'établissement de l'inquisition, ayant soupçonné son fils don Carlos complice des révoltés, l'arrêta et le fit mourir inopinément; crime qui paroît avéré.

[2] Bussy fut conduit à la Bastille le 17 avril 1665; il en sortit le 16 mai 1666.

tenus pour me défendre contre tout le monde, les premiers jours que je fus arrêté, et entre autres contre Humières, qui lui parut le plus déchaîné. Mon ami lui dit: « Cela est bien vilain « de parler contre un homme qui est en prison, « avec qui vous viviez bien avant qu'il y entrât, « et dont vous avez épousé la nièce: je suis as- « suré que vous ne parleriez pas comme vous « faites s'il étoit en liberté; mais ne croyez pas, « parce qu'il est arrêté, que tout vous soit per- « mis. Je suis ici pour faire taire ceux qui ne « l'aiment pas. » Humières fila doux, et lui répondit qu'il prenoit les choses d'un autre sens qu'il ne les avoit dites. Saint-Aignan lui répliqua qu'il entendoit le françois aussi bien que lui, et le quitta. Vous croyez peut-être, Madame, qu'il s'est contenté de me servir de son crédit auprès du roi, et de me défendre contre mes ennemis. Point du tout. Il n'y a aucune marque d'amitié que je n'en aie reçue. Il a sollicité mes procès comme les siens. Il me donna, en 1676, un carrosse presque tout neuf avec de fort belles glaces, qui valoit quatre cents écus; c'est-à-dire, il me le prêta, et ne le voulut jamais reprendre; il m'a prêté de l'argent dont il m'a renvoyé la promesse, et je le lui dois encore; mais vous croyez bien que je le paierai à sa veuve dès que je le pourrai.

Voilà l'ami que j'ai perdu, Madame, jugez s'il y a un homme plus à plaindre que moi, ni un homme plus à estimer que lui. Car enfin, avec tout le mérite qu'il avoit à mon égard, il avoit de l'esprit, un courage extraordinaire, et un cœur comme le devroient avoir les rois.

Je suis ravi, Madame, que vous ayez trouvé ma lettre au roi à votre gré; feu mon pauvre ami me manda que Sa Majesté lui en parut touchée; jusqu'ici cela ne me paroît pas : *je verrai*... comme il dit lui-même. Adieu, ma chère cousine, je ne croyois pas pouvoir vous aimer plus que je ne fais; cependant la mort de mon pauvre ami m'a laissé vide une partie de mon cœur que je ne saurois mieux remplir que de vous; les amis qu'on perd nous rattachent encore plus à ceux qui nous restent. Votre chère Coligny vous tient bien chère aussi; elle et moi nous aimons fort madame de Grignan, et nous ne le cédons pas même à madame sa mère, ni à Monsieur son mari.

LETTRE CMXCI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.[1]

A Paris, ce 28 juillet 1687.

On ne peut faire un plus beau et un plus juste panégyrique, mon cousin, que celui que vous faites de votre preux et de votre généreux ami le feu duc de Saint-Aignan. Vous nous faites voir en même temps un cœur plein de tendresse et de reconnoissance qui mérite aussi qu'on fasse votre éloge. Je sentis d'abord cette perte pour l'amour de vous; et, quelque sensible que vous y soyez maintenant, vous la sentirez encore davantage si vous venez en ce pays-ci, ne trouvant plus cet admirable ami entre le roi et vous.

Le sujet de votre voyage est triste; vous trouverez à Versailles peu de disposition à sentir les malheurs des autres; on n'a que les mêmes paroles à dire pour découvrir son état, et elles sont si souvent répétées par la plus grande partie des courtisans, que les oreilles y sont accoutumées, et qu'elles ne sauraient aller jusqu'au cœur. Je sais qu'il y a des circonstances dans vos prétentions qui mériteroient de grandes distinctions, mais on n'a pas le loisir de les examiner. En un

mot, je meurs de peur que toute votre destinée ne soit malheureuse depuis un bout jusqu'à l'autre. Cependant je ne veux point vous décourager, ni vous paroître un oiseau de mauvais augure. Vous allez voir des lumières plus vives mille fois que les miennes; notre cher évêque (*M. d'Autun*) est parti d'ici, vous le verrez bientôt; il connoît ce pays-ci; il vous aime, ses conseils vous seront fort bons et fort utiles.

Je garderai soigneusement la lettre qui contient l'éloge, *sans parallèle* [1], de votre généreux ami. Elle fait connoître la perfection de vos deux cœurs, et elle me sert comme d'une promesse qui me fait tenir dans votre amitié une partie de celle que vous aviez pour M. de Saint-Aignan. Cette succession d'un côté est fort triste, mais de l'autre fort agréable. La gazette vous aura fait savoir l'élévation de M. de Boufflers [2] et de tous les autres. Pour moi, je me fusse bien passée de vous le dire : c'est un redoublement de malheur d'en voir tant d'autres heureux. N'est-il pas vrai,

[1] Rancune de salons contre l'oraison funèbre de Bossuet. (*Voyez* ci-dessus, date du 25 avril.)

[2] Le roi venoit de donner à M. de Boufflers le gouvernement de la Lorraine, et le commandement en chef de Metz, Toul, Verdun et Sedan, qui étoient vacants par la mort du maréchal de Créqui. Il avoit aussi disposé du gouvernement de la ville et de la province de Luxembourg en faveur de M. de Catinat. *M.*

ma chère nièce? les Italiens disent sagement: *Non ti invidio, No, ma piango il mio.*

Je ne sais si j'en demeure là, moi; car il me semble que non-seulement je me plains, mais encore que j'envie les autres. La morale sévère de notre ami Corbinelli me va gronder: je m'enfuis.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

D'abord la lettre de madame votre cousine paroît celle d'un oiseau de mauvais augure dont les gens fermes se moquent; cependant c'est un récit en abrégé, mais véritable, des mœurs du pays dont elle parle; il est vrai que la fortune y fait si souvent des changements que les augures des oiseaux se trouvent faux bien souvent, on y aime quelquefois à surprendre, et à faire manquer les pronostics; d'où je conclus, Monsieur, que vous pourrez venir ici, et, en peignant au naturel la justice de vos prétentions, et donnant une idée vive et sensible de vos anciens services, vous pourrez obtenir quelque chose. Voilà ce que je vois dans l'avenir, soit par inspiration, soit par quelques lumières fondées sur l'expérience.

Je dînai hier chez le lieutenant civil avec M. de Marillac[1], qui me demanda tout bas de vos nou-

[1] Jean le Camus, frère du cardinal le Camus, lieutenant civil

velles; je lui répondis du même ton que vous seriez bientôt ici, et nous nous en communiquâmes nos joies *en catimini*, parce que, comme vous savez, *non erat hic locus*.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je prie Dieu, mon cousin, que ces moments heureux que vous prédit notre ami, arrivent; ils le seront pour moi infiniment. Quand vous serez ici épluchant des écrevisses, nous repasserons votre lettre au roi [1], dont certains endroits nous percent le cœur.

LETTRE CMXCII.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Cressia, ce 4 août 1687.

Je ne sais, Madame, si je vous ai mandé par ma dernière lettre que je faisois dessein de venir en ce pays-ci avec votre nièce de Coligny; il y a un mois que nous y sommes. Elle y est venue affermer ses terres; si elles avoient autant de re-

au Châtelet de Paris. M. de Marillac étoit conseiller d'état ordinaire.

[1] *Voyez* ci-dessus, lettre du 4 juin.

venu que de grandeur, ce seroit un Pérou. En lisant les vieux titres nous y voyons l'ancienneté de cette grande maison. Le premier pourtant que nous trouvons, qui est Humbert de Coligny, vivoit en 1132, et notre Mayeul de Rabutin vivoit en 1118; ils étoient contemporains; l'ancienneté est égale; les honneurs ne le sont pas. Il y a eu dans Coligny deux maréchaux de France, un cardinal, un duc et un amiral, et quel homme que cet amiral [1]! Cependant sans être huguenot et sans faire la guerre au roi, je marche aujourd'hui sur ses pas, dans ses vieux châteaux. Nous serons encore en ce pays-ci jusqu'au mois d'octobre. J'y viens de perdre un de mes anciens amis; le pauvre Montauban, lieutenant-général pour le roi dans cette province, vient de mourir. On dit que Renty va le remplacer. On fait bonne chère à bon marché en ce pays-ci. Je m'y plairois assez si l'on y avoit commerce avec les autres gens, mais il n'y a point de poste qu'à dix lieues d'ici. Il ne laisse pas d'y avoir des gens qui ont de l'esprit. Un de ceux-là me dit hier un madrigal que je trouve joli. Voici ce que c'est : sur ce que M. le prince

[1] Les bornes qu'exigent des notes ne nous permettent pas des détails sur ce tableau de famille, qu'on trouve d'ailleurs dans l'*Histoire généalogique et chronologique de la maison de France, et des grands-officiers de la couronne.*

d'aujourd'hui avoit dit qu'on n'avoit rien fait qui lui plût sur le sujet de la mort de feu monsieur son père, et qu'il donneroit volontiers mille écus de quatre vers qui lui plairoient, l'abbé Gaultier fit ceux-ci :

Pour exprimer tant de vertus
Tant de combats et tant de gloire,
Mille écus ! rien que mille écus !
Ce n'est pas deux sous par victoire.

Je ne sais s'il a eu les mille écus, mais il les mérite. Si vous aviez déjà vu ce madrigal, Madame, il ne vous déplaira pas de le revoir; si vous ne le saviez pas, vous serez bien aise de l'apprendre.....

Un peu de vers, un peu de prose, un peu de livres, un peu de conversations, un peu de vieux titres : voilà comment se passe la vie, qui est aussi longue ainsi et plus tranquille qu'en gouvernant les états. Adieu, ma chère cousine, j'aime fort à vous écrire, mais je voudrois pourtant bien vous revoir ; votre nièce en a, dit-elle, pour le moins autant d'impatience que moi.

LETTRE CMXCIII.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Crèssia, ce 6 août 1687.

Je ne doutais pas, Madame, que vous n'eussiez fait réponse à ma dernière lettre de Chaseu; je viens de la recevoir : cependant je vous écrivis d'ici, il y a deux jours. Je suis bien aise que vous soyez contente de mon cœur sur le sujet de mon pauvre ami, et je vous confirme la donation de la place qu'il y avoit. Il est vrai, Madame, que je ne retrouverai jamais un Saint-Aignan entre le roi et moi; mais j'y aurai un Beauvilliers, un Noailles, un Gesvres, un d'Aumont, qui donneront au moins mes lettres à Sa Majesté quand je voudrai.

Pour l'inutilité que vous croyez du voyage que je prétends faire à la cour, cela ne me décourage pas. Il y avoit moins d'apparence de mon rappel, après dix-huit ans d'exil, qu'il n'y en a que le roi me donne quelque chose sur les appointements qu'il me doit, et surtout au déplorable état où sont mes affaires.

J'avois demandé vingt fois mon retour sans

l'obtenir, l'heure n'en étoit point encore venue; le même prince qui refuse aujourd'hui une chose, et qu'il croit lui-même qu'il n'accordera jamais, l'accorde au bout de quelque temps; on n'a pas changé les paroles en lui demandant ce qu'il a donné, mais Dieu a changé son cœur, et je prétends si bien faire connoître au roi la singularité de mon état, qu'il ne croira pas que cela tire à conséquence d'accorder ma requête, et qu'il lui faudra une dureté faite tout exprès pour moi, pour me refuser. Que si mon étoile étoit assez maudite pour endurcir le cœur du prince le plus pitoyable du monde, j'ai pris mon parti sur la négative; mais je ne veux pas faire ce tort à Sa Majesté, de croire, sans faire une dernière tentative, qu'elle me refusera justice. Pour des lumières plus grandes que les vôtres, je n'en veux point chercher: quand je vous aurai entretenue deux heures, vous conviendrez avec moi que j'ai raison de faire ce voyage.

Je n'ai point vu la gazette; ainsi je ne sais ce qu'on a fait pour Boufflers ou pour les autres, mais je ne m'en soucie point du tout. Quand on fit Créqui, Bellefonds et Humières maréchaux de France, comme c'étoit au commencement de ma disgrace, et que je n'étois pas encore bien tué, je sentis vivement ces élévations [1]. A la vérité la

[1] *Voyez* la lettre de Bussy, du 29 juillet 1668.

cohue des huit maréchaux qu'on fit à la mort de M. de Turenne fut le coup de grâce pour moi[1]. Après cela tout ce qu'on fera de promotions me trouvera insensible; et, bien loin d'en être fâché, cela me consolera de n'être point dans un corps que l'on a rendu méprisable par le grand nombre et par le peu de choix; et les maréchaux de France que l'on fait présentement me font aussi peu de peine que ceux que fit Henri IV, ou que ceux que fera M. le duc de Bourgogne.

Votre nièce, qui a présentement une grande douleur de dents, dit qu'elle est pour la santé ce que les Italiens sont pour la fortune, qu'elle n'envie pas ceux qui se portent bien, mais qu'elle se plaint seulement.

Le père La Tournelle est mort depuis quinze jours à Dijon. Après qu'il eut reçu tous ses sacrements, on lui demanda s'il ne voulait pas que son confesseur demeurât auprès de lui pour lui aider à bien mourir. Il répondit que non, et qu'il s'étoit toujours si bien trouvé de faire ses affaires lui seul, qu'il feroit bien encore celle-là de même. Cela me paroît un peu trop ferme pour un chrétien, qui doit souhaiter plus que jamais de n'être pas seul en cette rencontre.

[1] *Voyez* la lettre du comte de Bussy, 15 juillet 1675.

A MONSIEUR DE CORBINELLI.

Vous me parlez de la cour, Monsieur, comme si je ne la connoissois pas; je sais les barbaries de ce pays-là et les caprices de la fortune, et c'est pour cette raison que je ne désespère pas d'y faire une affaire après vingt refus.

M. de Marillac est un des hommes de France que j'aime et que j'estime davantage; le lieutenant civil (*Le Camus*) est l'homme du monde que je hais et que je méprise le plus.

A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Encore une fois, Madame, je vous assure que je ne serai point abattu, s'il est possible que je ne trouve point le roi juste. Dieu ne m'a pas encore abandonné dans mes afflictions, j'espère qu'il m'assistera de ses graces jusqu'au bout.

LETTRE CMXCIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 1 septembre 1687.

Je viens de recevoir vos lettres de Cressia, mon cher cousin, qui m'ont donné quelque consolation, car je suis accablée de tristesse; j'ai

vu mourir depuis dix jours mon cher oncle : vous savez ce qu'il étoit pour sa chère nièce. Il n'y a point de bien qu'il ne m'ait fait, soit en me donnant son bien tout entier, soit en conservant et rétablissant celui de mes enfants. Il m'a tirée de l'abîme où j'étois à la mort de M. de Sévigné : il a gagné des procès; il a remis toutes mes terres en bon état; il a payé nos dettes; il a fait la terre ou demeure mon fils la plus jolie et la plus agréable du monde; il a marié mes enfants : en un mot, c'est à ses soins continuels que je dois la paix et le repos de ma vie. Vous comprenez bien que de si sensibles obligations, et une si longue habitude, font souffrir une cruelle peine, quand il est question de se séparer pour jamais. La perte qu'on fait des vieilles gens n'empêche pas qu'elle ne soit sensible, quand on a de grandes raisons de les aimer, et qu'on les a toujours vus. Mon cher oncle avoit quatre-vingts ans; il étoit accablé de la pesanteur de cet âge; il étoit infirme et triste de son état. La vie n'étoit plus qu'un fardeau pour lui. Qu'eût-on donc voulu lui souhaiter? Une continuation de souffrances! ce sont ces réflexions qui m'ont aidée à me faire prendre patience. Sa maladie a été d'un homme de trente ans; une fièvre continue, une fluxion sur la poitrine. En sept jours, il a fini sa longue et honorable vie, avec des

sentiments de piété, de pénitence et d'amour de Dieu, qui nous font espérer sa miséricorde pour lui. Voilà, mon cousin, ce qui m'a occupée et affligée depuis quinze jours. Je suis pénétrée de douleur et de reconnoissance.

Nos cœurs ne sont point ingrats, car je me souviens de tout ce que la reconnoissance et l'amitié vous fit penser et écrire sur le mérite et sur les qualités de M. de Saint-Aignan. Nous sommes bien loin d'oublier ceux à qui nous sommes obligés. J'ai trouvé votre rondeau fort joli : tout ce que vous touchez est toujours d'un agrément qui ne se peut comparer à nul autre, quand même votre cœur n'est pas de la partie; car je comprends que la galanterie est demeurée dans votre esprit, sans que les charmes de l'aimable Toulongeon fassent une grande impression sur votre cœur. Je ne doute pas des beaux titres que vous avez trouvés dans les archives de la maison de Coligny. Il y a bien des réflexions à faire sur les restes de ces grands personnages, dont les biens sont passés en d'autres mains. L'origine de la nôtre est tout-à-fait belle, et dans le goût de ceux qui s'y connoissent. Vous savez toutes les merveilles qu'on a faites sur les Turcs. Notre cousin de Vienne[1] n'y étoit-il pas des plus avant? Je suis quelquefois en colère de ne

[1] Louis de Rabutin, qui avoit épousé la princesse de Holstein.

l'entendre jamais nommer; n'est-il pas général de bataille? Je voudrois que votre grand garçon eût été à cette campagne contre les Turcs, où tous nos François ont acquis tant d'honneur. Adieu, mon cher cousin, si vous venez ici nous causerons à l'infini. Je me repens de tout ce que je vous ai dit pour vous détourner de faire ce voyage; j'étois de méchante humeur de votre fortune qui n'est pas heureuse. Oubliez mes sots raisonnements, je vous prie, et venez avec toute la confiance que vous doivent donner vos longs services, et la grande justice de vos raisons. J'embrasse ma nièce, je la plains des maux qu'elle a eus; et je l'exhorte autant qu'il est en moi à se bien porter; car, après le salut, je mets la santé au premier rang, et je prie Dieu qu'il vous conserve tous deux. Il me semble que c'est souhaiter en même temps que vous m'aimiez longues années; car je m'imagine que nous ne nous aviserons jamais de mettre à nos amitiés d'autres bornes que celles de nos vies.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

Il est vrai, Monsieur, que je vous ai parlé de la cour comme si vous ne la connoissiez pas, mais je vous en ai parlé, comme on fait aux plus vieux courtisans, quand ils en ont été dehors seulement huit jours. C'est un Protée qui

me mandent que leur frère est à l'armée, et leur belle-sœur sur le point d'accoucher. Mon grand garçon ne pouvoit être à ces combats d'Allemagne, étant capitaine dans le régiment du roi; il n'y a en ce pays-là de François que des volontaires.

Je suis bien aise que vous ne vous opposiez plus au dessein que j'ai d'aller faire un petit voyage à la cour; j'espère qu'il ne me sera pas inutile, mais au moins ne m'en sauroit-il arriver de mal, et je ne veux pas me pouvoir reprocher d'avoir rien négligé pour sortir d'affaire. Une chose encore qui me fait trouver plus de goût à ce voyage, c'est le plaisir que j'aurai de vous voir et de discourir de mille choses.

Vous avez raison de croire que la galanterie n'est plus que dans mon esprit; quand je ne songerois pas comme je fais à mon salut, je suis trop glorieux pour avoir de l'amour, sachant bien que je ne suis pas assez aimable pour être fort aimé, quand même l'âge ne rendroit pas ma passion ridicule. Il est vrai que mon amitié pour ma petite sœur est fort tendre.

Votre nièce a tellement pris à cœur les affaires de ses terres, qu'elle s'en est incommodée; elle a une fluxion sur un œil pour avoir trop lu de vieux titres; cela l'empêche de vous témoigner elle-même la part qu'elle prend à votre affliction;

mais je vous assure qu'elle y est aussi sensible que moi. Vous avez raison, ma chère cousine, de croire que nous nous aimerons toujours, nous ne saurions mieux faire.

A MONSIEUR DE CORBINELLI.

Je demeure d'accord avec vous, Monsieur, que quelque connoissance qu'on ait de la cour, pour peu qu'on en soit absent, on est désorienté quand on y retourne; mais cela n'embarrasse que ceux qui veulent s'y rétablir pour longtemps, car quand on n'y a affaire que pour trois semaines ou un mois, comme moi, on n'en craint pas les fréquents changements; au contraire c'est mon compte, car après que cette cour aura passé par toutes les formes; qu'elle aura été capricieuse, dure, épineuse, ingrate, je trouverai quelque moment où elle sera douce, juste et reconnoissante, et ayant fait mes affaires dans ce temps-là, on ne m'y rattrapera plus.

J'ai bien envie de savoir comment le P. La Roche prêche contre les fausses vertus[1]: je n'en trouve presque point d'autres dans le monde.

[1] Il est question ici de Jean de La Roche, oratorien, dont on a six volumes de sermons et deux volumes de panégyriques estimés. Il ne faut pas le confondre avec Henri de La Roche, célèbre prédicateur de la religion réformée, contemporain du premier, dont on a aussi un volume de sermons. *G. D. S. G.*

Pour moi, je ne sais si j'ai des vertus, mais je sais bien que je n'ai rien de faux dans le cœur, non plus que dans l'esprit.

LETTRE CMXCVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Nevers, samedi 20 septembre 1687,
à six heures du soir.

J'ai reçu votre lettre à la Charité; vous avez mal jugé de nos gîtes : nous ne savons ce que c'est que Pont-Agasson, nous vînmes à Milly. Vous devez encore faire des excuses au temps que vous avez accusé de trahison : jamais, je dis jamais, il n'en fut un plus parfait, plus solide et plus sincère, car les brouillards du matin ne nous ont pas même laissées dans l'incertitude pour les chemins; c'est une chose extraordinaire que leur beauté : on n'arrête pas un seul moment, ce sont des mails et des promenades partout, tout, les montagnes aplanies, la rue d'enfer, un chemin de paradis; mais non, car on dit que le chemin en est étroit et laborieux, et celui-ci est large, agréable et délicieux. Les intendants ont fait des merveilles, et nous n'avons cessé de leur donner des louanges. Si jamais j'allois à Lyon,

Dieu me préserve d'une autre route. Nous voici à Nevers ; nous pensions aller demain à Moulins; mais une madame Ferret, que nous connoissons, vient d'envoyer à madame de Chaulnes celui qui nous logera, pour accourcir notre voyage de deux jours : puisqu'au lieu d'aller à Moulins, et puis à Bourbon, nous allons demain droit à Bourbon, nous n'avons que dix lieues à faire, et voyez quelle avance; cela me plaît tellement, qu'outre l'attachement que j'ai de bonne foi pour madame de Chaulnes, qui n'auroit pas fait ce voyage sans moi, et la commodité infinie pour le petit bateau d'être attaché au grand, la certitude de ne pas perdre un moment, de vous voir revenir au-devant de nous, me fait préférer pour cette fois les eaux de Bourbon à celles de Vichi : je vous remercie mille fois de vos soins et de vos bons avis; l'eau de Bourbon ressemble tout-à-fait, quoi que l'on dise, à celle de Vichi : je suis toute portée pour la douche; il y a vingt-deux lieues d'ici à Vichi, je coucherai demain à Bourbon : tout contribue à me faire prendre ce parti; si vous étiez ici, vous me diriez : Allez à Bourbon, la Providence le veut. J'y vais donc avec plaisir, et même avec confiance : si j'avois consulté M. Fagon, il m'y auroit envoyée, et m'y voilà : rien n'est égal aux soins de madame la duchesse de Chaulnes pour moi; elle ne me dit rien, mais je

vois la joie qu'elle a que nous soyons ensemble. Je ne suis pas surprise que Savigny [1] vous ait paru beau, c'est une situation admirable. S'il y a de vos lettres à Moulins, elles viendront à Bourbon. Je suis impatiente de savoir des nouvelles de la santé du roi, de celle de M. de Grignan, de ses affaires, des vôtres : rien ne peut me détourner de ces pensées. Je souhaite que vous ayez mandé à mon fils la route de M. de Chaulnes, afin qu'il aille au-devant de lui à Fougères. Mandez, je vous prie, de mes nouvelles à M. et à Madame de Coulanges; je ne puis douter de l'intérêt qu'ils y prennent. Adieu, ma très-aimable, je suis toute pleine et tout occupée de votre amitié et de l'attention que vous avez à ma santé.

LETTRE CMXCVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Bourbon, lundi 22 septembre 1687.

Nous arrivâmes hier au soir ici de Nevers, d'où je vous avois écrit. Il est vrai que nous vînmes hier en un jour, comme on nous l'avoit promis;

[1] Terre à quatre lieues de Paris, qui appartenoit alors à M. le marquis de Vins, et qui a depuis appartenu au comte de Luc. *D. P.*

mais quel jour! quelles dix lieues! nous marchâmes depuis la pointe du jour jusqu'à la nuit fermée, sans arrêter que deux heures justes pour dîner; une pluie continuelle, des chemins endiablés, toujours à pied, de peur de verser dans des ornières effroyables; ce sont quatorze lieues toutes des plus longues; et tout cela ensuite de cinq journées délicieuses, éclairées du soleil, dans un pays et des chemins faits exprès; je crois être dans un autre climat, un pays bas et couvert comme la Bretagne, enfin une sombre forêt où le soleil ne luit que rarement. Nous y fûmes reçues par cette madame Ferret de Bretagne : nous sommes logées où étoient madame de Montespan, madame d'Usez, madame de Louvois. Nous avons bien dormi, nous avons vu les puits bouillants[1], nous avons été à la messe aux Capucins, nous avons reçu les compliments de madame de Fourci, de madame de Nangis[2], de mademoiselle d'Armentières[3] : mais nous avons

[1] *Puits bouillants* dans la lettre originale, et *petits brouillards* dans l'édition de 1754. Les deux derniers éditeurs suivent le texte. On disoit et on dit encore l'un et l'autre pour exprimer les miasmes délétères qui s'exhalent des sources minérales de Bourbon-l'Archambaud. Ces sources sont si chaudes, qu'on n'y peut tenir la main, et cependant les œufs n'y cuisent point. *G. D. S. G.*

[2] Fille de Louis d'Alvigny de Rochefort, maréchal de France en 1676.

[3] Henriette de Conflans. (*Voyez* notre tome II, page 430, note 1.)

un médecin qui me plaît; c'est Amiot, qui connoît et estime Alliot[1], et qui est adorateur de notre bon homme Jacob; il a été six mois avec lui à l'hôtel de Sully, pendant que M. de Sully se mouroit. Madame de Verneuil m'avoit fort priée de le prendre, je l'avois oublié; parlez-en, ma bonne, si vous voulez, à madame de Sully et à M. de Coulanges; c'est son intime, il traitoit madame de Louvois : c'est un homme raisonnablement ennemi de la saignée, et qui approuve les capucins; il m'assure que tous mes petits maux viennent de la rate, et que les eaux de Bourbon y sont spécifiques : il aime fort Vichi; mais il est persuadé que celles-ci me feront pour le moins autant de bien : quant à la douche, il me la fera donner si délicatement, qu'il ne veut point du tout me la donner. Il dit qu'il feroit convenir M. Alliot que le remède est trop violent, et plutôt capable d'alarmer les nerfs que de les guérir; qu'en purgeant les humeurs et recevant les sueurs que les eaux et les bains chauds me donneront, il prétend suffire à tout; il parle de bon sens, et me conduira avec une attention extrême; il vous mandera ses raisons, et vous rendra compte de tout. Parlez-en à Rodon; c'est un homme qui va s'établir à Paris, qui n'a pas

[1] Madame de Sévigné avoit consulté le médecin Alliot, à Paris, et le docteur Amiot la conduisait à Bourbon. *D. P.*

envie d'y porter des reproches de ce pays-ci. Le mal de madame de Chaulnes n'est pas à négliger; ces eaux y sont bonnes; madame de Nangis a de ces sortes de coliques jusqu'à s'en évanouir. Nous sommes logées commodément, et l'une près de l'autre : mais on peut dire en gros de ce lieu,

Qu'*il* n'eut jamais du ciel un regard amoureux [1].

La Providence m'y a conduite par la main, en tournant les volontés, et faisant des liaisons comme elle a fait. Je vous consulte toujours intérieurement, et il me semble que vous me dites : Oui, ma bonne, c'est ainsi qu'il faut faire, vous ne sauriez vous conduire autrement.

Ah! mon Dieu, que je suis lasse de parler de moi! mais vous le voulez; Dieu merci, je m'en vais parler de vous; je reçois votre lettre du jeudi 18. Je vois, ma chère bonne, que vous allez à Versailles : je vois le sujet qui arrête M. de Grignan, et dans quelle conjoncture. Vous croyez bien que je ne suis pas assez ridiculement occupée de moi-même pour ne pas penser quasi continuellement à vous et à tout ce qui a rapport à vous : c'est une pensée habituelle; et vous auriez peine à me trouver un moment sans ce fond, qui est dans mon cœur; mais comme il y a beaucoup à penser, je pense beaucoup aussi, mais

[1] Vers du *Temple de la Mort*, par Philippe Habert.

par malheur bien inutilement; et comme il n'est pas à propos d'écrire ce qu'on pense, je ne vous en dirai rien, ma bonne. Je voudrois bien savoir comme se porte M. de Grignan, M. le chevalier, et comme vous êtes vous-même : je suis effrayée de la fièvre; je crois que le quinquina ôtera bientôt celle du roi, nous en prions Dieu. Je vous remercie de votre sel végétal, je m'en servirai; vous êtes trop bonne et trop appliquée à votre pauvre maman; elles ne sont point accoutumées, les mamans, à ces aimables douceurs. Je doute aussi que jamais on ait aimé sa fille de la manière dont je vous aime : quoi qu'il en soit, vous me rendez trop heureuse, et je dois bien souffrir tous les malheurs qui sont attachés à ces sortes de tendresses si sensibles.

Madame la duchesse de Chaulnes a des soins de moi dont vous seriez surprise : elle vous fait mille amitiés, et vous nomme à tout moment; la belle comtesse se trouve naturellement dans ce qu'elle me dit, soit en promettant, en espérant, en menaçant; enfin, ce nom est toujours avec nous. M. de Chaulnes m'écrit vos chagrins sur les nuages qui vous paroissoient le lendemain de notre départ, il a besoin lui-même que le temps s'éclaircisse. S'il faisoit fort beau et que monsieur le chevalier, toujours trop obligeant, voulût donner un cheval à M. du Plessis pour

aller un moment à Livry, voir comme se fait une réparation qui doit être faite, il me semble, ma bonne, que cela seroit assez bien, à moins que vous n'y alliez bientôt vous-même. Adieu, chère bonne, je vous recommande toutes mes pauvres petites affaires. Je suis inquiète des fièvres que je crains que vous ne preniez à Versailles; on mande ici que tout en est plein. Dieu vous conserve, ma chère bonne! j'embrasse le marquis (*de Grignan*); un souvenir à M. et à madame de Coulanges; s'ils ont envie de savoir de mes nouvelles, ils n'ignorent pas où il faut en demander. Je sais que madame de Coulanges va s'établir à Brevannes, quel plaisir d'être à la campagne! j'en aurai grand besoin au sortir d'ici.

M. Jacques est ici tout transporté de l'amour de Grignan, sa fille est encore à Paris logée chez lui; je vous en donne avis, et en lave mes mains. Envoyez, ma bonne, ces petits billets à la poste de Bretagne. Bonjour, cher Corbinelli. Mon petit train est à vos pieds; n'est-il pas trop plaisant? je vous jure que nous sommes ravis de le tenir.

LETTRE CMXCVIII.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 24 septembre 1687.

Toutes vos réflexions sur les vicissitudes de la cour [1], Monsieur, sont très-judicieuses, et comme l'espérance anime ceux qui la composent, on ne peut manquer d'y venir avec confiance, quand on considère les changements qui y arrivent tous les jours. Je ne doute pas qu'il ne s'en fasse quelqu'un en votre faveur, quand je songe à la justice qu'il y auroit de vous donner, depuis tant d'années, des restes d'appointements qui raccommoderoient le méchant état de vos affaires. Le roi donna, il y a quelque temps, deux cent mille francs au contrôleur général [2] pour achever de payer la charge de président à mortier; c'est une pure gratification : jugez ce que fera Sa Majesté quand ce même contrôleur général lui représentera que vous recevrez l'acquit d'une dette comme un grand bienfait. Que si tout cela n'aboutissoit à rien, nous dirons que Dieu, qui donne et qui ôte tout avec justice, parce que tout lui appar-

[1] *Voyez* la lettre de Bussy, 13 du mois courant.

[2] Claude le Pelletier, frère de Michel le Pelletier de Souzi.

tient uniquement, aura voulu vous priver d'un bien qui n'étoit votre propre que très-improprement. Venez donc, Monsieur, nous moraliserons sur toutes sortes de sujets. Je me suis jeté dans la politique, je repasse des fragments d'histoire, et de tout ce que je lis je me forme l'idée d'Horace, et je dis comme lui :

Delirant reges, plectuntur Achivi.

Si cette règle a une exception, comme il n'y en a point de générale, c'est à l'égard du roi, le modèle de ceux qui viendront, quoiqu'il n'en ait eu aucun parmi ceux qui sont passés. Adieu, Monsieur; mes compliments à la divine marquise (*madame de Coligny*), que j'honore parfaitement. Madame de Sévigné est allée à Bourbon.

LETTRE CMXCIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Bourbon, jeudi 25 septembre 1687.

J'ai reçu votre lettre du lundi 22; elle m'a donné un grand soulagement, ma très-chère, en m'apprenant les bonnes et sages résolutions que vous avez prises pour cet hiver. Je comprends aisément que vous n'y manquerez pas d'affaires,

vous y aurez un bon solliciteur, et un hôte bien agréable; je crains bien qu'il ne m'efface : c'est justement le contraire de ce que vous aviez l'hiver passé; il seroit difficile d'en soutenir souvent le poids ; si vous pouviez le faire, ce seroit un grand plaisir. Mais je ne sais comme on peut inhumainement peser sur les gens qu'on doit aimer ; je voudrois bien qu'il dépendît de moi de donner un meilleur exemple; si jamais je le puis, je vous assure que je n'y manquerai pas. Je vois bien les honnêtetés de Sa Majesté, mais je voudrois avoir appris autre chose[1] : Dieu est le maître : vous m'avez fermé la bouche sur la plainte, en me faisant souvenir de qui on se plaint. Le quinquina a fait, à l'égard du roi, ses miracles ordinaires. Madame la maréchale de Rochefort mande à madame de Nangis la maladie de M. le duc de Bourgogne, dont elle paraît extrêmement inquiète.

Vous voulez savoir de mes nouvelles : elles sont tout-à-fait bonnes. Il y a deux jours que je prends des eaux, elles sont douces et gracieuses et fondantes ; elles ne pèsent point : j'en fus étonnée et gonflée le premier jour; mais aujourd'hui je suis gaillarde; on les rend de tous les côtés, point d'assoupissement, point de vapeurs : si je

[1] Il fut accordé à M. de Grignan une gratification. (*Voir* la lettre du 26 novembre 1684, et la note.)

continue à m'en trouver si bien, je ne me servirai point de celles de Vichi, que l'on fait venir ici en un jour; jamais union ne fut si parfaite entre deux rivales. On les fait réchauffer dans le puits le plus bouillant de ceux qui sont ici, on les fait boire comme les autres; celles-ci reçoivent celles-là dans leur sein; c'est cela qui s'appelle précisément le même degré de chaleur, car les bouteilles y sont comme dans leur propre maison. J'étois dégoûtée du réchauffement de Paris avec de méchants fagots froids; mais la chaleur d'ici me plaît infiniment, et l'on y fait la vie des eaux, qui est tout uniforme et tout appliquée à la santé. Nous sommes les plus saines, madame de Chaulnes et moi; madame de Nangis fait mourir de pitié de ses coliques d'estomac dont elle tombe en convulsions; mademoiselle d'Armentières dans une langueur qui paroît à son dernier période; madame de Fourci, revenant de Vichi, et disant qu'elle vient achever de se guérir à Bourbon; et cette guérison, c'est qu'elle dort ou veut dormir trois heures après son dîner, et que, pendant ce temps, ses jambes sont de laine; elle ne se soutient que vers les quatre heures, et c'est tous les jours à recommencer, et elle est si contente, qu'elle en fait pitié. Le frère de votre Berthelot est dans un état déplorable, un reste affreux d'apoplexie; ce qu'il y a de plus

de Bourgogne. M. le chevalier me fait une peine et une pitié que je ne puis pas vous représenter. Il y a ici des gens estropiés et à demi-morts, qui cherchent du secours dans la chaleur bouillante de ces puits; les uns sont contents, les autres non; une infinité de restes ou de menaces d'apoplexie: c'est ce qui tue. J'ai envoyé querir des eaux à Vichi, comme M. Fagon fit pour sa femme, et bien d'autres tous les jours : elles sont réchauffées d'une manière qui me plaît, et du même goût, et quasi de la même force qu'à Vichi; elles font leur effet, et je l'ai senti ce matin avec plaisir. J'en prendrai huit jours, comme le veut Alliot, et ne serai point *douchée*, comme le veut M. Amiot; le voilà qui vous en dit ses raisons. Quand vous aurez lu tout ce grimoire, vous n'en verrez pas d'avantage; envoyez-le, si vous voulez, à M. Alliot. Cependant j'irai mon train; je retomberai dans les eaux de Bourbon samedi, je prendrai des bains délicieux; et, un peu avant que l'heure finisse, Amiot prétend y mettre un peu d'eau chaude, qui fera sans violence la sueur que nous voulons. Je crois qu'il est difficile de contester sur son pallier un homme qui a tous les jours des expériences : répondez seulement un mot de confiance et d'honnêteté pour lui, et ne vous mettez en peine de rien du tout : ma très-chère bonne, ôtez tout cela de votre esprit : vous me reverrez

dans peu de jours en parfaite santé; je n'ai pas eu la moindre incommodité depuis que je suis partie. Je remercie Dieu de votre bonne santé; je le prie de vous conserver, et M. de Grignan, que j'embrasse tendrement, et qu'il donne une dose de patience au-delà de l'ordinaire à ce pauvre chevalier. Il est bien nécessaire que vous en trouviez aussi, ma pauvre bonne, pour soutenir tout ce qui vous arrive *sans aucun secours*, après tant de justes espérances. Si on osoit penser ici, on seroit accablé de cette pensée, mais on la rejette, et on est précisément comme un automate. Notre charrette mal graissée reçoit et fait des visites; nous allons par les rues; mais nous nous gardons bien d'avoir une ame, cela nous importuneroit trop pendant nos remèdes; nous retrouverons nos ames à Paris. J'embrasse la chère *Martillac;* j'ai bien soupiré de ne point aller à Vichi, et de ne point voir M. Ferrand, mais il étoit impossible; et je ne sais même comme j'aurais pu faire avec mon équipage, car les chemins sont devenus étranges de Moulins à Vichi; c'est vers Varennes; elle saura bien ce que je veux dire; Dieu fait tout pour le mieux. Nous attendons pourtant M. de Sainte-Maure et M. Mansart; la plupart prennent la litière. Vous entretenez si bien tout le commerce de mes amies, que je n'ai qu'à vous prier de continuer, et d'aimer aussi le bon Corbinelli

comme je l'aime : je lui souhaite ce bonheur, comme ce que j'imagine de meilleur pour lui. Adieu, aimable et chère fille, je vous assure que vous m'aimez trop. Voilà madame la duchesse de Chaulnes qui entre, qui me gronde, sans savoir bonnement pourquoi, et qui embrasse la belle comtesse. Tout Bourbon écrit présentement, demain matin tout Bourbon fait autre chose, c'est un couvent. Hélas! du serin, bon dieu! où le pourrions nous prendre? Il faudroit qu'il y eût de l'air : point de sauces, point de ragoûts; j'espère bien cet hiver jeter un peu le froc aux orties dans notre jolie auberge.

LETTRE MI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Bourbon, mardi 7 octobre 1687.

Vous vous avisez de me gronder, au lieu d'entrer dans le plaisir de savoir que je me porte mieux que je n'ai j'amais fait, et que j'ai été trop heureuse de m'épargner la peine d'aller à Vichi, puisque j'en ai fait venir les eaux qui m'ont purgée autant que je puis l'être; car il s'en faut bien que je n'aie le même besoin que j'avois il y a dix ans de cette lessive; il y a tout à dire. M. Man-

sart est ici; il ne respire que de se restaurer des extrêmes évacuations de Vichi; tous ceux qui en sont revenus tiennent le même langage. Il est vrai que pendant huit jours que j'ai pris ici les eaux de Vichi, elles m'ont très-bien fait, mais j'ai pris ensuite celles de Bourbon pour m'adoucir et me consoler. C'est une opinion toute commune, que celles-ci, quand on n'a point beaucoup d'humeurs, sont douces et fondantes et consolantes, et qu'elles se distribuent dans toutes les parties avec une onction admirable. Quant au pays, je ne comparerai jamais le plus beau et le plus charmant du monde avec le plus vilain et le plus étouffé. J'ai donc pris huit jours de Vichi et huit jours de Bourbon; j'ai pris dans l'intervalle de la poudre de M. de Lorme, qui m'a fait des merveilles; je n'ai point eu la moindre vapeur; j'ai un très-bon visage : j'ai pris en arrivant une médecine ordinaire, j'en prendrai encore une en partant : les eaux me purgent tous les jours sans violence, et les bains que je prends sont doux et tempérés. Si la douche m'étoit nécessaire, Amiot ne l'épargneroit pas. Vous grondez encore de ce que j'écris; hélas! ce m'est un plaisir, et j'aurais mille fois plus de peine à m'en passer : tout ce qui est ici écrit autant que moi. J'écris quatre lignes à madame de La Fayette; appelez-vous cela écrire?

Nous avons ici un temps parfait. Je suis transportée de joie que la santé de M. le chevalier lui permette d'aller achever nos tristes adieux à Livry : voilà tout ce que je souhaitois, ou de vous y trouver établie, ou en état d'y pouvoir aller. Nous arriverons à Paris le 19, selon notre arrangement; j'y veux embrasser madame de La Fayette et madame de Lavardin, et puis aller avec ma chère fille, à Livry, respirer, me promener en long, faire un peu d'exercice : c'est là ce qui me fera valoir et profiter tous mes remèdes; tout autre vie me ferait beaucoup de mal. Si vous revenez à Paris, ma très-chère, pour me recevoir, vous pouvez penser que j'en serai ravie; mais évitez la fatigue de venir loin au-devant de nous; il s'agit seulement de se retrouver pour passer ensemble tout le temps qu'il plaira à Dieu. Je n'ose appuyer sur les arrangements qui me plaisent, de peur que la Providence ne soit pas du même avis. Il semble cependant qu'il y a des choses qui tout naturellement doivent aller leur chemin. J'espère que mon ami Corbinelli viendra nous voir à Livry; nous jouirons de ces derniers moments, jusqu'à ce qu'on nous en chasse par les épaules[1]. Croyez-

[1] L'abbaye de Livry étoit vacante depuis le 23 août 1687, par la mort de l'abbé de Coulanges, oncle de madame de Sévigné. *D. P.*

vous que je sois fatiguée de vous avoir écrit? Au contraire, j'en suis soulagée, j'en suis charmée. Je vous demande bien des amitiés pour M. le chevalier; plût à Dieu qu'il se portât aussi bien que moi! Madame de Chaulnes prend ses mesures dès ici pour s'en aller à Chaulnes, trois jours après son arrivée; c'est un besoin qu'inspire la vie qu'on fait ici, chacun veut s'en reposer à la campagne. Madame de Nangis est allée à un château de son mari, à neuf lieues d'ici.

Vous parlez des bains de Vichi; ce n'est rien, il n'y en a point; ceux-ci sont admirables, et pour les néphrétiques, et pour mille autres maux. Je suis parfaitement contente de mon voyage, il m'a fait connoître le fond de mon sac; on trouve ici que mes craintes ont surpassé de beaucoup les petits maux que j'ai eus. Si vous m'aimez, et que les soins qu'on a de moi vous fassent plaisir, que ne devez-vous point à cette bonne duchesse de Chaulnes!

LETTRE MII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Bourbon, jeudi 9 octobre 1687.

Vous étiez de bien mauvaise humeur contre moi, ma fille, quand vous m'avez écrit; je sais de quel fonds cela vient, et vous pouvez penser si je l'aime : mais l'injustice de votre improbation me donne du chagrin à mon tour. Vous ne cessez point, ni madame de La Fayette, de me blâmer de n'avoir pas quitté madame de Chaulnes à Nevers: premièrement, il n'a pas tenu à elle; mais je ne fis jamais mieux de ne le point vouloir. Les eaux de Vichi ne sont plus pour moi aussi nécessaires qu'elles m'ont été : j'en ai fait tout l'usage que je pouvois désirer, en les faisant venir, et en les tempérant par celles-ci : elles m'ont purgée autant qu'il le falloit, et celles de Bourbon, douces et fondantes, ont achevé un véritable état de perfection. J'ai pris du *crocus*, parce que je sais que quand il ne trouve guère d'humeurs, il ne fait point de mal à son hôte; c'est le bon pain, comme disoit de Lorme. Il ne m'a point fait vomir, et m'a purgée doucement; c'est à cause que je ne suis point accablée

d'humeurs, qu'on ne m'a point donné d'émétique. Je suis dans les bains balsamiques et charmants; je bois le matin, je n'ai aucune sorte d'incommodité; j'ai fait tous ces remèdes avec une règle et une mesure dont j'eusse été incapable, sans madame de Chaulnes. Elle ne songe point à rien précipiter : nous partons lundi, après trois semaines et un jour de séjour, seize jours de boisson, neuf bains, trois médecines, deux jours de repos; rien ne peut être mieux compassé que tout cela : elle a une attention pour moi pareille à la vôtre; elle ne mérite que des remercîments, et vous la regardez comme ayant troublé et dérangé tous mes remèdes. Au nom de Dieu, ma fille, changez de sentiments, si vous êtes juste et si vous m'aimez; et faites qu'à Essonne, si vous y voulez venir, ce ne soit que joie de nous voir en parfaite santé, et que reconnaissance en particulier pour cette bonne duchesse. Nous n'allons même qu'en deux jours d'ici à Nevers, pour ne pas nous fatiguer; mercredi nous partons de Nevers, et le cinquième jour, qui sera le dimanche 19, nous dînerons à Essonne et coucherons à Paris. La fatigue et l'embarras me font peine pour vous; mais sans cela, vous pouvez juger si nous vous donnerons de bon cœur à dîner à Essonne. Amiot vous écrit: outre qu'il est fort bon médecin, il y a ici un petit

apothicaire qui est la capacité, la sagesse et l'expérience même. Ils disent tous deux, point de douche; ils croiroient faire un attentat d'attaquer et de mettre en alarme une santé comme la mienne; ils croiroient aviser les nerfs d'un désordre à quoi ils ne pensent pas; en un mot, ils sont d'une prudence et d'une conduite qui attire la confiance, par être les premiers à improuver leurs remèdes, quand ils ne conviennent pas. Vous dites que j'écris à tout le monde; je n'écris qu'à vous, ma chère bonne; car je n'appellerai point écrire, deux billets à madame de La Fayette, et quatre lignes en réponse à madame de Coulanges. Il faut à cette heure parler du beau temps; il est enchanté, c'est encore vous qui l'avez fait de vos propres mains; il fait un chaud qui fait croire que nous sommes au cœur de l'été: ces beaux jours vous feront aimer notre pauvre Livry; j'espère que vous y êtes; cette pensée me fait plaisir. Si vous vouliez m'y attendre, et m'envoyer seulement votre carrosse, j'irois dans un moment vous y trouver. Si vous vouliez venir me prendre à Paris, voilà encore un autre parti; vous pourriez aussi ne venir qu'entre Paris et Essonne; enfin, songez que tout ce qui vous fatigue le moins me consoleroit de ne pas vous embrasser sitôt: mais, si absolument vous voulez pousser jusqu'à Essonne,

épargnez-vous au moins de faire quatorze lieues en un jour; allez coucher le samedi à Savigny, et le dimanche, sans vous presser, venez dîner avec nous à Essonne. Madame de Chaulnes me prie de vous faire mille compliments; ce sont des véritables amitiés, puisqu'elle ne songe qu'à vous rendre un bon compte de ma pauvre personne. Nous avons eu mille relations de Bretagne, qui nous ont diverties : mais notre vrai plaisir, c'est de penser que nous partons lundi, après avoir observé toutes les longues et les brèves du cérémonial de Bourbon.

LETTRE MIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Milly, samedi au soir 18 octobre 1687.

Je reçois votre lettre, je trouve partout des marques de votre souvenir et de votre amitié. Je vous ai écrit de la Maison-Rouge, à six lieues d'ici; vous aurez vu que je ne vous oubliois pas non plus, et que nous vous conseillons de ne point vous presser, et d'achever toutes vos affaires. Vous auriez eu peine d'engager madame de Chaulnes à passer par Fontainebleau; outre que c'est le plus long de deux lieues, c'est qu'elle y a tant de

douzaine de bouteilles d'eau de thym, persuadé que vous prendrez volontiers ce soin pour l'amour de lui. *La Faveur* fera bien ce bel ouvrage, et l'argent ne tient à rien, ou tout au plus à la peine de m'envoyer le mémoire.

Vous me demandez à quelle étude je m'occupe : à quoi je réponds, qu'après avoir lu quelque histoire et bien des livres de politique moderne, j'ai trouvé à m'occuper sur les propositions de Molinos; et comme on m'a assuré qu'elles sont conformes aux sentiments de sainte Thérèse et d'autres mystiques, j'ai lu le *Château de l'ame* et ses autres ouvrages; et en effet j'ai rencontré presque toute la doctrine de ce condammé. Je lirai dans peu le *Chrétien intérieur, par un solitaire*, fait, imprimé par Bernières, trésorier de France à Caen. De vous dire à quoi la théologie mystique me peut être utile, je n'en sais rien; mais enfin je défie tous les directeurs d'en savoir autant que moi seul, et de connoître les replis du cœur, par rapport à la sainteté chrétienne, aussi bien que moi : j'aimerois cependant mieux étudier les fiefs avec vous, quoique vous autres commissaires ne rendiez vos ordonnances que sur des principes bien douteux, et que vous présumiez toujours pour le fisc : *il n'y a point de terre sans seigneur*[1]. En voilà un auquel

[1] C'est le chancelier de Prat qui a introduit cette odieuse

on oppose qu'il n'y a aucune servitude sans titre; c'est au demandeur à prouver tout cela : est-il vrai ou faux! comme il vous plaira, commissaires *fieffés*.

Oui, M. de Vardes m'a conté ce qu'il avoit fait pour vous, ou pour mieux dire pour lui-même, étant certain qu'un homme qui agit pour vous, a le plus clair du profit. La cour nous l'entraîne, il y fait un très-bon personnage : c'est un courtisan libre que le maître traite bien, à qui il parle toujours, et tout cela sans désir et sans prétention. Adieu, je fais ce que je puis pour empêcher madame de Sévigné de vous écrire; mais hélas! mes efforts sont superflus. Je vous prie de me mander s'il faut prononcer la lettre *r* finale d'un mot, avant ceux qui commencent par une consonne, comme avant ceux qui commencent par une voyelle, comme en ce vers :

Que quand il faut aimer, mais aimer autrement.

on se divise fort ici sur cette question. Adieu, mon cher *scélérat*, je ne vous oublierai qu'après

maxime dans la police des fiefs, digne de l'oligarchie où était arrivée l'aristocratie corrompue, après avoir réduit les peuples au dernier degré d'abjection, état de choses dont la durée ne s'étend jamais au-delà du terme de l'absurde, et qui s'éteint avec fracas à chaque progrès de la civilisation, au grand déplaisir d'un petit nombre qui méconnoît le droit de tous pour accaparer toutes les jouissances du bonheur général. *G. D. S. G.*

capable de vous humilier par sa réflection, et que je suis toujours pour vous tout ce que j'ai été et serai toute ma vie.

LETTRE MV.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 5 novembre 1687.

Je suis fort en peine de vous, ma chère cousine, depuis que notre ami[1] m'eut mandé que vous étiez allée à Bourbon. Je vous aurois plus tôt témoigné mon inquiétude, si je n'avois été dans le dessein d'aller à Fontainebleau, et de là à Paris, seulement pour vous voir. Cependant un grand rhume a rompu mon voyage; car, encore que j'en sois presque guéri, nous ne sommes pas dans une saison propre à voyager au sortir d'un rhume considérable. C'est ce qui m'oblige de vous supplier de m'apprendre de vos nouvelles. Si votre mal étoit encore un rhumatisme sur cette main droite qui fut attaquée il y a huit ou dix ans, priez notre ami de m'informer de l'état où vous êtes. Je vous aimai toute ma vie, ma chère cousine, et nos petites brouilleries même n'ont pas été une marque que vous me fussiez

[1] *Voyez* ci-dessus, lettre de Corbinelli, 24 septembre.

indifférente: mais je ne vous ai jamais tant estimée ni tant aimée que je fais aujourd'hui. Ce qui me le fait croire, c'est que je crains de vous perdre plus que je n'ai jamais fait. Que ferois-je au monde sans vous, ma pauvre chère cousine? Avec qui pourrois-je rire? Avec qui pourrois-je avoir de l'esprit? En qui aurois-je une entière confiance d'être aimé? A qui parlerois-je à cœur ouvert de toutes choses. Car la belle Madelonne, qui est de mes amies, n'est pourtant pas vous, et ne vous remplaceroit par sur mon sujet. Son mari et sa famille remplissent tout son cœur et tout son esprit. Il ne me resteroit donc que votre nièce et notre ami; et bien loin de me consoler de vous ils m'en feroient ressouvenir et vous regretter davantage. Ayez soin de vous, ma chère cousine, et joignez à l'intérêt que vous y avez la considération du repos de madame de Grignan, et de nous autres vos meilleurs amis. J'ai eu de la philosophie pour me passer des honneurs et des établissements que je croyois m'être dus ; mais je n'en aurois point pour me passer de vous; il me faudroit du christianisme tout pur.

LETTRE MVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 13 novembre 1687.

Je reçois présentement une lettre de vous, mon cher cousin, la plus aimable et la plus tendre qui fut jamais. Je n'ai jamais vu expliquer l'amitié si naturellement, et d'une manière si propre à persuader. Enfin, vous m'avez persuadée, et je crois que ma vie est nécessaire à la conservation de la vôtre. Je m'en vais vous en rendre compte pour vous rassurer et vous faire connoître l'état où je suis.

Je reprends dès les derniers jours de la vie de mon cher oncle l'abbé, à qui, comme vous savez, j'avais des obligations infinies. Je lui devois la douceur et le repos de ma vie; c'est lui à qui vous devez la joie que j'apportois dans votre société; sans lui, nous n'aurions jamais ri ensemble; vous lui devez toute ma gaieté, ma belle humeur, ma vivacité, le don que j'avois de vous bien entendre, l'intelligence qui me faisoit comprendre ce que vous aviez dit, et deviner ce que vous alliez dire; en un mot, le bon abbé, en me retirant des abymes où M. de Sévigné m'avoit laissée, m'a rendue telle que j'étois, telle que vous m'avez

vue, et digne de votre estime et de votre amitié. Je tire le rideau sur vos torts, ils sont grands, mais il les faut oublier, et vous dire que j'ai vivement senti la perte de cette agréable source de tout le repos de ma vie. Il est mort en sept jours, d'une fièvre continue, comme un jeune homme, avec des sentiments très-chrétiens, dont j'étois extrêment touchée; car Dieu m'a donné un fonds de religion qui m'a fait regarder assez solidement cette dernière action de la vie. La sienne a duré quatre-vingts ans; il a vécu avec honneur, il est mort chrétiennement : Dieu nous fasse la même grâce! Ce fut à la fin d'août que je le pleurai amèrement. Je ne l'eusse jamais quitté s'il eût vécu autant que moi. Mais, voyant au quinzième ou seizième de septembre que je n'étois que trop libre, je me résolus d'aller à Vichi, pour guérir tout au moins mon imagination sur des manières de convulsions à la main gauche, et des visions de vapeurs qui me faisoient craindre l'apoplexie. Ce voyage proposé donna envie à madame la duchesse de Chaulnes de le faire aussi. Je me joignis à elle; et comme j'avois quelque envie de revenir à Bourbon, je ne la quittai point. Elle ne vouloit que Bourbon; j'y fis venir des eaux de Vichi, qui, réchauffées dans les puits de Bourbon, sont admirables. J'en ai pris, et puis de celles de Bourbon : ce mélange

est fort bon. Ces deux rivales se sont raccommodées ensemble, ce n'est plus qu'un cœur et qu'une ame : Vichi se repose dans le sein de Bourbon, et se chauffe au coin de son feu, c'est-à-dire dans les bouillonnements de ses fontaines. Je m'en suis fort bien trouvée, et quand j'ai proposé la douche, on m'a trouvée en si bonne santé qu'on me l'a refusée; et l'on s'est moqué de mes craintes, on les a traitées de visions, et l'on ma renvoyée comme une personne en parfaite santé. On m'en a tellement assurée que je l'ai cru, et que je me regarde aujourd'hui sur ce pied-là. Ma fille en est ravie, qui m'aime comme vous savez.

Voilà, mon cher cousin, où j'en suis. Votre santé dépendant de la mienne, en voilà une grande provision pour vous. Songez à votre rhume, et comme cela, faites-moi bien porter. Il faut que nous allions ensemble, et que nous ne nous quittions point. Il y a trois semaines que je suis revenue de Bourbon; notre jolie petite abbaye n'étoit point encore donnée; nous y avons été douze jours; enfin, on vient de la donner à l'ancien évêque de Nîmes, très-saint prélat[1]. J'en sortis, il y a trois jours, tout affligée de dire adieu pour jamais à cette aimable soli-

[1] L'abbé Seguier, nommé abbé de Livry après la mort de l'abbé de Coulanges. *G. D. S. G.*

tude que j'ai tant aimée ; après avoir pleuré l'abbé, j'ai pleuré l'abbaye. Je sais que vous m'avez écrit pendant mon voyage de Bourbon ; je ne me suis point amusée aujourd'hui à vous répondre : je me suis laissée aller à la tentation de parler de moi à bride abattue, sans retenue et sans mesure. Je vous en demande pardon, et je vous assure qu'une autre fois je ne me donnerai pas une pareille liberté ; car je sais, et c'est Salomon qui le dit : *Que celui-là est haïssable qui parle toujours de lui.* Notre ami Corbinelli dit que, pour juger combien nous importunons en parlant de nous, il faut songer combien les autres nous importunent quand ils parlent d'eux. Cette règle est assez générale : mais je crois m'en pouvoir excepter aujourd'hui, car je serois fort aise que votre plume fût aussi inconsidérée que la mienne, et je sens que je serois ravie que vous me parlassiez long-temps de vous. Voilà ce qui m'a engagée dans ce terrible récit : et, dans cette confiance, je ne vous ferai point d'excuses, et je vous embrasse, mon cher cousin et la belle Coligny. Je rends mille graces à madame de Bussy de son compliment : on me tueroit plutôt que de me faire écrire davantage.

LETTRE MVII.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

Lundi 24 novembre 1687.

Je vous eusse fait réponse, mon ami, il y a trois ordinaires, sans que je voulais communiquer à M. le premier président des comptes votre lettre; il était à la campagne, et ensuite à Versailles: enfin je lui ai dit vos intentions de lui faire présent de douze bouteilles de thym, de quoi il n'a pas été consentant d'abord; mais comme je lui ai représenté qu'il pourroit vous revaloir ce présent par un autre, lorsque je vous y aurois fait consentir, il m'a donné les mains et recevra la caisse, son valet-de-chambre s'étant chargé de la lettre d'adresse pour cela. Je doute que la caisse soit arrivée; quoi qu'il en soit, je serai votre second facteur sur cette affaire quand elle sera consommée, et en attendant vous prendrez possession de son amitié, comme lui de la vôtre. En outre, je lui ai dit que vous étiez des amis de monsieur son père, et l'un des meilleurs de M. de Vardes, ce qui vous fait encore un nouveau titre auprès de lui.

Il me mena à la réception d'un maître des comptes, mon allié[1], et j'entendis attaquer et défendre la loi : *Desiderium meum rationibus tuis non congruit*, etc[2]. Il s'agit du dépôt, et notre premier président argumente à merveille. je vous dis tout cela en passant, pour vous faire souvenir que j'aime toujours passionnément la jurisprudence; mais elle ne m'a point empêché de lire tous les ouvrages de sainte Thérèse, dans lesquels je crois avoir trouvé toutes les propositions de Molinos. J'ai fait un recueil des maximes chrétiennes ou mystiques de la sainte, j'en ai conféré avec des Cartésiens fort savants, qui tous croient que les équivoques qui tournent plus au paradoxe font brûler leurs auteurs, selon que leurs juges sont plus ou moins ignorants : or l'on tient pour assuré que ceux qui composent le tribunal de l'inquisition le sont au suprême degré[3]. Le cardinal Petrucci les attend sous l'orme, et ils n'osent l'attaquer, parce qu'il a de l'esprit et du savoir, joints à une

[1] Ce parent pouvoit être le fils de M. Mandat, conseiller d'état, dont le mariage eut lieu en mars 1680. (*Voyez* cette date; c'est l'opinion du dernier éditeur.) *G. D. S. G.*

[2] *Voyez* la loi 7 *Depositi vel contra*, au code de Justinien. *M.*

[3] Corbinelli est d'accord avec une opinion qui n'a pas besoin d'auteurs pour garantir l'ignorance des individus qui composent un tribunal d'inquisition. Le talent, la vertu, l'honneur peuvent-ils s'associer avec les devoirs d'une juridiction obscure ?

G. D. S. G.

grande dignité [1]. Je lirai deux ou trois mystiques après que j'aurai achevé le *Chrétien intérieur, fait par un solitaire*, et recueilli par le sieur de Bernières, trésorier de France. Tout cela, mon ami, ne m'avance en rien dans la dévotion, et seroit plus capable de me reculer; les distinctions d'oraisons vocales, mentales, de contemplation, d'union et de quiétude, ne servent qu'à embrouiller l'esprit, et ne signifient enfin que plus ou moins d'attention à la prière, et plus ou moins de charité, ce que je savais à merveille. Mais ce n'est point la science qui inspire la dévotion, c'est uniquement la grâce de Dieu. Adieu, mon ami; ma jalousie va toujours en augmentant: je vous embrassse cordialement.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je n'ai jamais vu de tels rivaux; je crois qu'il faut dire d'eux comme des deux paladins: *O gran bonta de' cavalieri antichi!* [2] Je vous demande pardon de ce dernier mot; mais votre union attire cette application.

[1] Ce cardinal, évêque de Jési, zélé partisan du quiétisme et des doctrines mystiques de l'Espagnol Molinos, fut obligé par l'inquisition d'abjurer ses opinions et ses ouvrages en faveur d'une chimère qui troubloit tous les cerveaux étroits de ce siècle, jusqu'à ébranler les têtes les mieux organisées. (*Voyez* ci-après *Molinos*, page 323, et la définition du *quiétiste*, sous la date du 7 février 1689). *G. D. S. G.*

[2] Orlando Furioso, canto I, stanz 22.

J'ai reçu, Monsieur, votre dernière lettre, elle me plaît comme tout ce qui vient de votre plume. J'ai parlé de vous avec M. de la Trousse; le goût qu'il a pour votre personne le rehausse bien à mon égard: nous ne serions pas cousins, s'il n'avoit pas senti tout l'agrément et la solidité de votre mérite; il m'en paroît touché : il me semble que j'en ferois encore mieux mon profit que lui, si la Providence m'avait mise à portée d'en faire un bon usage; mais, hélas! nous sommes séparés par de grands espaces. Si ceux qui font élever ces palais avoient toujours été ainsi, ils n'auroient pas avalé tant de couleuvres en ce pays, qui ont été si malsaines, qu'il a fallu ensuite avaler beaucoup de quinquina [1]. Un autre de la même espèce a eu le même coup de poignard; c'est bien employé: voilà de plaisantes lumières à mettre sur le boisseau; il faudroit les mettre dessous, et qu'on ignorât toutes leurs actions: *ma tace*, je vous prie, car je ne veux point de tels ennemis. Enfin, quand je verrai M. de Vardes en lieu de remercier, je sais de quoi je me réjouirai avec lui, de l'honneur qu'il s'est fait, et du plaisir qu'il a eu de pouvoir, dans une si heureuse occasion, rendre justice à un ami comme vous:

[1] Les palais de Versailles et environs, ainsi que l'aquéduc de Maintenon. (*Voir* les lettres du 13 décembre 1684 et du 15 juin 1688.)

le nôtre me paroît tout confit en dévotion spéculative. J'espère toujours qu'en se jouant ainsi avec elle, il s'y attrapera, et se trouvera tout empêtré dans ses méditations comme un oiseau dans de la glu. Il est certain toujours que le monde, ni tout ce qui s'y passe, ne lui paroît pas digne de l'occuper, et qu'il passe sa vie dans les saintes réflexions, et dans l'exercice de la charité du prochain. Il me semble que Dieu veut faire de lui quelque chose d'extraordinaire. J'ai toujours dans la tête de dire à Dieu, comme Polyeucte disoit de Pauline en parlant de son ame :

> Seigneur, de vos bontés il faut que je l'obtienne ;
> Elle a trop de vertus pour n'être pas chrétienne ;
> Avec trop de mérite il vous plut la former,
> Pour ne vous pas connoître et ne vous pas aimer.

Pour vous, Monsieur, vous avez des graces de toutes les manières, et surtout, ce me semble un don de persévérance qui est le tout, et qui rend votre vie uniforme, comme la véritable amitié qu'on a pour vous.

LETTRE MVIII.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ

A Chaseu, ce 19 novembre 1687.

J'ai bien de la joie, Madame, que vous soyez contente de ma dernière lettre ; pour moi je suis

ravi de votre réponse, car elle me tire d'une fort grande peine où j'étois de votre santé. Je craignois que la douleur de la perte que vous veniez de faire, jointe à votre rhumatisme, ne fût un dangereux mal pour vous; et la réflexion que je faisois sur ma crainte extraordinaire me paroissoit d'un méchant augure et augmentoit mes alarmes, ma peur me faisoit peur; enfin je n'ai eu que cela, Dieu merci? *Vivat!* ma chère cousine.

Vous vous récriez sur la longueur de votre lettre et sur ce que vous ne me parlez que de vous; je vous assure que vous ne me sauriez parler de chose qui me soit plus agréable. Ce que dit notre ami, *que pour juger combien nous importunons les gens en parlant de nous, il faut songer combien ils nous importunent en parlant d'eux*, ne vous regarde pas. Il a raison pour ceux qui sont indifférents les uns aux autres, mais pour nous, deux choses nous doivent rassurer sur cela L'une que nous prenons un grand intérêt à ce qui nous touche, et l'autre que nous racontons bien.

Mais est-il possible, Madame, que vous ne sachiez pas la mort de notre pauvre ami le P. Rapin[1]? Il étoit le vôtre aussi-bien que le mien; il m'a dit des choses de vous qu'il ne me disoit pas

[1] Il était mort le 27 octobre précédent. (*Voyez* la lettre écrite par le père Bouhours au comte de Bussy, le 13 novembre 1687,

par complaisance; elles étoient si véritables et si visibles, que je voyois bien qu'il en étoit persuadé. Il n'y avoit pas dans la *société de Jésus* un plus bel esprit ni un plus homme de bien que lui. Il m'envoya, quinze jours avant que de tomber malade de la maladie dont il est mort, l'éloge de feu M. le prince, pour la composition duquel il m'avoit demandé, trois mois auparavant, tous les endroits considérables où j'en parlois dans mes *mémoires*, et je les lui envoyai. L'hôtel de Condé, me manda-t-il, lui en fit changer une partie, et qu'il n'en avoit pas été le maître. Je vous dirai, quand nous nous verrons, les raisons qui ont fait préférer à ce que je disois que j'avois vu, le témoignage des gazettes. Le pauvre père cite à la marge mes mémoires en deux endroits, et en m'envoyant son livre il me fait de grandes excuses de ne m'avoir pas suivi partout. Je lui fis réponse qu'il avait eu raison de servir à leur mode les gens qui l'avaient employé, mais que cela m'allait rendre les histoires encore plus suspectes qu'elles ne m'avoient été jusqu'ici. S'il vous prenoit envie de voir cet éloge, vous le trouverez à la rue Saint-Jacques, *aux cigognes* chez la veuve Cramoisy [1].

imprimée parmi celles de ce dernier, tome VI, page 258. On y trouve le détail de la dernière maladie du père Rapin.)

[1] L'ouvrage du père Rapin est intitulé : *Le Magnanime*, ou

Je ne sais, Madame, si je vous ai mandé que je serois présentement à la cour et à Paris sans une fluxion; et quoique je sois guéri, la saison, fort contraire aux sexagénaires convalescents, m'empêche de me mettre en campagne avant le mois d'avril. Il faut vivre, ma chère cousine; la première et la plus importante affaire qu'on ait en ce monde est d'y rester, cela s'entend après le salut.

Puisque vous ne dites rien de la cour, je m'en vais vous en parler; je vous promets aussi de ne pas trouver mauvais que vous m'appreniez ce qui se passera à Autun. Vous remarquerez donc que la scène est à Fontainebleau.

On me mande que madame de Maintenon, qui ne rend aucune visite, est allée voir le chancelier (*M. Boucherat*) qui lui a rendu la sienne. Cela fait raisonner le courtisan.

Madame de Montchevreuil[1] ayant trouvé dans la chambre des filles de madame la Dauphine un livre intitulé *l'école des filles*, en alla faire des plaintes au roi, disant qu'elle n'en pouvoit plus répondre. Sa Majesté lui répondit qu'il la déchargerait de ce fardeau, et que la reine sa

Éloge de Louis de Bourbon, prince de Condé; Paris, 1687, in-12. (*Voyez* le père Lelong, n° 25,825.)

[1] *Voyez* cette madame de Montchevreuil, sa qualité et son masque à la cour, sous la date du 27 septembre 1684. *G. D. S. G.*

mère et la reine sa femme n'en ayant pu garder, il ne croyait pas que madame la Dauphine le pût mieux faire qu'elles.

Le duc de Villeroi se cassa le bras en deux endroits à la chasse par la chute de son cheval. Le duc de La Rochefoucauld tomba aussi; et le gazetier de Hollande dit qu'il tomba sur la *mâchoire*. Sur ma parole, ce gazetier a ouï parler de *l'alleluia*[1]. M. le prince tomba aussi et se blessa légèrement.

Saintrailles, gouverneur et gentilhomme de la chambre de M. le duc étant embarqué au jeu, le petit prince se déroba bien finement, et avec trois de ses amis qu'on ne nomme pas, se mit dans un fiacre qui les mena à Paris chez une *madame Chevalier*, célèbre par le métier qu'elle fait, où ils firent une grande débauche. Le roi l'ayant appris voulut faire chasser les complices de M. le duc, et se plaignit fort à

[1] Production de Bussy, qui fut la cause de sa disgrace. Il y dit, parlant du duc de la Rochefoucauld, prince de Marsillac, auteur des Maximes, et père de celui dont il est question.

Quant Marsillac au monde vint,
Pour défaire les *Philistins*,
Mâchoire d'âne il apporta. *Alleluia*.

On appeloit *Philistins* les amants de madame d'Olonne, par allusion à l'espèce et au nombre. (*Voir* notre tome IV, page 206, note 1.) *G. D. S. G.*

M. le prince de la négligence de Saintrailles; il lui dit ensuite qu'il s'étonnoit qu'il fît entrer un homme comme celui-là dans son carrosse; M. le prince lui répondit que monsieur son père y avoit fait toujours entrer les chevaliers de Rivière, les Lussan et les Briord; le roi lui répliqua qu'il y avoit une grande différence de ces gens-là à celui-ci. Je vois bien que Sa Majesté ne croit pas que ce Saintrailles-ci soit le Xaintrailles de Poton [1], et je le tiens pour bien averti; cependant il est désigné successeur de la Tournelle dans l'élection de Bourgogne, si le discours du roi ne change ce choix.

Votre nièce est depuis un mois à Bussy, où je l'ai envoyée pour des affaires qu'elle et moi avons en ces quartiers-là; vous croyez bien qu'elles étoient pressées, puisque nous nous sommes séparés. Elle y a mené son fils. Adieu, ma chère cousine, ayez bien soin de ma santé en votre personne; je vous promets de faire la même chose pour vous.

[1] Le nom de Jean Poton, dit Xaintrailles, figure parmi les illustres capitaines du règne de Charles VII, qui chassèrent les Anglais du sol françois, et dont la domination étoit aussi accablante pour le peuple que déshonorante pour le trône. *G. D. S. G.*

LETTRE MIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 2 décembre 1687.

Je suis ravie de ne m'être pas trompée, quand j'ai cru que ma grande lettre ne vous ennuieroit pas. Ce grand intérêt que vous avez pris à ma santé, et ce sang dont je me trouvai un jour tout affoiblie, parce que vous vous en étiez fait tirer quatre palettes sans m'en avertir, me répondoient que, même par rapport à vous, tous mes détails ne vous déplairoient pas. J'ai trouvé aussi fort bon tout ce que vous me mandez, jusqu'aux nouvelles de Fontainebleau, qui ne me sont plus indifférentes quand elles ont passé par vous. J'ai regretté le bon père Rapin. Je conviens de toutes ses bonnes qualités. Sa bonté et sa douceur, avec une si grande capacité, qui rend quasi les autres gens glorieux, étoit ce qui m'attachoit principalement à lui. Il trouve présentement la récompense de toutes ses vertus. Le père Bouhours cependant, qui étoit son intime ami, et que j'accusois toujours d'avoir bu le sang du père Rapin, qui étoit plus pâle que la

mort, a repris courage, et nous a donné un livre fort amusant, et qu'on lit avec plaisir : c'est *la Manière de bien penser sur les ouvrages d'esprit.* Je voudrois dire *juger;* car c'est précisément cela qu'il fait. Il ramasse pour cet examen tout ce que nous avons vu et admiré en vers et en prose, tantôt louant, tantôt blâmant. Souvent on est de son avis ; quelquefois on critique sa critique. Vous jugez bien que ce livre est fort amusant. Je croyois qu'il vous citeroit : mais il me paroît qu'il n'y a qu'un endroit où il vous donne pour exemple. Je ne doute pas que ce père ne vous ait envoyé cet ouvrage. Notre ami se réjouit fort de ces sortes d'ouvrages. Tout ce qui fait connoître les injustes approbations, et qui traite de la justesse de l'esprit, est justement fait pour lui. Nous verrons l'éloge de M. le prince ; les oraisons funèbres nous en ont tant parlé que nous nous laissons un peu reposer, et puis nous y reviendrons. Je vous souhaite une santé parfaite. Nous ne sommes plus jeunes, mon pauvre cousin, c'est grand dommage. Il me semble que nous étions plus vifs que les autres, et qu'il n'y a guère de gens qui valussent plus que nous. J'y joins aussi notre Corbinelli ; car, encore que son esprit soit aussi bon et aussi vif qu'en ce temps-là, il sait pourtant bien en sa conscience qu'il

n'en peut pas jouir aussi agréablement qu'il a fait. Êtes-vous à Autun? Votre évêque y est-il? S'il y est, dites-lui que j'ai tellement cru qu'il seroit ici après la Saint-Martin, que je n'ai point répondu à une très-aimable lettre qu'il m'écrivit à la mort de mon pauvre abbé. Disposez-le à me pardonner, en l'assurant que je l'attends ici avec impatience. Vous ne sauriez douter que je n'en aie encore davantage de vous y revoir en joie et en santé, car c'est là le *tu autem*, et de causer avec vous de mille choses qui ne s'écrivent point. J'embrasse avec vous l'aimable Coligny pourvu que vous receviez les amitiés sincères de la belle Madelonne.

DE M. DE CORBINELLI.

Le père Bouhours auroit peut-être aussi bien fait de rapporter des fragments de vos lettres, et de celles de madame de Sévigné que de celles de Balsac et de Voiture, pour donner des exemples de la justesse, de la délicatesse, ou de la noble simplicité des pensées. L'un de ces jours nous nous assemblerons chez M. de Lamoignon, pour lui apprendre nos sentiments et ceux du public sur son livre; mais le jugement de ce qu'on appelle le monde en gros, est ordinairement bien fade et bien grossier en ce siècle, où l'on ne sait ce que c'est que bonnes ou belles choses, et où

l'on n'a le loisir que de calculer et de courir après ses affaires. La misère étouffe l'esprit; il est trop occupé de besoins pour s'appliquer aux jolies choses.

Le même père m'a prêté un livre qu'on a fait à Rome contre les *Quiétistes*, dont l'original est en italien[1], et celui-ci en est la traduction, belle, facile, noble, et agréable, faite par le père B.....

[1] La traduction porte ce titre : le *Quiétiste*, ou *les illusions de la nouvelle Oraison de quiétude*. Bussy donne cette traduction au père Bouhours, le dernier éditeur la donne au père Bussier, traducteur d'un autre ouvrage du P. Segneri, lequel est auteur de l'ouvrage contre les *Quiétistes*, en italien. *G. D. S. G.*

C'est dans cette même année 1687 que le prêtre espagnol Molinos, condamné à Rome par l'inquisition, y avait abjuré publiquement ses hérésies. Cette abjuration n'étoit que pour le public; elle ne changea ni son sort ni ses opinions. On le remit dans son cachot, et en y rentrant il appela de sa sentence au jugement dernier. Son système, ou plutôt ses rêveries, étoient de la même sorte que celles des anciens gnostiques (hérétiques des premiers siècles de l'église). Le *Quiétisme*, qui peu d'années après fournit à la haine jalouse de Bossuet les moyens d'opprimer Fénélon, passa pour une émanation du molinosisme. Il est toujours bon de rappeler que sainte Thérèse avait été placée dans le ciel pour un mysticisme tout semblable à celui qui fit mettre la Guyon à Vincennes, et que dans ce même temps les docteurs de Salamanque prétendoient faire béatifier Marie d'Agreda, que les docteurs de Paris anathématisoient; et les uns et les autres à cause des mêmes visions. Il n'y a qu'heur et malheur dans ce monde, pour certaines folies comme pour certaines vérités. *A. G.*

N. B. Sainte Thérèse, née dans la vieille Castille, fut canonisée le 12 mars 1622 par Grégoire XV. La plupart de ses œuvres

Il combat la doctrine d'un nommé Molinos, auteur de la secte de ces *Quiétistes*.

Mais pour revenir au livre du P. Bouhours, de *La manière de bien penser sur les ouvrages d'esprit*, je vous dirai que les sentiments du public ne me préviendront ni ne m'entraîneront pas, car je sais que c'est d'ordinaire l'envie ou l'ignorance qui le fait juger. Mes compliments, je vous supplie, à madame de Coligny. Je trouvai l'autre jour madame de Montataire avec qui je ris beaucoup. Madame de Sévigné dit que nos âges sont incompatibles avec la joie, je crois qu'elle se trompe; il y a joie et joie. Les nôtres d'à-présent sont plus solides que celles de nos jeunesses; et je suis persuadé avec Épicure que le discernement est nécessaire à la possession du plaisir. Je soutiens même qu'il est essentiel à la volupté. Ce chapitre est curieux, délicat et utile; mais, après tout, il n'y a de vraie joie que celle d'aimer Dieu : sur quoi je vous dirai en passant, que presque pas un de ceux qui en ont le plus écrit, ne savent ce que c'est que cet amour.

ont été traduites par Arnauld d'Andilly. Marie d'Agreda étoit aussi une religieuse espagnole, dont le livre intitulé *La mystique Cité de Dieu* fut censuré en Sorbonne l'an 1697. *G. D. S. G.*

LETTRE MX.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chasen, ce 10 juin 1688.

Me voici enfin revenu à cette demeure que vous trouvez si belle, ma chère cousine, et dont l'agrément me paroît toujours nouveau. Vous ne sauriez vous imaginer avec quelle tranquillité j'y regarde les injustices qu'on me fait. Mon tempérament aide bien ma raison à m'en consoler; mais il faut rendre l'honneur à qui il est dû : sans la grace de Dieu, je ne serois pas dans l'état où je suis. Il est tout naturel de haïr ceux qui nous font du mal; cependant j'aime le roi, je lui souhaite du bien et je prie Dieu de tout mon cœur pour lui. Les gens vifs et qui ont du courage n'ont pas naturellement ces sentiments : il faut donc que cela vienne d'en haut. Cette tranquillité ne me laisse pourtant pas sans action; comme je ne me désespère pas dans ma misère, je ne m'attends pas aussi à des miracles pour en sortir : je m'aide dans l'espérance que Dieu m'aidera, et peut-être qu'enfin il bénira mes peines; mais, quoi qu'il fasse, je ne me lasserai point de ma

résignation. Voilà l'état où je suis, ma chère cousine : mandez-moi le vôtre et celui de la belle comtesse; car après le vôtre et le mien, c'est celui où je m'intéresse le plus.

J'oubliois de vous dire que si Dieu ne me donne pas les commodités de la vie, il me donne au moins le bien sans lequel on ne sent pas tous les autres; il y a vingt ans que je ne me suis aussi bien porté que je fais. Nous nous en allons en Comté, votre nièce de Coligny et moi : je vous écrirai de là, cependant croyez bien toujours que je suis le plus tendre ami et le meilleur parent que vous aurez jamais. Je dis la même chose à la belle Madelonne. Je lui écrirai un de ces jours, et à notre cher Corbinelli que j'embrasse *con licentia, signora.*

LETTRE MXI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 15 juin 1688.

Nous ne savions ce que vous étiez devenu, mon cher cousin. Nous disions, Corbinelli et moi : Si c'étoit un autre, nous aurions peur qu'il ne se fût allé pendre; mais nous ne pouvions croire une chose si funeste d'un tempérament comme

le vôtre. En effet, vous revoilà encore, et en la meilleure santé du monde. Ah! que c'est un grand bien, mon cousin! et que vous le nommez précisément par son nom, quand vous dites que c'est celui sans le quel tous les autres sont insensibles! Conservez-le donc autant que vous pourrez; c'est celui sur lequel la fortune n'a rien à voir, et qui fait supporter tous les maux qu'elle sait faire. J'avoue que la grace de Dieu est encore un fort bon secours; vous voilà bien soutenu : ceux qui paroissent plus heureux, bien souvent ne le sont pas tant. Demandez au roi et à M. de Louvois; le maître et le ministre sont tous deux chicanés par des retours de fièvres mal guéries par le quinquina, ce qui non-seulement leur donne beaucoup de chagrin, mais en vérité à tout le monde pour la personne de Sa Majesté. Il a fallu pourtant qu'il soit revenu au quinquina qu'il avoit quitté, et il a déjà commencé à faire son effet. Enfin, c'est une chose étrange que la fragilité de nos machines, et la part que prend notre pauvre ame à leurs bonnes ou mauvaises dispositions. Celle de cette comtesse de Provence, ou plutôt de *Pimbêche*, est fort agitée du commencement de ses sollicitations. Tous les Grignan sont arrivés de toutes parts pour la seconder [1].

[1] Il s'agissoit d'un procès que soutenait la famille de Grignan contre M. d'Aiguebonne, dont on trouve le dénoûment dans la

Elle est toujours sensible à votre souvenir et à votre estime : elle vous fait mille amitiés, et à ma nièce de Coligny.

Je veux vous dire deux mots, ma chère marquise. Je vois bien que vous enlevez mon cousin pour l'emmener dans vos anciens châteaux. J'y voudrois toujours lire l'histoire de l'amiral[1] et de ces grands personnages, pour admirer leur mérite et leur modestie, en comparaison des magnificences de ce siècle-ci. Je comprends aisément, mon cousin, l'amitié que vous avez pour votre Chaseu. Il y a des beautés naturelles que vous vendriez bien cher, si on pouvoit les livrer.

M. le duc de Valentinois a épousé mademoiselle d'Armagnac. Ma fille revient charmée de la beauté du spectacle : c'étoit mademoiselle d'Armagnac, belle, aimable, et toute brillante de pierreries, dont la queue, à la manière des princesses, étoit portée par sa sœur encore plus belle et plus jeune qu'elle. Toute la beauté de la cour étoit réduite dans cette maison ; car M. et madame d'Armagnac étoient admirables aussi en leurs espèces.

Adieu, mes chers parents. Si vous revoyez

lettre de madame de Sévigné à M. de Lamoignon, dimanche 27 août 1690.

[1] Gaspard de Coligny, amiral de France, massacré à la Saint-Barthélemi, le 24 août 1572.

M. et madame de Toulongeon, vous pourrez les assurer en conscience que j'aime fort leur souvenir, et que je suis leur très-humble servante.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

J'ai pris beaucoup de part, Monsieur, à votre parfaite résignation aux décrets de la Providence ; et votre lettre m'a servi à bien comprendre l'utilité de cette conduite. Votre exemple, joint à mes idées, me fortifiera de plus en plus à vous imiter. Il y a des rencontres où il est bien difficile de ne pas dire ce vers, tant de fois répété :

La constance est ici d'un difficile usage.

Mais on s'accoutume à tout. Plus je vis, et plus je trouve vrai ce paradoxe : *Que tous les hommes sont également heureux et malheureux.* Il m'est d'une grande utilité, depuis que je l'ai entendu comme il doit l'être. Pour cet effet, je pose un gueux de soixante ans à l'hôpital, avec des maux de tête violents qui le prennent réglément tous les deux jours : qu'il soit outre cela paralytique d'un côté, et sujet à une colique néphrétique. Je pose d'un autre côté un roi de trente ans, beau, bien fait, victorieux, et sain de corps et d'esprit; et je dis que le gueux est aussi heureux que le roi, ou qu'il n'est pas plus mal-

heureux. Si cela est véritable, comme je le crois, personne ne doit se plaindre de son état[1]. Faites la comparaison des biens et des maux de ces deux personnages, de leurs plaisirs et de leurs peines, et je suis assuré que vous serez de mon avis.

J'ai traduit depuis peu deux oraisons grecques sur deux versions latines, l'une d'Isocrate, et l'autre de Démosthène, pour juger de leur éloquence par comparaison à celle des modernes : mais je trouve qu'il y a partout des perfections et des défauts, selon le goût des siècles.

LETTRE MXII.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Cressia, ce 5 juillet 1688.

Je reçus votre lettre du 15 de l'autre mois, Madame, en partant de Chaseu pour venir en Comté. Le voyage et le nouvel établissement m'ont empêché jusqu'ici de vous ôter de la cruelle incertitude où vous pourriez être, vous et notre ami, de ce que je serois devenu; car

[1] Ce sophisme du fort contre le foible se reproduit sous des formes très-variées en morale comme en politique. On auroit trop d'avantage en le réfutant; la question est de savoir si la raison y gagneroit quelque chose. *G. D. S. G.*

enfin, quelque confiance que vous ayez en mon tempérament, il se peut démentir, et, ma mauvaise fortune continuant, m'obliger, non pas de m'aller pendre, mais, ce qui seroit plutôt fait, de me jeter par les fenêtres, pour peu que j'eusse à prendre les matières à cœur. Je suis ici à gogo, logé sur

> Un mont pendant en précipices,
> Qui, pour les coups du désespoir,
> Sont aux malheureux si propices.

Ne craignez pourtant rien, Madame; je n'eus jamais tant d'envie de vivre; et, quoi que j'aie dit au roi, ce n'est pas assurément pour la dernière fois de ma vie que je lui ai embrassé les genoux. Je les lui embrasserai encore si souvent que j'irai peut-être jusqu'à sa bourse. Je suis ravi de sa convalescence et du secours qu'il a trouvé dans le quinquina; Dieu veuille que dans trente ans il en ait encore besoin.

Je n'ai pas oublié les agitations que donne un grand procès, et cela me fait plaindre la belle comtesse. Je vous supplie de m'en apprendre le gain quand elle l'aura obtenu, car je lui en veux faire compliment. Elle est toujours dans mon estime et dans mon souvenir immédiatement après vous; si je n'avois que trente ans elle seroit devant. Ma fille lui rend mille graces de l'honneur de son souvenir.

Nous sommes dans ces vieux châteaux de Coligny[1] pour en affermer les terres. La modestie de l'amiral n'étoit pas si grande que vous pensiez, Madame; votre petit-neveu est bien loin d'avoir toutes les terres dont il jouissoit : d'ailleurs on faisoit plus alors pour 10,000 francs, qu'on ne fait aujourd'hui pour 10,000 écus, et puis ce fameux rebelle partageoit les tailles avec son maître. Jugez après cela de sa modestie.

Le duc de Valentinois et mademoiselle d'Armagnac ont joué un beau petit rôle depuis un mois, peut-être ne les reverra-t-on plus de leur vie sur le théâtre; mais ceux qui n'en sortent point et ceux qui n'y montent jamais, les premiers personnages et les allumeurs des chandelles, tout cela sera égal à la fin de la comédie. Il faut chercher autre chose que tout ce que nous voyons, et savez-vous bien, Madame, ce qui me confirme dans ces sentiments? C'est le second livre de *la Vérité de la Religion* (*d'Abbadie*). Nous le lisons à présent, ma fille et moi, et nous trouvons qu'il n'y a que ce livre-là à lire au monde. Adieu, ma chère cousine, je vous aime de tout mon cœur.

[1] *Voyez* la lettre 926, tome VII, page 464.

A MONSIEUR DE CORBINELLI.

Je suis très-aise, Monsieur, que vous approuviez mes sentiments touchant la Providence, car j'aime à penser comme vous, et surtout en fait de religion. Je suis de votre avis sur votre paradoxe; c'est ce qui aide fort à me consoler de la différence extérieure qu'il y a, par exemple, du roi à moi, ne doutant pas que je n'aie le cœur moins agité que lui. J'ai bien envie de voir votre version d'Isocrate et de Démosthène. Vous croyez que les anciens et les modernes ont bien et mal pensé; je le crois comme vous, mais je crois les modernes au-dessus des anciens [1].

[1] On aurait lieu de s'étonner de la réflexion de Corbinelli, d'ailleurs très-versé dans la connoissance des écrivains de l'antiquité, si on n'y dévoiloit l'encens obligé des courtisans, et qui, pour ajouter plus d'éclat au siècle, abjuraient le bon goût pour soutenir une hérésie. Charles Perrault, frère de l'auteur de *La Colonnade du Louvre*, essaya, dans un poème intitulé : *Le siècle de Louis XIV*, de donner aux modernes la prééminence sur les anciens, ce qui occasionna une dispute littéraire, qui ne fit qu'enhardir la témérité de Perrault. C'est alors qu'il se crut fondé à lancer quatre tomes, sous le titre : *Parallèle des Anciens et des Modernes*, production qui acheva de le rendre ridicule, même aux yeux de ceux qui affectoient d'être de son avis. On raconte à ce sujet que le prince de Conti dit un jour à Racine qu'il vouloit aller à l'Académie françoise écrire sur la place de Boileau, *Tu dors Brutus*. Boileau en effet répondit d'une manière satisfaisante, en donnant une belle traduction du *Traité du Sublime*, la seule pièce qui nous reste de Longin, et Perrault, près de répliquer, abandonna la partie. *G. D. S. G.*

LETTRE MXIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 13 août 1688.

J'ai toujours eu confiance en votre heureux tempérament, mon cher cousin; et, quoique je connusse des gens qui se seroient fort bien pendus dans l'état où vous êtes parti d'ici[1], le passé me répondoit un peu de l'avenir. Il me sembloit,

Qu'un mont pendant en précipices,
Qui, pour les coups du désespoir,
Sont aux malheureux si propices,

n'étoit point du tout le chemin que vous prendriez. Et en vérité, vous avez raison; la vie est courte; et vous êtes déjà bien avancé : ce n'est pas la peine de s'impatienter. Cette consolation est triste, et ce remède pire que le mal; cependant il doit faire son effet, aussi bien que la pensée qui n'est guère plus réjouissante, du peu de place que nous tenons dans ce grand univers, et combien il importe peu, à la fin du monde, qu'il y ait eu un comte de Bussy heureux ou

[1] On a vu dans la lettre du 15 juin précédent, qu'un procès perdu avait mis Bussy dans cet état. *A. G.*

malheureux. Je sais que c'est pour le petit moment que nous sommes en cette vie que nous voudrions être heureux : mais il faut se persuader qu'il n'y a rien de plus impossible, et que si vous n'eussiez eu les sortes de chagrins que vous avez, vous en auriez eu d'autres, selon l'ordre de la Providence. Elle veut, par exemple, que notre cousin d'Allemagne[1] soit romanesquement transplanté, et en apparence fort heureux. Nous ne voyons point le dessous des cartes; mais enfin, c'est cette Providence qui l'a conduit par des chemins si extraordinaires, et si loin de nous faire deviner la fin du roman, qu'on ne peut en tirer aucune conséquence, ni s'en faire aucun reproche. Il faut donc revenir d'où nous sommes partis, et se résoudre sans murmure à tout ce qu'il plaît à Dieu de faire de nous.

Je ne sais comment je me suis embarrassée dans ces moralités : j'en veux sortir en vous disant que c'est le marquis de Villars qui est revenu d'Allemagne, qui nous a dit des merveilles de notre cousin[2]. Je vous dois dire aussi que ma fille a gagné son procès tout d'une voix, avec

[1] *Voyez* dans les notices celle sur Bussy.

[2] C'est le maréchal de Villars, le vainqueur de Denain, qui avait été envoyé près la cour de Vienne en qualité de négociateur. *Voyez* ses *Mémoires*, et les *Mémoires de la Cour de France*, par madame de la Fayette, et la lettre du 26 août ci-après. *G. D. S. G.*

tous les dépens[1]. Cela est remarquable. Voilà un grand fardeau hors de dessus les épaules de toute cette famille : c'étoit un dragon qui les persécutoit depuis six ans, mais à celui-là qui est détruit il en succède un autre. C'est la pensée de se séparer : n'est-ce pas là ce que je disois de la manière de la Providence? Il faudra donc nous dire adieu, ma fille et moi, l'une pour Provence, l'autre pour Bretagne. C'est ainsi vraisemblablement que la Providence va disposer de nous. Elle a fait mourir aussi la nièce de notre Corbinelli d'une étrange manière[2]. Elle avoit emprunté avec son oncle le carrosse d'un de ses amis : un portier qui n'avoit jamais mené, prit témérairement de jeunes chevaux, il monte sur le siège; il va choquant, rompant, brisant, courant partout. Un cheval s'abat : le timon va enfiler un carrosse, d'où trois hommes sortent l'épée à la main : le peuple s'assemble, un de ces hommes veut tuer Corbinelli : « Hélas! Messieurs, leur dit-il, vous « n'en seriez pas mieux, le cocher n'est point à « moi, nous sommes au désespoir contre lui. » Cet homme devient son protecteur, le tire de la populace; mais il ne tire pas sa pauvre nièce d'une frayeur si excessive, qu'elle revient chez

[1] *Voyez* la lettre du 15 juin précédent et la note.

[2] La demoiselle Reville, dont il est question sous les dates du 29 mai 1679, et ci-après sous la date du 17 août.

elle le cœur serré au point que la fièvre lui prend le soir, et quatre jours après elle meurt. Elle a été généralement regrettée de ceux qui la connoissoient. La philosophie de notre ami ne l'a pas empêché d'en pleurer; mais j'espère qu'enfin elle le consolera.

C'est à elle que je le recommande : car je n'ai pas la vanité de croire que je puisse en cette rencontre quelque chose sur son esprit. Cependant, mon cher cousin, je lui laisse la plume, après vous avoir embrassé de tout mon cœur et mon aimable nièce, à qui je prétends écrire comme à vous dans cette longue et ennuyeuse lettre. Je dis ennuyeuse, parce que, comme elle ne m'a point divertie en l'écrivant, je crois qu'elle ne vous divertira point en la lisant. Je voudrois bien embrasser le joli petit marquis de Coligny. Ma fille vous fait à tous deux mille sincères amitiés : elle est toujours flattée et reconnoissante de l'estime et de l'amitié que vous avez pour elle. Je comprends bien que si vous étiez jeune, elle auroit la première place dans votre cœur. Il faut que je revienne encore à vous, pour vous dire la joie que j'ai de l'estime que je vous vois pour le second tome d'*Abbadie*. Vous savez de quelle manière je vous en ai parlé, c'est le plus divin de tous les livres. Cette estime est générale, et le premier qui m'en a parlé avec transport, c'est

notre cher ami. Ce livre est digne de vous et de ma chère nièce. Je ne crois pas qu'on ait jamais parlé de la religion comme cet homme-là.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

Il est certain, Monsieur; personne n'en a jamais parlé comme lui : il semble que le Saint-Esprit lui ait dicté ses pensées et ses preuves, pour donner de la confusion aux docteurs. Pour moi, je me nourris de morale dont je me suis armé contre la mort de ma nièce; la pitié a toujours été ma passion dominante, et je puis dire la seule. On dit que c'est une épine qu'on m'a ôtée du pied, qui me fait encore mal. Les obstacles ne me seront plus un obstacle pour aller en Bourgogne vous y voir; je le désire passionnément, sans oublier que madame de Coligny y aura sa part.

LETTRE MXIV.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Cressia, ce 15 août 1688.

Avez-vous cru, ma chère cousine, que M. d'Autun (*M. de Roquette*) seroit plus aise que moi

du gain du procès de madame de Grignan, pour lui en avoir donné la nouvelle et ne m'en avoir rien dit? Si vous l'avez cru, je vous assure que vous vous êtes trompée, et que les bâtisseurs de séminaires sont plus touchés de l'avancement de leurs ouvrages que de la prospérité du reste des mortels; pour moi qui n'ai point de bâtiment dans la tête, je suis plus sensible que lui à tout ce qui regarde mes amis.

Voici deux agréables nouvelles que j'ai reçues en même temps, l'arrêt de la belle comtesse et la pension de notre ami M. de Lamoignon. Je leur en écris à tous deux, mais j'en suis encore plus aise que je ne leur puis témoigner. La fortune qui me persécute depuis long-temps en ma personne se raccommode quelquefois avec moi en celle de mes amis; c'est toujours quelque chose. Enfin votre nièce et moi sommes sur les fins du second tome de la *Vérité de la Religion* c'est un livre divin, je ne dis pas seulement pour la matière, mais encore pour la forme. Je ne veux plus lire que ce livre-là pour ce qui regarde mon salut : il ne me feroit pas quitter le monde comme il y a obligé le Charmel[1], quand je ne

[1] Capitaine des becs-à-corbin, lieutenant de roi de l'Ile-de-France, qui, fatigué des jouissances du monde, se retira chez les Oratoriens. Cette institution, fondée par le cardinal Berulle dans le seizième siècle, étoit alors très en vogue pour la retraite, ce

serois non plus marié que lui; mais il me le fera bien mépriser, et il m'en persuadera le détachement par l'esprit. Jusqu'ici je n'ai point été touché de tous les autres livres qui parlent de Dieu, et j'en vois bien aujourd'hui la raison, c'est que la source m'en paroissoit douteuse; mais la voyant claire et nette dans le livre d'*Abbadie*, il me fait valoir tout ce que je n'estimois pas. Encore une fois, ma chère cousine, c'est un livre admirable, il me peint tout ce qu'il me dit, et, en un mot, il force ma raison à ne pas douter de ce qui lui paroissoit incroyable. Madame de Coligny dit qu'elle gageroit qu'*Abbadie* ne mourra pas huguenot, ne pouvant pas s'imaginer que Jésus-Christ laisse périr un homme qui l'a si bien prouvé; et moi qui ne réponds de rien, je dis que si *Abbadie* meurt dans sa religion, cela me feroit croire que l'on se peut sauver dans les deux, et cela par la même raison de ma fille[1].

qui déplaisoit fort aux jésuites. (*Voir* les *Souvenirs* de madame de Caylus.) *G. D. S. G.*

[1] On a vu sous la date du 10 mars 1687, l'annonce de l'ouvrage d'Abbadie, intitulé : *La Vérité de la Religion chrétienne*, estimé même des catholiques. Il est assez connu qu'il vouloit ensuite démontrer par l'Apocalypse ce qu'il avoit établi par le raisonnement. On a blâmé Voltaire d'avoir dit que par ce dernier ouvrage il faisoit tort à l'autre, *comme si* (dit le critique) *Newton avoit nui à son système en commentant l'Apocalypse*. Mais ce commentaire de Newton ne fut point fait pour prouver l'attraction, et malgré

A MONSIEUR DE CORBINELLI.

Que faites-vous, Monsieur? que lisez-vous, qu'écrivez-vous! Pour moi j'amasse mes matériaux pour l'histoire de mon héros; je vous montrerai ce que j'aurai fait sur cela quand nous nous verrons.

LETTRE MXV.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Coligny, ce 17 août 1688.

Je reçus hier votre lettre du 13 de ce mois, ma chère cousine, que je n'ai point trouvée ennuyeuse comme vous me le mandez. Je vous avoue que j'en ai reçu quelquefois de vous de plus généralement belles que celle-ci; cependant il y a des traits de maître en beaucoup d'endroits qui me contentent l'esprit, et tout le reste me touche le cœur. En un mot, j'ai été ravi de la recevoir et de la lire. Quand vous me dites que

le critique, la remarque de Voltaire subsiste. *A. G.* Voici textuellement ce que dit Voltaire : Jacques Abbadie, né en Bearn en 1658 célèbre par son traité *de la Religion chrétienne*, mais qui fit tort ensuite à cet ouvrage par celui de l'*Ouverture des sept Sceaux*; mort en Irlande en 1727. (Siècle de Louis XIV.) *G. D. S. G.*

vous croyez bien que je ne me précipiterai pas, que la vie est courte, et que je suis déja bien avancé, que ce n'est pas la peine de m'impatienter; peut-on plus égayer une matière si triste? Quand vous me mandez, pour me consoler, que tout le monde a ses peines, que si je n'avois eu les miennes j'en aurois eu d'autres, et que tel est l'ordre de la Providence, cela n'est-il pas chrétien et du meilleur sens du monde? Quand après cela vous me parlez de la transplantation romanesque de notre cousin d'Allemagne par cette même Providence, et que vous ajoutez que cette bizarre et extraordinaire fortune, dont il n'a point été l'artisan, me doit empêcher de tirer aucune conséquence en sa faveur, ni de me faire aucun reproche, vous fortifiez agréablement les raisons que je me suis dites et que je me dis tous les jours pour n'être point fâché. Allez, ma chère cousine, vous êtes bien plus aimable que vous ne pensez.....

La mort de la petite Reville est un coup particulier de cette Providence qui prend à tâche de sauver notre ami [1]. Une plus longue vie de cette fille pouvoit engager son oncle dans des haines et dans une si grande avidité de biens, que cela auroit pu nuire à son salut. Cette aventure

[1] Corbinelli. Cette demoiselle Reville étoit sa nièce. (*Voir* la lettre sous la date du 29 mai 1679, et celle du 13 août ci-dessus.)

me l'a fait juger un prédestiné. Madame de Coligny dit que quand on dit jusqu'ici *je faillis à mourir de peur*, c'a été une exagération hyperbolique; mais aujourd'hui c'est une chose de fait. Elle vous rend mille graces de l'honneur de votre embrassade et pour elle et pour son fils. Je vous ai parlé dans ma dernière lettre si amplement d'*Abbadie* que je n'ai rien à y ajouter, sinon que je le relirai tous les trois mois du reste de ma vie.

A MONSIEUR DE CORBINELLI.

Bien vous a pris, Monsieur, d'avoir fait provision dans *Abbadie* de soumission aux ordres de la Providence, pour soutenir la perte que vous avez faite de mademoiselle votre nièce. Je suis de l'avis de ceux qui vous disent que c'est une épine hors de votre pied qui vous fait encore mal; mais ce mal ne vous durera pas long-temps et vous épargnera bien des peines. Nous y trouverons notre compte, s'il vous fait venir en Bourgogne, et vous ferez fort bien d'y venir, quand ce ne seroit que pour vous désaccoutumer des lieux où vous avez vu si long-temps cettre pauvre fille. A votre retour à Paris il faudra changer de maison; pour le quartier, j'aime trop ma cousine pour vous en conseiller un autre. Madame de Coligny dit qu'elle ne quitteroit pour rien du monde sa part de votre séjour en Bourgogne.

LETTRE MXVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 26 août 1688.

Vous verrez, mon cher cousin, par une grande lettre que je vous ai écrite, et que j'ai donnée à ma nièce de Montataire pour vous faire tenir, que je n'ai point manqué de vous apprendre la victoire tout entière que ma fille a remportée sur ses parties, tout d'une voix, et avec dépens. Si je ne vous l'ai pas mandé aussitôt qu'à M. d'Autun, c'est que ne vous ayant écrit qu'un jour après lui, on nous fit une vilaine chicane qui troubla un peu notre joie, par la crainte de n'avoir pas notre arrêt signé avant la levée du parlement; mais ayant donné remède à ce mal, je vous écrivis une grande lettre que vous avez dû recevoir présentement. Ainsi vous ne serez point jaloux du prélat, et vous croirez qu'il n'est point arrivé de changement dans mon cœur qui puisse m'obliger de le préférer à vous. C'est avoir envie de vivre chrétiennement avec la fortune, que de lui pardonner la conduite qu'elle a eue avec vous, en faveur des bontés qu'elle a pour vos amis. Il y a toujours lieu de se consoler, quand on observe

tout ce qu'elle fait ; car fort souvent aussi elle rend tant de gens malheureux qu'on peut dire comme à l'opéra.

Goûtons l'unique bien des cœurs infortunés,
Ne soyons pas seuls misérables.

Les personnes bien disposées à prendre patience et à se consoler, en trouvent partout des raisons, et c'est, en vérité, grande sagesse; le contraire me paroît d'une folie et d'une inutilité pitoyable. Je suis toujours charmée que vous aimiez *Abbadie*. Notre ami a été le premier à lui rendre un témoignage d'estime, et à se rendre à la force de ses raisonnements [1]. Après lui je vous souhaitois rendu, et voilà qui est fait. Ce goût a été assez universel; mais je m'en tiens à vous deux pour croire que tout le transport que j'ai eu en lisant principalement le deuxième tome, est tout-à-fait bien fondé. Je crois que si ce livre m'avoit donné autant d'amour de Dieu qu'il m'a fortement persuadée de la vérité de ma religion, je serois une vraie sainte; mais c'est toujours une grande avance et une grande obligation que nous avons à cet homme-là, de nous avoir ôté nos misérables doutes, et d'avoir si fortement répondu à mille objections qui paroissoient fortes ; mais après lui, tout est aplani. On est honteux de n'avoir

[1] *Voyez* l'apostille de Corbinelli sous la date du 10 mars 1687.

pas pensé ce qu'il a dit ; on est tout persuadé et tout instruit de la vérité et de la sainteté d'une religion qu'on n'avoit jamais considérée que superficiellement. Je trouve que vous et ma nièce dites fort bien sur le sujet de cet homme admirable ; quoique différemment, nous avons dit les mêmes choses. Notre Montataire poursuit vivement *le chanoine (Françoise de Longueval)* ; mais il se débat si violemment dans son agonie qu'il les empêche encore de pouvoir aller à leurs châteaux, par les menaces continuelles des arrêts du conseil qui cassent fort souvent les arrêts du parlement les mieux donnés[1] : aussi fait-il présentement ce qu'il veut faire, qui est de leur donner toujours de la peine, même en expirant.

Vous avez su que le jeune Villars, fils d'*Orondate*, revenu d'Allemagne, où il a fort bien fait, soit pour sa réputation dans la guerre d'Allemagne, soit pour les négociations dont il s'est fort bien acquitté, a eu l'agrément pour la charge de commissaire-général de votre défunte cavalerie. Il en donne cinquante mille écus au marquis de Montrevel. Il vend son régiment trente mille écus à Blanchefort[2]. Ainsi voilà un homme placé dans une charge dont il s'acquittera

[1] *Voyez* le motif de ce procès sous la date du 3 juillet 1680, et sa fin, sous la date ci-après 14 novembre.

[2] *Voir* la lettre du 25 avril 1687.

fort bien, à la veille d'une guerre qui fait présentement la nouvelle publique. On lève des troupes, et on les envoie en Allemagne. Nous voulons commencer sans attendre qu'on nous attaque. Nous sommes chagrins de l'élection de Liége[1], et de n'avoir point emporté celle de Cologne[2]. Le pape, qui en est présentement le maître, n'est pas bien disposé pour nous. Ainsi nous voulons être en état de répondre à tout, et peut-être même d'attaquer les premiers. Le temps nous en apprendra davantage. Mon cher cousin, et ma chère nièce, je vous recommande toujours à l'un et à l'autre la douceur de votre société. C'est un bien sur lequel la fortune n'a point de prise.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

Pour l'*Abbadie*, je suis ravi, Monsieur, que votre goût se rencontre avec le nôtre; c'est un

[1] Le baron d'Elderen, grand-doyen de Liége, avoit été élu évêque de cette ville contre le gré de la France.

[2] Le roi était parvenu à faire élire le cardinal de Furstemberg coadjuteur de l'archevêque de Cologne; mais le pape lui ayant refusé des bulles, il fallut procéder à une nouvelle élection, après la mort de l'électeur. Le chapitre élut une seconde fois le cardinal; le pape persévéra dans son refus; mais le roi déclara qu'il soutiendroit l'élection canonique du cardinal, et il fit occuper par ses troupes la ville de Cologne. *M.* Ce motif et l'affaire des franchises déterminèrent le pape à faire cause commune avec les cours de l'Europe contre Louis XIV. (*Voir* la lettre ci-après, et la note.) *G. D. S. G.*

bon signe pour nous, il a ses envieux et ses censeurs : mais qui est-ce qui n'en a point, ou qui n'en a point eu ? Le pauvre M. de Vardes a une fièvre lente qui le dévore petit à petit, et qui nous inquiète. J'ai bien envie d'aller causer avec vous sur vos matériaux d'histoire, et sur toute sorte de matières semblables ou différentes.

LETTRE MXVII.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE GRIGNAN.

A Cressia, ce 15 août 1688.

Je n'attendois pour vous écrire, Madame, que le gain de votre procès, et je voulois joindre aux assurances de la continuation de mon estime et de mon amitié pour vous, les marques de ma joie de vos prospérités. Pour peu que vous eussiez tardé à obtenir votre arrêt, l'impatience m'alloit prendre, car j'aime fort à vous parler, et encore mieux à vous faire parler. Mandez-moi donc contre qui vous plaidiez, et ce que vous avez gagné. Ce n'est pas un *factum* que je vous demande, c'est grossièrement le sujet de la pièce. Ma fille de Montataire, avec toute sa réputation, n'en sait pas tant que vous, Madame ; car le *chanoine* (*madame de Longueval*) survit encore

à toutes ses défaites [1], et vos parties ne respirent plus. Du temps que je vous appelois *la plus jolie fille de France*, il n'y a guère de bonnes qualités au monde que je ne crusse que vous eussiez, mais j'avoue que je ne prévoyois pas en vous le mérite du palais, et je crois même que vous ne vous en doutiez pas. Vous me paroissiez avoir le vol pour les cœurs et point du tout pour les procès; cependant je vois bien que quand on a de l'esprit on est capable de toutes choses. Pour moi, Madame, je le suis de vous admirer et de vous aimer toute ma vie.

LETTRE MXVIII.

DE MADAME DE GRIGNAN AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 26 août 1688.

Vous me demandez qui sont les gens contre qui je plaidois, Monsieur? Je suis si lasse d'entendre nommer mes ennemis que je ne puis me résoudre à vous dire leur nom, je veux même l'oublier, et mon procès aussi. Il est vrai que je me suis acquis bien de l'estime parmi les procu-

[1] *Voyez* ci-dessus lettre du 26 août 1686 et celle du 6 juillet 1680.

remèdes ressuscitants l'avoient comme ressuscité; mais la nature n'aidant point à ces cordiaux admirables, il est retombé, et depuis quatre jours il se défend contre la mort, tantôt à l'agonie, tantôt prenant du quinquina, puis retombant en telle sorte, que sa fille l'a quitté il y a plus de deux jours dans une foiblesse; et M. de Rohan fort inconsidérément mit son suisse rouge à la place du vert, et puis honteux de cette impudence, il remit le vert à la place du rouge, et puis à trois heures après-midi il a pu remettre le rouge en toute sûreté : c'est à cette heure qu'il a passé avec beaucoup de peine, et parlant toujours. Il a écrit au roi, lui a demandé encore pardon, et ses bontés pour ses enfants. Je ne sais s'il a demandé le gouvernement ou le justaucorps bleu pour M. de Rohan[1]. Notre *ami* étoit sur un testament qu'il a rompu, et il ne l'a point remis sur le dernier. M. l'évêque de Mirepoix, qui le conduit au ciel, lui a demandé d'où venoit cette diminution, il lui a dit que depuis quelque temps Corbinelli se moquoit de lui : cela n'a paru qu'à lui : voilà qui ressemble bien au malheur de ce pauvre homme. Sa résignation s'accommode fort bien de tout cela; cependant il ne l'a pas quitté; il lui fit recevoir le saint viatique et l'extrême-

[1] Louis de Rohan-Chabot, duc de Rohan, étoit le gendre de M. de Vardes. *D. P.*

onction, au retour d'une horrible foiblesse, et lui parla de Dieu divinement et simplement. Sa famille n'y étoit pas : M. de Vardes parut content et reconnoissant de ce service important; il avoit mené deux jours auparavant madame d'Omelas et sa famille dans une maison garnie, où elle vouloit aller. Il l'a vue aujourd'hui : elle pleure, mais sagement. Il a laissé la croix de l'Ordre que le grand-maître lui avoit donnée, à ses héritiers, messieurs de Roquelaure et de Foix; un gros diamant à la duchesse du Lude, parce qu'elle en a pour cinquante mille écus. Je ne sais point le reste; pour moi je le regrette, parce qu'il n'y a plus d'homme à la cour bâti sur ce modèle-là. Adieu, aimable ami.

LETTRE MXX.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Coligny, ce 15 septembre 1688.

Vous vous plaigniez, ma chère cousine, de ne point voir le nom de notre cousin dans les gazettes; vous allez avoir contentement. La gazette de Besançon, à l'article de Vienne du 26 août dernier, parle ainsi du siége de Belgrade[1] : « Les

[1] Belgrade fut emportée d'assaut, le 6 septembre 1688, par l'électeur de Bavière.

« assiégés faisoient de continuelles sorties qui « incommodoient beaucoup les impériaux, et « dans l'une de ces sorties le comte de Rabutin « y a été blessé à l'épaule d'un coup de mousquet, « et le comte Taxis, colonel des troupes de Ba- « vière, d'un autre coup de mousquet assez « dangereux. » De la manière dont la gazette parle de la blessure du comte Taxis, celle du comte de Rabutin ne me paroît pas considérable. J'en écris à la duchesse-comtesse, et je m'en réjouis avec elle, comme d'une marque d'honneur qui servira à la fortune de son mari. Si nos commencements de guerre ont de la suite, nous ferons bien d'autres compliments à nos amis. Vous y aurez intérêt pour le petit de Grignan comme moi pour mon fils. Dieu nous les conserve, et nous aussi, qui, par nos charges de grands-pères, sommes autant exposés que les jeunes gens qui vont à la guerre. Voyez M. de Vardes : les gens tués à Belgrade ne sont pas plus morts que lui.

A MONSIEUR DE CORBINELLI.

Vous me préparâtes à la nouvelle de la mort de M. de Vardes, Monsieur, quand vous me mandâtes qu'il avoit une fièvre lente. Je ne pensois pourtant pas que cela allât si vite. Cet événement ne fait pas d'honneur au médecin hollandois[1],

[1] Adrien Helvétius, introducteur de l'ipécacuanha dans la mé-

car ce n'étoit pas un mal extraordinaire. Je suis fâché de sa mort par la douleur que vous en aurez, mais j'en suis fâché aussi pour l'amour de moi. Nos disgraces arrivées et finies presque en même temps, nous avoient réchauffés l'un pour l'autre; et cela, avec une estime réciproque, me fait aujourd'hui sentir sa mort plus que je n'aurois fait il y a vingt ans. Dieu veuille avoir son ame! Mandez-moi, je vous supplie, comme il a fini, et après l'avoir honnêtement regretté tous deux, ne songeons plus qu'à ne le pas sitôt suivre.

A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je reviens à vous, ma chère cousine, pour vous demander pardon si je vous écris sur du carton; mon papier fin est fini, il n'y en a point d'autre en ce pays que de celui-ci. Je crois qu'il n'y a pas long-temps qu'on y écrivoit encore sur l'écorce des arbres[1].

decine, et depuis médecin du duc d'Orléans, régent. Il eut un fils aussi médecin, auteur de l'*Économie animale*, et un descendant à qui les lettres et la philosophie doivent le livre *De l'Esprit* et le poème intitulé *Le Bonheur*, en six chants. *G. D. S. G.*

[1] Bussy dans son excuse abrège trop de siècles, et tous ses lecteurs ne savent pas s'il a raison ou tort. L'usage du papier remonte plus haut que le XIe siècle; il a succédé au parchemin, qu'on a perfectionné, après avoir épuisé toutes les différences de *papyrus*. *G. D. S. G.*

LETTRE MXXI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 22 septembre 1688.

Il est vrai que j'aime la réputation de notre cousin d'Allemagne [1]. Le marquis de Villars nous en a dit des merveilles à son retour de Vienne, et de sa valeur, et de son mérite de tous les jours, et de sa femme, et du bon air de sa maison. Je sentis la force du sang, et je la sens encore dans tout ce que dit la gazette de sa blessure. Vous êtes cause, mon cher cousin, que j'écris à cette duchesse-comtesse, en lui envoyant votre paquet. J'admire toujours les jeux et les arrangements de la Providence. Elle veut que ce Rabutin d'Allemagne, notre cadet de toutes façons, par des chemins bizarres et obliques, s'élève et soit heureux; et qu'un comte de Bussy, l'aîné de sa maison, avec beaucoup de valeur, d'esprit et de services, même avec la plus brillante charge de la guerre, soit le plus malheureux homme de

[1] Louis de Rabutin, feld-maréchal des armées de l'empereur, déjà cité plus haut. C'est le même qui fut page de la maison de Condé. (*Voir* notre tome II, page 12, note 2, et la généalogie de la maison de Rabutin.) *G. D. S. G.*

la cour de France. Oh bien! Providence, faites comme vous l'entendrez : vous êtes la maîtresse : vous disposez de tout comme il vous plaît, et vous êtes tellement au-dessus de nous, qu'il faut encore vous adorer, quoi que vous puissiez faire, et baiser la main qui nous frappe et qui nous punit; car devant elle nous méritons toujours d'être punis. Je suis bien triste, mon cher cousin, notre chère comtesse de Provence, que vous aimez tant, s'en va dans huit jours; cette séparation m'arrache l'ame, et fait que je m'en vais en Bretagne; j'y ai beaucoup d'affaires, mais je sens qu'il y a un petit brin de dépit amoureux. Je ne veux plus de Paris sans elle : je suis en colère contre le monde entier; je m'en vais me jeter dans un désert. Eh bien! Monsieur et Madame, en savez-vous plus que nous sur l'amitié? Nous donnerions des leçons aux autres; mais en vérité, il est bien douloureux d'exceller en ce genre : ceux qui sont si sensibles sont bien malheureux. Parlons d'autre chose. Vous savez la mort de votre ancien ami Vivonne? Il est mort en un moment, dans un profond sommeil, la tête embarrassée, et, entre nous, aussi pourri de l'ame que du corps[1]. On

[1] Louis-Victor de Rochechouart, duc de Mortemar et de Vivonne, maréchal de France et général des galères, mourut le 15 septembre 688, dit l'abbé l'Advocat, assez bien informé sur

a donné sa charge de général des galères à M. du Maine, quatre cent mille francs à madame de Vivonne, et après elle aux enfants du jeune Mortemart. Le roi va le 28 de ce mois à Fontainebleau. Il y a quelque autre dessein, mais il est encore caché. Il y a un air de ralentissement dans tout le mouvement de guerre qui a paru d'abord[1]. La flotte seule du prince d'Orange, toute prête à mettre à la voile, est digne d'attention. On croit qu'elle menace l'Angleterre. Cependant on garde nos côtes : on a fait partir les gouverneurs de Bretagne et de Normandie. Tout ceci est fort brouillé; il y a bien des nuages amassés; ce dénouement mérite qu'on ne le perde

les dates. Son fils, mort le 3 avril précédent, avoit épousé une fille de Colbert, avec l'autorisation du roi, un million de dot, et la survivance dans la charge de général des galères. Le duc du Maine fut promu à cette charge, ce qui valut à l'ancienne favorite Montespan la somme de quatre cent mille livres, pour être distribuée aux enfants de M. de Vivonne. Tant de largesses n'étoient point alors soumises à l'épuration d'un budget, si fatigante pour les honneurs et les grâces illégitimes. *G. D. S. G.*

[1] Les *Lettres Militaires* et les *Mémoires pour servir à l'histoire de M. de Louvois* déroulent tout ce que madame de Sévigné entrevoyoit dans les apprêts mystérieux de la cour sur cette nouvelle guerre contre le prince d'Orange et ses alliés. Le dauphin ouvrit la campagne par la prise d'Hailbron, et se rendit maître de Philisbourg, mal défendu par le gouverneur Staremberg, le 29 octobre de cette même année. Le roi déclara ensuite la guerre aux Hollandois. L'Allemagne, l'Espagne et l'Angleterre se déclarèrent contre la France en 1689. *G. D. S. G.*

pas de vue. Adieu, mon cher cousin, je vous écrirai encore avant que de partir, et je vous embrasse tous deux.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

Le prince d'Orange ni ses alliés ne songent point à faire des entreprises sur nous. Ils ne songent qu'à l'Angleterre, ou à empêcher celles que nous voudrions faire sur eux, en nous montrant qu'ils ont de quoi se défendre, sans vouloir persuader qu'ils veulent attaquer. C'est ce que je souhaite dans les règles de la politique[1]. On a envoyé à Rome pour préparer des accommodements et nous relâcher de toutes nos prétentions de régale et de franchise, à condition que le pape se relâchera du prince Clément de Bavière[2], et se contentera de la coadjutorerie, en souffrant que M. de Furstemberg soit électeur et évêque de Liége; la difficulté est que les confédérés d'Allemagne en conviennent. Adieu, Monsieur, je vous remercie de tout mon cœur des compli-

[1] Louis XIV fut trompé sur les projets du prince d'Orange. Ses deux ambassadeurs, d'Avaux, qui étoit à La Haye, et Barillon, qui étoit à Londres, faisoient des rapports et donnaient des avis tout contraires. Le dernier le rassuroit, abusé lui-même par la fausse sécurité du roi Jacques II. Ce fut lui qu'on crut. *A. G.* (*Voyez* la note sous la date du 20 octobre.)

[2] *Voir* la lettre de Bussy ci-dessus, en date du 26 août, et les *Mémoires de la cour de France*, tome II.

ments que vous m'avez faits sur les deux morts qui m'ont affligé depuis deux mois. La mienne viendra quand il lui plaira. Je ne sais si elle m'affligera; mais je sais bien qu'elle ne me surprendra pas.

LETTRE MXXII.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Coligny, ce 28 septembre 1688.

Tous ceux qui retournent de Vienne disent de notre cousin les mêmes choses que vous a dites M. de Villars, Madame. Lui et sa femme sont l'ornement de la cour de l'empereur. Ce que vous dites de la Providence sur cela est fort bien dit; quelque fertile que je sois en pensées et en expressions, je n'y saurois rien ajouter, sinon que je reçois toutes mes disgraces de la main de Dieu, comme des marques infaillibles de prédestination. La dernière fois que je vis le père La Chaise, il me dit, sur les plaintes que je lui faisois des duretés du roi, que Dieu me témoignoit par là son amour. Je lui répondis que je le croyois; que je voyois bien qu'il me vouloit avoir, et qu'il m'auroit, mais que j'eusse bien voulu que c'eût

été un autre que Sa Majesté qui eût fait mon salut.

Vous ne sauriez dire votre douleur sur la séparation de votre chère comtesse à personne qui la sache mieux comprendre que moi; j'ai été depuis douze ou treize ans plusieurs fois sur le point de mourir, parce que j'étois sur le point de quitter votre nièce : rien ne m'est si fortement demeuré dans la mémoire que ces sortes d'angoisses, qui sont les plus cruels tourments de l'esprit. Votre dépit contre Paris me paroît naturel. Pour moi, j'allois jusqu'à la haine contre les lieux où je l'avois vue, et je trouve bizarre qu'on ne puisse souffrir les endroits qui font ressouvenir des gens aimés qu'on y a vus et qu'on n'y voit plus. J'ai trouvé beau ce que vous dites qu'*il est douloureux d'exceller en amitié* : et Quinault qui l'a dit en vers ne l'a pas dit si fortement que vous :

> N'aimons jamais, ou n'aimons guère;
> Il est dangereux d'aimer tant.

Il faut dire comme vous : *Il est douloureux d'aimer tant.* La mort de Vivonne ne m'a ni surpris ni fâché; je m'attendois bien qu'une maladie contractée à Naples, négligée dans les commencements et peut-être renouvelée à Paris, l'empêcheroit de vieillir. Pour la fâcherie, après une étroite amitié entre lui et moi, mes disgraces me l'avoient

fait perdre, et je l'avois assez méprisé pour ne lui en avoir fait aucun reproche; mais je le regardois comme un homme d'esprit et de courage qui avoit un fort vilain cœur.

Enfin voici bien du bruit. On va assiéger Philisbourg, et je crois le prendre, car puisque monseigneur le dauphin va faire cette expédition, il faut que le roi soit assuré d'un heureux succès; mais je ne comprends pas pourquoi Sa Majesté rompt avec l'empereur par cet acte d'hostilité[1], si ce n'est qu'il prévoit que l'empereur s'accommodant avec le Turc lui va déclarer la guerre, et qu'il veut avoir l'honneur de l'agression. Il y aura bien du sang répandu si cette guerre dure. Pour moi qui souhaite toujours les avantages du roi, quelque peu de sujet qu'il m'ait donné de le faire, je serai pourtant bien aise de voir des siéges et des combats, car, comme vous savez, les spectateurs sont cruels. Adieu, ma chère cousine.

A MONSIEUR DE CORBINELLI.

Je ne doute pas que le prince d'Orange n'ait toutes ses pensées tournées du côté de l'Angleterre : au moins ne paroît-il pas jusqu'ici qu'il nous en veuille. Le roi n'attaqueroit pas Philis-

[1] Le cabinet de Versailles tenoit encore sous le secret ses instructions sur la ligue d'Augsbourg.

bourg, si le prince d'Orange se pouvoit encore joindre contre nous au duc de Saxe et au marquis de Brandebourg. Il n'y a point d'accommodement à espérer avec le pape. Il ne veut entendre à aucune proposition à moins qu'on n'abandonne la régale, les franchises et Furstemberg[1].

LETTRE MXXIII.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

Mercredi, 22 septembre 1688.

Rien, Monsieur, n'est mieux pensé, ni n'a jamais été mieux écrit que le raisonnement de votre lettre. Le monde d'ici improuve que M. de Vardes ne m'ait rien laissé; je suis ravi que ce sentiment soit conforme à celui qu'on a eu en Languedoc sur ce point. Je réponds à cela que je n'étois nullement serviteur, et encore moins l'ami du dernier Vardes; j'entends de celui qui avoit succédé au premier : il y avoit un an que le premier m'avoit honoré dans son testament; mais le dernier l'avoit fait déchirer vingt-cinq jours avant sa mort. C'étoient deux personnes de caractères

[1] *Voir* ci-dessus la lettre de Bussy du 26 août, et la note sous la lettre de madame de Grignan, même date.

différents en bien des choses, et surtout sur ce qui me regardoit. Si le premier avoit pu survivre au dernier, il se seroit moqué de son successeur sur ce chapitre, comme sur bien d'autres; il étoit comme tombé, non pas dans le délire, mais en extravagance. Son dessein étoit d'aller achever de vivre en Languedoc, et ce désir étoit devenu sa passion dominante, après lequel marchoit l'amour pour..... et la haine pour son gendre : elle étoit plus que *vatinienne*[1]. Ces trois passions l'ont accompagné devant le tribunal de Dieu, où il n'a pu défendre la première que par la spiritualité de la seconde; pour la troisième, je ne sais dire autre chose que le mot de Juvénal, et je le dis de la part de Dieu : *Dic, Quintiliane, colorem.* Quelqu'un me dit quinze jours avant sa mort, qu'il avoit assuré qu'il ne me pardonneroit jamais de lui avoir donné un tel gendre. Je répondis que son gendre ne me pardonneroit jamais de lui avoir donné un tel beau-père. Je priai celui qui m'en parloit de le lui dire de ma part;

[1] Grouvelle dit : Il y a bien de l'apparence que ces points veulent dire l'ambition. Il trouve dans la *Clef de la Bruyère* que Vardes avait machiné une grande cabale pour se faire nommer à la place de gouverneur des enfants de France, qu'obtint le duc de Beauvilliers. M. de Monmerqué remplit la seconde série de points, dans cette même phrase, édition de Grouvelle, par le mot *vatinienne*, qu'on lit dans la lettre originale, et emprunté de Cicéron, dans sa harangue contre Vatinius. *G. D. S. G.*

et, entre nous, j'avois résolu de ne le plus voir, et de lui mander que, dès qu'il se plaignoit de moi, il jouiroit de mon absence, jusqu'à ce qu'il m'eût demandé pardon de ses plaintes. La mort a calmé cette tempête, et j'ai gagné par elle un repos auquel je ne m'attendois pas. On parle ici d'attaquer la donation qu'il a faite à madame d'Omelas; mais il n'y a nulle apparence de réussir, parce que si, d'un côté, la coutume réduit les donations sur le pied des testamentaires, et les déclare nulles quand elles sont faites pendant la maladie dont meurt le donateur, la même coutume les approuve quand elles ne sont faites que des acquêts. Adieu, mon ami, l'honneur de vos bonnes graces, sans préjudice des rancunes qu'inspire la jalousie.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

On n'a plus guère à dire quand on vient après quelqu'un qui a si bien dit; j'ai pourtant à vous redresser sur ce qu'on vous avoit dit que madame d'Omelas avoit eu, outre la donation, de la vaisselle d'argent, et deux mille pistoles : cela n'est point vrai du tout. Au contraire, il voulut lui donner quelque argent pour s'en retourner : elle s'enfuit si brusquement d'auprès de lui, que, comme il étoit assez mal, on crut qu'elle couroit au secours et qu'il expiroit; mais, dans la vérité,

elle fuyoit une sorte de présent qui lui faisoit horreur avec ces circonstances. Je vous ai déjà mandé que cette personne avoit été trouvée aimable dans ce pays-ci : son accent, ses manières, ses naïvetés même, ont été prises en bonne part, et cela confirme puissamment ce que vous dites si bien, que nos yeux ne sont point ceux qu'on devroit avoir, si nous regardions les choses comme des chrétiens; mais la mode en est tellement passée, que les plus honnêtes femmes n'en ont pas même conservé les discours. Adieu, mon cher président, plaignez-moi; ma fille s'en va en Provence, j'en suis accablée de douleur. Il est si naturel de s'attacher et de s'accoutumer à la société d'une personne aimable, et qu'on aime chèrement, et dont on est aimé, qu'en vérité c'est un martyre que cette séparation. Encore si nous pouvions espérer de nous revoir encore un jour à Grignan, ce seroit une espèce de consolation : mais hélas! cet avenir est loin, et l'adieu est tout proche. Nous reverrons donc bientôt ici M. de La Trousse. J'ai dit à M. de Carcassonne la joie que vous avez du bon succès de sa harangue au roi : il est vrai qu'elle fut belle et bonne comme lui. Vous savez que M. du Maine a la charge des galères qu'avoit M. de Vivonne: on donne quatre cent mille francs à madame de Vivonne. Vous savez toutes les nouvelles mieux que nous : c'est pourquoi je finis.

LETTRE MXXIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Paris, 6 octobre 1688 [1].

Et comment voulez-vous que je ne pleure pas en voyant tant de soins, tant d'amitié, des billets si tendres? Je ne suis pas à l'épreuve de toute la tendresse que me donne une conduite si charmante. Nous ne cessons point de vous aimer et de vous admirer. M. le chevalier et moi, nous nous cherchons si naturellement, que vous ne devez pas douter, ma chère bonne, que cette petite chambre ne sera ma demeure ordinaire : mais vous nous y manquez toujours, et d'une manière fort sensible. Vos portraits, qui sont autour de nous, ne nous consolent point. Il nous faut notre chère comtesse, que nous ne trouvons plus, et sur cela les yeux rougissent, tout est perdu : l'honneur même d'être servie présentement la première, en prenant du café, m'afflige au lieu de me consoler, tant mon cœur est peu sensible aux grandeurs de ce monde. Nous mangeons ensemble, nous sommes dans une parfaite

[1] Lett. inéd. (*Propriété de l'Éditeur.*)

intelligence; et il est vrai que plus on connoît M. le chevalier sur ce ton-là, plus on l'aime et on l'estime. Il me paroît que mon commerce ne lui déplaît pas; enfin, c'est ma destinée que cette petite chambre, il n'y en a point où vous puissiez être plus parfaitement aimée et estimée, pour ne pas dire honorée. M. le chevalier a eu une goutte terrible aux deux mains. Vous verrez aujourd'hui qu'il est en état d'écrire. J'ai fait dire vos neuvaines : c'est toujours votre dévotion. J'espère, et je ne doute nullement qu'elles ne vous conservent votre enfant, dont nous vous envoyons une fort jolie lettre. J'ai vu mes amies, qui sont, en vérité, les vôtres : je les en aime mieux; sans cela, je ne serois point à mon aise avec elles. Madame de Lavardin est toujours entêtée de votre vrai mérite, et du peu de cas que vous faites de votre beauté, qui est l'écueil de toutes les femmes. Je me porte bien, ma très-aimable; mon sommeil n'est pas encore tout-à-fait bien; mais si vous nous aimez, conservez-vous, dormez, mangez, ne vous épuisez point, ne vous creusez point : c'est assez de votre absence, nous ne pourrions soutenir la crainte de votre santé. Priez toujours M. le chevalier de me dire les choses que vous ne voulez pas écrire deux fois. Madame de Coulanges est toujours glorieuse du petit billet que vous lui avez écrit. Songez à

M. d'Avaux, j'ai fait vos compliments en attendant, et tout ce que vous désirez est ponctuellement exécuté. Adieu, ma chère bonne, je ne sais plus que vous dire de ma tendresse pour vous. Tout est dit, tout est senti et tout est cru : j'en suis assurée. Parlez-moi de vous sans cesse, tout m'est cher et considérable.

J'embrasse M. de Grignan et notre prélat. Aimez-vous bien tous trois. Bonjour à Marillac. J'ai fait vos adieux à madame de Chaulnes.

LETTRE MXXV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN[1].

A Paris, vendredi 8 octobre 1688.

Voilà une pluie qui nous désole. Ma chère enfant, vous allez passer justement cette vilaine descente, ou montagne de Rochepot : que de chagrins on a, quand on aime avec attention! nous ne saurions vous aimer héroïquement, quoiqu'il y ait là-bas de l'héroïque[2] : on ne peut vous

[1] Madame de Grignan venoit de partir pour la Provence; madame de Sévigné l'avoit reconduite jusqu'à Charenton. (*Voyez* la lettre du 3 juillet 1689.) *M.*

[2] C'est-à-dire, dans l'appartement du chevalier de Grignan. *D. P.*

connoître, et s'attacher à vous, sans une extrême tendresse. Ce pauvre héros a toujours la goutte; cela fait une véritable peine. Il y a des gens de bon esprit, comme Saint-Romain[1], l'abbé Bigorre, Croisilles[2], qui tâchent de l'amuser par les nouvelles publiques. Notre petit marquis n'aura point été à l'ouverture de la tranchée[3]; car M. de Vauban n'a pas voulu attendre MONSEIGNEUR, à cause des pluies : nous sommes toujours persuadés que dans peu de jours vous aurez l'esprit en repos. Le prince d'Orange s'est déclaré protecteur de la religion d'Angleterre, et demande le petit prince[4] pour l'y élever : voilà une très-grande affaire : plusieurs milords se sont rendus auprès de lui. Vous savez que La Trousse a pris Avignon[5]. Madame de Coulanges, qui crève d'argent, a prêté mille francs à mademoiselle de Méri, que nous attendons incessamment ici ; M. de La

[1] Il avoit été ambassadeur en Suisse. *D. P.*

[2] Guillaume Catinat, seigneur de Croisilles, frère du maréchal de Catinat, et homme de grand mérite. Il avoit été capitaine aux gardes françoises, et avoit quitté le service pour sa mauvaise santé. Il mourut le 19 mars 1701, sans avoir été marié. *D. P.*

[3] La tranchée fut ouverte dans la nuit du 10 au 11 octobre. (*Lettres Militaires*, tome V., page 65.)

[4] Jacques, prince de Galles, né le 20 juin 1688, connu depuis sous le nom du *Prétendant*. *D. P.*

[5] Par ordre du roi. (*Voir* la lettre du 26 novembre ci-après et la note, sur l'occupation du Comtat Venaissin.)

Trousse *(son frère)* voudra bien les lui rendre. Je vous remercie, ma très-chère, de trouver bon que l'abbé Bigorre vienne aussi; sans ce soulagement, j'aurois été embarrassée, et me voilà fort bien. Nous causerons bonnement de nos affaires là-bas ; j'y trouve toute la consolation qu'on peut attendre d'un esprit bien fait et d'un cœur admirable; plus on connoît le chevalier, plus on l'estime, et plus on l'aime. Je n'ai pas besoin de lui demander si vous m'aimez, j'en suis persuadée par mille raisons; mais sans le questionner, il me rend mille témoignages charmants: nous mangeons ensemble, et mangeons fort bien. La philosophie de Corbinelli viendra ce soir : il est écrit sur tous les appartements : *Fais ce que tu voudras; vive la sainte liberté*[1]!

J'ai vu madame de Fontenilles, qui a perdu sa mère[2] : c'étoient des torrents de larmes; elle est abymée dans sa douleur : vous jugez bien que je la suivois de loin. Sa pauvre mère est morte

[1] Madame de Sévigné connoissoit son Rabelais; l'abbaye de Thélème, fondée par Gargantua, et la règle des Thélémistes, terminée par cette doctrine :

Fay ce que voudras.

RABELAIS, *liv. I, chap.* 57.

Plus d'un couvent de moines observe cette règle strictement, sans y être contraint.

[2] Madeleine Bertrand de la Basinière, femme du président à mortier de Mesmes.

dans l'horreur de la surprise, criant : Quoi ! il faut donc crever ici ; et frémissant de la proposition des sacrements, elle les a reçus, mais plongée dans un horrible et profond silence : son fils et Alliot arrivèrent deux heures après qu'elle fut morte. Adieu, mon aimable enfant, nous ne saurions nous consoler de vous, chacun disant :

Rien ne peut réparer les biens que j'ai perdus.

Nous sommes entourés de vos portraits. La princesse est fort belle : mais nous voulons l'autre, qui est présentement dans le coton des boues de la Rochepot.

LETTRE MXXVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 11 octobre 1688.

J'ai reçu, ma chère fille, vos deux lettres de Joigny et d'Auxerre : le chemin de Joigny est insupportable aux yeux. Je vous vois partout, ma chère Comtesse, dans un déchirement de cœur si terrible, que j'en sens vivement le contre-coup. Vous auriez été assurément bien moins à plaindre ici ; vous auriez eu plus tôt les nouvelles et les lettres de M. de Saint-Pouange, qui promet à

M. le chevalier d'avoir un soin extrême de votre fils : vous sauriez qu'un certain petit fort, qui pouvoit donner de la peine, a été pris avant l'arrivée de M. le dauphin[1]. Vous apprendriez que ce prince devant aller à la tranchée, M. de Vauban a augmenté toutes les précautions et toutes les sûretés qu'il a accoutumé de prendre pour la conservation des assiégeants. Vous sauriez que c'est le régiment de Picardie, et point du tout celui de Champagne, qui a ouvert la tranchée, où personne n'a été blessé; et vous verriez enfin que toutes les femmes qui sont ici, ayant dans cette barque leurs maris, leurs fils, leurs frères, leurs cousins, ou tout ce qu'il vous plaira, ne laissent pas de vivre, de manger, de dormir, d'aller, de venir, de parler, de raisonner, et d'espérer de revoir bientôt l'objet de leur inquiétude. Je me désespère de ce qu'au lieu de faire comme les autres, vous vous êtes séparée toute seule, tête à tête avec un *dragon* qui vous mange le cœur, sans nulle distraction, frémissant de tout, ne pouvant soutenir vos propres pensées, et croyant enfin que tout ce qui est possible arrivera : voilà le plus cruel et le plus insupportable état où l'on puisse être. Ma chère enfant, si c'est chose

[1] Monseigneur devoit faire le siége de Philisbourg, ayant le maréchal de Duras pour commander sous ses ordres, et M. de Vauban pour la direction du siége. *D. P.*

possible, ayez pitié de vous et de nous; vous êtes plus exposée que votre enfant; suivez sur cela les conseils de M. de Grignan, de M. de Carcassonne et de M. le chevalier qui vous écrit. Je n'ai point voulu vous parler de l'endroit de la lettre que votre fils vous écrivoit; il n'étoit pas possible de le lire sans sentir un trait qui perçoit le cœur : mais il faut que cela passe, et ne pas toujours se creuser là-dessus. Ne soyez point en peine de ce que j'ai écrit à M. de La Garde; tout ira comme vous le souhaitez : il en augmentera seulement l'estime qu'il a pour vous, en voyant à quel prix vous mettez le plaisir de bien vivre avec votre famille; ôtez cet endroit de votre esprit. Mademoiselle de Méri est dans votre chambre : ce n'est pas sans émotion qu'on y entre, et qu'on trouve tout fermé : *Une migraine*, *une plainte*. Hélas! cette chère comtesse, comme elle remplissoit tout, comme elle brilloit partout! La philosophie de Corbinelli est dans cette chambre que vous savez; nous les voyons moins qu'à la place (*Royale*). Les nouvelles publiques occupent tout le monde; le bon abbé Bigorre y triomphe : il sera ici dans quatre jours. Je vous ai mandé que je mangeois avec M. le chevalier, et que la liberté régnoit partout : mais l'usage que nous en faisons, c'est de vouloir être souvent ensemble. Nous pensons si fort les mêmes choses, nos

peines, nos intérêts sont si pareils, que ce seroit une violence de ne se pas voir.

Le frère de madame de Coulanges est mort : on dit que c'est le cordelier qui l'a tué; et moi je dis que c'est la mort. Je vis hier mes veuves, qui vous aiment et vous estiment tellement, que vous pouvez les compter pour être vos véritables amies : madame de La Fayette [1] est tout de même. Son fils lui a mandé qu'il avoit été long-temps avec le vôtre, et qu'il avoit été contraint à Metz de le quitter : voilà tout.

Vous êtes toujours trop tendrement regrettée et souhaitée dans cette petite chambre : le café y marche tous les matins; et c'est si bien ma destinée d'être servie la dernière, que je ne puis pas obtenir de l'être avant le chevalier. Mais vous n'entrez point, ma très-belle, cela nous fait mourir. *La voyez-vous? non, hélas! ni moi non plus* [2]. On joue trop au naturel ce triste petit conte. Adieu, ma trop aimable, je ne puis être heureuse sans vous.

[1] Le comte de La Fayette servoit aussi comme volontaire au siége de Philisbourg. Il étoit attaché au régiment du roi. (*Journal de Dangeau*, liste des volontaires.) *M.*

[2] C'est le refrain de plusieurs couplets de chansons de M. de Coulanges. (*Voyez* ses lettres à mesdames de Sévigné et de Grignan, des 10 et 22 juin 1695.) *D. P.*

LETTRE MXXVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 13 octobre 1688.

Nous attendons de vos nouvelles, ma chère fille, nous vous suivons pas à pas. Vous devez nous avoir écrit de Châlons, et vous serez demain à Lyon : si vous ne le savez, je vous l'apprends. Je me repose en vous écrivant; mes lettres de Bretagne sont si fatigantes, que je n'y veux plus penser; je me tourne du côté de ma chère fille, et j'y trouve ma joie et ma tranquillité. Nous avons tout sujet de croire que Philisbourg ne nous tiendra pas encore long-temps dans l'inquiétude où nous sommes. Vous verrez par les lettres que le chevalier vous envoie, comme notre marquis est arrivé en bonne santé, point fatigué; vous verrez les soins qu'on aura de lui, et vous apprendrez que MONSEIGNEUR a fait le tour de la place. On n'a point tiré : les tranchées sont si bien faites et si sûres, qu'il y a toute sorte d'apparence que tout ira selon nos désirs. Mon Dieu, que vous dites vrai! voici un étrange mois d'octobre; je n'en ai jamais passé un tel : notre marquis n'avait de chagrin dans

les autres que d'avoir manqué un levreau, ou un perdreau, toujours par quelque accident; mais nous ne vivons pas dans celui-ci : j'ai mes peines, j'ai les vôtres encore bien vivement. Je connais votre esprit et votre imagination impitoyable; ma fille, il n'est pas possible de résister à une si longue souffrance.

On espère que le prince d'Orange a pris de fausses mesures, et que le roi d'Angleterre le recevra et le battra fort bien. Il a parlé à ses milords, donné liberté aux moins affectionnés, et renouvelé l'attachement des plus fidèles; a déclaré une parfaite liberté de conscience, et fait commander sa cavalerie à M. le comte de Roye : comme c'est un bon calviniste[1], cela contente ses sujets; enfin, ma très-chère, que vous dirai-je? Vous ne m'écoutez pas, j'en suis assurée; vous ne pensez qu'à votre enfant, vous avez raison; et nous espérons de vous donner

[1] Charles, fils d'Antoine de Roye et de Catherine de Roucy, laissa à sa fille le comté de Roucy et la seigneurie de Roye, qu'elle apporta à son mari, François, comte de La Rochefoucauld, dont elle fut la seconde femme, et elle en eut Charles de La Rochefoucauld, comte de Roucy, baron de Roye, dont descendent par mâles les comtes de Roucy et de Roye. Cette branche protestante, dont un des aïeux fut tué à la Saint-Barthélemi, se retira dans le pays étranger. Le comte de Roucy, dont parle madame de Sévigné, eut d'abord la confiance du roi Jacques, mais bientôt après il suivit la fortune du prince d'Orange et obtint le commandement de ses troupes. *G. D. S. G.*

dans peu de jours une parfaite joie, en vous apprenant la prise de Philisbourg, et la parfaite santé du marquis. Cependant, ma très-chère, conservez la vôtre, si c'est chose possible; ne vous amaigrissez point, ne vous creusez point les yeux et l'esprit : ayez du courage, je vous en conjure mille fois.

LETTRE MXXVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 15 octobre 1688.

Il y a huit jours, ma chère enfant, que nous n'avons reçu de vos nouvelles : vous ne sauriez croire combien ce temps est long à passer. Je viens de chez madame de La Fayette, qui a reçu une lettre de son fils du 11 de ce mois : il mande que notre enfant se porte bien. M. le chevalier vous dit tout ce qu'il sait; il est au désespoir de ne pouvoir encore aller à Fontainebleau, vous en auriez plus tôt les nouvelles : mais il faut souffrir ce qu'il plaît à Dieu. Madame de Lavardin étoit affligée de Jarzé[1], qui, en passant de la

[1] Fils du comte de Jarzé, allié à la famille des Lavardins, tué pendant la guerre de 1672. (*Voyez* notre tome III, pag. 79-80, et les notes.) *G. D. S. G.*

tranchée dans le quartier de MONSEIGNEUR, a eu le poignet emporté d'un coup de canon; on lui a coupé le bras à l'instant au-dessous du coude: voilà qui est assez triste pour un homme de son âge. Cependant rien n'est pareil aux précautions de Vauban[1] pour conserver tout le monde. M. le dauphin va le premier à la tranchée. M. le duc et M. le prince de Conti font aussi fort bien et trop bien; mais on défend, sur peine de prison, aux volontaires de les suivre, et de quitter les régiments où ils sont attachés[2]. Ma fille, tout ira bien; au nom de Dieu, conservez-vous, et donnez-vous la même patience que l'on prend ici: l'excès de l'inquiétude est inutile et dangereux. Nous fûmes hier nous promener à Vincennes, M. le chevalier et moi; vous pouvez deviner aisément le cours de nos pensées et de nos discours: je vous écris dans sa chambre, il veut envoyer son paquet. Adieu donc, ma chère comtesse: je ne m'accoutume point à votre absence, et je

[1] Sébastien le Prestre de Vauban, maréchal de France, commissaire-général des fortifications, et le plus grand ingénieur que la France ait produit. Voltaire dit qu'il a prouvé par sa conduite qu'il pouvoit y avoir des citoyens dans un gouvernement absolu. *G. D. S. G.*

[2] Le marquis de Grignan, qui faisoit sa première campagne en qualité de volontaire, fut attaché pendant le siége au régiment de Champagne, dont M. le comte de Grignan son père avoit été colonel. *D. P.*

vous aime toujours à ce degré où je ne crois point que personne puisse atteindre.

LETTRE MXXIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 18 octobre 1688.

Nous avons reçu vos lettres de Châlons, ma chère fille, le lendemain des plaintes que nous avions faites d'avoir été huit jours entiers sans en recevoir : ce temps est long, et le cœur souffre dans cette ignorance; c'est ce qui fait que nous sentons vos peines dans l'éloignement des nouvelles de Philisbourg. Jusqu'ici votre enfant se porte fort bien; il y fait des merveilles; il voit et entend les coups de canon autour de lui sans émotion : il a monté la tranchée, il rend compte du siége à son oncle comme un vieil officier; il est aimé de tout le monde : il a souvent l'honneur de manger avec MONSEIGNEUR, qui lui parle et lui fait donner le bougeoir. M. de Beauvilliers en fait son enfant, et Saint-Pouange [1].... Enfin, vous verrez tout cela en détail, dans les lettres

[1] Gilbert Colbert, marquis de Saint-Pouange, secrétaire du cabinet du roi. Il remplaçoit M. de Louvois au siége de Philisbourg. *M.*

que M. le chevalier vous envoie, je ne vous dis tout ceci que pour donner du prix à ce que je mande, en vous entretenant de la chose principale, et qui doit vous tenir le plus au cœur : après cela, je reviens à votre voyage. Ah! la vilaine route! Mon pauvre comte, vous devez en être bien honteux. Je savois bien que cette montagne de la Rochepot étoit un précipice caché derrière une petite haie de rien, et le chemin tout plein de cailloux; mais enfin, ce chemin qui est maudit, le voilà passé : nous reviendrons par l'autre, si Dieu le veut bien, comme je l'espère. Il nous paroît que vous vous embarquez aujourd'hui sur le Rhône, après avoir fait votre détour à Thézé[1]. Le temps est bien horrible ici : le chevalier est toujours très-incommodé de la foiblesse de ses jambes : il n'a plus de douleurs, et c'est ce qui fait sa tristesse; il a grand besoin de la force de son esprit pour soutenir un état si contraire à ce qu'il appelle son devoir; il ne peut aller à Fontainebleau, où il a mille affaires : je suis touchée de le voir comme il est; cependant il n'y paroît pas, son esprit agit et donne ses ordres partout. J'admire que votre santé se puisse conserver au milieu de vos inquiétudes; il y a du miracle : tâchez de le continuer, ne vous échauffez point à l'excès par de cruelles nuits, par ne point manger :

[1] Terre de la maison de Châteauneuf de Rochebonne. *D. P.*

Du même jour.

Ma lettre est cachetée, et je reçois, ma chère enfant, la vôtre *du bateau au-delà de Mâcon.* Tout ce que vous dites de votre amitié est un charme pour moi : si je ne sentois bien de quelle manière je vous aime, je serois honteuse, et quasi persuadée que vous en savez plus que moi sur ce chapitre. Vous pouvez vous assurer que je ne quitterai Paris, ni pendant le siége de Philisbourg, ni pendant que le chevalier sera ici; je me trouve fort naturellement attachée à ces deux choses. Ne craignez point, au reste, que je sois assez sotte pour me laisser mourir de faim : on mange son avoine tristement, mais enfin on la mange. Pour votre idée, elle brille encore et règne partout; jamais une personne n'a si bien rempli les lieux où elle est, et jamais on n'a si bien profité du bonheur de loger avec vous que j'en ai profité, ce me semble; nos matinées n'étoient-elles pas trop aimables? Nous avions été deux heures ensemble, avant que les autres femmes soient éveillées, je n'ai rien à me reprocher là-dessus, ni d'avoir perdu le temps et l'occasion d'être avec vous; j'en étois avare, et jamais je ne suis sortie qu'avec l'envie de revenir, ni jamais revenue, sans avoir d'avance une joie sensible de vous retrouver et de passer la soirée

avec vous. Je demande pardon à Dieu de tant de foiblesses; c'est pour lui qu'il faudroit être ainsi. Vos moralités sont très-bonnes et trop vraies.

Madame de Vins a été en peine de son mari; elle en a reçu une lettre; il est en sûreté présentement, *il est au siége de Philisbourg :* il avoit passé par des bois très-périlleux, et l'on n'avoit point de ses nouvelles. Si l'air et le bruit de Grignan vous incommodent, allez à la Garde; je ne changerai point d'avis. Mille amitiés à tous vos Grignan; je suis assurée que M. de La Garde sera du nombre. Comment trouvez-vous Pauline? Qu'elle est heureuse de vous voir, et d'être obligée de vous aimer!

Je comprends mieux que personne du monde les sortes d'attachements qu'on a pour des choses insensibles, et par conséquent ingrates; mes folies pour Livry en sont de belles marques. Vous avez pris ce mal-là de moi.

LETTRE MXXX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 20 octobre 1688.

Nous avons reçu vos lettres de Thézé; vous nous en faites une aimable peinture. On ne croi-

roit pas trouver tant de politesse et d'ajustement sur le haut d'une montagne : la maîtresse du logis[1], toujours noble, jolie, et digne d'être aimée. Vous avez bien fait de répondre pour Corbinelli; on ne sort point de ses chaînes. Je soupçonné qu'avec tous ces beaux dehors, la pauvre femme n'est pas heureuse; je la plains, et je hais ce qui en est cause. Mais parlons de vous, ma chère belle: vous avez passé ce diantre de Rhône, si fier, si orgueilleux, si turbulent; il faut le marier à la Durance quand elle est en furie: ah! le bon ménage! Nous sommes impatients d'avoir de vos nouvelles de la Garde; votre jeunesse et votre santé résistent-elles toujours à vos *dragons*, à vos pensées, à vos cruelles nuits? C'est cela qui me tue; car je sais que rien n'est plus mortel. Mais vous êtes loin des nouvelles; vous avez donné trop d'espace à votre imagination. Si vous étiez ici, vous auriez tous les jours des nouvelles comme nous, vous verriez que ce petit compère est tout accoutumé; le voilà reçu dans la profession qu'il doit faire; il écrit gaiement avec un esprit libre; il a monté deux fois la tranchée, il a porté des fascines; il se porte très-bien. Le chevalier en est ravi, et lui a mandé: « Vous n'êtes plus un petit garçon, vous n'êtes plus

[1] Thérèse Adhémar de Monteil, comtesse de Rochebonne, sœur de M. de Grignan. *D. P.*

« mon neveu, vous êtes mon camarade. » Cela le paie de tout ce qu'il fait. Voilà le plus fort passé ; on ne croit pas que ce régiment (*de Champagne*) monte une troisième fois la tranchée. Quelle joie vous aurez, ma chère Comtesse, quand nous vous manderons, *Philisbourg est pris*, *votre fils se porte bien !* Alors, s'il plaît à Dieu, vous respirerez, et nous aussi, car il ne faut pas croire qu'on puisse soutenir en repos l'état où vous êtes. Ce petit marquis m'adresse ses lettres et m'écrit joliment, en me faisant des excuses de *la liberté*. Enfin, tout va parfaitement bien : nous attendons de vos nouvelles avec tous les sentiments que donne la très-parfaite amitié. J'embrasse M. de Grignan et les prélats qui sont auprès de vous, et M. de La Garde que voilà, et Pauline que voici. Eh ! mon Dieu, vous êtes donc tous dans ce château ? comment vous y trouvez-vous ? comment va la truelle ? On entend d'ici Mansart[1] qui appelle le coadjuteur.

Nous tenons ici le prince d'Orange démâté ; son eau douce s'est gâtée dans ses vaisseaux. Des vaisseaux qu'il envoyoit pour débaucher une partie de la flotte anglaise, auroient été bien battus, s'ils se fussent approchés ; le vent en a égaré et séparé cinq ou six en revenant. Le roi (*Jacques II*) a tout réuni à lui, en lâchant un

[1] Premier architecte du roi.

peu la bride pour la liberté de conscience; Dieu le protége jusqu'ici[1]. Bonjour, ma très-chère et très-aimable; je ne sais que vous dire de mon amitié, les paroles me manquent, je les trouve trop petites.

[1] Grouvelle dit : *On voit par ces bruits de Paris à quel point la cour se flattoit et s'abusoit sur toute cette affaire.* Le roi étoit instruit par le comte d'Avaux, son ambassadeur à la Haye; il l'étoit aussi, comme on a vu plus haut, par Barillon, son ambassadeur à Londres; mais ce dernier, homme du monde, mauvais diplomate, ignoroit l'esprit public qui régnoit en Angleterre; il ne tenoit aucun compte des clameurs sourdes contre les mesures occultes que prenoit Jacques II, de concert avec le cabinet de Versailles, pour rétablir le catholicisme et fonder le pouvoir absolu. L'ambition démesurée du jésuite Péters dévoiloit le secret des cours de France et de Rome. Son chapeau de cardinal fut, pour ainsi dire, le signal d'une conspiration, qui n'eut d'autre chef ostensible que l'opinion publique, contre la mauvaise foi de l'autorité et l'oppression qui en est inséparable. Le prince d'Orange, ferme dans ses résolutions, courageux, politique adroit, équipa une flotte; dès qu'il parut, tout manqua à la fois à Jacques II; ses ruses maladroites lui firent perdre son royaume; son rival fut couronné roi d'Angleterre, sous le nom de Guillaume III, et déclaré légitime et libérateur de la nation. *G. D. S. G.*

LETTRE MXXXI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 22 octobre 1688.

Je commence par votre cher enfant; il n'y a rien, ma fille, de si aisé à comprendre que tous vos sentiments; et pensez-vous que nous ne les ayons pas? Mais nous avons un bonheur qu'il n'a pas tenu à nous que vous n'eussiez aussi; c'est que nous avons des nouvelles à tout moment, et vous languissez huit jours pendant que nous respirons. Nous savons aussi que M. le dauphin va souvent à la tranchée; on mande qu'il fut, l'autre jour, tout couvert de terre d'un coup de canon. Vous jugeriez comme nous que ces tranchées sont faites comme pour le fils du roi; on porte des fascines, mais c'est la nuit. Il y aura peut-être six occasions où le régiment de Champagne ne sera point. Voilà une lettre de M. du Plessis; vous voyez que le marquis a bien des gouverneurs autour de lui. Nous le trouverons tout autre, s'il plaît à Dieu. Je me rassure avec le chevalier, qui est persuadé que ce siége finira bientôt, et que Vauban étant le maître, et n'étant point pressé, rien ne l'empêchera de

conserver les hommes encore plus qu'il n'a accoutumé de faire; et vous savez combien il est admirable dans le soin continuel qu'il en prend. MONSEIGNEUR est adoré; il est libéral, il donne à tous les blessés; il a envoyé trois cents louis au marquis de Nesle[1]; il donne à ceux qui n'ont point d'équipage; il donne aux soldats; mande au roi du bien de tous les officiers, et le prie de les récompenser; il donne beaucoup, dit-il, parce qu'il trouve la misère grande. Le roi fait lire ses lettres publiquement. M. le chevalier triomphe, et dit : *Hé bien! ne vous l'avois-je pas bien dit? je n'en suis point surpris.* Enfin, ma fille, cette première campagne avec MONSEIGNEUR est d'une date bien considérable et d'une grande importance. Ah! je suis assurée que, malgré toutes vos peines, vous ne voudriez pas que votre enfant fût auprès de vous. La circonstance d'avoir autour de lui tous les officiers du régiment de son oncle doit vous être d'une grande consolation : je parlerois d'ici à demain.

Disons deux mots de votre amitié : vous m'aimez trop, j'en suis honteuse, non pas que je ne me sente quelque petit mérite d'un certain côté à votre égard; mais c'est que pendant le siége de Philisbourg, il ne faut songer qu'à notre

[1] Louis de Mailly, marquis de Nesle, mort à Spire de la blessure qu'il avoit reçue au siége de Philisbourg. *D. P.*

enfant. Laissez-moi donc là; vous êtes trop vive, vous êtes trop bonne et trop aimable; j'en suis comblée; et s'il y avoit un degré au-delà de ce que je sens, je ne pourrois pas vous le refuser; mais, ma chère enfant, *quanto ti posso dar, tutto t'ho dato.* Ecrivez à votre frère; il a fort bien fait, j'ai sa procuration : on l'admireroit si vous ne gâtiez point le métier, mais vos sentiments sont d'une perfection qui efface tout; il n'y a point un autre cœur comme le vôtre; ne vous réglez donc pas sur vous, et écrivez-lui joliment après la prise de Philisbourg, sans aucune apparence de n'être pas contente de lui, car je le suis et je dois l'être. Nous sommes toujours dans une grande amitié, le chevalier et moi; ne soyez point jalouse, ma chère enfant, nous nous aimons en vous, et pour vous, et par vous. Je ne sais ce que vous voulez dire de votre humeur, vous n'en avez plus qui ne nous fasse plaisir, et nous ne pouvons finir sur le solide et vrai mérite que Dieu vous a donné; c'est un grand chapitre pour nos conversations. Il croit toujours aller à Fontainebleau; mais il n'est pas encore trop bien assuré sur ses jambes; il a pris une médecine dont il est content : je prends des bouillons de veau qui commencent à m'ennuyer : je suis dans une très-parfaite santé; Dieu conserve la vôtre, ma chère bonne! Quoi que vous en disiez, je

ne vous croirai que quand vous serez hors de toute inquiétude. Je pense que vous avez trouvé ce pauvre cardinal de Bouillon bien triste, malgré sa belle solitude[1]; il doit avoir été fort aise de vous voir; je lui rends mille graces de son souvenir : je ferai demain toutes mes veuves contentes du vôtre. Nous allons dire adieu à madame de Mouci, qui va faire son voyage ordinaire; elle me pria l'autre jour de vous embrasser pour elle. Madame de Lavardin sera ravie de la complaisance de M. de Rochebonne: cette affaire lui tenoit au cœur; rien n'est plus raisonnable que de lui laisser le soin de ses petits neveux qu'elle aime. M. de La Garde m'a écrit comme un homme qui vous honore, et qui est dans tous nos sentiments; vous devez faire un grand usage de son bon esprit et de son amitié. Nous vivons fort bien avec mademoiselle de Méri; fort bien aussi avec l'abbé Bigorre, que nous ne voyons pas assez. Corbinelli est avec le lieutenant civil en Normandie.

Hier un cerf tua le cheval d'un écuyer du roi, dont j'ai oublié le nom, et le blessa considérablement[2]. Le petit-fils de Saint-Hérem, qui cou-

[1] Au château de Parai-le-Monial, dans le Charollois, où il étoit en exil. (*Voyez* la lettre du mercredi 8 août 1685, et la note.)

[2] Cet écuyer s'appeloit François de Boisseulh ; il eut la cuisse

roit comme un démon à cheval avec le comte de Toulouse, tomba, et fut trois heures sans connoissance : il est mieux. Adieu, ma chère fille, je suis tout entière à vous.

LETTRE MXXXII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 25 octobre 1688.

L'impatience que nous avons, ma chère fille, de recevoir vos lettres, l'attention qui nous les fait envoyer chercher jusque dans le sein de la poste, notre joie quand nous voyons que vous vous portez bien, malgré toutes vos peines, tout cela est digne des soins que vous avez de nous apprendre de vos nouvelles; vous pouvez juger par le besoin que nous en avons, combien nous vous sommes obligés de votre exactitude; je dis toujours *nous*, car les sentiments du chevalier et les miens sont si pareils, que je ne saurois les séparer. Mais parlons de Philisbourg : voilà une lettre de votre enfant, du 18; il se

percée d'un coup d'andouillet. (*Voyez* les *Mémoires* de Dangeau, tome Ier, page 240, et l'*État de la France de* 1683, tome Ier, page 164.) *M.*

portait fort bien; vous verrez, par tout ce que vous dit M. du Plessis, qu'il ne fera pas de honte à ses parents : mais admirez les arrangements de la Providence; la pluie l'a empêché d'être le lendemain, avec le régiment de Champagne, de l'action la plus brillante et la plus dangereuse qu'il y ait encore eu, c'est la prise d'un ouvrage à cornes, qui fut enlevé le 19, où le marquis d'Harcourt, maréchal-de-camp, le comte de Guiche, le cadet du prince de Tingri, le comte d'Estrées, Courtin et quelques autres, se sont distingués; le fils de M. Courtin est mortellement blessé, le marquis d'Uxelles légèrement : le pauvre Bordage a payé pour tous, deux jours devant. Le roi a donné son régiment à M. du Maine, et en a promis un autre au fils du Bordage, avec mille écus de pension. Les princes et les jeunes gens sont au désespoir de n'avoir point été de cette fête, mais ce n'étoit pas leur jour. Il fallut tenir MONSEIGNEUR [1] à quatre; il voulait être à la tranchée; Vauban le prit par le corps et le repoussa avec M. de Beauvilliers. Ce prince est adoré; il dit du bien de ceux qui le méritent, il demande pour eux des régiments, des récompenses; il jette l'argent aux blessés et à ceux

[1] MONSEIGNEUR fut nommé par les soldats *Louis-le-Hardi*, pendant le siége de Philisbourg. (*Voyez* la *Ballade* de La Fontaine, tome Ier de ses *OEuvres mêlées*.) *D. P.*

qui en ont besoin. On ne croit pas que la place dure long-temps après ce logement. Le gouverneur malade, celui qui commandoit à sa place étant pris et mort[1], on espère que personne ne voudra soutenir une si mauvaise gageure. Le chevalier me fait rire, il est ravi que le marquis n'ait point été à cette occasion, et il est au désespoir qu'il ne se soit point distingué; en un mot, il voudroit qu'il fût tout-à-l'heure comme lui, et que sa réputation fût déjà toute parfaite comme la sienne; il faut avoir un peu de patience. J'espère, ma chère fille, que tout se passera désormais comme nous pouvons le souhaiter pour revoir notre enfant en bonne santé.

Vous avez été très-bien reçue à la Garde; et enfin, à force de marcher et de vous éloigner, vous êtes à Grignan. Vous nous direz comment vous vous y trouvez, et comment cette pauvre substance qui pense, et qui pense si vivement, aura pu conserver sa *machine* si belle et si délicate, dans un bon état, pendant qu'elle étoit si agitée : vous en faites une différence que votre *père* (*Descartes*) n'a point faite. Mais, ma fille, on meurt ici plus qu'à Philisbourg : le pauvre La Chaise[2] qui vous aimoit tant, qui avoit tant d'es-

[1] Le comte d'Arque, neveu du comte de Staremberg. (*Lettres militaires*, tome V, page 101.)

[2] Jean Filleau de La Chaise, auteur d'une vie de saint Louis

prit, qui en avoit tant mis dans *la Vie de saint Louis*, est mort à la campagne d'une petite fièvre; M. du Bois en est très-affligé. Madame de Longueval, ou le *chanoine*[1], est morte ou *mort* d'un étranglement à la gorge : elle haïssoit bien parfaitement notre Montataire[2]; je suis toujours fâchée qu'on emporte de tels paquets en l'autre monde ; voyez comme la mort va, prenant partout ceux qu'il plaît à Dieu d'enlever de celui-ci.

Madame de Lavardin me fit hier cent amitiés pour vous, ainsi que madame d'Uxelles et madame de Mouci, et mademoiselle de La Rochefoucauld, que nous avons reçue dans le corps des veuves : j'y mets aussi madame de La Fayette; mais comme elle n'étoit pas hier chez madame de Mouci, je la sépare : rien ne se peut comparer à l'estime parfaite de toutes ces personnes pour vous. Adieu, aimable et chère enfant; je parle souvent de vous avec plaisir, parce que c'est quasi toujours votre éloge. Nous sommes suspendus dans l'attention de Philisbourg et vos nouvelles : voilà les deux points de nos discours.

fort estimée, et frère de M. de Saint-Martin, auteur de la traduction de Don Quichotte. *D. P.*

[1] On connoissoit dans le monde madame de Longueval, chanoinesse de Remiremont, sous le nom du *chanoine*; elle étoit sœur de la maréchale d'Estrées. *D. P.*

[2] Marie de Rabutin, marquise de Montataire, avoit eu de grands procès avec madame de Longueval. *D. P.*

LETTRE MXXXIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mardi 26 octobre 1688.

Oh! quelle lettre, mon enfant, elle mérite bien que je sois revenue tout exprès pour la recevoir. Vous voilà donc à Grignan en bonne santé; et, quoique ce soit à cent mille lieues de moi, il faut que je m'en réjouisse; telle est notre destinée : peut-être que Dieu permettra que je vous retrouve bientôt, laissez-moi vivre dans cette espérance. Vous me faites un joli portrait de Pauline, je la reconnois, elle n'est point changée, comme disoit M. de Grignan; voilà une fort aimable petite personne, et fort aisée à aimer. Elle vous adore; et au milieu de la joie de vous voir, sa soumission à vos volontés, si vous décidez qu'elle vous quitte, me fait une pitié et une peine extrême : j'admire le pouvoir qu'elle a sur elle. Pour moi, je jouirois de cette jolie petite société, qui doit vous faire un amusement et une occupation; je la ferois travailler, lire de bonnes choses, mais point trop simples; je raisonnerois avec elle, je verrois de quoi elle est capable, et

je lui parlerois avec amitié et avec confiance; jamais vous ne serez embarrassée de cette enfant, au contraire, elle pourra vous être utile : enfin, j'en jouirois, et ne me ferois point le martyre, au milieu de tous ceux dont la vie est pleine, de m'ôter cette consolation.

J'aime fort que le chevalier vous dise du bien de moi; mon amour-propre est flatté de ne lui pas déplaire; s'il aime ma société, je ne cesse de me louer de la sienne : c'est un goût bien juste et bien naturel que de souhaiter son estime. Je ne sais, ma fille, comment vous pouvez dire que votre humeur est un nuage qui cache l'amitié que vous avez pour moi; si cela étoit dans les temps passés, vous avez bien levé ce voile depuis plusieurs années, et vous ne me cachez rien de la plus tendre et de la plus parfaite amitié qui fut jamais. Dieu vous en récompensera par celle de vos enfants, qui vous aimeront, non pas de la même manière, car peut-être qu'ils n'en seront point capables, mais au moins de tout leur pouvoir, et il faut s'en contenter. Vous me représentez le bâtiment de M. de Carcassonne comme un vrai corps sans ame, manquant d'esprits et surtout du nerf de la guerre. Je pense que le coadjuteur n'en manque pas moins; hé, mon Dieu! que veulent-ils faire? mais je ne veux pas en dire davantage; il seroit à propos seule-

ment que cela finît, et qu'on vous ôtât le bruit et l'embarras dont vous êtes incommodée.

Le pauvre Jarzé est mort de sa blessure, à ce qu'on dit [1]. Le siége de Philisbourg sera bientôt fini, et vous serez ravie que votre fils y ait été; c'est comme ce voyage de Candie [2]. La marquise d'Uxelles est assez insensible à la joie d'une légère blessure que son fils [3] a reçue; ils ne sont ni parents, ni amis; nous ne sommes pas assez heureuses ou assez malheureuses pour être de même.

[1] Cette nouvelle étoit fausse. (*Voyez* la lettre du 1 novembre suivant).

[2] On se rappelle que M. de Sévigné, dans l'année 1669, étoit allé, presque malgré sa mère, servir au siége de Candie.

[3] Nicolas du Blé, marquis d'Uxelles, depuis maréchal de France en 1703. *D. P.* M. d'Uxelles fut un des caractères originaux de ce temps. Avec une conduite peu exemplaire, livré aux plaisirs les moins délicats, vivant par goût loin de la cour, et en apparence très-peu soigneux de plaire, il sut faire, dans un temps de bigoterie et d'adulation, une fortune assez grande, que pourtant il ne dut pas à son mérite, car c'étoit un général de peu de réputation. En 1688, on lui donna le cordon-bleu. Lorsqu'il le reçut, au lieu d'écrire au roi, « il ne remercia que M. de Louvois, et « recommanda au courrier de lui dire en même-temps que si « l'ordre l'empêchoit d'aller au cabaret et tels autres lieux, il le « lui renverroit. » C'est ce que raconte madame de La Fayette, qui d'ailleurs dit du bien de lui, au lieu que saint Simon le dénigre beaucoup. C'est à M. d'Uxelles qu'on attribue ce mot dit à quelqu'un qui demandoit pourquoi il ne s'étoit pas marié : « C'est que « je n'ai jamais trouvé un homme tel que j'aie désiré d'être son « père » *A. G.*

Cette marquise[1] a des soins de M. de La Garde dont vous vous sentirez; elle a les lettres qu'on a écrites à l'ambassadeur de Venise, et qui sont admirables. Il a fait un temps horrible ces jours passés, mais comme il dérangeoit un peu les desseins du prince d'Orange, tout le monde en étoit ravi. Je ne crois pas que le chevalier fasse le voyage de Fontainebleau. Pour moi, si je fais un tour à Brévanes[2], afin de marcher un peu, ce ne sera qu'après le siége de Philisbourg, qui est plus long qu'on n'avoit pensé, et qui m'occupe fort. Nous fûmes encore nous promener l'autre jour à Vincennes; cette solitude est aimable, car il n'y a qui que ce soit au monde. Jetez mes amitiés, mes compliments, mes embrassades, comme vous le jugerez à propos; je ne sais qui est avec vous, mais n'oubliez pas ma chère Pauline, préparez-la à m'aimer, je vous conjure de la baiser tout-à-l'heure pour l'amour de moi, je veux qu'elle m'ait cette obligation. Je ne saurois du tout m'accoutumer à ne plus trouver là-bas ma très-aimable comtesse.

[1] On a déjà observé que madame d'Uxelles étoit dans un commerce réglé de nouvelles avec M. de La Garde. *D. P.*

[2] Chez madame de Coulanges.

LETTRE MXXXIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 29 octobre 1688.

Nous attendons ce soir de vos nouvelles, et nous trouvons que nous sommes, vous et nous, tous les jours de la semaine occupés à nous écrire; nous nous réposons seulement le jour du Seigneur : toutes nos conversations sont de vous, et vous ne pouvez jamais être mieux louée que par ceux qui vous ont vue d'aussi près que nous, dans toutes les choses importantes que vous avez faites pour votre famille; surtout le procès nous enchante; mais votre modestie arrête ma plume; pour nous dédommager, il faut dire, comme Voiture à M. le prince : *Si vous saviez avec combien peu de respect et de crainte de vous déplaire nous vous admirons ici à bride abattue, vous verriez que nous ne vous aimons pas en aveugles :* en sorte que vous ne perdez rien avec nous de toutes les bonnes qualités que Dieu vous a données. Nous vous prions de les inspirer à votre fille, vous ne sauriez rien faire de plus utile pour elle.

Il nous semble que si M. de Grignan doit

faire quelque séjour à Avignon, vous ne feriez pas mal d'y aller avec lui, pour éviter les visites de votre arrivée, et pour ne point faire une double dépense : mais vous savez comme les conseils de loin sont téméraires : ainsi, ma très-chère, tout ce que vous ferez sera assurément le mieux. M. le chevalier a un peu mal à la main droite, il ne vous écrira pas long-temps, je m'offre d'être son secrétaire.

Voilà des lettres de notre petit homme, du 22 octobre; vous devez beaucoup espérer du soin qu'on a de vous le conserver. Vous voyez comme la fanfaronnade de ces deux volontaires a été punie[1] : il vaut mieux être sage. Écrivez à M. Courtin; son fils est mort, et par les nôtres, qui lui ont donné les coups mortels, le croyant, la nuit, un des ennemis. Adieu, ma très-chère et trop aimable : j'étois hier chez madame de La Fayette; madame la princesse y vint : on avoit conté auparavant qu'un courtisan avoit dit au roi : « Sire, vous prenez des loups comme Mon-« SEIGNEUR, et il prend les villes comme votre « Majesté. » Quand nous n'aurons plus Philisbourg sur les épaules, nous vous dirons des bagatelles; mais jamais je ne pourrai vous dire à quel point vous m'êtes chère. J'embrasse tous mes chers Grignan. Je trouve Pauline bien avancée d'avoir

[1] MM. de Bouligneux et d'Amanzé.

lu les *Métamorphoses;* on ne revient point de là à *la Guide des pécheurs:* donnez, donnez-lui hardiment *les Essais de morale.* On voit à ses réponses qu'elle a beaucoup d'esprit et de vivacité. Joignez cela avec beaucoup d'envie de vous plaire, et vous ferez une merveille de cette petite cire molle que vous tournerez comme vous voudrez. Parlez-lui de ce qui lui convient, comme je vous ai ouïe souvent parler à votre fils; de la manière dont vous me la représentez, elle en profitera à vue-d'œil, et cela vous fera un grand amusement et une occupation digne de vous, et selon Dieu, et selon le monde.

LETTRE MXXXV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, le jour de la Toussaint 1688.

Il y a long-temps que je n'ai passé cette fête à Paris, j'y suis tout étonnée. Nous aurons ce soir une agréable musique de cloches : Corbinelli en seroit ravi; moi, je les souffrirai, parce que je ne suis pas dans ma gaieté ordinaire. Nous sommes si empêchés à prendre Philisbourg, que je ne voudrois pas m'éloigner un moment des nouvelles, c'est ce qui fait, ma chère enfant, que je

vous plains à l'excès d'être si long-temps à la merci de votre imagination, qui est la plus cruelle et la plus dévorante compagnie que vous puissiez avoir. M. de Vauban a mandé au roi de songer à un gouverneur pour cette belle conquête[1]. On vouloit croire que la place[2] seroit à nous aujourd'hui, et pour surprendre, et pour faire honneur au jour de la naissance de M. le dauphin[3]. Voilà des lettres de votre enfant, il revient de descendre la tranchée : MONSEIGNEUR y est tous les jours : le marquis est gaillard, il écrit joliment à *Martillac*, j'ai envie qu'elle soit auprès de vous. Je plains infiniment le chevalier, la goutte le chicane, tantôt à une main, tantôt à l'autre, et souvent des douleurs et d'assez méchantes nuits. Je voudrois bien pouvoir adoucir ses maux; mais il est accoutumé à vos soins, qui sont si consolants et si précieux, qu'on ne fait, en vérité, qu'une pauvre représentation. Nous mangeons ensemble dans cette petite chambre : je suis destinée pour cette pauvre cellule : le café est tout-à-fait disgracié; le chevalier croit qu'il l'échauffe, et qu'il met son sang en mouvement; et moi en même temps, bête de compagnie, comme vous

[1] Le roi nomma M. de Bordes.

[2] Philisbourg capitula dès le 29 octobre; la garnison en sortit le premier novembre.

[3] Né le 1er novembre 1661.

me connoissez, je n'en prends plus; le riz prend la place : je me garde le café pour cet hiver. Vous ne parlez point de votre santé : ah! que je crains vos nuits, et la surprise de l'air de Grignan! que cette bise qui vous a tant fait avaler de poudre a été désobligeante et incivile! ce n'étoit pas ainsi qu'il falloit vous recevoir! Je vous avoue que je tremble pour votre santé; la mienne est tout-à-fait remise, je dors mieux, ma langue n'est plus une méchante langue, elle est toute rendue à son naturel. Il y a des temps, et des jours, et des nuits difficiles à passer; et puis, sans pouvoir jamais être consolée ni récompensée de ce qu'on a perdu, on se retrouve enfin dans son premier état, par la bonté du tempérament : c'est ce que je sens présentement, comme si j'étois une jeune personne. J'ai en perspective de vous aller voir, et cette pensée me fait subsister. Je comprends que vous êtes tout en l'air par le dérangement de votre assemblée; vous serez donc, comme je le souhaitois, hors de l'air de Grignan; je vous proposois sans chagrin d'aller à la Garde pour éviter cette respiration de pierre de taille en l'air, qui fait mourir tout le monde à Maintenon. Je suis persuadée que vous êtes aimée dans votre famille! eh, bon Dieu! comment pourroient-ils ne vous pas aimer? Quand ils feront réflexion à ce que vous êtes pour leur maison, à la manière

dont vous vous y êtes transmise, et livrée, et abymée, et à tout ce que vous y avez fait de considérable; je prends à témoin M. de La Garde; joignez à cela qu'ils sont fort honnêtes gens, et que si l'on a quelquefois des humeurs et des chagrins, il faut que le moment d'après ils avouent que, par votre conduite et vos actions, vous avez acquis un droit sur tout ce nom. Je vois que le bâtiment du coadjuteur ira bien, il a du courage; mais celui du Carcassonne vous tourmentera tout l'été, c'est une chose cruelle. Voici un abord un peu violent, c'est un bonjour et des compliments sur Avignon; il faut que cela se passe. C'est un bonheur au moins de ne point voir de visages nouveaux.

L'abbé Bigorre est vraiment le meilleur ami et le plus aimable hôte qu'on puisse souhaiter; le chevalier s'en accommode fort bien. Mademoiselle de Méri trouve ici de la société; mais sa chambre[1] nous fait mourir. Que faites-vous de Pauline? pourquoi ne la mèneriez-vous pas avec vous? Je l'ai dépeinte à madame de La Fayette, elle ne croit pas que vous puissiez ne point vous y attacher : elle vous conseille d'observer la pente de son esprit, et de la conduire selon vos lumières : elle approuve extrêmement que vous

[1] Mademoiselle de Méri étoit venue occuper la chambre de madame de Grignan. *D. P.*

causiez souvent avec elle, qu'elle travaille, qu'elle lise, qu'elle vous écoute, et qu'elle exerce son esprit et sa mémoire.

Madame de Lavardin est bien aise que ce pauvre Jarzé soit hors de danger; sa mère et sa femme sont ici, à demi-consolées de ce qu'il ne vivra plus que dans son château avec elles, et avec ses amis en province et à Paris. Je ne crois pas qu'on fasse aucun siége après Philisbourg : en vérité, c'est assez, comme vous dites, avant dix-sept ans[1]. Sanzei est à la guerre tout comme les autres. Adieu, ma très-aimable, ah! ne croyez pas que nous puissions cesser de vous regretter, ni jamais nous accoutumer à ne vous voir plus briller dans cette maison.

LETTRE MXXXVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, jour de la Toussaint 1688, à neuf heures du soir.

Philisbourg est pris, ma chère enfant, *votre fils se porte bien.* Je n'ai qu'à tourner cette phrase de tous côtés, car je ne veux point changer de discours. Vous apprendrez donc par ce billet que

[1] Le marquis de Grignan étoit né en novembre 1671. *D. P.*

votre enfant se porte bien, et que Philisbourg est pris. Un courrier vient d'arriver chez M. de Villacerf, qui dit que celui de MONSEIGNEUR est arrivé à Fontainebleau pendant que le père Gaillard prêchoit; on l'a interrompu, et on a remercié Dieu dans le moment d'un si heureux succès et d'une si belle conquête. On ne sait point de détail, sinon qu'il n'y a point eu d'assaut, et que M. du Plessis disoit vrai, quand il assuroit que le gouverneur faisoit faire des chariots pour porter son équipage. Respirez donc, ma chère enfant, remerciez Dieu premièrement : il n'est point question d'un autre siége, jouissez du plaisir que votre fils ait vu celui de Philisbourg; c'est une date admirable, c'est la première campagne de M. le dauphin : ne seriez-vous pas au désespoir qu'il fût seul de son âge qui n'eût point été à cette occasion, et que tous les autres fissent les entendus! Ah! mon Dieu, ne parlons point de cela, tout est à souhait. C'est vous, mon cher comte, qu'il en faut remercier : je me réjouis de la joie que vous devez avoir; j'en fais mon compliment à notre coadjuteur, voilà une grande peine dont vous êtes tous soulagés. Dormez donc, ma très-belle; mais dormez sur notre parole : si vous êtes avide de désespoirs, comme nous le disions autrefois, cherchez-en d'autres; car Dieu vous a conservé votre cher enfant : nous

en sommes transportés, et je vous embrasse dans cette joie avec une tendresse dont je crois que vous ne doutez pas.

LETTRE MXXXVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 3 novembre 1688.

Votre cœur doit être bien à son aise; vous ne recevrez plus de lettres qui ne vous assurent de la santé de votre cher enfant. Laissez-vous aller un peu à la douceur de n'être plus dans les transes et les justes frayeurs d'un péril qui est passé : songez au plaisir qu'aura votre fils de bien faire sa cour, et d'avoir été à la première occasion où MONSEIGNEUR a commencé le personnage de conquérant : vous voyez mieux que moi tous les agréments de cette date. Il faut espérer que M. le chevalier sera en état d'aller à la cour, c'est un de vos malheurs que le dérangement de sa santé. Cette souris de douleur qui lui court à une main, puis à l'autre, est aujourd'hui sur le genou, et l'a empêché d'aller dîner chez Dangeau, comme il le croyoit hier; cela est pitoyable, mais comme il n'y a rien de violent, s'il peut enfin

aller à Versailles, c'est de lui, ma très-chère, que vous recevrez de bons et de véritables services, soutenu de la présence du marquis, qui est un petit homme considérable, et qui a fait son devoir aussi bien que pas un dans cette campagne. Il est froid, il est hardi, il est appliqué; il s'amusa l'autre jour à pointer deux pièces de canon, comme s'il eût tiré au blanc à Livry.

A propos de Livry, pour vous faire voir qu'on est blessé partout, M. de Méli tira il y a quelques jours, comme il a accoutumé, dans notre forêt; son fusil lui creva dans la main, et la lui maltraita de manière qu'il a fallu lui couper le bras fort près du coude, tout comme à Jarzé : il est ici près chez madame Sanguin. J'ai cru qu'en faveur de Livry il falloit vous conter cette histoire. Celle du père Gaillard est plus agréable : il prêchoit le jour de la Toussaint; M. de Louvois vint apprendre que Philisbourg étoit pris; le roi fit signe, le père Gaillard se tut; et, après avoir dit tout haut la nouvelle, le roi se jeta à genoux pour remercier Dieu, et puis le prédicateur reprit son discours avec tant de prospérité, que mêlant sur la fin Philisbourg, MONSEIGNEUR, le bonheur du roi, et les graces de Dieu sur sa personne et sur tous ses desseins, il fit de tout cela une si bonne sauce que tout le monde pleuroit. Le roi et la cour l'ont loué et admiré; il a reçu mille com-

pliments; enfin, l'humilité d'un Jésuite a dû être pleinement contente [1]. Je goûte fort la réponse de M. de Vendôme pour M. d'Aix [2]; puisque ce gouverneur le veut bien, celui qui tient sa place doit le vouloir aussi. Madame de La Fayette me disoit encore avant-hier qu'elle fut charmée de la manière noble et indifférente dont M. de Grignan traita ce chapitre chez elle : vous voyez qu'il prenoit le bon parti, et que même il donna l'affaire à démêler à M. d'Aix lui-même. Cette manière fort adroite fait qu'il ne doit pas présentement avoir l'ombre d'un chagrin. Vous me direz un peu des nouvelles de votre assemblée.

Vos Suzes me verront ici; ils aiment comme vous madame de Lavardin. Le comte de Gramont veut à toute force M. de Gordes; M. de Langres [3] fait sur cela un fort bon personnage; il leur a livré son neveu : « Tenez, Monsieur, le voilà; faites-« le assez sage pour comprendre qu'il sera trop « heureux d'épouser mademoiselle votre fille; je « ne demande pas mieux, j'aime mon nom et ma « maison, travaillez. » Sur cela, le comte et sa femme vont causer avec ce garçon qui est à

[1] Le mot *humilité* présente ici un sens ironique. Madame de Sévigné ne vante guère autrement les vertus jésuitiques. *G. D. S. G.*

[2] Daniel de Cosnac, archevêque d'Aix.

[3] Louis-Marie-Armand de Simiane de Gordes, évêque de Langres. *D. P.*

Chaillot dans une petite maison de M. de Vivonne; ils s'entretiennent avec lui; mais ce garçon a souverainement deux choses, une grande *défiance*, et une grande *incertitude*; de sorte qu'il se jette à l'écart à tout moment. Ils continuent pourtant leur entreprise; mais ils n'en viendront à bout que le jour qu'ils auront trouvé l'invention de lier le vent et de fixer le mercure. Il n'est pas si difficile d'arrêter la pauvre madame de S.... Ah! que je la plains à l'âge qu'elle a, avec dix enfants, d'être encore tourmentée des passions! c'est sa destinée. Adieu, ma très-chère bonne; voilà bien de la conversation, car c'est ainsi qu'on peut appeler nos lettres; si celle-ci vous ennuie, j'en suis fâchée, car je l'ai écrite de bon cœur, et *currente calamo*.

LETTRE MXXXVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 3 novembre 1688.

J'ai été si occupée, mon cher cousin, à prendre Philisbourg, qu'en vérité je n'ai pas eu un moment pour vous écrire. Je m'étois fait une suspension de toutes choses, à tel point que j'étois

comme ces gens dont l'application les empêche de reprendre leur haleine. Voilà donc qui est fait, Dieu merci; je soupire comme M. de La Souche[1], je respire à mon aise. Et savez-vous pourquoi j'étois si attentive? c'est que ce petit marmot de Grignan y étoit. Songez ce que c'est qu'un enfant de dix-sept ans qui sort de dessous l'aile de sa mère, qui est encore dans les craintes qu'il ne soit enrhumé. Il faut que tout d'un coup elle le quitte pour l'envoyer à Philisbourg, et qu'avec une cruauté inouïe pour elle-même, elle parte avec son mari pour aller en Provence, et qu'elle s'éloigne ainsi des nouvelles dont on ne sauroit être trop proche; et qu'enfin quinze jours durant, elle tourne le dos, et ne fasse pas un pas qui ne l'éloigne de son fils, et de tout ce qui peut lui en dire des nouvelles. Je m'effraie moi-même en vous écrivant ceci; et je suis assurée qu'aimant cette comtesse comme vous l'aimez (car vous savez bien que vous l'aimez), vous serez touché de son état. Il est vrai que Dieu la console de ses peines, par le bonheur de savoir présentement son fils en bonne santé. Elle sera six jours plus long-temps en peine que nous; et voilà les peines de l'éloignement. Voilà donc cette bonne place prise. MONSEIGNEUR y a fait des

[1] Ou *Arnolphe*. (*Voyez* la scène V du deuxième acte de l'*École des Femmes*.)

merveilles de fermeté, de capacité, de libéralité, de générosité et d'humanité; jetant l'argent avec choix, disant du bien, rendant de bons offices, demandant des récompenses, et écrivant des lettres au roi qui faisoient l'admiration de la cour. Voilà une assez belle campagne : voilà tout le Palatinat, et quasi tout le Rhin à nous : voilà de bons quartiers d'hiver : voilà de quoi attendre en repos les résolutions de l'empereur et du prince d'Orange. On croit celui-ci embarqué : mais le vent est si bon catholique, que jusques ici il n'a pu se mettre à la voile. On dit que M. de Schomberg est avec lui. C'est un grand malheur pour ce maréchal et pour nous. Les affaires de Rome vont toujours mal.

Mais qu'est-ce que j'ai ouï parler de deux mille francs de pension à M. de Bussy, et assurance d'une place qui lui conviendra? Pour moi je comprends que cela s'adresse à monsieur votre fils, et, en attendant que j'aie démêlé ce bruit, je vous en fais mes compliments, mon cher cousin, et à vous, ma nièce, et je me réjouis de ce commencement. Il n'avoit pas suivi MONSEIGNEUR ; ce bien lui est venu lorsqu'il y pensoit le moins.

Corbinelli est en Normandie avec le lieutenant civil. Je crois que vous savez que pour ôter toute inquiétude à madame de Montataire, le *chanoine* (*madame de Longueval*) a pris la peine

de se laisser mourir : vraiment cela est d'une honnêteté dont je ne la croyois pas capable, car elle m'avoit assuré, il n'y a pas long-temps, qu'elle savoit bien qu'elle ne gagneroit jamais rien contre la Montataire, mais qu'elle aimoit mieux se tourmenter à l'excès que de la laisser en repos. Je souhaite qu'elle n'ait pas porté ce sentiment-là en l'autre monde[1].

Vous savez les nouvelles des morts et des blessés de Philisbourg; mais je vous apprends les morts toutes simples de mesdames de Mesmes[2] et de Château-Gontier, et puis nous irons après les autres; j'y pense toujours, mon ami.

LETTRE MXXXIX.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 14 novembre 1688.

Je savois si bien votre occupation à Philisbourg, Madame, que je ne vous ai point écrit depuis l'ouverture de la tranchée. Je comprends bien vos craintes pour le marmot de Grignan, et votre douleur pour l'absence de sa mère. M. d'Autun m'a dit que vous lui aviez écrit de-

[1] *Voyez* la lettre ci-dessus, 25 octobre.

[2] *Idem* 8 octobre.

puis quelques jours, et qu'il n'avoit pas trouvé dans votre lettre cette gaieté qui les rend d'ordinaire si agréables. Je lui dis que vos alarmes pour le petit de Grignan, et votre chagrin pour le départ de la belle comtesse, ne vous laissoient tout au plus que de la raison, mais une raison sans graces et sans ornements, et qui ressembloit à ces beautés malades en qui l'on reconnoissoit encore quelques beaux traits. Je suis entré dans tous les chagrins et dans toutes les inquiétudes qu'a eus la belle Provençale sur votre sujet, et sur celui de son fils; mais enfin la voilà délivrée d'une partie de ses maux : avec un peu de patience, elle sortira de l'autre. J'ai bonne opinion du roi d'Angleterre; il est au moins aussi brave que le prince d'Orange : jusqu'ici il n'a pas été aussi malheureux que lui.

Au reste, ma chère cousine, la fortune s'est un peu raccommodée avec moi, ou, pour parler plus chrétiennement, Dieu a touché le cœur du roi sur mon sujet. Je lui écrivis il y a six semaines, et le bon succès qu'a eu cette lettre mérite bien que je vous en envoie la copie. Il dit au duc de Noailles qui la lui présenta au sortir de son prie-Dieu : — Gardez-la-moi pour ce soir. — Vous jugez bien, ma chère cousine, où il la lut [1]. Mais enfin, quatre jours après il donna deux

[1] Chez madame de Maintenon. *M.*

mille francs de pension au marquis de Bussy, avec promesse de la première place vacante qui lui conviendroit, et il donna à l'abbé de Bussy un prieuré de deux mille livres de rente.

Madame de Longueval, comme vous dites, vient de délivrer madame de Montataire de beaucoup de peines, car madame de Bussy, qui est son héritière, ne fatiguera pas sa fille par la chicane[1]. Nous savons tous les morts et tous les blessés de Philisbourg, mais nous ne savions pas celles de mesdames de Mesmes et de Château-Gontier. Je ne m'en soucie non plus qu'elles ne se soucieroient de la mienne si elles m'avoient survécu. Je sais bien que nous irons après elles, ma chère cousine, j'y songe comme vous, mais je n'en suis pas plus triste.

LETTRE MXL.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADEMOISELLE DE SCUDERI.

Mardi. . . . . (1688.)

Que voulez-vous dire de rare mérite, Mademoiselle? Peut-on nommer ainsi un autre mérite que le vôtre? j'en suis si persuadée, que si j'étois

[1] *Voir* la lettre du 6 juillet 1680.

véritablement endormie, tous mes songes ne seroient que sur ce point. Mais croyez, Mademoiselle, que je ne le suis point, que je pense très-souvent à vous comme il y faut penser : tout mon crime, c'est de ne point témoigner des sentiments si justes et si bien fondés; mais attaquez-moi dans quelque moment que ce puisse être, et vous me retrouverez tout entière comme dans le temps où vous avez été la plus persuadée de mon amitié. Ce sont des vérités que je vous dis, Mademoiselle; elles ne sauroient être mal reçues de vous. Je suis, comme vous voyez, le contraire d'une hypocrite d'amitié : pourroit-on dire qu'on est une hypocrite d'oubli?

Je vous rends mille graces de vos livres; j'en avois ouï parler, je les souhaitois, et vous m'avez donné une véritable joie. L'agrément de ces *conversations* et de cette morale ne finira jamais; je sais qu'on en est fort agréablement occupé à Saint-Cyr [1]; je m'en vais lire avec plaisir cette marque obligeante de votre souvenir. Conservez-le-moi, Mademoiselle, puisque je suis à vous par mille raisons. Ah! si vous entendiez comme je parle de vous, vous reconnoîtriez bien certainement..... (*Le reste manque*).

[1] C'est la suite des *Conversations de morale*, par mademoiselle de Scuderi, dont madame de Sévigné parle dans ses lettres du 25 septembre 1680, et du 11 septembre 1684. *G. D. S. G.*

LETTRE MXLI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 5 novembre 1688.

Je pris hier une petite médecine à la mode de mes capucins; c'étoit pour purger ma santé : elle ne fit aussi que balayer grossièrement, c'est leur fantaisie : je m'en porte en perfection. J'ai été un peu fâchée de ne vous point voir prendre possession de cette chambre dès le matin, me questionner, m'épiloguer, m'examiner, me gouverner et me secourir à la moindre apparence de vapeur. Ah! ma chère enfant, que tout cela est doux et aimable! que j'ai soupiré tristement de ne plus recevoir ces marques si naturelles de votre amitié, et ce café que vous prenez, et cette toilette qui arrive, et votre compagnie du matin, qui vous cherche et qui vous suit, et contre laquelle mon rideau me sert de cloison. En vérité, ma fille, on perd infiniment quand on vous perd : jamais personne n'a jeté des charmes dans l'amitié comme vous faites; je vous le dis toujours, vous gâtez le métier; tout est plat, tout est insipide, quand on en a goûté. M. de La Garde m'en avoit parlé autrefois de cette manière, et j'avois cru,

dans quelques occasions, que vous me cachiez cruellement tous ces trésors : mais, ma chère enfant, vous me les avez découverts; je connois votre cœur tout parfait, tout plein de tendresse et d'amitié pour moi; c'est un bonheur dont vous voulez me consoler dans la fin de ma vie, et qui n'est traversé que par votre absence; mais, ma belle, ce fonds ne se dissipe point, et l'absence finira.

M. le chevalier m'étoit venu voir : il s'en retourna avec cette douleur qui trotte justement sur le pied; c'est un grand chagrin pour lui, et un grand malheur pour vous : à quoi ne vous seroit-il point bon à Versailles, et pour votre fils, et pour vos affaires? Il ne faut point s'arrêter sur cet endroit, Dieu le veut; sans cette pensée, que feroit-on? Mademoiselle de Méri voulut venir me garder; il lui prit une vapeur si terrible, qu'elle fut contrainte de s'enfuir. Voilà comme notre pauvre hôtel est quelquefois un hôpital. L'abbé Bigorre est, en vérité, la consolation de tous les appartements : j'ai voulu vous dire tout ceci, en attendant vos lettres.

A cinq heures du soir.

Il fait un temps épouvantable. Vos lettres ne sont pas venues. Je suis dans la chambre du chevalier, je le garde; moi indigne : il est au lit; il vous écrira pourtant, car son mal est au ge-

nou : il croit à tout moment en être quitte. Nous causions tantôt de votre fils, nous l'attendrons ici. Il ne lui paroît pas que le marquis doive aller en Provence, ce seroit une dépense assez inutile : il vaut mieux qu'il profite cet hiver de sa belle campagne. Nous trouvions aussi que M. du Plessis, avec mille bonnes qualités, va être un peu pesant sur vos coffres, et inutile au marquis; car il n'est guère question de gouverner à la cour, et encore moins à l'armée. C'est demain, ma chère enfant, que votre cœur sera épanoui, que vous apprendrez que *Philisbourg est pris, et que votre fils se porte bien*. On ne doute point ici que Manheim ne se soit rendu sans se faire prier et brûler par nos bombes. Dormez donc en repos, et commencez, le plus tôt que vous pourrez, à mettre en usage toutes vos bonnes intentions.

On dit que le prince d'Orange est embarqué, et qu'on a entendu tirer plusieurs coups de canon : mais il y a si long-temps qu'on dit la même chose, que je ne vous le donne pas encore pour assuré[1]. Adieu, ma très-chère et très-aimable : plus on voit les sentiments de certaines gens, plus on est charmé des vôtres. Je ne parle pas de Bretagne; j'en suis contente : mais je vous conterai quelque jour une bagatelle d'ingrati-

[1] Les politiques de salons ne prévoyoient point ce que la cour redoutoit. *G. D. S. G.*

tude, que j'ai contée au chevalier, et à laquelle je ne penserai plus, puisque je l'ai dite. Madame de Castries sort d'ici, elle vous fait cent mille compliments sur l'heureux succès de Philisbourg; et moi je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE MXLXII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 8 novembre 1688.

C'est aujourd'hui que vous partez, ma très-chère Comtesse, nous vous suivons pas à pas. Voilà un fort beau temps; la Durance ne doit pas être si terrible qu'elle l'est quelquefois. Il est vrai que c'est comme par dépit que vous vous éloignez toujours de nous; à la fin, vous vous trouverez sur le bord de la mer. Dieu veut qu'il y ait dans la vie des temps difficiles à passer; il faut tâcher de réparer, par la soumission à ses volontés, la sensibilité trop grande que l'on a pour ce qui n'est point lui. On ne sauroit être plus coupable que je le suis à cet égard.

M. le chevalier est bien mieux. Ce qui est cruel, c'est que le temps qui lui est bon, est justement celui qui peut détrôner le roi d'Angle-

terre ; et ces jours passés il crioit et souffroit beaucoup, quand le vent et la tempête dissipoient la flotte du prince d'Orange; il se trouve malheureux de ne pouvoir accorder l'intérêt de sa santé avec le bien de l'Europe; car la joie est universelle de la déroute de ce prince, dont la femme est une Tullie. Ah! qu'elle passeroit bravement sur le corps de son père[1]! Elle a donné procuration à son mari pour prendre possession du royaume d'Angleterre, dont elle dit qu'elle est héritière; et si son mari est tué, car son imagination n'est point délicate, c'est M. de Schomberg qu'elle charge d'en prendre possession

[1] Tullie, fille de Servius Tullius, roi des Romains, et femme de Tarquin-le-Superbe, consentit au meurtre de son père, pour faire monter plus tôt son mari sur le trône. L'histoire ajoute qu'elle fit passer son chariot sur le corps tout sanglant de l'auteur de ses jours. Cette allusion historique pouvoit s'appliquer à Marie Stuart, fille de Jacques II et femme de Guillaume-Henri de Nassau, prince d'Orange, qui, de concert avec son mari, détrônoit le roi d'Angleterre, son père. A ce sujet, Pavillon écrivoit à Madame de Pélissari : « Il faudroit prendre garde de trop près à « ce que l'on fait, avec des enfants d'un pareil mérite ; et je ne « connois point de père qui en voulut de si habile à succéder. » C'est encore Pavillon qui dit :

Cette princesse est fort aimable;
Elle est, si vous voulez, en tout incomparable :
Elle a de la bonté, de l'esprit, du savoir,
Et toutes les vertus ensemble;
Mais Dieu vous préserve d'avoir,
Une fille qui lui ressemble.

G. D. S. G.

pour elle[1]. Que dites-vous de ce héros qui gâte si cruellement la fin d'une si belle vie? Il a vu couler à fond devant lui l'Amiral qu'il devoit monter; et comme le prince et lui alloient les derniers, suivant la flotte qui étoit à la voile par un temps admirable, quand ils virent tout d'un coup la tempête effroyable, ils retournèrent au port, le prince avec son asthme et fort incommodé, et M. de Schomberg avec bien du chagrin. Il n'est rentré avec eux que vingt-six vaisseaux; tout le reste est dissipé vers la Norwège, vers Boulogne. M. d'Aumont a envoyé un courrier au roi, lui dire qu'on avoit vu des vaisseaux à la merci des vents, et quelques marques de débris et de naufrage. Il y a eu une flûte périe devant les yeux du prince d'Orange, sur laquelle étoient neuf cents hommes. Enfin, la main de Dieu s'est

[1] Frédéric-Armand, comte de Schomberg, maréchal de France, eut permission de se retirer du service du roi en 1685. Ce fut à cause de la religion protestante dont il faisoit profession. Il fut ministre d'état, et généralissime des armées de l'électeur de Brandebourg, et passa en Angleterre, en 1688, avec le prince d'Orange; il avoit d'ailleurs eu beaucoup à se plaindre de la cour et même de Turenne, pendant la guerre de la Hollande, comme il appert suivant une notice sur ce général, dans les *Fragments historiques de Racine*. *A. G.* Louis XIV sentit trop tard la perte d'un guerrier à qui il devoit une partie de sa gloire militaire. C'est surtout à la bataille décisive de la Boyne, que ce prince reconnut l'irréparable faute de la révocation de l'édit de Nantes, qui plaça Schomberg à la tête des proscrits du royaume. *G. D. S. G.*

visiblement appesantie sur cette flotte : il pourra en revenir beaucoup, mais de long-temps ils ne seront en état de faire du mal, et il est certain que la déroute a été grande, et dans le moment qu'on l'espéroit le moins; cela a toujours l'air d'un miracle et d'un coup de la Providence. Je ne devrois point vous parler de cette grande nouvelle, les gazettes en sont pleines : mais comme nous le sommes aussi, et qu'on ne parle d'autre chose, cela se trouve naturellement au bout de la plume. Voulez-vous encore un petit mot des blessures qui arrivent ailleurs qu'au siége de Philisbourg? c'est le chevalier de Longueville. La ville étoit prise; MONSEIGNEUR venoit voir passer la garnison : ce petit chevalier monta sur le revers de la tranchée, pour regarder je ne sais quoi : un soldat, croyant tirer une bécassine, tire ce petit garçon, qui en meurt le lendemain : voilà une mort aussi bizarre que sa naissance [1]. Je vous ai mandé que Méli, capitaine de Livry, ayant voulu tirer un fusil chargé depuis long-temps, le fusil lui creva dans la main, et qu'on a été obligé de lui couper le bras, comme à Jarzé : il en est mort enfin ici près chez madame

[1] Charles-Louis d'Orléans, fils naturel de Charles-Pâris d'Orléans, duc de Longueville, tué au passage du Rhin en 1672, et de la maréchale de la Ferté. (*Voyez* la lettre du 20 juin 1672, tome III, page 68.)

Sanguin. Voilà une nouvelle pour le marquis, malgré le peu d'intérêt qu'il prend aujourd'hui à notre pauvre Livry : j'avoue que tous les souvenirs que vous en conservez flattent l'attachement que j'ai eu pour cet aimable séjour, et le regret que j'ai de ne plus l'avoir. M. de La Bazinière est mort de la gangrène à la jambe, mais comme un Mars; il a bientôt suivi sa fille[1], dont il se plaignoit encore depuis qu'elle fut morte.

Je souhaite fort d'apprendre comment vous vous trouvez de vous être encore éloignée de moi. Vous ne devez pas regretter Grignan dans l'état où vous l'avez laissé. J'ai foi à l'envie qu'a le coadjuteur d'achever son bâtiment; mais j'en ai encore plus à la longueur infinie de celui de M. de Carcassonne : vous souffrez tout cela avec une patience admirable; on parleroit un an sur ce chapitre. J'ai écrit à M. de La Garde pour le bien remercier de la tendre et solide amitié qu'il a pour vous; je ne crains pas qu'il change : on ne sort point de vos mains, ni de celles de Pauline, pour laquelle il me paroît avoir une véritable inclination. Je vous ai mandé que le café est tout-à-fait mal à notre cour; mais, par la même raison, il pourra revenir en grace : pour moi, qui suis bête de compagnie, vous voyez bien que

[1] Femme de Jean-Jacques de Mesmes, président à mortier au parlement de Paris.

je n'y songe plus ; j'aurois cependant tort de m'en plaindre, jamais il ne m'en a donné aucun sujet. Ne soyez point en peine de ma santé, elle est très-bonne; ne me plaignez que de n'avoir point ma chère fille, qui me fait une si aimable et si charmante occupation, et sans laquelle ma vie est toute creuse. Faites un compliment pour moi à M. d'Aix, afin de voir comme il se souviendra de moi[1]. Je crois que M. de Vendôme ayant réglé l'affaire vous ne devez plus rien disputer; il faut vivre en paix, et jouir de sa bonne et vive conversation : toute autre conduite est pour le divertissement des Provençaux, et ne vous est bonne, ni à la cour, ni dans la province. Madame de La Fayette trouve que M. de Grignan faisoit fort bien de traiter cette affaire avec la noble indifférence, qui lui parut chez elle; cela fait qu'il n'a rien perdu. Elle le conjure, et M. d'Aix aussi, et vous, ma belle, de vivre en ce pays-là, en gens de la cour qui se sont vus, et qui se reverront à Versailles. Bien des amitiés à ce cher comte et à notre coadjuteur; et si vous voulez embrasser Pauline pour moi, vous lui ferez un grand plaisir ; car je suis assurée qu'elle vous adore; c'est la manière de vous aimer.

[1] *Voyez* le portrait que fait l'abbé de Choisy de cet évêque, tome III, page 179, note 1.

LETTRE MXLIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 10 novembre 1688.

Les souvenirs que vous avez de notre petite abbaye *(de Livry)* me vont droit au cœur : il me semble que la tendresse que vous avez pour ce lieu est une branche de l'amitié que vous avez pour moi. Il est vrai que le chevalier nous fit un grand affront pour la dernière fois : malgré tout ce qu'il avoit signé sur ce joli séjour, il n'y avoit entre eux qu'une apparence d'honnêteté; car dans le fond, il ne l'aimoit point; et le serein de son côté ne le ménageoit guère : ainsi nous avions toujours ce sujet de le quereller; mais, hélas! ma chère enfant, cela n'est que trop fini pour jamais!

Je crois que la santé du chevalier lui permettra d'aller à Versailles; ce sera un grand bonheur pour vous et pour votre enfant, qui doit bientôt y revenir. Dormez donc, ma fille, car vous ne devez plus vous inquiéter : tout est à souhait, et pour la sûreté, et pour la réputation naissante du marquis. Le chevalier vous aura fait part de

tout le bien que M. de Montégut[1] lui en mande. Voilà ce que vous désiriez : il est, avant dix-sept ans, un vieux mousquetaire, un volontaire qui a vu un fort beau siége, et un capitaine de Chevau-légers : mais je trouve plaisant que c'est vous qui avez fait cette compagnie : sans vous, elle eût été épouvantable : vous êtes donc bonne à toutes sortes de choses, vous ne vous renfermez pas dans la parfaite capacité d'un procès.

Le pauvre Saint-Aubin est dans un desséchement qui le menace d'une fin prochaine : je fus hier chez lui, une partie du jour, avec mademoiselle de Grignan[2]; et je m'en vais, après-dîner, à Brevannes, faire la Saint-Martin : il fait le plus beau temps du monde : madame de Coulanges m'y souhaite, il y a six semaines; mais j'avois Philisbourg à prendre. J'y serai présentement quelques jours; j'y recevrai vos lettres, et vous écrirai : je marcherai un peu, c'est en faisant de l'exercice que je reposerai mon corps et mon esprit de tout ce que j'ai souffert, et pour vous, et pour votre enfant. Je me porte parfaitement bien, je me suis purgée, et le lendemain je donnai encore une dernière façon pour vous

[1] Capitaine de cavalerie dans le régiment de M. le chevalier de Grignan. *D. P.*

[2] Mademoiselle de Grignan n'étoit restée que peu de mois aux Carmelites (*Voyez* la lettre 910, tome VII, page 411).

plaire. Je voudrois être assurée que vous fussiez aussi bien que moi, et que l'air de Provence ne vous dévorât point. Mandez-moi sincèrement votre état, et si, avec tant d'inquiétudes et de mauvaises nuits, vous n'êtes pas fort amaigrie. Madame de La Fayette vous prie d'aimer Pauline; elle voit fort bien, dit-elle, que cette enfant est jolie, et veut, comme madame de Lavardin, que vous ne refusiez point un bon parti; elles vous embrassent toutes deux. Le marquis de Jarzé se porte bien, je le condamne à quitter la guerre, et à vivre doucement chez lui : qu'est-ce qu'un homme avec un bras gauche, qui tient la bride du cheval, sans avoir rien de l'autre côté pour se défendre? Je ne réponds point à tout ce que vous me dites sur l'écriture : pensez-vous que je prenne moins de plaisir que vous à notre conversation? Je me repose des autres lettres, quand je vous écris. Je conjure M. de Grignan d'être toujours dans les bons sentiments où il est; et M. le coadjuteur d'achever son bâtiment: il me disoit ici que rien n'étoit d'un meilleur air pour la maison, que de bâtir pendant le procès, je n'en convenois pas; mais ce qui seroit sans difficulté d'un mauvais air, c'est la honte qu'il y auroit à ne pas achever ce qui est commencé.

LETTRE MXLIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Brevannes [1], jeudi au soir 11 novembre 1688.

J'arrivai hier au soir ici, ma chère belle; voilà le vrai temps de commencer la campagne; mais il vaut mieux profiter de ce petit moment, où j'ai le plaisir de faire de l'exercice, après un an de résidence, que point du tout. Je ne me repens pas d'être demeurée si long-temps à Paris, j'avois Philisbourg à prendre, et à tirer notre enfant de ce siége; c'étoit assez d'affaires. Comme je n'ai plus aujourd'hui qu'à remercier Dieu, et de sa santé, et de votre repos, je viens faire mes actions de graces dans ce joli pays, j'y passerai quelques jours. Je crois que je portois malheur au chevalier, à force de lui souhaiter une bonne santé; car dès que j'ai eu le dos tourné, il a eu la force d'aller dîner chez l'abbé Têtu; j'en ai une véritable joie : je sais combien il souhaite d'aller à Versailles, et en voilà le chemin. Madame de Coulanges est encore plus aimable ici qu'à Paris; c'est une vraie femme de campagne : je ne sais

[1] Belle maison de campagne à quatre lieues de Paris, qui appartenoit alors au duc de Chaulnes. *A. G.*

où elle a pris ce goût, il paroît naturel en elle: *Fais ce que tu voudras*[1] est la devise d'ici; et il se trouve qu'on veut se promener beaucoup; car il fait fort beau : on lit, on est seule, on prie Dieu, on se retrouve, on fait bonne chère; je n'y suis que depuis vingt-quatre heures, mais on juge sur un échantillon.

J'attends demain une de vos lettres; ce n'est pas encore celle que je désire par-dessus les autres, qui est la réponse à la prise de Philisbourg; je souhaite de voir votre cœur dilaté, et dans une paix dont il a été éloigné depuis deux mois. Vous êtes aujourd'hui à Lambesc, ma chère Comtesse; que tout cet extrême éloignement renouvelle la séparation! Si vous aviez été tantôt romanesquement derrière une palissade, votre modestie auroit été bien embarrassée de tout ce que madame de Coulanges et moi nous disions de vous; car je n'en saurois faire les honneurs. Adieu, ma très-chère et très-aimable : c'est une chose bien douloureuse que d'être si loin de sa chère fille. Je m'en vais acheter ce livre de M. Le Tourneux[2]

[1] *Voyez* une des notes de la lettre du 8 octobre précédent.

[2] Ouvrage posthume de M. Le Tourneux, qui parut en 1688. Il a été réimprimé plusieurs fois. Nicolas Le Tourneux, fameux écrivain du 17e siècle, fut l'ami de Thomas du Fossé, de Le Maître de Sacy, de Santeuil et de la maison de Port-Royal. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages ascétiques fort estimés, entre autres l'*Année chrétienne*. Il n'eut pas moins de réputation comme

des Règles de la vie chrétienne, il fait un grand bruit; j'y trouverai peut-être la grace d'être plus soumise que je ne le suis aux ordres de la Providence.

DE MADAME DE COULANGES.

Madame de Sévigné est une marâtre, Madame : elle n'a point été jusqu'à Philisbourg avec monsieur votre fils; elle s'est contentée de coucher à la poste pour se trouver à l'arrivée des courriers. Je suis ravie de la véritable distinction qu'à eue ce joli *maillot*[1] que j'ai vu à Grignan : il s'en porte à merveille, et j'en ai une joie qui n'est pas tout-à-fait sur votre compte; car j'aime et estime les bonnes et solides qualités. M. de Montgivrault m'a mandé qu'il vous avoit trouvée belle comme le jour; j'ai peur que vous ne soyez pas si sensible à ce que je vous dis là, qu'à la gloire de M. votre fils; cela est quelquefois bien joli d'être

orateur de la chaire. Louis XIV demanda un jour à Boileau ce qu'étoit un prédicateur nommé Le Tourneux, auquel tout le monde couroit : *Sire*, répondit le poète, *Votre Majesté sait que l'on court toujours à la nouveauté : c'est un prédicateur qui prêche l'Évangile.* Le roi le pressant alors de dire sérieusement son avis, Boileau ajouta : *Quand M. Le Tourneux monte en chaire, il fait si peur par sa laideur, qu'on voudroit l'en voir sortir ; mais quand il a commencé à parler, on craint qu'il n'en sorte. G. D. S. G.*

[1] Madame de Coulanges, qui n'avoit vu le marquis de Grignan qu'enfant, l'appelle encore le *maillot. D. P.*

mère, mais ce n'est qu'à la fin des siéges. N'oubliez point que je vous honore beaucoup, Madame, je vous en supplie.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Voilà une jolie femme qui ne se peut taire de ce *maillot*, ni de sa mère : mais c'est une mode que de vous louer. Adieu, ma très-chère.

DE MADAME DE COULANGES A MONSIEUR LE COMTE DE GRIGNAN.

Ne prendriez-vous point aussi, Monsieur, quelque intérêt à M. le marquis de Grignan ? En cas que cela soit ainsi, permettez-moi de vous dire la joie que j'ai de son bonheur et de sa gloire: il n'y auroit pas moyen de se réjouir de l'un sans l'autre.

LETTRE MXLV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Brevannes, lundi 15 novembre 1688.

Je commence cette lettre à Brevannes, et je la finirai à Paris, où je vais dîner avec madame de Coulanges. Elle va voir madame de Bagnols ; et

moi, ma chère bonne, le pauvre Sant-Aubin, qui est dans un desséchement dont il ne reviendra pas. Nous retournerons ce soir encore pour trois ou quatre jours; et cela s'appellera enterrer la synagogue, avec le premier président de la cour des aides (*Le Camus*), qui a une belle maison ici près, comme nous faisions autrefois à Livry. Je verrai M. le chevalier de Grignan, j'apprendrai de lui toutes sortes de nouvelles; il me donnera de vos lettres, nous n'en eûmes point jeudi; et, après avoir su comment il se porte, je reviendrai finir cette petite campagne. Je compte, ma chère fille, que vous êtes à Lambesc[1] depuis jeudi, jour de Saint-Martin : vendredi M. de Grignan aura fait sa harangue, je vous la demande; M. d'Aix[2] aura pris son fauteuil. Je me trouve toujours avec vous, en quelque lieu que je sois; mais parce que je ne suis pas philosophe, comme Descartes, je ne laisse pas de sentir que tout se passe dans mon imagination,

[1] A cause de l'assemblée des états qui s'y tenoit.

[2] Les archevêques d'Aix étaient premiers procureurs-nés du pays de Provence, et en cette qualité ils présidoient à l'assemblée des états, à moins que l'archevêque d'Aix ne fût en même temps cardinal, comme l'étoit M. de Grimaldi avant M. de Cosnac. Il est aisé de sentir qu'alors c'étoit à cause du cérémonial; et que ce fut pour cela que M. de Marseille et M. le coadjuteur présidèrent successivement à cette assemblée. *D. P.*

et que vous êtes absente. Ne seriez-vous point de cet avis, quoique disciple de ce grand homme?

A Paris, cinq heures du soir.

Je ne suis point retournée à Brevannes avec madame de Coulanges, ma chère Comtesse; parce que j'ai trouvé mon pauvre Saint-Aubin trop près du grand voyage de l'éternité. Voilà donc les miens finis pour vaquer à ce que je dois à quelqu'un que j'ai toujours aimé, et qui a été touché de me voir, tout autant qu'on peut l'être, au faubourg Saint-Jacques [1]. Il m'a tenu longtemps la main, en me disant des choses saintes et tendres; j'étois tout en larmes. C'est une occasion à ne pas perdre, que de voir mourir un homme avec une paix et une tranquillité toute chrétienne, un détachement, une charité, un désir d'être dans le ciel, pour n'être plus séparé de Dieu, un saint tremblement de ses jugements, mais une confiance toute fondée sur les mérites infinis de Jésus-Christ; tout cela est divin. C'est avec de telles gens qu'il faut apprendre à mourir, tout au moins, quand on n'a pas été assez heureuse pour y vivre.

Je suis revenue ici, j'ai fait mes excuses à

[1] Les personnes qui renonçoient au monde se retiroient ordinairement dans ce quartier. *G. D. S. G.*

madame de Coulanges, qui ne pouvoit les avaler. M. le chevalier partit hier pour Versailles : il m'a envoyé ce matin deux de vos lettres à Brevannes. Je suis assurée qu'il y en a une où vous me parlez de la joie que vous donne la prise de Philisbourg : mais, ma très-chère, ne soyez pas moins contente de la prise de Manheim[1], où notre enfant a couru beaucoup plus de risque; et soyez parfaitement aise qu'il ait eu une légère contusion à la cuisse, après laquelle il m'écrit la lettre que voilà : vous y verrez qu'il est fort heureux d'en être quitte à si bon marché. MONSEIGNEUR a fait mention au roi de cette contusion, et Dangeau l'a mandé au chevalier, pour s'en réjouir avec lui. Le chevalier alla dans le moment à Versailles : je suis persuadée qn'il reviendra ce soir pour vous écrire, et vous mander comme il aura fait sa cour; et, après tout, s'il ne revenoit pas ce soir, ne soyez pas inquiète de votre enfant, car vous voyez clairement qu'il se porte très-bien, et qu'il a été fort heureux. Il faut encore mettre cette contusion au rang de tout ce qui lui arrive de bon et d'avantageux pour sa fortune avant dix-sept ans, car il ne les aura que mercredi prochain. Ainsi, ma très-chère,

[1] Monseigneur (le dauphin) s'empara de Manheim, dans le Palatinat, le 11 de novembre 1688. La citadelle fut rasée et la ville saccagée. (*Voir* les *Lettres militaires*, *etc.*) *G. D. S. G.*

remerciez Dieu sur ma parole, et vous aussi, mon cher Comte : vous en avez sujet l'un et l'autre. Madame de Montchevreuil, qui a perdu son fils[1], et madame de Nesle, qui perdra son mari, doivent bien vous porter envie. Voilà l'abbé Bigorre qui dit que le marquis de Nesle est mort : il vous fait ses compliments, aussi-bien que Corbinelli, sur la contusion de votre enfant : la circonstance d'être à la cuisse est bien considérable. Adieu, mon aimable bonne, me voilà toute replantée à Paris, après quatre jours de campagne, où le beau temps et l'exercice me faisoient beaucoup de bien; mais Dieu n'a pas voulu que j'aie eu plus long-temps ce léger plaisir.

LETTRE MXLVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 17 novembre 1688.

C'est donc aujourd'hui, ma chère enfant, que notre marquis a dix-sept ans. Il faut ajouter à tout ce qui compose le commencement de sa vie, une fort bonne petite contusion, qui lui fait, je vous assure, bien de l'honneur, par la manière

[1] Le comte de Mornay, tué à l'attaque de Manheim. *D. P.*

toute froide et toute reposée dont il l'a reçue. M. le chevalier vous mandera comme M. de Sainte-Maure le conta au roi : il est accablé de compliments à Versailles, et moi ici. Madame de Lavardin me pria d'aller hier la trouver chez madame de La Fayette : elle vouloit s'en réjouir avec moi; madame de La Fayette m'avoit priée de la même chose; elle me dit d'abord gaiement : « Hé bien, qu'est-ce que madame de Grignan « trouvera à épiloguer là-dessus ? Dites-lui qu'elle « doit être ravie; que ce seroit une chose à acheter, « si elle étoit à prix; et qu'en un mot elle est trop « heureuse. » Je promis de vous mander tout cela et je vous le mande avec plaisir. Recevez donc aussi toutes les amitiés sincères de madame de Lavardin, et tous les compliments de madame de Coulanges, de la duchesse du Lude, des *divines* [1], de la duchesse de Villeroi et du père Morel [2], que je vis ensuite, parce que j'allai chez le pauvre Saint-Aubin. Ma chère enfant, les saints désirs de la mort le pressent tellement, qu'il en a précipité tous les sacrements. Le curé de Saint-Jacques ne voulut pas hier lui donner l'extrême-onction; et ce fut une douleur pour lui; car il ne souhaite que l'éternité, il ne respire plus que d'être uni à Dieu : sa paix, sa résignation, sa

[1] Madame de Frontenac, et mademoiselle d'Outrelaise. *D. P.*

[2] Célèbre directeur de l'Oratoire. *D. P.*

douceur, son détachement, sont au-delà de tout ce qu'on voit : aussi ne sont-ce pas des sentiments humains. Le secours qu'il trouve dans le père Morel et dans son curé, qui sont ses directeurs, ses amis, ses gardes et ses médecins, n'est pas une chose ordinaire, c'est un avant-goût de la félicité. Duchêne est son médecin : c'est un homme admirable; point de tourments, point de remèdes : *Monsieur, tâchez de vous humecter, et prenez patience.* Une chambre sans bruit, sans aucune mauvaise odeur; point de fièvre, qu'intérieure et imperceptible; une tête libre, un grand silence, à cause de la fluxion qui est sur la poitrine, de bons et solides discours, point de bagatelles : cela est divin, c'est ce qu'on n'a jamais vu. Ce pauvre malade se trouve indigne de mourir à la même place[1] où est morte madame de Longueville. Je contai tout cela à Tréville[2], qui étoit

[1] Dans une grande maison contiguë aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques, qui avoit été occupée par madame de Longueville, où elle fit une mort très-chrétienne, le 15 avril 1679, après une pénitence de vingt-sept ans. (*Voyez* la lettre du 12 avril 1680.)

[2] Henri-Joseph de Peyre, comte de Tréville ou Troisville, après avoir eu des succès à la guerre et à la cour, quitta le monde pour l'étude et pour la dévotion. Il parloit avec tant de force et de justesse qu'on a cru que le proverbe, *il parle comme un livre*, avoit été fait pour lui. Il avoit autant de franchise et de caractère que d'esprit et d'éloquence. Le mot que madame de Sévigné a mis dans la bouche de La Rochefoucauld, *C'est un homme tout*

chez madame de La Fayette; il me répondit : *Voilà comme l'on meurt dans ce quartier-là.* Duchêne ne croit point que cela finisse sitôt. Mon Dieu, ma fille, que vous seriez touchée de ce saint spectacle! Je ne dis pas d'affliction, je dis de consolation et d'envie. Saint-Aubin m'a marqué beaucoup d'amitié, et à vous, sur ce petit marquis : mais tout cela n'est qu'un moment, et l'on revient toujours à Jésus-Christ et à sa miséricorde, car il n'est question de nulle autre chose; encore ne faut-il pas vous accabler de ce triste récit. Je veux vous remercier, et bien sérieusement, d'avoir pris le plus long pour éviter ces petits ruisseaux qui étoient devenus rivières; faites toujours ainsi, ma fille, et ne vous fiez point à l'incertitude d'une entreprise où il n'y a plus de remède, dès qu'on a fait le premier pas dans l'eau. Songez à M. de La Vergne [1], et

d'une pièce; il n'a pas de jointures; ce mot fut dit par Bossuet de M. de Tréville, qui répondit, lorsqu'on le lui rapporta : *Si je n'ai pas de jointures, il n'a point d'os;* rappelant ainsi la singulière souplesse que Bossuet avoit montrée comme prélat et comme théologien. Le comte de Tréville (son nom s'écrit Troisville) lisoit tous les Pères grecs dans leur langue originale. Il fut en grande liaison avec MM. de Port-Royal, avec M. de Rancé, abbé de la Trappe, avec Boileau, qui parle de lui avec éloge. Il mourut à Paris le 13 août 1708, et fut enterré à Saint-Nicolas du Chardonnet.

G. D. S. G.

[1] M. l'abbé de la Vergne-Tressan, aussi distingué par ses vertus et par sa piété que par sa naissance et par les talents de son

à moi, si vous voulez; mais enfin, promettez-moi de prendre toujours le plus long et le plus sûr : il n'y a nulle comparaison entre s'ennuyer et se noyer. N'étoit-ce pas Pauline qui étoit avec vous dans cette litière? hé bien! son petit nez vous déplaisoit-il? Vous me coupez bien court quelquefois sur des détails que j'aimerois à savoir : vous croyez que je vous en écrirai moins; point du tout, ma très-chère, je ne me règle point sur vous. Votre frère est à la noce de mademoiselle de La Coste à Saint-Brieuc : M. de Chaulnes y étoit; sans ce gouverneur le marié s'en seroit enfui [1]. Il me semble que j'ai bien des excuses à vous faire du siége de Manheim : on m'assuroit si fort que ce ne seroit rien, que j'espérois de vous le faire passer insensiblement : mais, ma fille, c'en est fait, et si vous aviez souhaité, vous n'auriez pas pu désirer autre chose. Tâchez donc de dormir tout de bon, je vous réponds du reste. La fable du lièvre [2] est tellement faite pour votre état, qu'il semble que ce soit vous qui la fassiez :

Jamais un plaisir pur, toujours assauts divers, etc.

esprit, fut entraîné dans sa litière comme il passoit le Gardon, petite rivière profonde, et fut noyé par l'imprudence et par l'obstination de son muletier, le 5 avril 1684. *D. P.*

[1] Le marquis de Sévigné avoit été fort amoureux de cette demoiselle de La Coste. (*Voir* la lettre du 25 octobre 1679).

[2] *Voyez* la fable de La Fontaine, qui a pour titre *le Lièvre et les Grenouilles ;* livre II, fable XIV.

Vous y pourriez ajouter encore :

> Corrigez-vous, dira quelque sage cervelle;
> Eh! la peur se corrige-t-elle?

Mais vous ne pourriez pas dire :

> Je crois même qu'en bonne foi
> Les hommes ont peur comme moi;

car je trouve que les hommes n'ont point de peur. C'est une heureuse vieillesse que celle de M. l'archevêque : je suis bien honorée de son souvenir. J'attaquerai un de ces jours le coadjuteur; je lui parlerai du bon ménage que nous faisions à Paris; je suis ravie qu'il vous aime, et plus pour lui que pour vous; car ce ne seroit pas bon signe pour son esprit et pour sa raison que de vous être contraire. J'aime Pauline : vous me la représentez avec une jolie jeunesse et un bon naturel : je la vois courir partout, et apprendre à tout le monde la prise de Philisbourg; je la vois et je l'embrasse : aimez, aimez votre fille, c'est la plus raisonnable et la plus jolie chose du monde; mais aimez toujours aussi votre chère maman, qui est plus à vous qu'à elle-même.

M. de Bailli vient de sortir : il vous fait cent mille bredouillements, mais de si bon cœur que vous devez lui en être obligée. Mon cher Comte, encore faut-il vous dire un mot de ce petit garçon; c'est votre ouvrage que cette campagne :

vous avez grand sujet d'être content : tout contribue à vous persuader que vous avez fort bien fait. Je sens votre joie et la mienne : ce n'est pas pour vous flatter, mais tout le monde dit du bien de votre fils : on vante son application, son sang-froid, sa hardiesse, et quasi sa témérité.

LETTRE MXLVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 19 novembre 1688.

Je veux suivre l'histoire sainte et tragique du pauvre Saint-Aubin. On vint me dire mercredi dernier, d'abord après ma lettre écrite, qu'il avoit reçu l'extrême-onction; j'y courus avec M. de Coulanges, je le trouvai fort mal, mais si plein de bon esprit et de raison, et si peu de fièvre extérieure que je ne pouvois comprendre qu'il allât mourir : il avoit même une facilité à cracher qui donnoit de l'espérance à ceux qui ne savent pas que c'est une marque de la corruption entière de toute la masse du sang, qui fait une génération perpétuelle, et qui fait enfin mourir. Je retrouvai cette douceur, cette amitié, cette reconnaissance en ce pauvre malade; et par-

dessus tout, ce regard continuel à Dieu, et cette unique et adorable prière à Jésus-Christ, de lui demander miséricorde par son sang précieux, sans autre verbiage. Je trouvai les deux hommes admirables qui ne le quittoient plus : on dit le *Miserere ;* ce fut une attention marquée par ses gestes et par ses yeux; il avoit répondu à l'extrême-onction, et en avoit demandé la paraphrase à M. de Saint-Jacques : enfin à neuf heures du soir, il me chassa, et me dit en propres paroles le dernier adieu. Le père Morel y demeura, et j'ai su qu'à minuit le malade eut une horrible vapeur à la tête : la machine se démontoit; il vomit ensuite, comme si c'eût été encore un soulagement : il eut une grande sueur, comme une crise, ensuite un doux sommeil, qui ne fut interrompu que par le Père Morel, qui, le tenant embrassé, tandis qu'il répondoit toujours avec connaissance et dans l'amour de Dieu, reçut enfin son dernier soupir, et passa le reste de la nuit à le pleurer saintement, et à prier Dieu pour lui : les cris de cette petite femme suffoqués et aplatis par le père Morel, afin qu'il n'y eût rien que de chrétien dans cette sainte maison. J'y fus le lendemain, qui étoit hier, il n'étoit point du tout changé, il ne me fit nulle horreur, ni à tous ceux qui le virent : c'est un prédestiné : on respecte la grace de Dieu, dont il a été comblé. On lut son

testament; rien de plus sage, rien de mieux écrit: il fait excuse d'avoir mis son bien à fonds perdu, fondé sur le besoin de sa subsistance; il dit qu'il a succombé à la tentation de donner onze mille francs pour achever de vivre, et pour mourir dans la céleste société des carmelites; il dit du bien de sa femme, dont il loue les soins et l'assiduité; il prie M. de Coulanges d'avoir soin d'elle; il veut qu'on vende ses meubles pour payer quelques petites dettes. Il me loue fort, et par mon cœur dont il dit des merveilles, et par notre ancienne amitié; il me prie aussi d'avoir soin de sa femme; il parle de lui et de sa sépulture avec une humilité vraiment chrétienne, qui plaît et qui touche infiniment. Nous avons été ce matin à son service qui s'est fait à Saint-Jacques[1], sans aucune cérémonie. Il y avoit beaucoup de gens touchés de son mérite et de sa vertu : la maréchale Foucault, madame Fouquet, M. et madame d'Aguesseau, madame de La Houssaie, madame Le Bossu, mademoiselle de Grignan, Bréauté et plusieurs autres : de là nous avons été aux Carmelites, où il est enterré. Le clergé l'a reçu du clergé de Saint-Jacques :

[1] A l'église de Saint-Jacques du Haut-Pas, érigée en paroisse pour le faubourg Saint-Jacques, dès l'an 1566. Le portail, bâti aux frais de la fameuse duchesse de Longueville, n'étoit pas encore terminé. *G. D. S. G.*

cette cérémonie est bien triste. Toutes ces saintes filles sont en haut avec des cierges, elles chantent le *Libera*; et puis on le jette dans cette fosse profonde, où le voilà pour jamais. Il n'est pas sur terre, il n'y a plus de temps pour lui, il jouit de l'éternité : de vous dire que tout cela se passe sans larmes, il n'est pas possible; mais ce sont des larmes douces, dont la source n'est point amère; ce sont des larmes de consolation et d'envie. Nous avons vu la mère du Saint-Sacrement : après avoir été la nièce du bon Saint-Aubin [1], je suis devenue la mère de madame de Grignan; cette dernière qualité nous a tellement porté bonheur, que Coulanges, qui nous écoutoit, disoit : *Ah, que voilà qui va bien! que la balle est bien en l'air!* Cette personne est d'une conversation charmante : que n'a-t-elle point dit sur la parfaite estime qu'elle a pour vous, sur votre procès, sur votre capacité, sur votre cœur, sur l'amitié que vous avez pour moi, sur le soin qu'elle croit devoir prendre de ma santé en votre absence, sur votre courage d'avoir quitté votre fils au milieu des périls où il alloit s'exposer, sur sa contusion, sur la bonne réputation naissante de cet enfant,

[1] Charles de Coulanges, seigneur de Saint-Aubin, étoit un frère cadet de l'abbé de Coulanges; ainsi il étoit oncle de madame de Sévigné et du *petit Coulanges*. *M.*

sur les remercîments qu'elles ont faits à Dieu de l'avoir conservé? Elle m'a mêlée encore dans tout cela; enfin, que vous dirai-je, ma chère enfant? Je ne finirois point; il n'y a que les habitants du ciel qui soient au-dessus de ces saintes personnes.

Je trouvai hier au soir M. le chevalier revenu de Versailles en bonne santé, j'en fus ravie: quand il est ici, j'en profite par la douceur de sa société: quand il est là, j'en suis ravie encore, parce qu'il y est parfaitement bon pour toute sa famille. Il m'a dit que la contusion du marquis avoit fait une nouvelle de Versailles, et le plus agréablement du monde. Il a reçu les compliments de madame de Maintenon, à qui MONSEIGNEUR mandoit la contusion : toute la cour a pris part à ce bonheur : j'en ai eu ici tous mes billets remplis; et ce qui achève tout, c'est que M. le dauphin est en chemin, et le marquis aussi : si, après cela, ma fille, vous ne dormez, je ne sais, en vérité, ce qu'il vous faut. Le chevalier ne me dit tout le soir que de bonnes nouvelles; mais il m'est défendu de vous en rien écrire, sinon que je prends part aux bontés de la Providence, qui vient précisément à votre secours dans le temps que vous étiez sur le point de vous pendre, et que j'y consentois quasi. Adieu, ma très-chère. Madame

de Brancas vient de me quitter; elle vous fait toutes sortes de compliments. Il y aura bientôt une grande nouvelle d'Angleterre, mais elle n'est pas venue.

LETTRE MXLVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 22 novembre 1688.

Je ne vous dis rien de ma santé, elle est parfaite; nous avons fait des visites tout le jour, M. le chevalier et moi, chez madame Ollier, madame Cornuel, madame de Frontenac, madame de Maisons, M. du Bois, qui a un petit bobo à la jambe; et je disois chez les *divines*[1], que si j'approchois autant de la jeunesse que je m'en éloigne, j'attribuerois à cette agréable route la cessation de mille petites incommodités que j'avois autrefois, et dont je ne me sens plus du tout : tenez-vous-en là, mon enfant; et puisque vous m'aimez, ne soyez point ingrate envers Dieu qui vous conserve votre pauvre maman d'une manière qui semble n'être

[1] On appeloit ainsi madame de Frontenac, et mademoiselle d'Outrelaise, sa sœur.

faite que pour moi. Je ne songe plus à cette médecine; elle m'a fait du bien, puisqu'elle ne m'a point fait de mal. Je mangerai du riz, par reconnaissance du plaisir qu'il me fait de conserver vos belles joues, et votre santé qui m'est si précieuse. Ah! qu'il faut qu'après tant de maux passés, vous soyez d'un admirable tempérament! peines d'esprit, peines de corps, inquiétudes cruelles, trouble dans le sang, transes, émotions, enfin tout y entre, sans compter les fondrières que vous rencontrez sans doute en votre chemin au-delà de ce que vous pensiez: vous résistez à tout cela, ma chère fille, je vous admire et je crois qu'il y a du prodige au courage que Dieu vous a donné. Cependant, vous avez un petit garçon qui n'est plus *ce maillot* comme vous écrivait l'autre jour madame de Coulanges[1], c'est un joli garçon, qui a de la valeur, qui est distingué entre ceux de son âge. M. de Beauvilliers en mande des merveilles au chevalier; et sur ce qu'il dit, il n'y a rien à rabattre; ce petit homme n'est que trop plein de bonne volonté: nous sommes surpris comment ce silence et cette timidité ont fait place à d'autres qualités. Un si heureux commencement mérite qu'on le soutienne: mais je pense que ce n'est pas à vous que ce discours doit s'adres-

[1] *Voir* ci-dessus une des notes sous la date du 11.

ser, et qu'on ne peut rien ajouter à vos sentiments sur ce sujet.

On ne parle ici que de la rupture entière de la table de M. de La Rochefoucauld, c'est un grand événement à Versailles. Il a dit au roi qu'il en étoit ruiné, et qu'il ne vouloit point tomber dans les injustices; et non-seulement sa table est disparue, mais une certaine chambre où les courtisans s'assembloient, parce qu'il ne veut pas les faire souvenir, ni lui non plus, de cet aimable corbillard qui s'en alloit tous les jours faire si bonne chère. Il a retranché quarante-deux de ses domestiques. Voilà une grande nouvelle et un bel exemple.

Vous avez vu que je n'ai pas été long-temps à Brevannes; je vous ai dit la triste scène qui m'en a fait revenir. Le temps est affreux et pluvieux; jamais il n'y eut une si vilaine automne. Vraiment nous ne craignons point les cousins, nous craignons de nous noyer. Votre soleil est bien différent de celui-ci. J'aime Pauline, je la trouve jolie, je crois qu'elle vous plaît fort; il me paroît qu'elle vous adore. Ah! quelle aimable maman elle est obligée d'aimer! Je dis d'elle comme vous disiez de la princesse de Conti, c'est une jolie chose que d'être obligée à ce devoir. Faites-lui apprendre l'italien; vous avez à Aix M. le prieur, qui sera ravi d'être

son maître. Je vois que la harangue de M. le comte a été fort bien tournée. Nous soupâmes samedi, M. le chevalier et moi, chez M. de Lamoignon, qui nous dit celle qu'il fait aujourd'hui aux avocats et aux procureurs; elle est fort belle. Faites bien mes amitiés à vos Grignan, et un compliment, si vous voulez, à M. d'Aix. Que vous êtes heureuse de n'être point sur tout cela comme autrefois! vous avez vu en ce pays le prix qu'il y faut donner. Si vous n'êtes pas mal avec M. d'Aix, sa conversation est vive et agréable; et comme il est content, j'espère que vous serez en paix.

Voici une petite nouvelle qui ne vaut point la peine d'en parler, c'est que Franckendal s'est rendu le 18 de ce mois : il n'a fallu que lui montrer du canon, il n'y a eu personne de tué ni de blessé. MONSEIGNEUR est parti, et sera à Versailles d'aujourd'hui en huit jours, 29 du mois, et votre enfant aussi. Vous avez de ses lettres : oh! soyez donc tout-à-fait contente pour cette fois, et remerciez Dieu de tant d'agréments dans ce commencement. Adieu, ma très-chère et très-aimable : je veux vous dire que je fis deviner l'autre jour à la mère prieure[1] (*des Carmelites*) votre occupation présente après celle du procès; vous croyez

[1] N.... Gigault de Bellefonds, tante du maréchal de Bellefonds, supérieure des Carmelites.

bien qu'elle se rendit; c'est, lui dis-je, ma mère, puisqu'il ne faut rien vous cacher, qu'elle fait une compagnie de chevau-légers : je ne sais quel ton elle trouva à cette confiance, mais elle fit un éclat de rire si naturel et si spirituel, que toute notre tristesse en fut embarrassée : je n'oubliai point de conter votre parfaite estime pour tout le saint couvent. Cette mère sait bien mener la parole.

LETTRE MXLIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mardi 25 novembre 1688.

Le chevalier partit hier pour Versailles, ma chère Comtesse : il veut être tout rangé pour recevoir M. le dauphin, et peut-être aller au-devant de lui avec le roi. Votre enfant est en marche aussi, avec la satisfaction d'avoir fait la plus heureuse campagne qu'on pût souhaiter, si on l'avoit imaginée à plaisir; car vous croyez bien que nous n'y aurions pas oublié la contusion, sur quoi nous sommes accablés de compliments, et vous aussi : tenez, voilà tous ceux de mesdames de Lavardin, d'Uxelles, de La Fayette, de mademoiselle de La Rochefoucauld; mais tout cela si bon qu'il ne faut pas les confondre. Madame de Lavardin jure et proteste que le marquis a son

mérite personnel, et que jamais rien n'a été si heureux pour lui que cette campagne. Nous causons souvent, le chevalier et moi, nous vous souhaitons bien de la santé et bien de la force pour soutenir tout ce que vous trouvez en votre chemin : ici on a bien des distractions; là, on n'en a point, on tourne toujours sur le même pivot : nous vous conjurons de penser à votre santé, préférablement à tout. Le café est disgracié ici, et par conséquent je n'en prends point : je trouvois pourtant qu'il me faisoit à Brevannes de certains biens, mais je n'y songe plus. Nous voulons vous persuader qu'il vous échauffe, joint à l'air que vous respirez; nous voudrions vous jeter un peu dans les bouillons de poulet. Je vous trouve accablée de lettres; tout le monde vous écrit, on vous attaque de tous côtés, et vous vous défendez contre dix. Jamais M. de..... [1] n'en fit tant que vous. Retranchez donc vos écritures, ma chère enfant, et commencez par moi; je prendrai pour une marque de votre amitié cette commodité que vous vous donnerez. Commencez la lettre; et après six lignes, donnez la plume à Pauline : voilà de quoi

[1] On dit que M. de..... s'étant persuadé un jour qu'il avoit tué cinq hommes contre lesquels il s'étoit battu lui seul, demanda sa grace au roi; et que se promenant peu de temps après avec M. de La Feuillade, il le pria de lui dire le nom de deux hommes qui passoient: « Vous verrez, lui dit M. de La Feuillade, que « ce sont deux de ceux que vous tuâtes il y a quelque temps. »

D. P.

occuper sa vivacité. Vous ne savez que trop que rien n'échauffe tant la poitrine, que d'écrire sans fin et sans cesse comme vous faites. Je vous en donnerai l'exemple, quoique ce soit prendre sur mon cœur et sur mes plaisirs; mais je ne veux pas vous tuer par des conversations inutiles; ne parlez que de vous et de vos affaires dans vos lettres; car franchement, je prends trop d'intérêt à ce qui vous regarde pour me résoudre à l'ignorer. Voilà, ma très-aimable, tout ce que vous aurez de moi aujourd'hui. Vous savez ma vie, les jours passent tristement comme gaiement, et l'on trouve enfin le dernier : je vous aimerai, ma très-chère Comtesse, jusqu'à celui-là inclusivement.

LETTRE ML.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 26 novembre 1688.

Il y a une heure que je cause avec Soleri; il ne tient pas à lui, ma chère enfant, que je ne sois en repos sur votre santé; mais les chaleurs de votre sang ne paroissent point du tout, quand vous êtes belle et brillante dans cette galerie, ni quand vous faites votre compagnie de cavalerie, car c'est vous qui l'avez faite : et quoiqu'il y

ait, comme vous dites, quelque espèce de honte de se connoître si bien en hommes, je vous conseille pourtant d'être fort aise d'avoir rendu un service si important à votre fils : il le faut mettre au rang de tous les agréments que la fortune a jetés sur lui depuis trois mois. Je n'ai jamais vu une si souhaitable entrée dans le monde ni dans la guerre; son courage, sa fermeté, son sang-froid, sa sagesse, sa conduite, ont été partout, et particulièrement à Versailles. Je vis hier au soir M. de Pomponne, qui venoit d'arriver; il en étoit plein, et ravi du bonheur de cette première campagne; il me pria fort de vous en faire tous ses compliments, et ceux de madame de Pomponne. Madame et mesdemoiselles de Lillebonne, que je vis hier chez la marquise d'Uxelles, ne finissoient point, et vous font aussi mille tendres compliments. Tout est encore bien vif pour vous en ce pays-ci, ma chère Comtesse; c'est dommage que la mode ne soit point encore venue d'être en deux endroits, vous seriez, en vérité, bien utile ici à votre famille. Le hasard a fait que Valcroissant est à Salins, d'où il rend compte à M. de Louvois des chevaux de remonte qui y passent : il a certifié et attesté que ceux de M. le marquis de Grignan étoient tous les plus beaux : vous jugez avec quel plaisir il a dit cette vérité. Soleri juge qu'il ne retournera

point auprès de vous qu'il ne puisse vous dire qu'il a vu et manié votre fils. MONSEIGNEUR sera ici demain; le marquis y sera mercredi : je vous avoue que je serai ravie d'embrasser ce petit compère, il me semble que c'est un autre homme : plût à Dieu que vous pussiez avoir le même plaisir!

Je vous recommande, ma chère enfant, un peu de repos, un peu de tranquillité, s'il est possible; un peu de résignation aux ordres de la Providence, un peu de philosophie : vous prenez tout sur votre courage, et la santé en souffre : cela est bien aisé à dire; mais cependant on est insensiblement soutenue par tous ces appuis invisibles, sans lesquels on succomberoit. Je vous conjure surtout de ne point tant écrire : par exemple, le lundi et le vendredi, je n'écris qu'à vous; une lettre est peu de chose; mais vous ne sauriez jamais être de même : je ne me fatigue point, votre commerce est ma consolation, sans mélange d'aucune peine, et le mien est pesant, non pas pour votre cœur, mais pour votre santé.

Soleri m'a conté les empressements de recevoir M. de Grignan à Avignon[1], cela ne me surprend

[1] On a vu que le pape Innocent XI se brouilla avec la France au sujet de la régale. Après avoir attaqué sa puissance spirituelle par les fameuses décisions de l'assemblée du clergé, Louis XIV voulut aussi le frapper dans son temporel; et Avignon, dont on s'étoit emparé, tomba dans la dépendance du gouvernement de

cette contusion : mais après ce que vous mandoit le chevalier, après les lettres de du Plessis et de votre fils même, n'avez-vous pas dû penser comme tout le monde, que cette petite aventure étoit un vrai bonheur? Si c'étoit à la tête qu'il eût eu cette contusion, je vous pardonnerois d'avoir refusé cette joie, mais dans de bonnes chairs, où il n'a fallu que de l'eau de la reine de Hongrie; en vérité, vous êtes indigne des graces que Dieu a faites à votre enfant pendant toute cette campagne. Oh! soyez donc au moins en repos aujourd'hui : madame de La Fayette vient de me mander que son fils est arrivé, qu'il lui a dit mille biens du vôtre, et qu'il seroit venu lui-même m'en donner des nouvelles, sans qu'il est allé à Versailles, où MONSEIGNEUR arriva hier au soir. Le bon petit marquis sera ici mercredi ou jeudi.

J'ai vu madame de Mornai[1]; elle n'est point du tout affligée. Madame de Nesle[2] l'est dans l'excès, et c'est un martyre pour elle d'être exposée dans la chambre de la *Bécasse*[3], où toute la France vient lui faire compliment; elle est immobile et pétrifiée. Madame de Maintenon la

[1] *Voyez* ci-dessus, lettre du 15.

[2] Marie de Coligny, marquise de Nesle. *D. P.*

[3] C'est ainsi qu'on désignoit Jeanne de Monchi, marquise de Mailly, belle-mère de madame de Nesle. *D. P.*

protége, et veut qu'elle soit aimée de cette famille; elle veut aussi qu'on reçoive toutes les visites, comme on faisoit autrefois. Je vous aurois bien conté des détails de ces deux visites : madame de Coulanges étoit avec moi; elle me mena par complaisance chez madame de La Cour-des-Bois : c'est un prodige de douleur et d'affliction, disant des choses qui font fendre le cœur, et si naturelles et si touchantes qu'elle nous fit pleurer.

Je vous crois revenue à Lambesc; il est vrai que ces déplacements sont mauvais à tout. J'ai bien envie que vous soyez à Aix un peu en repos, et puis à Grignan. Je suis persuadée que vous vivrez bien avec l'archevêque (*M. de Cosnac*), puisque vous faites comme des gens qui se sont vus ailleurs; c'est à cela que je vous exhortois toujours. Adieu, ma très-chère et très-aimable; voilà un temps effroyable; il n'y a plus de moutons assez hardis pour oser demeurer dans notre prairie de Livry : je suis ravie que vous vous souveniez toujours de ce petit pays auquel je ne pense qu'en soupirant. Vous avez peut-être chaud, et vous êtes tourmentée des cousins; ah! ma fille! c'est signe que nous sommes bien loin l'une de l'autre.

LETTRE MLII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mardi au soir 30 novembre 1688.

Je vous écris ce soir, ma fille, parce que je m'en vais demain, à neuf heures, au service de notre pauvre Saint-Aubin : c'est un devoir que nos saintes carmelites lui rendent par pure amitié : je les verrai ensuite, et vous serez célébrée comme vous l'êtes souvent : de là j'irai dîner chez madame de La Fayette.

Vous me représentez fort bien votre fille aînée[1] ; je la vois, je vous prie de l'embrasser pour moi; je suis ravie qu'elle soit contente. Parlons de votre fils, ah! vous n'avez qu'à l'aimer tant que vous voudrez, il le mérite, tout le monde en dit du bien, et le loue d'une manière qui vous feroit plaisir; nous l'attendons cette semaine. J'ai senti toute la force de la phrase dont il s'est servi pour cette estime qu'il faut bien qui vienne, ou qu'elle dise pourquoi; j'en eus les larmes aux yeux dans le moment; mais elle est déjà venue, et ne dira point pourquoi elle ne viendroit pas. La réputation de cet enfant est

[1] Marie-Blanche d'Adhémar. (*Voir* le tome IV, page 43, note 1).

toute commencée, et ne fera plus qu'augmenter. Le chevalier en est bien content, je vous en assure. Je fus d'abord émue de la contusion, en pensant à ce qui pouvoit arriver; mais quand je vis que le chevalier en étoit ravi, quand j'appris qu'il en avoit reçu les compliments de toute la cour et de madame de Maintenon, qui lui répondit avec un air et un ton admirables, sur ce qu'il disoit que ce n'étoit rien : *Monsieur, cela vaut mieux que rien*; quand je me trouvai moi-même accablée de compliments de joie, je vous avoue que tout cela m'entraîne, et je m'en réjouis avec eux tous, et avec M. de Grignan, qui a si bien fixé et placé la première campagne de ce petit garçon. Vous ne pouviez me parler plus à propos de nos dîners et de nos soupers : je viens de souper chez le lieutenant civil avec madame de Vauvineux, l'abbé de La Fayette, l'abbé Bigorre et Corbinelli. J'ai soupé deux fois chez madame de Coulanges toute seule. *Les divines* sont éclopées : la duchesse du Lude a été à Verneuil; elle est maintenant à Versailles. MONSEIGNEUR y arriva dimanche, le roi le reçut au bois de Boulogne; madame la dauphine, MONSIEUR, MADAME, madame de Bourbon, madame la princesse de Conti, madame de Guise, dans le carrosse. MONSEIGNEUR descendit, le roi voulut descendre aussi, MONSEIGNEUR lui embrassa les

genoux; le roi lui dit : Ce n'est pas ainsi que je veux vous embrasser, vous méritez que ce soit autrement; et sur cela bras dessus et bras dessous, avec tendresse de part et d'autre; et puis MONSEIGNEUR embrassa toute la carrossée, et prit la huitième place. M. le chevalier pourra vous en dire davantage. Je crois que vous savez présentement avec quelle facilité le roi vous a accordé ce que vous demandiez pour Avignon : ainsi, ma très-chère, il faut remettre à une autre fois la partie que vous aviez faite de vous pendre.

J'ai gardé ma maison : j'ai eu d'abord M. de Pomponne qui vous aime et vous admire, car vos louanges sont inséparables du souvenir qu'on a de vous. Ensuite madame la présidente Croiset, M. le président Rossignol; et nous voilà à recommencer vos louanges et votre procès. J'ai vu Saint-Hérem, qui vous fait mille compliments sur la contusion, et vous remercie des vôtres sur la culbute de son fils : il se trouvera fort bien de la marmite renversée de M. de La Rochefoucauld[1]; cette abondance le faisoit mourir. Adieu, ma très-chère et très-aimable, je m'en vais me coucher pour vous plaire, comme vous évitez d'être noyée pour me faire plaisir. Il n'y a rien dont je puisse vous être plus obligée que de la conservation de votre

[1] *Voir* ci-dessus, lettre du 22.

santé. Je vous mandois hier, ce me semble, que vos chaleurs et vos cousins me faisoient bien voir que nous n'avons point le même soleil : il geloit la semaine passée à pierre fendre; il a neigé sur cela, de sorte que hier on ne se soutenoit pas; il pleut présentement à verse, et nous ne savons pas s'il y a un soleil au monde.

LETTRE MLIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi au soir 1er décembre 1688.

Je vous écrivis hier au soir, ma chère enfant, parce que je devois aller ce matin au service du pauvre Saint-Aubin, et de là dîner chez madame de La Fayette. J'ai vu son fils qui m'a dit beaucoup de bien du vôtre, et même de M. du Plessis, dont j'ai été fort aise; car je craignois qu'il n'eût pas bien pris l'air de ce pays-là : mais il m'a assuré qu'il y avoit fait des merveilles, laissant quelquefois le marquis quand il étoit à table avec une bonne compagnie, et en gaieté. *Je vois bien*, disoit-il, *qu'un gouverneur n'a que faire ici;* et tout cela d'un bon air. Vous allez recevoir des lettres de votre fils :

il est à Metz, et ne sera ici que dimanche : cela vous fait-il quelque peine ? Briole et Tréville sont venus chez madame de La Fayette; ils m'ont priée de vous les nommer. Briole nous a dit une lettre que M. de Montausier écrivit à MONSEIGNEUR après la prise de Philisbourg, qui me plaît tout-à-fait. « MONSEIGNEUR, je ne vous « fais point de compliment sur la prise de Phi- « lisbourg; vous aviez une bonne armée, des « bombes, du canon, et Vauban. Je ne vous en « fais point aussi sur ce que vous êtes brave : « c'est une vertu héréditaire dans votre maison; « mais je me réjouis avec vous de ce que vous « êtes libéral, généreux, humain, et faisant va- « loir les services de ceux qui font bien : voilà « sur quoi je vous fais mon compliment. » Tout le monde aime ce style, digne de M. de Montausier et d'un gouverneur.

Nos carmelites m'ont dit mille douceurs pour vous : la balle n'a pas mal été encore aujourd'hui; mais madame de Coulanges tenoit son coin. De là nous avons été voir cette petite femme [1], qui va être trop heureuse si elle a l'esprit de le sentir. Mon carrosse est venu me

[1] Veuve de M. de Saint-Aubin. (*Voyez* ci-dessus, lettre du 19.) Il paroît que la naissance de cette veuve ne sonnoit pas trop bien à l'oreille de madame de Sévigné, comme l'indique un passage de sa lettre, en date du 6 octobre 1679. *G. D. S. G.*

prendre à cinq heures chez madame de La Fayette; on m'a dit que M. le chevalier étoit revenu, et je suis courue ici : j'ai passé seulement chez M. de La Trousse qui est arrivé, et qui ne se porte point bien du tout : il est fort maigre. Adieu, ma très-chère et très-aimable; je n'ai point changé pour vous depuis hier au soir.

LETTRE MLIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 5 décembre 1688.

Vous apprendrez aujourd'hui, ma fille, que le roi nomma hier soixante-quatorze chevaliers du Saint-Esprit, dont je vous envoie la liste. Comme il a fait l'honneur à M. de Grignan de le mettre du nombre, et que vous allez recevoir cent mille compliments, gens de meilleur esprit que moi vous conseillent de ne rien dire ni écrire qui puisse blesser aucun de vos camarades. On vous conseille aussi d'écrire à M. de Louvois, et de lui dire que l'honneur qu'il vous a fait de demander de vos nouvelles à votre courrier vous met en droit de le remercier, et qu'aimant à croire, au sujet de la

grace que le roi vient de faire à M. de Grignan, qu'il y a contribué au moins de son approbation, vous lui en faites encore un remercîment. Vous tournerez cela mieux que je ne pourrois faire : cette lettre sera sans préjudice de celle que doit écrire M. de Grignan. Voici les circonstances de ce qui s'est passé. Le roi dit à M. Le Grand[1] : Accommodez-vous pour le rang avec le comte de Soissons[2] : vous remarquerez que le fils de M. Le Grand est de la promotion, et que c'est une chose contre les règles ordinaires. Vous saurez aussi que le roi dit aux ducs qu'il avoit lu leur écrit, et qu'il avoit trouvé que la maison de Lorraine les avoit précédés en plusieurs occasions : ainsi voilà qui est décidé. M. Le Grand parla donc à M. le comte de Soissons : ils proposèrent de tirer au sort, pourvu, dit le comte, que, si vous gagnez, je passe entre vous et votre fils[3] : M. Le Grand ne l'a pas voulu; en sorte que M. le comte de Soissons n'est point chevalier. Le roi

[1] Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, grand-écuyer de France. *D. P.*

[2] Louis-Thomas de Savoie, comte de Soissons. *D. P.* On rapporte qu'à ce sujet le duc de Luxembourg dit tout haut : « Il y a « une chose que je ne conçois pas. » Et quoi? dit le roi : « Qu'un « Bourbon puisse voir un Guise. » *A. G.*

[3] Henri de Lorraine, comte de Brionne. *D. P.*

demanda à M. de La Trémouille quel âge il avoit; il dit qu'il avoit trente-trois ans : le roi lui a fait grace des deux ans. On assure que cette grace, qui offense un peu la principauté, n'a pas été sentie comme elle le devoit. Cependant il est le premier des ducs, suivant le rang de son duché[1]. Le roi a parlé à M. de Soubise, et lui a dit qu'il lui offroit l'ordre; mais que, n'étant point duc, il iroit après les ducs : M. de Soubise l'a remercié de cet honneur, et a demandé seulement qu'il fût fait mention sur les registres de l'ordre, et de l'offre, et du refus, pour des raisons de famille; cela est accordé. Le roi dit tout haut : « On sera surpris de M. d'Hocquin-« court[2], et lui le premier, car il ne m'en a jamais « parlé : mais je ne dois point oublier que quand « son père quitta mon service, son fils se jeta « dans Péronne, et défendit la ville contre son « père » : il y a bien de la bonté dans un tel souvenir[3]. Après que les soixante-treize eurent

[1] Messieurs de La Trémouille ont le premier rang à la cour, parce qu'ils sont les plus anciens ducs; et Messieurs d'Usez ont le premier rang au parlement, parce qu'ils sont les plus anciens pairs. *D. P.*

[2] Georges de Monchi, marquis d'Hocquincourt, lieutenant-général des armées du roi, fils de Charles de Monchi, maréchal d'Hocquincourt. *D. P.*

[3] Ce fait est de l'année 1658. On se ressentoit encore des habitudes de la fronde. Le maréchal d'Hocquincourt, le même qui,

été remplis, le roi se souvint du chevalier de Sourdis[1], qu'il avoit oublié; il redemanda la liste; il rassembla le chapitre, et dit qu'il alloit faire une chose contre l'ordre, parce qu'il y auroit cent et un chevaliers; mais qu'il croyoit qu'on trouveroit, comme lui, qu'il n'y avoit pas moyen d'oublier M. de Sourdis, et qu'il méritoit bien ce passe-droit : voilà un oubli bien obligeant. Ils furent donc tous nommés hier à Versailles : la cérémonie se fera le premier jour

dans l'année 1649, avoit écrit à la belle Montbazon ce billet fameux : *Péronne est à la belle des belles*, séduit une seconde fois par la duchesse de Chatillon, se préparoit à livrer cette même ville de Péronne aux Espagnols et au grand Condé. La cour l'ayant prévenu à temps, il passa à l'ennemi, et son fils se trouva en effet chargé de défendre la place contre l'armée dans laquelle servoit son père. La cour d'ailleurs ne perdoit en lui qu'un médiocre général, qui en 1651, s'étoit laissé avec sept mille hommes, battre complétement à Blenau par le grand Condé, à la tête d'un détachement de moins de douze cents hommes. Il fut tué cette même année 1658, dans une escarmouche, près de Dunkerque, la veille de la bataille des Dunes. Le maréchal d'Hocquincourt est aussi très-connu par sa singulière conversation avec le jésuite Canaye. Tout le monde a lu dans Saint-Evremond ce morceau piquant qui n'est pourtant point de cet auteur, mais presque en entier de Charleval. *A. G.*

N. B. Faucon de Ris, seigneur de Charleval, qui laissa un recueil de ses poésies, étoit l'ami de Sarrasin et de Scarron; il mourut en 1668, l'année que nous parcourons. *G. D. S. G.*

[1] François d'Escoubleau, comte de Sourdis, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur de la ville d'Orléans, Orléanois et pays Chartrain. *D. P.*

de l'an ; le temps est court : plusieurs sont dispensés de venir, vous serez peut-être du nombre. Le chevalier s'en va à Versailles pour remercier Sa Majesté.

Nous soupâmes hier chez M. de Lamoignon; la duchesse de Villeroi y vint comme voisine : elle vous fait ses compliments et reçoit les vôtres. M. de Beauvais[1] y vint : le roi lui a dit qu'il étoit fâché de n'avoir pu lui donner l'ordre ; mais qu'il l'assuroit que la première place vacante lui seroit donnée. Il y en a tant de prêtes à vaquer, que c'est comme une chose déjà faite.

M. et madame Pelletier ont été les premiers à vous faire des compliments, madame de Vauvineux, M. et madame de Luynes, et toute la France. Je m'en vais sortir, pour ne voir ce soir que la liste *(des visites)*. Il n'y a rien de pareil au débordement de compliments qui se fait partout. Mais s'il y a bien des gens contents, il y en a bien qui ne le sont pas. M. de Rohan, M. de Brissac, M. de Canaples, messieurs d'Ambres, de Tallard, de Calvisson, du Roure, de Peyre, M. de Mailli, vieux seigneur allié des puissances; messieurs de Livry, de Cavoie, le grand-prévôt,

[1] Toussaint de Forbin, évêque et comte de Beauvais, depuis cardinal, fut fait commandeur des ordres du roi dans une promotion particulière du 29 mai 1689. (*Voyez* aussi les *Mémoires de Dangeau*, tome premier, page 249.) *D. P.*

et d'autres que j'oublie ; c'est le monde. Adieu, ma très-chère, je vous embrasse et vous fais aussi mes compliments, et à M. de Grignan, et à M. le coadjuteur. J'écrirai à M. d'Arles lundi, quand j'aurai vu le marquis. Je ne veux rien mêler dans cette lettre : seulement une réflexion, c'est que Dieu vous envoie des secours, et par là, et par Avignon, qui devroient bien vous empêcher de vous pendre, si cette envie vous tenoit encore.

L'abbé Tètu vous fait toutes sortes de compliments. Madame de Coulanges veut écrire à M. de Grignan : elle étoit hier trop jolie avec le père Gaillard ; elle ne vouloit que M. de Grignan ; c'étoit son *cordon bleu* : c'est comme lui qu'elle les veut : tout lui étoit indifférent, pourvu que le roi, disoit-elle, vous eût rendu cette justice. Le chevalier en rioit de bon cœur, entendant à travers cette approbation, l'improbation de quelques autres [1].

[1] Madame de Maintenon avoit fait comprendre dans cette promotion, son frère M. d'Aubigné, et ses amis MM. de Montchevreuil et de Villarceaux. *A. G.*

LETTRE MLV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 6 décembre 1688.

Votre dernière lettre a un air de gaieté et d'épanouissement de cœur qui me fait bien connoître que Frankendal est pris, et qu'il est en sûreté, c'est-à-dire, le marquis. Jouissez, ma chère enfant, de ce plaisir : votre fils couche ce soir à Claie; vous voyez bien qu'il passera par Livry, et soupera demain avec nous. Le chevalier, qui, en vérité, est un homme admirable en toutes choses, est revenu de Versailles; il a remercié le roi, tout cela s'est passé à merveilles. Vous prendrez votre cordon bleu le 2 de janvier, au beau milieu de la Provence où vous commandez, et où il n'y a que vous et M. d'Arles votre oncle. Cette distinction et ce souvenir de Sa Majesté, lorsque vous y pensez le moins, sont infiniment agréables : les compliments même qu'on vous en fait de tous côtés ne sont point comme on en fait à d'autres; on a beau dire : *Ah! celui-ci, ah! celui-là*[1], je dis à moi-même

[1] « En disputant avec le comte de Choiseul sur la promotion « des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit; — Taisez-vous, lui

sure, une réputation : M. de Beauvilliers, dont il étoit le fils : cette compagnie, le fruit de vos peines, qui est précisément la plus belle de l'armée! Mon cher Comte, vous avez raison, c'est ma fille qui avoit tort : ne perdez pas cette occasion de triompher, vous entendez bien pourquoi.

Parlons un peu de votre santé; ma très-chère, la mienne est parfaite : point de main extravagante, point de leurre, point de *hi*, point de *ha*, une machine toute réglée. Ménagez votre poitrine, ne vous outrez pas sur l'écriture; vos bouillons de poulet ont été placés au lieu du café, afin de vous rafraîchir : conduisez-vous, gouvernez-vous, si vous aimez votre fils, votre maison, votre mari, votre maman, vos frères; enfin, vous êtes l'ame et le ressort de tout cela.

Cet endroit où repose Saint-Aubin est au-dessous du chœur, à main droite en entrant[1], afin que vous n'alliez pas prendre Brancas[2] pour lui. Vous êtes trop honnête de porter le deuil de Saint-Aubin : hélas! un pauvre solitaire si obscur,

[1] *Voyez* la lettre du 19 novembre.

[2] Charles, marquis de Brancas, mort le 8 janvier 1681, étoit enterré aussi aux Carmelites. *D. P.*

N. B. On voyoit encore parmi les sépultures de ce monastère, qui n'existe plus, celles d'Antoine de Varillas, historien de France; du duc de Montausier et de Julie de Rambouillet son épouse ;

mais si saint, cela ne fait pas grand bruit dans le monde. M. de Tréville s'enthousiasma l'autre jour chez madame de La Fayette, sur votre solide mérite, sur votre beauté [1]; car nul autre visage ne lui fait oublier le vôtre. Madame de La Fayette le soutenoit, madame de Lavardin touchoit les grosses cordes, et les autres y vinrent aussi : enfin, ce fut une conversation naturelle, dont l'amour-propre doit être flatté; car ces gens-là ne jettent pas leurs louanges aux chiens. Adieu, ma très-belle : pour aujourd'hui en voilà assez, je suivrai la conversation après-demain. Ne vous repentez point d'être honnête, et adorée de tous ceux qui vous voient : quand le procès ne vous auroit valu que cela, ce seroit beaucoup. Mais il me semble que vous étiez déjà fort polie, quand

de Marie-Anne de Bourbon, duchesse de Vendôme; des princesses de la maison de Condé; du cœur de Turenne, comme on a vu plus haut; et de Louise de la Baume le Blanc, marquise de la Vallière. *G. D. S. G.*

[1] Le comte de *Tréville*, s'écrit *Troisville*, colonel d'infanterie, gouverneur du comté de Foix. C'était un des plus honnêtes hommes de son siècle, l'oracle de madame de Sévigné, de sa famille, et des honnêtes gens, en fait de lumières et de probité. Admis dans la confidence et l'amitié de *Madame* (Henriette d'Angleterre), il fut si touché de la mort de cette princesse, mentionnée dans les lettres précédentes, qu'il quitta le monde, prit le parti de la dévotion, et fut en grande liaison avec MM. de Port-Royal. (*Voyez* les mémoires du marquis de La Fare, la lettre du 17 novembre 1688, et celle du 13 mai 1695.) *G. D. S. G.*

j'étois à Aix ; enfin, vous êtes trop aimable : c'est une chose si peu noble que d'être glorieuse, que vous n'avez garde de donner dans ce défaut. Un mot, sans plus ; nous avons remarqué, comme vous, que ce petit marquis avec qui nous souperons demain, a toujours été occupé de sa compagnie, et jamais plein de lui-même : voilà ce qui s'appelle le point de la perfection.

FIN DU HUITIÈME VOLUME.

Stanford University Libraries
3 6105 013 493 981

846.4
S511g

Stanford University Library
Stanford, California

In order that others may use this book, please return it as soon as possible, but not later than the date due.